

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

ONZIÈME SESSION

PÉRIGUEUX

1934

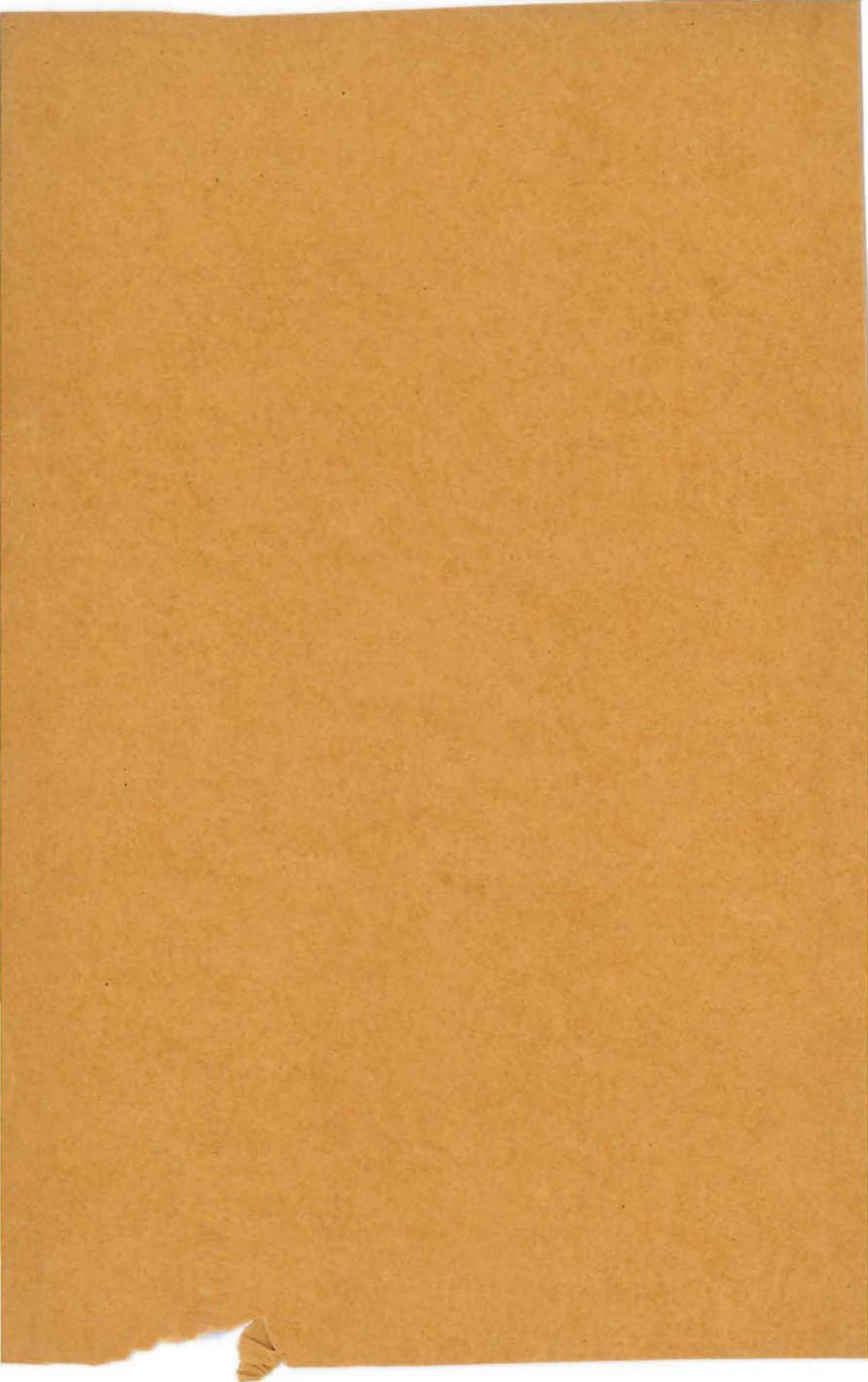


PARIS

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

250, RUE SAINT-JACQUES, 250

1935



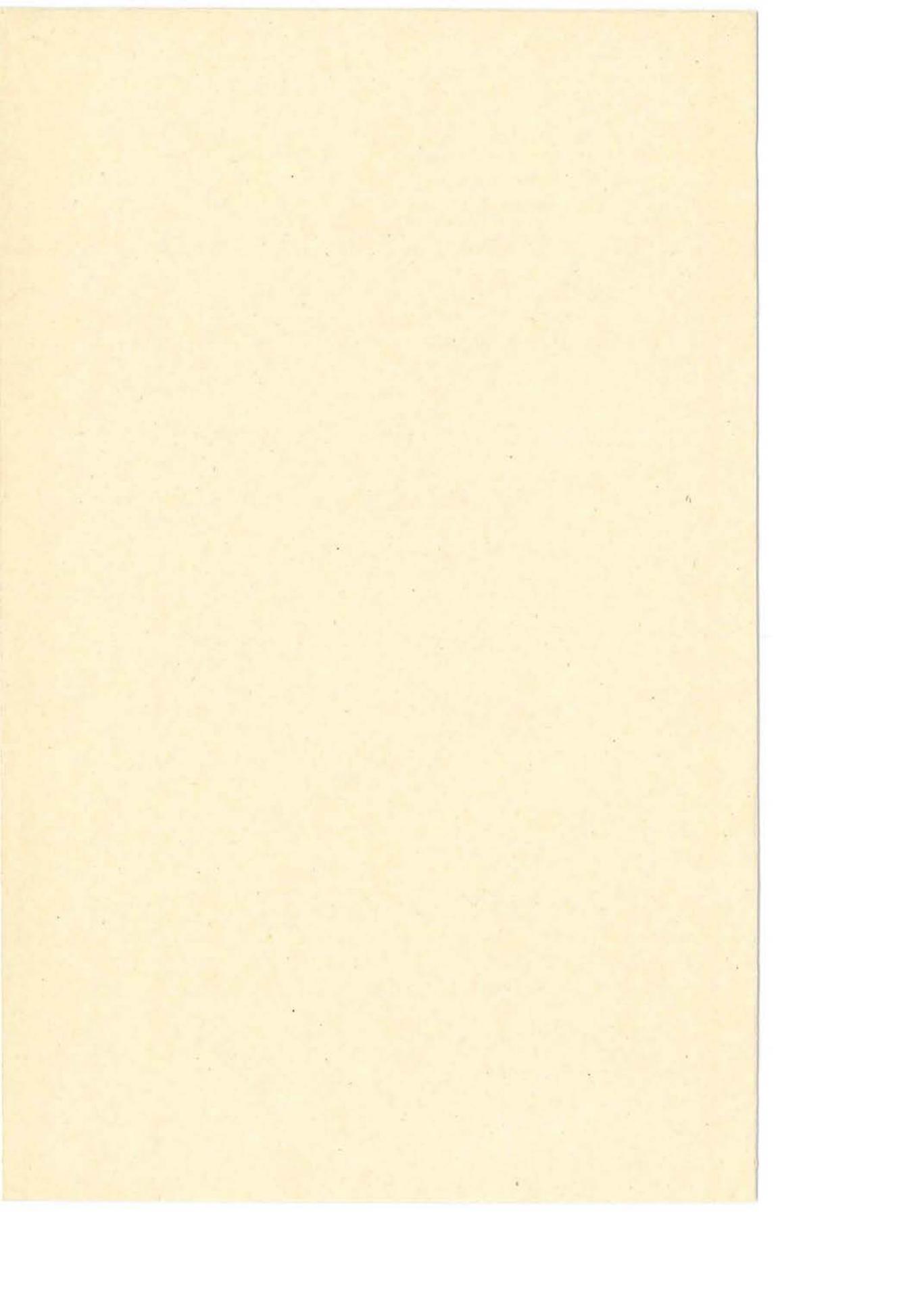
CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

ONZIÈME SESSION

1934



CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

ONZIÈME SESSION

PÉRIGUEUX

1934



PARIS

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

250, RUE SAINT-JACQUES, 250

1935



INTRODUCTION

Le succès remporté par le Dixième Congrès Préhistorique de France, qui s'est tenu à Nîmes et Avignon en 1931, a engagé la Société Préhistorique Française à préparer et faire un Onzième Congrès en 1934.

Conformément à l'Article I du Règlement de ses Congrès, elle a constitué, dès le mois d'Avril 1934, un Comité d'Organisation et a décidé d'accepter les propositions du Docteur Félix REGNAULT, ancien Président de la S. P. F. et de M. D. PEYRONY, Inspecteur des Monuments Préhistoriques, Membre de la Commission des Monuments Historiques de France (Section préhistorique), Conservateur du Musée des Eyziès, et de tenir la Onzième Session à Périgueux, où avait déjà eu lieu le Premier Congrès Préhistorique de France, en 1905.

M. le Dr F. REGNAULT fut élu Président du Comité d'Organisation, MM. VIGNARD, l'Abbé H. BREUIL et A. VAYSON DE PRADENNE, Vice-Présidents et M. Ch. SCHLEICHER, Secrétaire-Général et Trésorier. Le Comité Local fut présidé par M. D. PEYRONY, avec MM. Ch. AUBLANT et J. MAURY, comme Vice-Présidents et M. H. ROUDEAU, Secrétaire Général.

La Municipalité de Périgueux, le Conseil Général de la Dordogne, la Chambre de Commerce de Périgueux, le Syndicat d'Initiative des Eyziès, la Société Historique et Archéologique du Périgord accordèrent leur bienveillant appui et un important concours financier au XI^e Congrès; le Ministère de l'Education Nationale (Direction générale des Beaux-Arts) et le Ministère des Affaires Etrangères voulurent bien également accorder d'importantes subventions à notre œuvre.

*
* *

Le succès de la Onzième Session, qui s'est tenue à Périgueux du 16 au 22 septembre 1934 a été aussi grand que celui des précédentes réunions.

M. Georges HUISMAN, *Directeur Général des Beaux-Arts* s'était fait officiellement représenter par M. l'abbé BREUIL.

La Municipalité de Périgueux avait réservé un accueil chaleureux aux Congressistes à l'Hôtel de Ville de Périgueux où une très belle réception fut offerte par le Maire, entouré des Membres du Conseil Municipal.

Plus de soixante-dix communications scientifiques figuraient à l'ordre du jour des séances.

Les six excursions du Congrès, fort bien organisées par le Comité Local, ont été suivies par près de cent-cinquante personnes qui ont pu visiter, dans d'excellentes conditions, tous les gisements classiques de la Dordogne.

Des expositions de pièces préhistoriques avaient été organisées à Périgueux et aux Eyzies par les principaux fouilleurs de la région et trois soirées de conférences avec projections ont eu lieu au Théâtre de Périgueux et ont obtenu un vif succès.

* *

On trouvera ci-après toutes les Circulaires envoyées aux Préhistoriens de France et de l'Etranger, la liste des Membres du Congrès et les travaux scientifiques présentés au cours de la XI^e Session.

Le *Compte-Rendu*, que nous présentons aujourd'hui, a été publié avec le concours de notre excellent et dévoué Collègue, M. Ed. HUE, Membre fondateur et ancien Président de la S. P. F., Président d'honneur du XI^e Congrès Préhistorique et de M. Ch. SCHLEICHER, Secrétaire Général du Congrès, dont les efforts réunis ont permis une rapide publication. Qu'ils en soient vivement remerciés.

LE COMITÉ D'ORGANISATION
DU XI^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.



N.-B. — Le Comité d'Organisation rappelle que la publication dans le volume du *Compte-Rendu* de la XI^e Session du Congrès Préhistorique de France des opinions librement émises par les Auteurs, n'implique ni approbation, ni désapprobation de la part du Comité d'Organisation et n'engage en aucune façon sa responsabilité.

CIRCULAIRE I

CONGRES PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—
ONZIÈME SESSION
—

Périgueux : 16-22 Sept. 1934

PREMIER AVIS

Paris, Juin 1934.

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE.

Nous avons l'honneur de vous informer que la *Société Préhistorique Française* a décidé que la ONZIÈME SESSION DU CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE se tiendrait à Périgueux, du 16 au 22 septembre 1934.

Nous rappelons qu'à Périgueux s'est tenu en 1905 — il y a vingt-neuf ans, — le premier *Congrès Préhistorique de France* : nous croyons utile de reproduire ici le texte de l'*Introduction*, qui figure en tête du *Compte-Rendu* de la première session de nos Congrès :

« Au mois de décembre 1903, plusieurs Préhistoriens français habitant Paris fondaient, sous le titre de SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, une Société ayant pour but exclusif l'étude de toutes les questions relatives à la Préhistoire.

Trois semaines plus tard, le 6 Janvier 1904, la nouvelle Société tenait sa première séance.

Bientôt le nombre de ses adhérents était tel que, dès le mois de juin 1904, son Président et son Trésorier, MM. Emile RIVIÈRE et Marcel BAUDOUIN, soucieux d'étendre à toute la France son action bienfaisante et centralisatrice, lui proposaient de créer une réunion scientifique annuelle, ayant pour titre CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE et dont les assises se tiendraient alternativement dans tel ou tel département. Tous les Préhistoriens français et étrangers devaient être conviés à prendre part à ses sessions.

Leur projet, soumis à la Société Préhistorique de France, y fut immédiatement accueilli avec enthousiasme et, sur la proposition de son Président, il fut décidé que le premier Congrès

aurait lieu dans la ville de Périgueux, dont la Municipalité, pressentie aussitôt, s'empressait de lui promettre l'accueil le plus cordial et le plus hospitalier.

Peu de temps après, un Comité d'organisation se constituait sous la présidence du Président de la Société et les circulaires étaient adressées par lui à tous les palethnologues de France et de l'Etranger.

Un Congrès national annuel de Préhistoire, le CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, était dès lors fondé. »

Depuis, chaque année et avec un succès sans cesse croissant, eurent lieu des Congrès à Vannes (1906), Autun (1907), Chambéry (1908), Beauvais (1909), Tours (1910), Nîmes (1911), Augoulême (1912), Lons-le-Saunier (1913). Interrompus par la Guerre de 1914-1918, les Congrès ne purent être repris qu'en 1931 et la 10^e Session, tenue à Nîmes et en Avignon, remporta un succès égal à celui des précédentes réunions.

Aussi, conformément à l'Article I du Règlement de ces Congrès, la *Société Préhistorique Française* a-t-elle constitué en Avril 1934 le Comité d'Organisation du 11^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

D'accord avec la Municipalité de Périgueux et le Conseil Général de la Dordogne, qui ont bien voulu accorder de généreuses subventions au Comité d'Organisation, celui-ci décida de tenir le Congrès de 1934 dans ce département, terre classique des gisements préhistoriques, célèbre par les découvertes qui y ont été faites de tous temps et par les grottes à gravures et à peintures, connues aujourd'hui dans le monde entier.

Dès à présent les grandes lignes du programme sont tracées et permettent d'apprécier l'intérêt des excursions projetées. Tout en faisant des études préhistoriques le but principal de notre réunion, une large place a été réservée à la visite des monuments, des sites, des curiosités naturelles du Périgord.

Le Comité fait un pressant appel aux Savants étrangers qui auront intérêt à visiter une région de la France particulièrement riche au point de vue préhistorique. Le concours que ceux-ci nous apporteront sera précieux pour la Préhistoire Française, car il provoquera certainement d'intéressantes comparaisons et d'utiles observations.

Le Congrès se tiendra du Dimanche 16 au Samedi 22 septembre 1934. Nous donnons ci-après une première indication du programme général. Une deuxième circulaire apportera les précisions nécessaires tant sur le détail des travaux et des visites de sites, de gisements et de monuments que sur les côtés pratiques : prix des excursions, logements, etc.

PROGRAMME

DIMANCHE, 16 SEPTEMBRE. — Séance d'inauguration, réception officielle, visite de la ville, du Musée, etc.

LUNDI, 17 SEPTEMBRE. — Le matin : Séance de travail. — L'après-midi : Excursion en autocars à Raymonden, Gour de l'Arche, Petit Puyrousseau, etc. — Le soir : Conférence.

MARDI, 18 SEPTEMBRE. — Excursion en autocars : vallées du Cern et de la Vézère. — Déjeuner aux Eyzies. — Fouille à Sergeac.

MERCREDI, 19 SEPTEMBRE. — Le matin : Séance de travail. — L'après-midi : Excursion en autocars aux environs de Périgueux : Coteau d'Ecorneboeuf. — Le soir : Conférence.

JEUDI, 20 SEPTEMBRE. — Excursion en autocars dans les vallées de la Dordogne et de la Couze.

VENDREDI, 21 SEPTEMBRE. — Le matin : Séance de travail. — L'après-midi : Excursion en autocars dans la vallée de la Dronne.

SAMEDI, 22 SEPTEMBRE. — Excursion en autocars aux Eyzies. — Le soir, clôture du Congrès. Banquet.

Au cours de ces excursions, les Congressistes visiteront les grottes suivantes : Le Grand-Roc, à Laugerie-Basse (aux curieuses cristallisations), la Mouthe, Font-de-Gaume, les Combarelles (gravures et peintures), le Cap-Blanc (abri à sculptures), etc.

Une excursion complémentaire sera probablement organisée pour le Dimanche 23 Septembre : le programme en sera établi ultérieurement.

Les excursions des 17, 19 et 21 Septembre auront lieu de 14 h. 30 à 19 heures ; celles des 18, 20 et 22 septembre dureront toute la journée, de 8 heures du matin à 19 heures. Elles seront toutes faites avec des autocars très confortables. Le prix de chaque excursion sera indiqué par la suite.

EXPOSITION DE COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES

Le Bureau du Comité local a l'intention d'organiser, dans une salle voisine du Congrès, une Exposition de pièces préhistoriques provenant des fouilles et collections de nos Collègues du Périgord.

ORDRE DU JOUR ET COMMUNICATIONS

Le Comité estime désirable que les travaux du Congrès se groupent autour de quelques questions intéressant particulièrement la région où il se tiendra.

Les questions suivantes ont donc été inscrites à l'ordre du jour, toutefois sans exclusivité absolue :

- 1° Le Paléolithique ancien de la région ;
- 2° Le Mésolithique et le Néolithique en Dordogne ;
- 3° Grottes artificielles et Souterrains-Refuges.

Le Comité prie MM. les Congressistes de lui communiquer, pour figurer au volume du Congrès, les principaux résultats de leurs recherches individuelles relatives à ces sujets. Les illustrations étant considérées de plus en plus comme indispensables à l'intelligence des textes, les auteurs sont priés de fournir toutes photographies et dessins nécessaires pour éclairer leurs communications.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du ONZIÈME CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, session de Périgueux, et nous vous prions de nous adresser, le plus prochainement possible, votre adhésion de *Membre titulaire* ou de *Membre titulaire souscripteur*, et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de *Membres adhérents*, participer avec vous aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons également très reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus grand nombre possible d'adhésions à ce Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments confraternellement dévoués.

Pour le Comité d'Organisation :

Le Secrétaire Général et Trésorier,
CH. SCHLEICHER,
Secrétaire Général adjoint et Trésorier de la
Société Préhistorique Française.

Le Président,
D^r FÉLIX REGNAULT.
Ancien Président de la
Société Préhistorique Française.

Les Adhésions et Cotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. Ch. SCHLEICHER, Secrétaire Général et Trésorier du Comité d'Organisation, 9, rue de Verneuil, Paris (VII^e). (Compte Chèques Postaux, Paris 721, 22, ou règlement par mandats-poste ou chèques payables à Paris) (Voir le bulletin d'adhésion). — Toutes les communications ou demandes de renseignements doivent également lui être adressées, ainsi que les manuscrits, documents iconographiques, etc.

COMITÉ D'ORGANISATION

du XI^e Congrès Préhistorique de France.

Présidents d'Honneur.

M. MARCELLIN BOULE. — Professeur de Paléontologie au *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Directeur de l'*Institut de Paléontologie Humaine*.

M. PAUL DE GIVENCHY. — Membre fondateur et ancien Président de la *Société Préhistorique Française*.

M. EDMOND HUE. — Membre fondateur et ancien Président de la *Société Préhistorique Française*.

Secrétaire Général d'Honneur.

M. J. BOSSAVY. — Secrétaire Général de la *Société Préhistorique Française* et du *X^e Congrès Préhistorique de France*.

Président.

M. le Docteur FÉLIX REGNAULT. — Ancien Président de la *Société Préhistorique Française*.

Vice-Présidents.

M. ED. VIGNARD. — Président de la *Société Préhistorique Française*.

M. l'ABBÉ HENRI BREUIL. — Professeur au *Collège de France* et à l'*Institut de Paléontologie Humaine*.

M. A. VAYSON DE PRADENNE. — Ancien Président de la *Société Préhistorique Française* et du *X^e Congrès Préhistorique de France*.

Secrétaire Général et Trésorier.

M. CHARLES SCHLEICHER. — Membre fondateur, Secrétaire Général adjoint et Trésorier de la *Société Préhistorique Française* et du *X^e Congrès Préhistorique de France*.

Secrétaire Général Adjoint.

M. ALEXIS CABROL. — Secrétaire de la *Société Préhistorique Française*.

Trésorier adjoint.

M^{lle} ANDRÉE SCHLEICHER. — Membre de la *Société Préhistorique Française*.

Secrétaires.

M. JACQUES BLANCHARD. — Membre de la *Société Préhistorique Française*.

M. LÉON COUTIER. — Conservateur des Collections du Musée J.-A. LE BEL.

M. X. GUICHARD. — Directeur honoraire à la Préfecture de Police, Membre du Conseil d'Administration de la *Société Préhistorique Française*.

M. René SORDES. — Membre de la *Société Préhistorique Française*.

COMITÉ D'HONNEUR

*Sous le haut patronage de M. GEORGES HUISMAN,
Directeur Général des Beaux-Arts.*

M. CHARLÉTY. — Membre de l'Institut, Recteur de l'Académie de Paris.

M. le Dr MARCEL BAUDOUIN. — Membre fondateur et Secrétaire Général Honoraire de la *Société Préhistorique Française*, ancien Secrétaire Général et fondateur du *Congrès Préhistorique de France*, Président d'honneur du 10^e *Congrès Préhistorique*, Délégué de la *S. P. F.* (Vendée).

M. le Comte H. BEGOUEN, Professeur d'Archéologie préhistorique à l'Université de Toulouse. Délégué de la *S. P. F.* (Haute-Garonne).

M. G. CHENET. — Membre non résident du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques du Ministère de l'Éducation Nationale, Délégué de la *S. P. F.* (Meuse).

M. le Comte O. COSTA DE BEAUREGARD. — Membre fondateur de la *S. P. F.*

M. LÉON COUTIL. — Membre fondateur et Président d'Honneur de la *S. P. F.*, Délégué de la *S. P. F.* (Eure).

M. G. COURTY. — Professeur à l'École Spéciale des Travaux Publics, Ancien Président de la *S. P. F.*

M. A. DOIGNEAU. — Conservateur du *Musée de Fontainebleau*, Membre fondateur et Délégué de la *S. P. F.* (Seine-et-Marne).

M. R. DUSSAUD. — Membre de l'Institut, Conservateur au *Musée du Louvre* (Paris).

M. A. P. DUTERTRE. — Chargé de Cours de Géologie générale à la Faculté des Sciences de Lille, Conservateur du *Musée Géologique et Préhistorique de Boulogne-sur-Mer*, Délégué de la *S. P. F.* (Pas-de-Calais).

M. le Dr R. FORRER. — Directeur du *Musée Préhistorique et Gallo-Romain*, Palais Rohan (Strasbourg). Délégué de la *S. P. F.* (Bas-Rhin).

M. le Dr GAILLARD. — Directeur du *Muséum des Sciences Naturelles de Lyon*, Délégué de la *S. P. F.* (Rhône).

M. H. GADEAU DE KERVILLE. — Correspondant du Ministère de l'Education Nationale et du *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Rouen (Seine-Inférieure).

M. G. GOURY. — Chargé du Cours d'Archéologie Préhistorique à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. GRANDIDIER. — Secrétaire Général de la *Société de Géographie*, Paris.

M. J. HAMAL-NANDRIN. — Chargé du Cours de Préhistoire à l'Université de Liège, Délégué de la *S. P. F.* (Belgique).

M. le P^r O. R. JANSE. — Délégué de la *S. P. F.* (Suède).

M. JOLEAUD. — Professeur à la Faculté des Sciences, Université de Paris.

M. HARPER KELLEY. — Du Laboratoire d'Anthropologie du *Muséum National d'Histoire Naturelle*.

M. R. LANTIER. — Conservateur du *Musée des Antiquités Nationales* (Saint-Germain-en-Laye).

M. F. LAZARD. — Membre fondateur de la *S. P. F.* Rocsalieres, Apt (Vaucluse).

M. LEMOINE. — Professeur de Géologie, *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Paris.

M. le D^r ET. LOPPÉ. — Directeur du *Muséum d'Histoire Naturelle* de La Rochelle. Vice-Président de la *S. P. F.*

M. le D^r E. MARIGNAN (Directeur du *Musée Arlésien d'Ethnographie*. Bibliothécaire de Rhodania, Délégué de la *S. P. F.* (Hérault).

M. ANFOS MARTIN. — Inspecteur Primaire, Membre fondateur de la *S. P. F.*

M. le D^r HENRI MARTIN. — Membre fondateur et Président d'Honneur de la *S. P. F.*, Directeur du Laboratoire de La Quina, Ecole des Hautes Etudes.

M. MARCEL MAUSS. — Professeur au Collège de France.

M. EMILE MIGUET. — Membre fondateur de la *S. P. F.*

M. A. MOIRENC. — Agent-Voyer en retraite, Membre fondateur de la *S. P. F.*

M. PAUL DE MORTILLET. — Ancien Vice-Président, Délégué de la *S. P. F.* (Aube).

Le Commandant E. OCTOBON. — Ancien Vice-Président de la *S. P. F.*, Président de la *Commission du Néolithique*.

M. ET. PAITTE. — Professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de Poitiers, Délégué de la *S. P. F.* (Vienne).

M. D. PEYRONY. — Inspecteur des Monuments Préhistoriques, Conservateur du *Musée des Eyzies*.

M. G. POISSON. — Inspecteur Général des Ponts et Chaussées en retraite, Ancien Président de la *S. P. F.*

M. MAURICE REYGASSE. — Maître de Conférences à la Faculté des Lettres, Conservateur du *Musée d'Ethnographie et de Préhistoire d'Alger*, Délégué de la *S. P. F.* (Algérie-Sahara).

M. le D^r PAUL RIVET. — Professeur d'Anthropologie au *Muséum*

National d'Histoire Naturelle, Directeur du *Musée d'Ethnographie du Trocadéro*, Ancien Président de la *S. P. F.*

M. G.-H. RIVIÈRE. — Sous-Directeur du *Musée d'Ethnographie du Trocadéro*.

M. le Baron EDMOND DE ROTHSCHILD. — Membre de l'Institut.

M. PAUL ROYER. — Ancien Président de la *S. P. F.*

M. SAINT-JUST PÉQUART. — Vice-Président de la *S. P. F.*

Madame SAINT-JUST PÉQUART. — Membre de la *S. P. F.*

M. le Dr R. DE SAINT-PÉRIER. — Ancien Président de la *S. P. F.*, Délégué de la *S. P. F.* (Seine).

M. C.-F.-A. SCHAEFFER. — Conservateur-Adjoint du *Musée des Antiquités Nationales* (Saint-Germain-en-Laye), Chef de la Mission de Ras Shamra (Syrie).

M. L. SCHAUDEL. — De l'Académie Stanislas de Nancy, Délégué de la *S. P. F.* (Meurthe-et-Moselle).

M. E. TATÉ. — Ancien Trésorier du *Congrès Préhistorique de France*, Ancien Vice-Président de la *S. P. F.*, Membre fondateur de la *S. P. F.*

M^{me} L. THIOT. — Membre fondateur de la *S. P. F.*

Le Colonel L. VÉSIGNIÉ. — Ancien Président de la *S. P. F.*

M. ARMAND VIRÉ. — Ancien Président de la *S. P. F.*, Président de la *Commission des Camps et Enceintes*. Délégué de la *S. P. F.* (Lot).

M. le Président de la Commission des Monuments préhistoriques au Ministère de l'Éducation Nationale.

M. le Président de la *XI^e Section de l'A. F. A. S. (Anthropologie)*.

M. le Directeur de l'*Institut de Paléontologie humaine* (Paris).

M. le Président de l'*Institut français d'Anthropologie* (Paris).

M. le Président de l'*Institut International d'Anthropologie* (Paris).

M. le Directeur de l'*Institut d'Ethnologie* de l'Université de Paris.

M. le Président de la *Société de Folklore* (Paris).

M. le Conservateur du *Musée d'Ethnographie* (Paris).

M. le Conservateur du *Musée Guimet* (Paris).

M. le Président de la *Société Géologique de France* (Paris).

M. le Président de la *Société Nationale des Antiquaires de France* (Paris).

M. le Président de la *Société Française d'Archéologie* (Paris).

M. le Président du *Touring-Club de France* (Paris).

MEMBRES DU COMITÉ

M. le Dr Ch. ABSOLON, Professeur à l'Université Charles de Prague, Conservateur du *Musée d'Etat de Moravie*, Brno (Tchécoslovaquie).

M. Maurice ANTOINE, Secrétaire Général de la *Société de Préhistoire du Maroc*, Casablanca.

M. le Dr Vladimir ANTONIEWICZ, Professeur à l'Université, Varsovie (Pologne).

M. le Dr ARCELIN, Chef du Laboratoire de Radiologie, Hôpital Saint-Luc, Lyon.

M. Ch. AUBLANT, Délégué de la *S. P. F.* (Dordogne).

M. le V^{te} AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, Délégué de la *S. P. F.* (Mayenne).

M. G. BARRIER, Chef de Bureau au Ministère des Affaires Etrangères, Délégué de la *S. P. F.* (Loir-et-Cher).

M. le Dr A. H. BASTIN, Membre de la *S. P. F.* Deville-sur-Meuse (Ardennes).

M. l'Abbé Jean BAYOL, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, Collias (Gard).

M. le Dr E. BERGIER, Délégué de la *S. P. F.* (Vaucluse).

M. C. BLAKE WHELAN, M. A., M. R. I. A. Délégué de la *S. P. F.* (Irlande).

M. Ch. BOUDOU, Conservateur des Sites et Monuments préhistoriques, Délégué de la *S. P. F.* (Tarn-et-Garonne).

M. l'Abbé Jean BOUYSSONIE, Professeur, Délégué de la *S. P. F.* (Corrèze).

M. P. DE BRUN, Conservateur du *Musée des Alpilles*, Saint-Remy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

M. Emile M. BUISSON, Licencié ès-Sciences, Diplômé d'Etudes Supérieures, Délégué de la *S. P. F.* (Cameroun).

M. L. BURKHALTER, Service Agricole et Economique, Lattaquié (Syrie).

M. J. Graham CALLANDER, Directeur du *Musée National des Antiquités d'Ecosse*, Délégué de la *S. P. F.* (Ecosse).

M. L. CATELAN, Délégué de la *S. P. F.* (Drôme).

M. J. CHAPPÉE, Délégué de la *S. P. F.* (Sarthe).

M. P. A. CHARPENTIER, Secrétaire d'Ambassade, Délégué de la *S. P. F.* (U. R. S. S.).

M. le Dr CHARVILHAT, Correspondant de la Commission des Monuments historiques, Délégué de la *S. P. F.* (Puy-de-Dôme).

M. Louis CHATELAIN, Chef du Service des Antiquités du Maroc, Rabat (Maroc).

M. H. COROT, Délégué de la *S. P. F.* (Côte-d'Or).

M. L. COULONGES, Correspondant de la Commission des Monuments Historiques, Délégué de la *S. P. F.* (Lot-et-Garonne).

M^{me} B. CROVA, Déléguée de la *S. P. F.* (Manche).

M. A. DEBRUGE, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, Délégué de la *S. P. F.* (Constantine).

M. Franck DELAGE, Vice-Président de la *Société Archéologique et Historique du Limousin*, Délégué de la *S. P. F.* (Haute-Vienne).

M. A. DESFORGES, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, Délégué de la *S. P. F.* (Nièvre).

M. H. DESMAISONS, Docteur en Pharmacie. Membre de la *S. P. F.*

M. O. DESMAZIÈRES, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, Délégué de la *S. P. F.* (Maine-et-Loire).

M. le Dr R. DORANLO, Président de la *Société Normande d'Etudes Préhistoriques*.

M. l'Abbé G. DRIOUX, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale et de la Commission des Monuments Historiques, Délégué de la *S. P. F.* (Haute-Marne).

M. E. DUBALEN, Directeur des *Musées de Mont-de-Marsan*, Délégué de la *S. P. F.* (Landes).

- M. E. DUCOURTIOUX, Délégué de la *S. P. F.* (Ille-et-Vilaine).
- M. l'Abbé P. M. FAVRET, Membre de la Commission des Monuments Historiques de France. Epernay (Marne).
- M. L. FONTAINE, Censeur honoraire, Délégué de la *S. P. F.* (Manche).
- M. le Fr M. FOURNIER, Directeur du Laboratoire de Géologie de l'Université de Besançon. Délégué de la *S. P. F.* (Doubs).
- M. A. GADAL, Directeur d'École, Délégué de la *S. P. F.* (Ariège).
- M. Sylvain GAGNIÈRE, Secrétaire Général de la *Société d'Etudes des Sciences Naturelles*, Avignon (Vaucluse).
- M. H. GARDEZ, du *Musée Archéologique de Reims*, Délégué de la *S. P. F.* (Marne).
- Miss D. A. E. GARROD, Déléguée de la *S. P. F.* (Grande-Bretagne).
- M. J. GIRARD, Conservateur du *Musée Calvet*, Avignon (Vaucluse).
- M. L. A. GIRARDOT, Conservateur du *Musée de la Ville de Lons-le-Saunier*. Délégué de la *S. P. F.* (Jura).
- M. Paul GOBY, Ancien Vice-Président, Délégué de la *S. P. F.* (Alpes-Maritimes).
- M. GRENIER, Directeur de l'Institut d'Antiquités Nationales et Rhénanes. Strasbourg (Bas-Rhin).
- M. A. L. HARMOIS, Archiviste et Délégué de la *S. P. F.* (Loire-Inférieure).
- M. le Dr M. HERVÉ, Délégué de la *S. P. F.* (Charente).
- M. H. HIGGINS, M. A., F. R. A. I., Délégué de la *S. P. F.* (Pays-de-Galles).
- M. le Dr G. HUBERT, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, Mayenne.
- M^{lle} Augusta HURE, Conservatrice des Musées, Correspondante du Ministère de l'Education Nationale. Déléguée de la *S. P. F.* (Yonne).
- M. Eugène JALHAY, Délégué de la *S. P. F.* (Portugal).
- M. le Dr G. JANICAUD, Conservateur du *Musée de Guéret*, Délégué de la *S. P. F.* (Creuse).
- M. A. JODIN, Avocat Général à Saïgon, Délégué de la *S. P. F.* (Indo-Chine).
- M. le Dr P. JUDE, La Réole (Gironde).
- M. le R. P. Henry KOEHLER, Délégué de la *S. P. F.*, Marrakech (Maroc).
- M. A. D. LACAÏLLE, Membre de la *S. P. F.* Londres (Grande-Bretagne).
- M. F. LACORRE, Correspondant de la Commission des Monuments Préhistoriques de la Gironde. Cenon (Gironde).
- M. P. LAFORGUE, Administrateur des Colonies, Délégué de la *S. P. F.* (A. O. F.).
- M. le Comte Jean DE LA LAURENCIE, Ancien Inspecteur des Eaux et Forêts. Membre de la *S. P. F.*
- M. René LANGLASSÉ, Membre de la *S. P. F.*, Puteaux (Seine).
- M. LE BONDIDIER, Conservateur du *Musée Pyrénéen du Château-Fort*, Lourdes (Hautes-Pyrénées).
- M. E. LECŒUR, Président de la *Société de Recherches Préhistoriques de la Région de Maintenon* (Eure-et-Loir).

- M. l'Abbé A. LEMOZI, Membre de la *S. P. F.*, Cabrerets (Lot).
- M. Zacharie LE ROUZIC, Conservateur du *Musée Miln-Zacharie Le Rouzic*, Membre de la Commission des Monuments Historiques de France, Section Préhistorique, Carnac (Morbihan).
- M. Paul LOMBOIS, Ancien Notaire, Délégué de la *S. P. F.* (Pas-de-Calais).
- M. le Capitaine M. LOUIS, Docteur de l'Université de Montpellier, Nîmes (Gard).
- M. R. A. S. MACALISTER, Professeur à l'University College. Délégué de la *S. P. F.* Dublin (Irlande).
- M. le Pr George Grant MAC CURDY, Directeur de the *American School of Prehistoric Research*, Old Lyme (Connecticut). Délégué de la *S. P. F.* (Etats-Unis d'Amérique).
- M. J. MAERTENS DE NOORDHOUT, Conservateur honoraire du *Musée des Antiquités de l'Université*, Gand (Belgique).
- M. G. DE MANTEYER, Archiviste paléographe, ancien Membre de l'*Ecole Française de Rome*. Délégué de la *S. P. F.* (Hautes-Alpes).
- M. le Dr H. MARCHAND, Docteur ès-Sciences Naturelles, Alger (Algérie).
- M. E. MARCY, Contrôleur Civil, Chef de la Circonscription de Rabat-Banlieue (Maroc).
- M. LOUIS MARSILLE. Conservateur du *Musée Archéologique de la Société Polymathique du Morbihan*. Délégué de la *S. P. F.* (Morbihan).
- M. J. MAURY, Conservateur de la Station Préhistorique de Lauge-rie-Basse. Délégué de la *S. P. F.* (Dordogne).
- M. le Dr Lucien MAYET, Chargé de Cours d'Anthropologie et Paléontologie humaine à la Faculté des Sciences de Lyon (Rhône).
- M. le Dr H. DE MIRANDA, Membre de la *S. P. F.*
- M. MOLLANDIN, Chef d'Escadron en retraite. Ancien Vice-Président de la *S. P. F.*
- M. E. MOLOT, Trésorier de la *Société d'Excursions Scientifiques*. Paris.
- M. le Dr Ch. MOREL, Mende, Délégué de la *S. P. F.* (Lozère).
- M. le Dr Nic. N. MOROSAN, Professeur, Institut Géologique de Roumanie. Délégué de la *S. P. F.* (Roumanie).
- M. L. MOSSIER, Délégué de la *S. P. F.* (Loiret).
- M. J. NAKAYA, Institut d'Anthropologie, Université Impériale de Tokyo, Délégué de la *S. P. F.* (Japon).
- M. A. NICOLAÏ, Ancien Président de la *Société Archéologique de Bordeaux*, Délégué de la *S. P. F.* (Gironde).
- M. E. NOURRY, Chargé de Cours à l'Ecole d'Anthropologie. Paris.
- M. Paul PAGÈS-ALLARY, Ingénieur E. T. P., Délégué de la *S. P. F.* (Cantal).
- M. le Marquis H. DE PARDIEU, Délégué de la *S. P. F.* (Allier).
- M. E. PASSEMARD, Docteur ès-Sciences Naturelles. Délégué de la *S. P. F.* (Bouches-du-Rhône).
- M. Maurice PIROUTET, Docteur ès-Sciences Naturelles, Assistant de Géologie appliquée à l'Université d'Alger (Algérie).
- M. Marcel DE PUYDT, Ancien Président de l'Institut Archéologique Liégeois. Anvers (Belgique).

M. Ugo RELINI, Professeur de Palethnologie, à l'Université de Rome (Italie).

M. A. RENAUD, Professeur d'Archéologie, Université de Denver (Etats-Unis d'Amérique).

M. J. M. ROUGÉ, Conservateur-adjoint de la Bibliothèque. Tours. Délégué de la *S. P. F.* (Indre-et-Loire).

M. Armand RUHLMANN, Inspecteur des Antiquités du Maroc. Rabat (Maroc).

M. l'Abbé J. SAUTEL, Docteur ès-Lettres, Conservateur du *Musée de Vaison-la-Romaine*, Avignon (Vaucluse).

M. Jean SERVAIS, Ancien Conservateur des *Musées Curtius et d'Ansemhourg*. Liège (Belgique).

M. le Pr Haakon SHETELIG, Conservateur du *Musée de Bergen*. Délégué de la *S. P. F.* (Norvège).

M. Germain SICARD, Président d'honneur de la *Société d'Études Scientifiques de l'Aude*. Délégué de la *S. P. F.* (Aude).

M. Julien SIMYAN, Archiviste-paléographe. Délégué de la *S. P. F.* (Madagascar).

M. Luis SIRET, Ingénieur. Délégué de la *S. P. F.* (Espagne).

M. le Dr J. SKUTIL, Conservateur-adjoint du *Musée d'Etat de Moravie*, Brno. Délégué de la *S. P. F.* (Tchécoslovaquie).

M. Emile SOCLEY, Archéologue. Délégué de la *S. P. F.* (Côte-d'Or).

M. le Dr E. SOUBEIRAN, Ancien Vice-Président. Délégué de la *S. P. F.* (Gard).

M. J. A. SOULINGEAS, Ancien Vice-Président de la *S. P. F.*, Président de la *Société d'Excursions Scientifiques*. Paris.

M. le Dr TERRAL, Délégué de la *S. P. F.* (Tarn).

M. A. VANDEBOSCH, Président de la *Société des Chercheurs de la Wallonie*. Engis (Belgique).

M. A. VASSY, Conservateur des *Musées archéologiques*. Vienne (Isère).

M. Alban VERGNE, Conservateur du *Musée de Villeneuve-sur-Lot* (Lot-et-Garonne).

M. le Dr D. VIOLLIER, Membre de la *S. P. F.*, Vevey (Suisse).

M. le Dr Paul VOUGA, Conservateur du *Musée d'Histoire*. Neuchâtel (Suisse).

M. L. G. WERNER, Conservateur du *Musée Historique*, Mulhouse (Haut-Rhin).

M^{lle} WEVER, Membre de la *S. P. F.* Paris.

COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION

Membres d'honneur.

MM. les Sénateurs, MM. les Députés du département de la Dordogne,
M. le Sous-Préfet de Sarlat.

MM. les Conseillers généraux des cantons de Périgueux, Nontron,

Brantôme, Terrasson, Montignac, Sarlat, Saint-Cyprien, Le Bugue, Sainte-Alvère, Lalinde, Beaumont, Montpazier, Domme.

M. DANCAUSSE, Directeur des Contributions directes.

M. DECOUX-LAGOUTTE, Président de la Chambre de Commerce

M. DEJEAN, Directeur des Contributions indirectes.

M. FAYOLLE (le Comte Arnaud DE), Président de l'Automobile Club du Périgord.

M. FOUGEYROLLAS, Procureur de la République.

M. FELLONNEAU, Ingénieur en Chef du Service Vicinal.

M. FLOTTES, Inspecteur d'Académie.

M. HÉDELIN, Président du Syndicat d'Initiative.

M. JOUVE, Trésorier Payeur Général.

M. MIGNON, Général de Brigade.

M. MONGIBEAUX, Directeur de l'Enregistrement.

M. PETIT, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.

M. SOULETIE, Directeur des Postes et Télégraphes.

M. TRIBILLAC, Président du Tribunal Civil.

M. DE VILLEPIN, Propriétaire de la Station Préhistorique de la Madeleine.

BUREAU DU COMITÉ

Présidents d'honneur.

M. ANDRIEU, Préfet de la Dordogne.

M. le Docteur SIREYJOL, Sénateur, Président du Conseil Général.

M. le Docteur GADAUD, Sénateur, Maire de Périgueux.

Président.

M. PEYRONY (Denis), Inspecteur des Monuments Préhistoriques, Conservateur du Musée des Eyzies, Membre de la *S. P. F.*

Vice-présidents.

M. AUBLANT (Charles), Délégué de la *S. P. F.*, Conservateur-adjoint du Musée du Périgord, 26, rue de Strasbourg à Périgueux.

M. MAURY (Jean), Conservateur de la Station Préhistorique de Laugerie-Basse, les Eyzies. Délégué de la *S. P. F.*

Secrétaire général.

M. ROUDEAU (Henri), 16, rue Victor-Hugo à Périgueux.

Secrétaires adjoints.

M. BELLINEAU (Didier), 31, rue Bodin, Périgueux, de la *S. P. F.*

M. BOURGON (Maurice), Instituteur aux Eyzies, de la *S. P. F.*

M. PEYRONY (Elie), Instituteur à Tursac, de la *S. P. F.*

Trésorier.

M. LASSAIGNE, Banquier, 2, rue Bodin à Périgueux.

Organisateurs de l'Exposition préhistorique.

M. BLANC, Instituteur aux Eyzies, de la *S. P. F.*
M. DARPEIX, Professeur à l'Ecole Primaire Supérieure de Paulhan (Hérault), de la *S. P. F.*

Membres.

M. ANSEL, Chargé de Cours au Collège de Sarlat, de la *S. P. F.*
M. BENOIT (Robert), Président du Bournat, Périgueux.
M. BOURDEILLES (Marquis DE), Membre titulaire du Conseil Héraldique de France, château de Bourdeilles.
M. CHASTAING (Mgr), Curé de Bourniquel.
M. CHAUX, Vice-Président de la Chambre de Commerce.
M. CHEYNIER, Docteur en médecine, Terrasson, de la *S. P. F.*
M^{me} CHEVALIER, Directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices (Périgueux).
M. COCULA, Architecte des Monuments Historiques (Périgueux).
M. CONDROYER, Directeur de l'Ecole Professionnelle (Périgueux).
M. DALLANT, Capitaine de Recrutement (Périgueux), de la *S. P. F.*
M. DAUDOU, Ajoint au Maire de Périgueux.
M. DELAGE, Professeur au Lycée de Limoges, de la *S. P. F.*
M. DOLLÉ, Professeur d'Hydrologie à la Faculté des Sciences de Lille, château de Sireuil-Limeuil, de la *S. P. F.*
M. DUMONT, Adjoint au Maire de Périgueux.
M. DUPUY, Adjoint au Maire de Périgueux.
M. DURIEUX (J.), Chef de Division de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, Vice-Président de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, à Paris.
M^{lle} FAURE (Irène), Institutrice en retraite à Vanxains, de la *S. P. F.*
M. FARGUÈS, Adjoint au Maire de Périgueux.
M. FOURNIER DE LAURIÈRE, Secrétaire Général adjoint de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, à Périgueux.
M^{lle} GALANDY, Directrice du Collège de Jeunes Filles, à Périgueux.
M. GATET, Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs, à Périgueux.
M. GONTIER (Maine de BIRAN), Chef de Bureau honoraire du Ministère de l'Intérieur. Vice-Président de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, à Bergerac.
M. LAVERGNE (Géraud), Archiviste Départemental, Secrétaire Général de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, Conservateur du Musée du Périgord, à Périgueux.
M. LEYSSALLES, Membre de la *S. P. F.*, Les Eyzies.
M. L'HONNEUR, 15, rue Nouvelle-du-Port, Périgueux, de la *S. P. F.*
M. MARCHADIER, château du Peuch, par PLAZAC (Dordogne).

M. MAUBOURGUET, Professeur au Lycée, Vice-Président de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, à Périgueux.

M. MELLERIO, Critique d'Art, Membre de la *S. P. F.*

M. MERCIER (Louis), à Chancelade, de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*.

M. MURAT, Vice-Président de la Chambre de Commerce (Périgueux).

M. PAULHIAC (Dr), Ribérac, de la *S. P. F.*

M. PRÉVOST (Marius), Capitaine au 42^e Malgache (Périgueux), de la *S. P. F.*

M. RAPIN, Inspecteur Primaire à Périgueux.

M. ROBERT, Proviseur du Lycée de Périgueux.

M. ROBIN, Inspecteur Primaire, à Périgueux.

M. ROUX (le Chanoine), Lauréat de l'Institut, Président de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*, à Périgueux.

M. SAINT-SAUD (Comte d'ARLOT DE), Inspecteur de la *Société Française d'Archéologie*. Vice-Président de la *Société Historique et Archéologique du Périgord*. Château de la Valouze, par La Roche Chalais.

MM. les Maires des Communes de Chancelade, Paussac et Saint-Vivien, Bourdeilles, Brantôme, Sergeac, Saint-Léon-sur-Vézère, Peyzac-de-Montignac, Tursac, Les Eyzies-de-Tayac, Sarlat, Le Bugue, Limeuil, Lalinde, Bayac, Bourniquel, Saint-Avit-Sénieur, Domme, Carsac, dans lesquelles des excursions sont projetées.

MM. les Présidents des Syndicats d'Initiative de la Dordogne.

MM. les Membres de la Presse :

M. CHAMPARNAUD, Directeur du « *Combat Périgourdin* ».

M. CHAUMONT, Directeur de l'« *Avenir de la Dordogne* ».

M. DELORD, Rédacteur-Correspondant de « *La Dépêche de Toulouse* ».

M. FAURE-MURET, Rédacteur-Correspondant de « *La Liberté du Sud-Ouest* ».

M. GOYARD, Rédacteur-Correspondant de « *La France de Bordeaux* ».

M. MAZERON, Rédacteur-Correspondant du « *Courrier du Centre* ».

M. RIBES, Directeur de « *L'Argus du Périgord* ».

M. SOLLEVILLE, Rédacteur-Correspondant de « *La Petite Gironde* ».



CIRCULAIRE II

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—
ONZIÈME SESSION

—
Périgueux, 1934

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société Préhistorique Française* (alors *Société Préhistorique de France*), dans sa séance du 1^{er} juin 1905, un Congrès préhistorique, national, est fondé, sous le titre de **Congrès Préhistorique de France**. — Le Comité d'Organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du Conseil d'Administration de la *Société Préhistorique Française*.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances, ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le Comité d'Organisation est chargé de la préparation du Congrès. — Son Bureau comprend : un Président, trois Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, quatre Secrétaires, un Trésorier et un Trésorier adjoint.

ART. 4. — A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois avant l'ouverture du Congrès, un Comité local, composé : 1° des principales autorités et notabilités du Département et de la Ville, où le Congrès aura lieu ; 2° des Maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées ; 3° des membres du Bureau des Sociétés savantes de ce Département ; 4° du Conservateur du ou des Musées dudit Département ; 5° des représentants de la Presse.

ART. 5. — Le Congrès comprend des *Membres titulaires*, des *Membres titulaires Souscripteurs* au volume de Compte-Rendu de la XI^e Session et des *Membres adhérents*.

ART. 6. — Les *Membres titulaires* paient une cotisation de **trente francs**. — Les *Membres titulaires Souscripteurs* au Volume, paient un **supplément de soixante-dix francs** (soit 30 fr. + 70 fr. = 100 francs) : Seuls ils ont droit au Compte Rendu de la XI^e Session. — Les *Membres adhérents* paient une cotisation de **vingt francs**.

ART. 7. — Sont seules admises comme *Membres adhérents* les personnes **faisant partie de la famille** des Membres titulaires et titulaires-souscripteurs.

ART. 8. — Les *Membres adhérents* peuvent assister aux réunions, aux réceptions et aux excursions scientifiques. — Ils n'ont pas voix délibérative.

ART. 9. — Toute personne, faisant partie du *Congrès Préhistorique de France* comme *Membre titulaire* ou comme *Membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation, doivent être adressées au Secrétaire Général, Trésorier du Comité, qui délivrera en échange la carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8, ci-dessus, et permet de profiter des réductions de prix consenties par les Compagnies de transport (Chemins de fer et autres) pour le Congrès.

ART. 10. — Le Bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 11. — La Session du Congrès comprend :

- a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'Organisation ;
- b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès, des excursions dans la région, des conférences, etc.

ART. 12. — Les *Membres titulaires* du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire Général, *un mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

ART. 13. — Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau et sera adressé aux Membres titulaires-souscripteurs qui auront réglé leur cotisation : 30 francs et le montant du volume : 70 francs (soit au total : 100 francs).

ART. 14. — Aucune présentation, communication ou autre, ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 15. — Tout *Membre titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remettre aux Secrétaires des séances un Résumé de sa communication, pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire Général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.

CONSEILS AUX MEMBRES DU CONGRÈS

Impression des Comptes Rendus.

MM. les Auteurs de Communications sont instamment priés de condenser le plus possible leurs notes ou mémoires. Ceux-ci, sauf exception à juger par le Comité de rédaction ne devront pas excéder 5 pages in-8°. Ils devront remettre, le plus tôt possible, leurs manuscrits, au complet, *avec l'indication de l'emplacement des figures* et y joindre, *bien isolés du texte*, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol, ou clichés sur zinc déjà gravés), en ayant soin d'inscrire **au dos de chacun** de ces documents :

1° Les nom et prénom de l'auteur, très lisiblement écrits ; 2° le titre de la communication à laquelle se rapporte la figure ; 3° le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte rendu, et qui doit être *répété* à sa place dans le manuscrit ; 4° le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux indications du manuscrit. — N.-B. Pour **chaque** manuscrit, la première figure dans le texte

portera le numéro 1 ; les planches hors texte seront numérotées également à partir de I.

Nous recommandons à tous ceux de nos Collègues, qui nous enverront des mémoires, de n'y joindre que de *bonnes Photographies* ou des *Dessins* susceptibles d'être *reproduits directement*. — Il faut, pour exécuter ceux-ci : 1° employer une *encre bien noire*, sur du papier *bien blanc* (les dessins sur papier quadrillé ou de couleur ne peuvent être reproduits), sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu ; 2° de faire des écritures assez grosses et assez grasses pour que les plus petits caractères, réduits trois ou quatre fois, aient encore au moins deux millimètres de hauteur ; 3° mettre toujours le *Nord* en haut, et l'*Echelle* sous forme de ligne graduée en centimètres, et non de fraction numérique. Le tout, encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus juste possible. — Grâce à cela, nous pourrons plus facilement faire exécuter les clichés, qui, après avoir illustré le VOLUME DU CONGRÈS, demeureront à la disposition des auteurs pour publications ultérieures.

Quant au texte des manuscrits, on évitera bien des *erreurs*, en le faisant composer, autant que possible, à la machine à écrire et en écrivant *très lisiblement*, de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, les noms des Lieux dits, qu'il faut faire suivre toujours de celui de la Commune dont ils dépendent.

MM. les Congressistes, prenant part aux DISCUSSIONS, reçoivent, après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes doivent être revues par les auteurs, et rendues le jour même aux Secrétaires des séances.

AVANT LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins, clichés), doivent être **exclusivement** adressés au Secrétaire Général du Comité d'organisation du Congrès : M. Ch. SCHLEICHER, 9, rue de Verneuil, Paris-VII, chargé de leur concentration.

PENDANT et APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, DEVRONT être **exclusivement** adressés, sous **pli recommandé**, au Secrétaire Général du Congrès, chargé de leur concentration : M. CH. SCHLEICHER, 9, rue de Verneuil, Paris-VII. .

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché, zinc, etc., ne sera admis après le PREMIER NOVEMBRE.

CIRCULAIRE III

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—
ONZIÈME SESSION
—

Périgueux : 16-22 Sept. 1934

PROGRAMME DU CONGRÈS

Séances et Excursions

Dimanche 16 Septembre :

A 14 heures : Séance d'Inauguration au Théâtre de Périgueux.

A 15 h. 30 : Visite de la Ville et du Musée du Périgord.

A 21 heures : Réception à la Mairie par la Municipalité de Périgueux.

Lundi 17 Septembre (1^{re} journée).

Matin : à 9 heures, séance de travail (Ecole Professionnelle, rue Victor-Hugo).

Après-midi : EXCURSION. — Croix du Duc. — Petit Puy Rousseau. — Gour de l'Arche. — Raymondin. — Abbaye de Chancelade.

Départ à 14 heures précises, devant le Théâtre (Trajet 18 kilomètres environ).

Prix par personne : 10 francs.

Le soir, à 21 heures, au Théâtre, Conférence par M. l'Abbé H. BREUIL, Professeur au Collège de France et à l'Institut de Paléontologie humaine : *Les Cavernes ornées de l'Age du Renne ; état actuel des idées sur l'Évolution de l'Art pariétal.* (Projections).

Mardi 18 Septembre (2^e journée). EXCURSION DANS LES VALLÉES DU CERN ET DE LA VÈZÈRE.

Matin : Badegoule (vue de la vallée, explications données par M. le D^r A. CHEYNIER). — Montignac. — Sergeac (fouilles de M. Fr. DELAGE) : *vingt minutes de fouilles par les Congressistes.*

— Visite des gisements du vallon de Castelmerle. — Vue des gisements de La Rochette et de Belcayre. — Visite des gisements du Moustier et de la Roque-Saint-Christophe.

Déjeuner aux Eyzies.

Après-midi : Visite du Musée préhistorique des Eyzies et des collections Blanc et Bourgon. — Visite des sculptures du Cap-Blanc et du gisement de La Madeleine.

Départ à 7 h. 30 du matin, devant le Théâtre. (Trajet 120 kilomètres environ).

Prix par personne : 30 fr. — Déjeuner : 20 fr.

Mercredi 19 Septembre (3^e journée).

Matin : à 9 heures, séance de travail (Ecole Professionnelle, rue Victor-Hugo).

Après-midi : EXCURSION. — Camp de César. — Ecornebœuf. — Grotte sépulcrale de Campniac.

Départ à 14 heures précises, devant le Théâtre. (Trajet 10 kilomètres environ).

Prix par personne : 10 francs.

Le soir, à 21 heures, au Théâtre, Conférence par M. SAINT-JUST PÉQUART, Vice-Président de la Société Préhistorique Française : *L'Habitat-Nécropole mésolithique de Hoëdic (Morbihan)*. (Film et projections).

Jeudi 20 Septembre (4^e journée). EXCURSION DANS LES VALLÉES DE LA DORDOGNE ET DE LA COUZE.

Matin : Vue des emplacements des gisements préhistoriques de Limeuil, Soulalève, Le Soucy, Saint-Sulpice des Magnats. — Visite des gisements de La Gravette et des Jean-Blancs, sous la direction de M. LACORRE (coupes de terrain). — Visite du gisement de Combe-Capelle (coupe de terrain).

Déjeuner à Monpaquier.

Après-midi : Visite de la Ville. — Belvès. — Siorac. — Beynac. — Castelnaud. — La Roque-Gageac. — Domme (gisement de Combe-Grenal). — Vitrac. — Château de Montfort. — Gisements du Pech de la Boissière et du Pech de l'Azé. — Sarlat.

Départ à 7 h. 30 du matin, devant le Théâtre. (Trajet 225 kilomètres environ).

Prix par personne : 45 fr. — Déjeuner : 20 fr.

Vendredi 21 Septembre (5^e journée).

Matin : à 9 heures, séance de travail (École Professionnelle, rue Victor-Hugo).

Après-midi : EXCURSION DANS LA VALLÉE DE LA DRONNE. — Visite des fouilles de la Peyzie, commune de Lisle, sous la direction de M. le Dr JUDE. — Dolmen de Paussac-Saint-Vivien. — Visite des fouilles de Tabaterie (Sandougne et abri Brouillaud) et vue du Camp de Roc-Plat (explications données par M. A. DARPEIX). — Visite du Château de Bourdeilles sous la conduite du Marquis de Bourdeilles. — Grotte des Bernous. — Fourneau du Diable. (Explications données par M. D. PEYRONY). — Brantôme (dolmen, visite de l'Abbaye, sculptures murales).

Départ à 14 heures précises, devant le Théâtre. (Trajet 70 kilomètres environ).

Prix par personne : 20 francs.

Le soir, à 21 heures, au Théâtre, Conférence par M. Maurice REYGASSE, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger : *Voyage dans le Sahara Central à la recherche des civilisations primitives (Hoggar et Tassili des Ajjers)*. (Projections).

Samedi 22 Septembre (6^e journée). EXCURSION AUX EYZIES.

Matin: la Micoque. — Laugerie-Haute (Explications de M. D. PEYRONY). — Laugerie-Basse et La grotte du Grand Roc, sous la direction de M. J. MAURY. — L'abri du Poisson à Gorge d'Enfer.

Déjeuner aux Eyzies.

Après-midi : Division des Congressistes en trois groupes pour la visite des grottes de La Mouthe, Font-de-Gaume et Les Combarelles. — Visite de La Ferrassie au retour.

Départ à 7 h. 30, devant le Théâtre. (Trajet 105 kilomètres environ).

Prix par personne : 25 fr. — Déjeuner : 20 fr.

Le soir, à 20 heures, Banquet de clôture du Congrès, à Périgueux.

Prix par personne : 30 francs.

EXCURSION COMPLÉMENTAIRE

Dimanche 23 Septembre. — EXCURSION A SAUVETERRE-LA-LÉMANCE. Visite des coupes et des gisements du Martinet et du Roc Allan, sous la direction de M. L. COULONGES.

Les personnes qui désirent prendre part à cette excursion complémentaire, auront à prendre individuellement leur billet aller et retour à la gare de Périgueux (prix : 46 fr. en 2^e classe ; 30 fr. en 3^e classe).

Aller : Départ du train : le matin à 5 heures de Périgueux. Arrivée à Sauveterre-la-Lémance à 7 h. 25.

Retour : Départ à 9 h. 41 de Sauveterre-la-Lémance. Arrivée à Périgueux à 12 h. 25.

Il y a également, pour le retour, un train à 14 heures 44 (arrivant à Périgueux à 17 heures 15) et un train à 18 heures 19 (arrivant à Périgueux à 20 heures 51).

AVIS IMPORTANTS

MM. les Congressistes sont priés de **s'inscrire, pour les excursions, avant le 31 Août, dernier délai.**

Adresser le bulletin d'inscription ci-joint, avec le montant, à M. Ch. SCHLEICHER, Secrétaire Général et Trésorier, 9, rue de Verneuil, Paris-VII^e (Compte de Chèques Postaux : Paris 721-22 ou par mandat-poste ou chèque payable à Paris).

Toute personne qui se sera fait inscrire avant le 31 août pour les excursions et les repas, recevra en échange des versements effectués par elle, des cartes spéciales **qui devront être remises au Trésorier en montant dans les autocars ou en prenant place pour les repas.**

Il est expressément recommandé de se trouver aux heures indiquées pour le départ des autocars.

MM. les Congressistes devront retenir leurs chambres dans les hôtels de Périgueux. La liste des différents hôtels leur sera adressée sur demande.

MM. les Congressistes qui désirent bénéficier de la réduction accordée par les Compagnies de Chemins de fer, pour se rendre à Périgueux, sont priées d'en informer M. Ch. SCHLEICHER.

LISTE

DES

Membres titulaires et des Membres adhérents du XI^e Congrès Préhistorique de France ⁽¹⁾

- ABSOLON (D^r Charles), Professeur à l'Université Charles de Prague, Conservateur du Musée d'Etat de Moravie, Zelne Nam, 7, Brno (Tchécoslovaquie). T. S.
- ABSOLON (Madame Valérie), Zelne Nam, 7, Brno (Tchécoslovaquie). A.
- ALEXANDER (Edward M. M.), Red House, Bridge-of-Allan (Stirlingshire) (Ecosse). T.
- ALLÈGRE (Maurice), Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, Cours du Temple, Privas (Ardèche). T. S.
- American Museum of Natural History*, 77th Street and Central Park West, New-York-City (N. Y.), (Etats-Unis d'Amérique). T. S.
- ANTONIEWICZ (D^r Wladimir), Professeur à l'Université, Directeur du Musée Archéologique, Nowy Zjard, 5/24, Varsovie (Pologne). T. S.
- AUBLANT (Charles), Conservateur Adjoint du Musée du Périgord, Vice-Président du Comité Local du Congrès Préhistorique de France, 26, rue de Strasbourg, Périgueux (Dordogne). T.
- BARNES (Alfred), Professeur, Dormers, Holwood Park avenue, Farnborough (Kent), (Grande-Bretagne). T. S.
- BARRIER (Gaston), Chef de Bureau au Ministère des Affaires Etrangères, 51, avenue de Ségur, Paris-VII. T. S.
- BARRIOL (Alfred), Ingénieur, Secrétaire Général de la Société de Statistique de Paris, 27, rue Mogador, Paris-IX. T. S.
- BASTIN (D^r Alfred), rue de Sécheval, Deville-sur-Meuse (Ardennes). T. S.
- BAUDOIN (D^r Marcel), Directeur Fondateur du Musée de Plein-Air, Secrétaire Général Fondateur du Congrès Préhistorique de France, Secrétaire Général honoraire de la Société Préhistorique Française, Castel Maraichin, Croix-de-Vie (Vendée). T. S.

(1) T. S. Membres titulaires souscripteurs ; T. titulaires ; A. adhérents.

- BAY (D^r Roland), 11, Pétersplatz, Bâle (Suisse). T. S.
BEATTIE (Byron J.), Floral Place 818, Portland (Orégon) (Etats-Unis d'Amérique). A.
BEATTIE (M^{me} S. B. J.), Professeur, Floral Place 818, Portland (Orégon) (Etats-Unis d'Amérique). A.
BEGOUEN (le Comte), Professeur d'Archéologie Préhistorique à l'Université, 2 bis, rue Clémence-Isaure, Toulouse (Haute-Garonne). T. S.
BEGOUEN (Baron Louis), Domaine de Pujol, Montesquieu-Avantès (Ariège). T. S.
BELLINEAU (Didier), 31, rue Bodin, Périgueux (Dordogne). T. S.
BÉRAUD (Joseph), Membre de la Société Archéologique de Bordeaux et des Archives Historiques de la Gironde, 19, rue Sansas, Bordeaux (Gironde). T. S.
BÉRILLON (D^r), 4, rue de Castellane, Paris-VIII. T.
BÉRILLON (M^{lle} Alice), 27, rue Mazarine, Paris-VI. A.
BERLAND (Raymond), Instituteur, Cussac (Haute-Vienne). T.
BILLIQUET (J.), Bibliothécaire en Chef de la Ville de Marseille, 2, place de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône). T. S.
BLANC (Louis-Séverin), Directeur d'Ecole Publique, Les Eyzies de Tayac (Dordogne). T. S.
BLANC (M^{me} S.), Les Eyzies de Tayac (Dordogne). A.
BLANCHARD (J.), 3, rue Balny-d'Avricourt, Paris-XVII. T. S.
BOSSAVY (J.), Secrétaire Général de la *S. P. F.*, Secrétaire Général d'honneur du XI^e Congrès Préhistorique de France, Maison Saint-Benoît, Rigoumel, les Routes, Toulon-sur-Mer (Var). T. S.
BOURDEILLE (Marquis de), Château de Bourdeille (Dordogne). T.
BOURDEILLE (Edouard), Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, 57, rue Cuvier, Paris-V. T. S.
BOURDEILLE (M^{me} A.), 57, rue Cuvier, Paris-V. A.
BOURDIER (Franck), aux Vallades, Salles d'Angles (Charente). T.
BOURGON (Maurice), Instituteur Public, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T. S.
BOURGON (René), Horloger-Bijoutier, rue Gambetta, Saint-Cyprien (Dordogne). A.
BOUYSSONIE (l'Abbé Jean), Correspondant de la Commission des Monuments Historiques. Ecole Bossuet, Brive (Corrèze). T. S.
BOWLER-KELLEY (M^{me} Alice), 10, rue Alasseur, Paris-XV. T. S.
BREUIL (l'Abbé Henri), Professeur au Collège de France et à l'Institut de Paléontologie Humaine, 52, avenue de La Motte-Picquet, Paris-XV. T. S.
BRUSSON (Antonin), Industriel, Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne). T. S.
BRUYÈRE (Antonin), Directeur du Syndicat des Propriétaires, 20, rue Michel-Rondet, Saint-Etienne (Loire). T. S.
BUISSON (Emile-Marcel), Fonctionnaire Colonial, Allée Saint-Martin, Vichy (Allier). T.

- BURKITT (Miles Crawford), University Lecturer at Cambridge, Merton House, Grantchester (Cambs) (Grande-Bretagne). T. S.
- BURKITT (M^{me}), Merton House, Grantchester (Cambridge) (Grande-Bretagne). A.
- CABROL (Alexis), Secrétaire Général adjoint du XI^e Congrès Pré-historique de France, 24, avenue de Tourville, Paris-VII. T. S.
- CAMUSET (D^r René), 5, cité Cardinal-Lemoine, Paris-V. T.
- CARTER (John Pim), hôtel Lesvignes, Les-Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- CAUQUIS (M^{lle} Andrée), Menat (Puy-de-Dôme). A.
- CAUVET (le Commandant), Birmandreis (Algérie). T. S.
- CHABAL (Gaston), Architecte du Gouvernement, 46, rue Jean-Macé, Brest (Finistère). T. S.
- CHAILLOT (Maximin), Professeur au Lycée, 17, rue Armand-Saintis, Montauban (Tarn-et-Garonne). T. S.
- CHASTAING (Mgr J.-H.), Camérier de Sa Sainteté, Curé de Bourniquel, par La Linde (Dordogne). T. S.
- CHAUVET (D^r Stephen), Lauréat, Médaille d'or des Hôpitaux de Paris, 35, rue de Grenelle, Paris-VII. T.
- CHAUVET (M^{me}), 35, rue de Grenelle, Paris-VII. A.
- CHAUVET (M^{lle}), 35, rue de Grenelle, Paris-VII. A.
- CHENET (Georges), Membre non résident du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques du Ministère de l'Education Nationale, Le Claon, par les Islettes (Meuse). T.
- CHEYNIER (D^r André), Terrasson (Dordogne). T. S.
- CLAINE (Jules), Consul Général de France en retraite, 93, rue de Rennes, Paris-VI. T.
- CLAPIER (F.-C.), Docteur ès-Sciences, 47, avenue de Lodève, Montpellier (Hérault). T. S.
- CLOUET (Marcel), Instituteur, 83, rue de la Boule, Saintes (Charente-Inférieure). T. S.
- COLANI (M^{lle} Jeanne), Professeur au Lycée de Versailles, 33, rue des Bourdonnais, Versailles (Seine-et-Oise). T. S.
- COLOMBIER (J.-B.), Ingénieur Principal du S. V. en retraite, Villa Blanche, avenue de Paris, Périgueux (Dordogne). T.
- CONIL (A.), Château du Graveron, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). T. S.
- CONSTANTIN (André), Colonel en retraite, 18, rue Jean-Jaurès, Villeurbanne (Rhône). T. S.
- COSTA DE BEAUREGARD (Comte Olivier), Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, Sainte-Foy, par Longueville-sur-Scie (Seine-Inférieure). T. S.
- COSTESÈQUE (André), Villa Bujard, Mane (Basses-Alpes). T. S.
- COULOUMA (Joseph), Docteur en Pharmacie, 2, rue de la Mairie, Béziers (Hérault). T. S.
- COULOUMA (Elié), 2, rue de la Mairie, Béziers (Hérault). A.
- COUTIER (Léon), 91, rue Saint-Denis, Noisy-le-Sec (Seine). T. S.

- COUTIL (Léon), Président d'honneur de la *Société Préhistorique Française*. Les Andelys (Eure). T.
- COUVREUR-PÉRIN (Remi), Viticulteur, Rilly-la-Montagne (Marne). T. S.
- CRUVEILLER (Jean-Jules), Conseiller d'Arrondissement, Maire de Lises, aux Fargès, Lises (Dordogne). T. S.
- CUBELIER DE BEYNAC (Léonce), Professeur honoraire, Château du Cluzeau, Fleurac-Rouffignac (Dordogne). T.
- DANNERY (Maxime), Architecte honoraire des Monuments Historiques de la Dordogne; 1, rue Louis-Blanc, Périgueux (Dordogne). T. S.
- DARPEIX (Émile-Adolphe), Professeur à l'École Supérieure Professionnelle, Paulhan (Hérault). T. S.
- DARPEIX (M^{me} Alice), Institutrice, Paulhan (Hérault). A.
- DAVID (Pierre), Agent Général d'Assurances, Délégué de la *Société Archéologique de la Charente*, Olérat, La Rochefoucauld (Charente). T.
- DEJEAN (André), Directeur des Contributions Indirectes, 28, rue Kléber, Périgueux (Dordogne), T.
- DELACOURTIE (Jean), Avoué, 18, boulevard Carnot, Lisleux (Calvados). T. S.
- DELAGE (Franck), Professeur Agrégé au Lycée, Vice-Président de la Société Archéologique et Historique du Limousin, 26, Ancienne Route d'Aixe, Limoges (Haute-Vienne). T. S.
- DELAPORTE (Raymond), Avoué, Sur la Plaine, Chateaulin (Finistère). T. S.
- DELLUC-CUSTODY (René-Joseph), Artiste peintre, 10, rue Léon-de-Maleville, Montauban (Tarn-et-Garonne). T.
- DELMAS (Jean-André), Employé à la Compagnie du P. O., 50, rue Biron, Périgueux (Dordogne). T.
- DESMAISONS (Henri), 10, rue Lavoisier, Noisy-le-Sec (Seine). T.
- DESMAZIÈRES (Olivier), Receveur des Finances honoraire, 15, rue Hoche, Angers (Maine-et-Loire). T. S.
- DIMIER (M^{lle} Rose), Institutrice honoraire, Menat (Puy-de-Dôme). T.
- DOLLÉ (Louis), Professeur à la Faculté des Sciences de Lille, 52, rue Faidherbe, La Madeleine (Nord). T. S.
- DONIS (l'Abbé Victor), Curé de Durance (Lot-et-Garonne). A.
- DRIoux (Abbé Georges), Docteur ès-Lettres, Professeur, Malroy, par Dammartin-sur-Meuse (Haute-Marne). T. S.
- DUBLANGE (François), Pharmacien, 36, rue Jean-Soula, Bordeaux (Gironde). T.
- DUBLANGE (M^{me}), 36, rue Jean-Soula, Bordeaux (Gironde). A.
- DU BUIT, Directeur du Crédit National, 11, rue de l'Université, Paris-VII. T. S.
- DUCHASSAING (Léopold), Conseiller d'Arrondissement, Maire de la Chapelle-Faucher (Dordogne). T.
- DUcOURTTOUX (Ernest), Les Corbières, Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). T. S.

- DUCOURTIOUX (M^{lle} Renée), Les Corbières, Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). T.
- DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (D^r), Chef de Service à l'Institut Pasteur, 22, rue Dutot, Paris-XV. T.
- DUMON (Etienne), 26, rue des Fontenottes, Besançon (Doubs). T. S.
- DUPUY (Jean-Ferdinand), Ingénieur Mécanicien de la Marine E. R., Adjoint au Maire de Périgueux, 5, rue Claude-Bernard, Périgueux (Dordogne). T. S.
- DUTERTRE (A.-P.), Chargé de Cours de Géologie Générale à la Faculté des Sciences de l'Université de Lille, Conservateur du Musée Géologique et Préhistorique du Boulonnais, 23, rue Gosselet, Lille (Nord). T. S.
- ESCATHA (François d'), Château de Boisset, Saint-Astier (Dordogne). T.
- EXSTEENS (Maurice), 26, avenue Junot, Paris-XVIII. T. S.
- EXSTEENS (M^{me}), 26, avenue Junot, Paris-XVIII. A.
- FAURE (M^{lle} Irène), Vanxains (Dordogne). T.
- FAURE (M^{lle} Emilie), Vanxains (Dordogne). A.
- FAURE (D^r Maurice), Président de la Société Médicale du Littoral Méditerranéen, 24, rue Verdi, Nice (Alpes-Maritimes). T.
- FAURIE (Alexis), Maire de Neuffons, par Monséguir (Gironde). A.
- FAVRET (l'Abbé Pierre), Chanoine honoraire, Aumônier de l'Hôpital Auban-Moët, Epernay (Marne). T. S.
- FERRIER (Jean), Directeur du *Groupe A. France* de Bordeaux, 7, Cours Anatole-France, Bordeaux (Gironde). T. S.
- FOREL (D^r F.), Médecin Chirurgien, 69, Grande-Rue, Morges (Suisse). T.
- GABEAU (Augustin), Abbaye de Chancelade, Chancelade (Dordogne). T.
- GADAUD (D^r Félix), Sénateur, Maire de la Ville de Périgueux, 4, rue de la Boétie, Périgueux (Dordogne). T.
- GAGNIÈRE (Sylvain), Secrétaire Général de la Société des Sciences Naturelles, 49, rue Thiers, Avignon (Vaucluse). T. S.
- GAILLARD (D^r Claude), Directeur du Muséum de Lyon, 28, boulevard des Belges, Lyon (6^e) (Rhône). T. S.
- GAILLOT (Henry), 13, avenue des Hauts-Perreux, Champigny (Seine). T.
- GAILLOT (M^{me}), 13, avenue des Hauts-Perreux, Champigny (Seine). A.
- GALANDY (M^{lle}), Directrice du Collège, Périgueux (Dordogne). T.
- GAUCH (D^r Henri), Labastide-Rouairoux (Tarn). T.
- GAUCH (Achille), Caux (Hérault). A.
- GAUDRON (Guy), Ingénieur des Arts et Manufactures, 7, rue de Jouy, Paris-IV. T. S.
- GIRAUD (Etienne), Ingénieur Agronome, 33, rue Guynemer, Périgueux (Dordogne). T. S.
- GIVENCHY (Paul de), Ancien Président de la *S. P. F.*, Président

- d'honneur du XI^e Congrès Préhistorique de France, 84, rue de Rennes, Paris-VI. T. S.
- GLANDAZ (Albert), 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-VIII. T.
- GOBY (Paul), Correspondant du Ministère de l'Education Nationale et de l'Ecole d'Anthropologie, 2, place Neuve, Grasse (Alpes-Maritimes). T. S.
- GOURY (Georges), Chargé du Cours d'Archéologie Préhistorique à l'Université, 5, rue des Tiercelins, Nancy (Meurthe-et-Moselle). T. S.
- GRAND (M^{lle}), 9, avenue Frémiet, Paris-XVI. T.
- GRELLETY SAINT-AVIT (M^{lle} Marguerite), Statuaire, Secrétaire de la Société des Artistes Français, 6, rue Léon-Say, Talence (Gironde). T.
- GUICHARD (E.-B.), 238, avenue Thiers, Bordeaux-Bastide (Gironde). T.
- GUICHARD (Xavier), Directeur honoraire à la Préfecture de Police, 11, boulevard Saint-Germain, Paris-V. T. S.
- GUILBERT (D^r Francis), 58, avenue Gambetta, Cholet (Maine-et-Loire). T. S.
- HAMAL-NANDRIN (J.), Chargé de Cours à l'Université de Liège, 77, quai de Rome, Liège (Belgique). T. S.
- HASSE (D^r G), Président de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, Chargé du Cours de Préhistoire à l'Université Coloniale, 42, avenue Cardinal-Mercier, Anvers (Belgique). T. S.
- HÉLÉNA (Philippe), Archiviste Bibliothécaire de la Ville de Narbonne, 1, quai de Lorraine, Narbonne (Aude). T.
- HUBERT (Gabriel), Docteur en Pharmacie, Licencié ès Sciences, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale, 59, Grande-Rue, Mayenne (Mayenne). T. S.
- HUDIG (D^r F.-W.), Professeur à l'Université d'Amsterdam, Président de la Société Royale d'Archéologie d'Amsterdam, 1, Zuidlaan, Aerdenhout (Pays-Bas). T. S.
- HUE (Edmond), Vétérinaire Major honoraire, Membre Fondateur et ancien Président de la S. P. F., Conservateur Fondateur des Collections du Musée J.-A. LE BEL, Président d'honneur du XI^e Congrès Préhistorique de France, 81, rue de la Fontaine, Luc-sur-Mer (Calvados). T. S.
- HUGUES (Camille), Professeur, Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard) T. S.
- JACOT-GUILLARMOD (Marc), Vétérinaire, 94, rue Vy-Perroud, Verrières (Suisse). T. S.
- JACOT-GUILLARMOD (Joseph), Ingénieur Forestier, Saint-Blais (Canton de Neuchâtel) (Suisse). T.
- JUDE (D^r Paul), 21, rue Michel-Dupin, La Réole (Gironde). T. S.
- JUDE (M^{me}), 21, rue Michel-Dupin, La Réole (Gironde). A.
- JUDE (Raymond), 21, rue Michel-Dupin, La Réole (Gironde). A.

- KAMINER (Docteur), 14, rue du Marché, La Garenne-Colombes (Seine). T.
- KELLEY (Harper), Chargé du Département de Préhistoire exotique au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, 52, avenue de La Motte-Picquet, Paris-XV. T. S.
- KIDDER (Homer H.), aux soins de MM. MORGAN et C^{ie}, 14, place Vendôme, Paris-I. T. S.
- KIDDER (M^{me}), chez MM. MORGAN, 14, place Vendôme, Paris-I. A.
- LACAILLE (A.-D.), 11, Sudbury Heights Avenue, Greenford (Middlesex) (Grande-Bretagne). T. S.
- LACAILLE (M^{me}), 11, Sudbury Heights Avenue, Greenford (Middlesex) (Grande-Bretagne). A.
- LACAM (Roger), Industriel, rue Saint-Pierre, Gramat (Lot). T. S.
- LACORRE (F.), Correspondant de la Commission des Monuments Préhistoriques de la Gironde, 22, avenue Jean-Jaurès, Cenon (Gironde). T. S.
- LACROUSILLE (A. DE), Avocat, place du Palais, Périgueux (Dordogne). T.
- LALLEMANT (Henri), Sommevoire (Haute-Marne). T. S.
- LAMARRE (Henri), T. S. F., 31, rue de Maubeuge, Paris-IX. T. S.
- LAMY (D^r René), rue Croix-Paillière, Melle (Deux-Sèvres). T. S.
- LANGLOIS (Général P.-L.), 100, boulevard Pereire, Paris-XVII. T.
- LARDIER (M^{me} Vve), 7, boulevard de la Motte, Epernay (Marne). T.
- LEICK (M^{me} Suzanne), 58, avenue de Vichy, Bellerive-sur-Allier (Allier). A.
- LEJEUNE (Jules), Membre de la Société Académique de l'Oise, Bresles (Oise). T. S.
- LEJEUNE (l'Abbé Louis), Vice-Président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, Malemort (Corrèze). T. S.
- LE ROUZIC (Zacharie), Conservateur du Musée J. Miln-Z. Le Rouzic, Membre de la Commission des Monuments Historiques de France, Section Préhistorique, Carnac (Morbihan). T.
- LEROY (M^{me}), Professeur, 105, rue de Saint-Quentin, Arras (Pas-de-Calais). T.
- LESVIGNES, Conseiller Général, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- LÉVY (Paul), 2, place Joffre, Paris-VII. T.
- L'HONNEUR (Gabriel), Chef d'Usine, Usine Electrique, 15, rue Nouvelle-du-Port, Périgueux (Dordogne). T.
- L'HOSTIS (Louis), Docteur-Vétérinaire, rue de Portsall, Ploudalmezeau (Finistère). T. S.
- LOISELET (M^{me} A.), 62, rue Ambroise-Cottet, Troyes (Aube). T. S.
- LOISELET (Alexandre), 62, rue Ambroise-Cottet, Troyes (Aube). A.
- LOPPÉ (D^r Etienne), Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, Président de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Inférieure, 6, rue Delayaut, La Rochelle (Charente-Inférieure). T. S.

- LOPPÉ (M^{me}), 6, rue Delayaut, La Rochelle (Charente-Intérieure). A.
- LOUIS (M^{lle} Maria), Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie, Assistante du Cours d'Archéologie Préhistorique à l'Université de Liège, 133, boulevard de la Sauvenière, Liège (Belgique). T. S.
- LOUIS (le Capitaine Maurice), Docteur de l'Université de Montpellier, 16, rue de l'Ecluse, Nîmes (Gard). T. S.
- MADROLLE (Claude), Secrétaire Général de la Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoï, 95, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- MADROLLE (M^{me}), 95, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine). A.
- MAERTENS DE NOORDHOUT (Joseph), Attaché au Musée de Byloke (Section Préhistoire), 27, avenue Astrid, Gand (Belgique). T. S.
- MANCEAU (C.), 13, place de la Bourse, Bordeaux (Gironde). T.
- MARAT (M^{lle} M.-M.), Institutrice, 49, rue Derville, Lambersart (Nord). T.
- MARCHADIER (René), La Chapelle-Gonaguet (Dordogne). T.
- MARCHAND (D^r H.), Docteur ès-Sciences Naturelles, 8, rue d'Isly, Alger (Algérie). T. S.
- MARTIN (D^r Henri), Villa Montmorency, 16, avenue des Sycomores, Paris-XVI. T. S.
- MARTIN (l'Abbé J.-B.), Docteur ès-Sciences, Professeur de Géographie aux Facultés Catholiques de Lyon. Beynost (Ain). T. S.
- MAURY (Jean), Conservateur de la Station Préhistorique de Laugerie-Basse, Vice-Président du Comité Local du XI^e Congrès Préhistorique de France, Laugerie, près Les Eyzies (Dordogne). T. S.
- MAYET (D^r Lucien), Chargé de Cours d'Anthropologie et Paléontologie humaine à la Faculté des Sciences de Lyon, 17, place Morand, Lyon (Rhône). T. S.
- MELLERIO (André), Homme de Lettres et Critique d'Art, 12, rue de Madame, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise). T. S.
- MERCIER (Louis), Chancelade (Dordogne). T.
- MILHAU (Georges), Labastide-Rouairoux (Tarn). A.
- MILON-CAPITAN (M^{lle} Béatrice), Licenciée ès-Lettres, Certifiée de l'Ecole du Louvre (Section Archéologie Préhistorique), 11 bis, rue César-Franck, Paris-XV. T.
- MILON-CAPITAN (M^{lle} Françoise), 11 bis, rue César-Franck, Paris-XV. A.
- MIRANDA (D^r H. DE), 44, rue du Général-Galliéni, Viroflay (Seine-et-Oise). T. S.
- MOLLANDIN (H.-G.-L.), Chef d'escadron en retraite, 26, rue Satory, Versailles (Seine-et-Oise). T. S.
- MOND (Sir Robert), L. L. D., F. Q. S., F. R. S. Ed., Castelmound, Dinard (Ille-et-Vilaine). T. S.

- MONTCOURT (Pierre de), Pharmacien, 49, avenue Victor-Hugo, Boulogne-Billancourt (Seine). T.
- MOREAU (A.), Saint-Maurice-les-Brousses (Haute-Vienne). T.
- MOREAU-BÉRILLON (M^{me}), 27, rue Mazarine, Paris-VI. A.
- MOREL (D^r Ch.), boulevard Britexte, Mende (Lozère). T. S.
- MORIN (Fernand), Propriétaire, Les Barbereaux, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). T. S.
- MOTHE (L.), Professeur de dessin au Collège, 76, avenue de Toulouse, Saint-Gaudens (Haute-Garonne). T.
- MOULY (M^{lle} Paule), 18, rue du Petit-Bois, Le Parc Saint-Maur (Seine). T.
- Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique*, 31, rue Vautier, Bruxelles (Belgique). T. S.
- NÉGRIER (M^{lle}), 39, rue de la Rivière, Périgueux (Dordogne). T.
- NIEDERLENDER (André), Maire de Rocamadour (Lot). T. S.
- NOONE (H. V. V.), c/o Royal Bank of Scotland, 3, Bishopsgate, Londres E. C. 2. (Grande-Bretagne). T. S.
- NOUËL (l'Abbé André), Professeur à l'École Sainte-Croix d'Orléans, 19, rue du Colombier, Orléans (Loiret). T. S.
- NOUGIER (Louis), Professeur, Cours Complémentaire, place Henri-IV, Meaux (Seine-et-Marne). T.
- NOURRY (Emile), Directeur de la *Revue Anthropologique*, place du Poulinat, Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise). T. S.
- OBERMAIER (Hugo), Professeur à l'Université, 15, Avenida de Menendez Pelayo, Madrid (IX), Espagne. T. S.
- OCTOBON (C^t E.), Commandant le Centre Principal de Mobilisation d'Infanterie, N^o 173, Président de la Commission du Néolithique, Pamiers (Ariège). T. S.
- OPHOVEN (M^{me} Madeleine), 7, rue des Anges, Liège (Belgique). T. S.
- OPHOVEN (Christian), 7, rue des Anges, Liège (Belgique). A.
- PARDIEU (Marquis de), Château de la Pierre, Thiel-sur-Acolin (Allier). T.
- PATTE (Etienne), Professeur de Géologie à la Faculté des Sciences, 27, rue des Carmes, Poitiers (Vienne). T. S.
- Peabody Museum of Archaeology and Ethnology* (Library), Harvard University, Cambridge (Mass.) (Etats-Unis d'Amérique). T. S.
- PÉROL (J.-F.), 30, rue de la Paix, Brive-la-Gaillarde (Corrèze). T. S.
- PERRET (D^r), Médecin Directeur de l'Asile de Vauclaire, Montpon-sur-L'Isle (Dordogne). T.
- PEUTEMAN (Jules), Archéologue, Membre Correspondant de la Commission Royale des Monuments et des Sites, 32, rue des Alliés, Verviers (Belgique). T. S.
- PEYRILLE (Louis), Employé au Chemin de fer P. O. 55, rue d'Angoulême, Périgueux (Dordogne). T.
- PEYRONY (Denis), Inspecteur des Monuments Préhistoriques, Président du Comité Local du XI^e Congrès Préhistorique de France, Membre de la Commission des Monuments histo-

- riques de France, Section préhistorique, Conservateur du Musée des Eyzies, Les Eyzies de Tayac (Dordogne). T. S.
- PEYRONY (Elié), Instituteur, Tursac, par les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- PIERPONT (Édouard DE), Député, Président de la Société Archéologique de Namur, château de Rivière, Rivière (Belgique). T. S.
- PITTARD (Eugène), Professeur à l'Université de Genève, 36, chemin des Cottages, Genève (Suisse). T. S.
- PITTARD (M^{me}), 36, chemin des Cottages, Genève (Suisse). A.
- PRICE (Raymond-Beach), 92, rue du Bac, Paris-VII. T. S.
- PRICE (M^{me} O.-S.), 92, rue du Bac, Paris-VII. A.
- PRIEUR (Chanoine), Archiprêtre de la Cathédrale, Périgueux (Dordogne). T. S.
- PUYDT (Marcel DE), Ancien Président de l'Institut Archéologique Liégeois, 27, avenue Isabelle, Anvers (Belgique). T. S.
- QUEYRON (Philippe), Vétérinaire, les Esseintes, par La Réole (Gironde). T. S.
- RADET (Georges), Membre de l'Institut, La Flouquette, par Saint-Morillon (Gironde). T.
- RADET (M^{me} A.), La Flouquette, par Saint-Morillon (Gironde). A.
- RAGOUT (André), Professeur à l'École Primaire Supérieure d'Alger, chemin des Glycines, Alger (Algérie). T.
- RAMOND GONTAUD (G.-H.-A.), Sous-Directeur honoraire au Muséum National d'Histoire Naturelle, 18, rue Louis-Philippe, Neuilly-sur-Seine (Seine). T. S.
- RANDUINEAU (Eugène), 16, rue Didot, Paris-XIV. T. S.
- REGNAULT (D^r Félix), Ancien Président de la *S. P. F.*, Président du XI^e Congrès Préhistorique de France, 84, rue Lecourbe, Paris-XV. T. S.
- REGNIER (Robert), Docteur ès Sciences, Directeur du Muséum de Rouen, 16, rue Dufay, Rouen (Seine-Inférieure). T. S.
- REGNIER (M^{me} R.), 16, rue Dufay, Rouen (Seine-Inférieure). A.
- REYGASSE (Maurice), Maître de Conférences à la Faculté des Lettres, Conservateur du Musée d'Ethnographie et de Préhistoire, Palais du Bardo, rue Michelet, Alger (Algérie). T. S.
- RIVET (D^r Paul), Professeur d'Anthropologie au Muséum National d'Histoire Naturelle, Directeur du Musée d'Ethnographie, Secrétaire Général de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris et de la Société des Américanistes de Paris, Ancien Président de la Société Préhistorique Française, 77, boulevard Saint-Marcel, Paris-XIII. T. S.
- RIVIÈRE (Georges-Henri), Sous-Directeur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, Palais du Trocadéro, Paris-XVI. T. S.
- RIVIÈRE (M^{lle} Thérèse), Assistante au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, 102, rue Lepic, Paris-XVIII. T.
- ROFFO (D^r Pierre), 50, rue de Polignac, Alger (Algérie). T. S.
- ROUDEAU (Henri), Secrétaire Général du Comité Local du XI^e Con-

- grès Préhistorique de France, 16, rue Victor-Hugo, Périgueux (Dordogne). T. S.
- ROUX (Chanoine J.), Lauréat de l'Institut, Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 2, rue de la Cité, Périgueux (Dordogne). T. S.
- ROUXEL (Georges), Correspondant du Ministère de l'Éducation Nationale, 38, rue de la Duché, Cherbourg (Manche). T. S.
- ROYER (Paul), Licencié ès Sciences, 30, rue Vernier, Paris-XVII. T. S.
- RUHMANN (Armand), Inspecteur des Antiquités du Maroc, 13, rue Coli, Rabat (Maroc). T. S.
- SAINT-CLAIR (Louis), 52, boulevard Malesherbes, Paris-VIII. A.
- SAINT-JUST-PÉQUART, Vice-Président de la *S. P. F.*, 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (M.-et-M.). T. S.
- SAINT-JUST-PÉQUART (M^{me}), 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (M.-et-M.). T.
- SAINT-JUST-PÉQUART (M^{lle} Hélène), 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (M.-et-M.). A.
- SAINT-JUST-PÉQUART (Claude), 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (M.-et-M.). A.
- SAINT-JUST-PÉQUART (Marc), 3, avenue Paul-Déroulède, Laxou, près Nancy (M.-et-M.). A.
- SAINTE-CROIX (Lucien DE), 11, rue des Saints-Pères, Paris-VI. T.
- SAURIN (Edouard-Marie), Géologue, Service Géologique de l'Indochine, 1, rue Laubarède, Hanoi (Tonkin). T. S.
- SCHAEFFER (C.-F.-A.), Conservateur adjoint du Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). T.
- SCHAUDEL (L.), de l'Académie Stanislas, Receveur Principal des Douanes, en retraite, 13, avenue de la Chapelotte, Badonviller (Meurthe-et-Moselle). T.
- SCHLEICHER (Charles), Secrétaire Général adjoint et Trésorier de la *S. P. F.*, 9, rue de Verneuil, Paris-VII. T. S.
- SCHLEICHER (M^{lle} Andrée), Trésorier adjoint du XI^e Congrès Préhistorique de France, 9, rue de Verneuil, Paris-VII. T.
- SECONDAT (Marcel), Instituteur, Membre de la Société Historique et Archéologique du Périgord, Plazac (Dordogne). T.
- Société Linnéenne de Bordeaux*, 53, rue des Trois-Conils, Bordeaux (Gironde). T. S.
- SOLLAS (W.-J.), Professeur de Géologie, 104, Banbury Road, Oxford (Grande-Bretagne). T. S.
- SORDES (René), 5, rue Merlin-de-Thionville, Suresnes (Seine). T. S.
- SOUBEIRAN (D^r Emile), Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard). T. S.
- SOUILLAC (Chanoine Pierre), Secrétaire de l'Évêché, Périgueux (Dordogne). T. S.
- SPIRUS-GAY, Secrétaire Général de la Société Anthropotechnique, 10, Cité Riverin, Paris-X. T. S.
- STÉKELIS (Moshé), Laboratoire de Géologie, Université Hébraïque, Jérusalem (Palestine). T. S.

- STRESSER-PÉAN (Guy), Château de Saint-Julien-l'Ars (Vienne). T. S.
STRESSER-PÉAN (Henri), Château de Saint-Julien-l'Ars (Vienne). A.
TARBÉ DES SABLONS (Edmond), Chef de Section à l'Office des Biens et Intérêts Privés, 34, avenue de Châtillon, Paris-XIV. T. S.
VALETTE (Jean DE), Licencié ès-Lettres, quai Salvette, Bergerac (Dordogne). T. S.
VALETTE (M^{me} DE), quai Salvette, Bergerac (Dordogne). A.
VALLOIS (René), Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Bordeaux, avenue de Périgueux, Terrasson (Dordogne). T. S.
VALLOIS (M^{me} R.), avenue de Périgueux, Terrasson (Dordogne). A.
VANDEBOSCH (Arthur), Président de la Société Royale d'Etudes Géologiques et Archéologiques « *les Chercheurs de la Wallonie* », 56, rue Vinâve, Engis (Belgique). T.
VARALDI (René), Industriel, Villa Varaldi, Cannes-la-Bocca (Alpes-Maritimes). T. S.
VAREILLES (Léon), 3, rue Bonneterie, Avignon (Vaucluse). T. S.
VASSY (Albert), Conservateur des Musées, 39, rue du Cirque, Vienne (Isère). T. S.
VAYSON DE PRADENNE (A.), Ancien Président de la *S. P. F.*, 8, rue Alfred-de-Vigny, Paris-VIII. T. S.
VAYSON DE PRADENNE (M^{me}), 8, rue Alfred-de-Vigny, Paris-VIII. A.
VERGNE (Alban), Conservateur du Musée, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). T. S.
VERLIAC (D^r Henri), le Breuil-d'Ajat, par Thenon (Dordogne). T. S.
VÉSIGNIÉ (Louis), Colonel d'Artillerie en retraite, 22, rue du Général-Foy, Paris-VIII. T. S.
VIGNARD (Ed.), Ingénieur, Chef des Laboratoires, Raffineries Say, Président de la *Société Préhistorique Française*, 183, rue de la Convention, Paris-XV. T. S.
VIGNES (Maurice), Professeur à la Faculté de Droit, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon, 2, rue des Princes-de-Condé, Dijon (Côte-d'Or). T. S.
VILLEMEREUIL (Adrien DE), 52 *bis*, bould. St-Jacques, Paris-XIV. T. S.
VIOLLIER (D^r David), Professeur, Madeleine, 19, Vevey (Canton de Vaud) (Suisse). T. S.
VIOLLIER (M^{me}), Madeleine, 19, Vevey, (Canton de Vaud) (Suisse). A.
VIVANT (Comtesse DE LA VERRIE DE), Château de Gageac, par Gardonne (Dordogne). T.
VOUGA (D^r Arnold), Médecin-Chirurgien, 15, Grand'Rue, Corcelles-Neuchâtel (Suisse). T. S.
VOUGA (M^{me} A.), 15, Grand'rue, Corcelles-Neuchâtel (Suisse). A.
VOUGA (Paul), Professeur à l'Université de Neuchâtel, 25, faubourg du Crêt, Neuchâtel (Suisse). T. S.
VOUGA (M^{me}), 25, faubourg du Crêt, Neuchâtel (Suisse). A.
WANG (Hai King), Délégué par l'Université de Pékin et par la Société mixte d'Education Franco-Chinoise de Pékin pour l'Etude de la Préhistoire en France, 8, rue Toullier, Paris-V. T. S.
-

Liste des
DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS

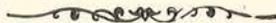
MM. :

- ABSOLON (D^r Ch.). Université Charles de Prague.
BURKITT (M.-C.). — Royal Anthropological Institute, Londres.
DAVID (P.). — Société Archéologique de la Charente.
LACAILLE (A.-D.). — Wellcome Historical Medical Museum.
Londres.
OCTOBON (M^{me}). — Société des Sciences, Lettres et Arts de Foix
(Ariège).
REGNIER (D^r R.). — Société Normande d'Etudes Préhistoriques.
SCHAEFFER (C.-F.-A.). — Musées Nationaux de France.

EXCUSÉS

Se sont excusés de ne pouvoir assister au Congrès :

- G. BARRIER (Paris). — D^r M. BAUDOIN (Croix-de-Vie). — J.
BOSSAVY (Toulon-sur-Mer). — Ch. BOUDOU (Montauban). —
C^{te} O. COSTA DE BEAUREGARD (Sainte-Foy). — Cl. CÔTE (Lyon). —
L. COUTIL (les Andelys). — A. P. DUTERTRE (Lille). — Cl. GAIL-
LARD (Lyon). — Paul DE GIVENCHY (Paris). — J. HAMAL-NANDRIN
(Liège). — Ed. HUE (Luc-sur-Mer). — H. KELLEY (Paris). — Capi-
taine M. LOUIS (Nîmes). — M^{lle} M. LOUIS (Liège). — MAERTENS DE
NOORDHOUT (Gand). — D^r Henri MARTIN (Paris). — D^r Paul RIVET
(Paris). — Paul ROYER (Paris). — D^r J. SKUTIL (Brno). — P. TAU-
ZIAC (Montcaret). — Colonel L. VÉSIGNIÉ (Paris). — A. VIRÉ
(Paris).



PREMIÈRE JOURNÉE

SÉANCE D'INAUGURATION

Dimanche 16 septembre 1934.

Le dimanche 16 septembre 1934, à 14 heures, a eu lieu au Théâtre Municipal de Périgueux, la séance d'inauguration du XI^e Congrès Préhistorique de France.

Les Congressistes et une assistance, très nombreuse d'habitants de Périgueux, occupaient les fauteuils d'orchestre et du balcon.

Sur la scène avaient pris place, aux côtés du D^r Félix REGNAULT, Président du XI^e Congrès Préhistorique de France: M. le D^r GADAUD, Sénateur, Maire de la Ville de Périgueux; M. l'Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France, représentant officiellement M. Georges HUISMAN, Directeur Général des Beaux-Arts; M. D. PEYRONY, Inspecteur des Monuments Préhistoriques, Président du Comité local; M. Ch. AUBLANT, Conservateur-adjoint du Musée du Périgord, Vice-Président du même Comité; M. le Chanoine ROUX, Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord; M. CHAUX, Vice-Président de la Chambre de Commerce; M. GÉRAUD LAVERGNE, Archiviste départemental, Conservateur du Musée du Périgord; le Comte BÉGOUEN, Professeur à l'Université de Toulouse; M. Ch. SCHLEICHER, Secrétaire Général du XI^e Congrès Préhistorique et les Savants étrangers.

M. le D^r F. REGNAULT déclare ouverte la XI^e Session du Congrès Préhistorique de France et donne la parole à M. le D^r GADAUD, Sénateur, Maire de Périgueux, qui souhaite la bienvenue aux savants français et étrangers et leur dit toute sa fierté et toute sa joie de les recevoir aujourd'hui.

Il remercie le Comité d'Organisation d'avoir choisi la cité de Périgueux pour y tenir la XI^e Session du Congrès et rappelle qu'en 1905 la Société Préhistorique Française avait déjà été reçue ici même lors du premier Congrès qu'elle venait de créer. Il assure que les Congressistes, aujourd'hui comme alors, trouveront à Périgueux un accueil chaleureux, des Collègues dévoués et empressés à leur faire connaître les richesses archéologiques de la Ville et du beau département de la Dordogne.

Il demande aux Congressistes de venir nombreux à la réception de ce soir, à l'Hôtel de Ville où il sera heureux de les recevoir, entouré des Membres du Conseil Municipal.

Ces paroles sont accueillies par de vifs applaudissements.

M. D. PEYRONY, Président du Comité local du XI^e Congrès Préhistorique de France se lève à son tour et prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Mon premier devoir est de remercier bien cordialement les Membres du Comité local pour le concours moral et matériel qu'ils nous ont apporté dans l'organisation du Congrès. M. le Préfet de la Dordogne, auprès de qui nous avons trouvé l'accueil le plus bienveillant, — M. le Sénateur SIREYJOL, Président du Conseil Général, qui a si bien plaidé notre cause auprès de cette assemblée, — M. le Sénateur GADAUD, Maire de Périgueux, qui, acquis à notre projet dès le début, n'a rien négligé pour faciliter notre tâche.

Messieurs, dans cette même salle, il y a vingt-neuf ans de cela, avait lieu la séance publique d'inauguration du premier Congrès Préhistorique de France. Il y avait parmi les assistants des savants éminents dont les noms illustrent les annales de la Préhistoire : Le prince POUTIATINE, venu de Russie, SARAUW, du Danemark, D'AULT DU MESNIL, D^r BALLEZ, D^r BAUDON, BONNEMÈRE, BOURRINET, D^r CAPITAN, CARTAILHAC, CAZALIS DE FONDOUCE, CHAUVET, D^r CHERVIN, DALEAU, DÉCHELETTE, L. DIDON, FOUJU, FOURDRIGNIER, D^r GUÉBHARD, C. JULLIAN, A. DE MORTILLET, E. RIVIÈRE, DE SAINT VENANT, STALIN, D^r STURGE, THIOT, tous, hélas, disparus aujourd'hui et à la mémoire desquels nous adressons un pieux hommage de reconnaissance.

Nous sommes heureux d'y revoir les figures amies de nos éminents Collègues le Comte BÉGOUEN, l'Abbé BREUIL, Ch. SCHLEICHER, et notre Vice-Président Ch. AUBLANT, qui, comme moi, ont vieilli sous le harnais, sans toutefois se lasser un instant dans la poursuite de leurs nobles recherches.

C'est avec plaisir que nous aurions retrouvé, à nos côtés, nos deux Présidents d'honneur Paul DE GIVENCHY et HUE, et nos excellents amis Léon COUTIL, D^r Henri MARTIN et Armand VIRÉ, qui, pour des raisons diverses, ne sont pas des nôtres.

Vous me permettrez encore d'envoyer un cordial salut à notre ancien Secrétaire Général, le D^r Marcel BAUDOUIN, qui fut l'animateur du premier Congrès de 1905 et des suivants jusqu'en 1913, et au Secrétaire Général actuel de la Société Préhistorique Française, M. BOSSAVY, en faisant des vœux pour le prompt rétablissement de sa santé.

Je me garderai d'oublier, dans mes hommages à nos chers Collègues disparus, deux hommes dont le Périgord s'enorgueillit à juste titre, le Marquis DE FAYOLLE et son vaillant second M. FÉAUX,

qui ont fait, du Musée de Périgueux, dont ils étaient les Conservateurs, un des mieux organisés de province.

Ceux nombreux, qui ont eu l'heur de le connaître, ont présenté à la mémoire la distinction du Marquis DE FAYOLLE. D'une grande finesse d'esprit et d'une grande délicatesse de cœur, il fut longtemps le Président aimé et respecté de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

M. FÉAUX, dont l'abnégation n'avait d'égale que son ardeur au travail, s'était spécialisé dans les questions préhistoriques. La découverte de l'homme de Raymondien, faite avec M. HARDY, lui valut une juste renommée. Président du Comité local en 1905, il mena à bien cette tâche des plus ingrates pour l'époque et le succès de ce Congrès doit lui être en grande partie attribué. Jusque dans ses derniers jours, il s'est tenu au courant de toutes les découvertes nouvelles, si bien que les collections préhistoriques du Musée de Périgueux comptent parmi les plus importantes et les mieux présentées de France.

*
* *

Le début des recherches préhistoriques en Périgord remonte à 1863. C'est à un enfant du pays, Abel LAGANNE, qu'en revient le mérite. Intelligent et cultivé, il était entré en relation avec un antiquaire parisien, CHARVET, et lui avait envoyé, entr'autres spécimens de minéraux, plusieurs morceaux de brèche de la grotte des Eyzies, contenant des ossements de Renne. E. LARTET les aperçut en vitrine, et, après s'être enquis de leur provenance, décida, avec son ami CHRISTY, d'entreprendre un voyage d'exploration dans la vallée de la Vézère.

En août 1863, ils débarquent aux Eyzies et, guidés par Abel LAGANNE, ils fouillent à la grotte des Eyzies, au Moustier, à La Madeleine, à Liveyre, à Gorge d'Enfer, à Laugerie Haute, etc. Partout ils retrouvent, associés à une industrie osseuse et lithique, les ossements d'animaux, aujourd'hui disparus, dénotant un climat très froid. Mieux que cela, ils découvrent l'image de cette faune gravée sur os, ivoire et bois de renne, par l'homme de cette époque.

En 1868, des travaux de terrassement ayant mis au jour le gisement préhistorique de Cro-Magnon, L. LARTET, envoyé par le Ministre de l'Instruction publique, exhume les squelettes étudiés par BROCA.

Par la suite, le Périgord voit se succéder dans ces recherches le marquis de VIBRAYE, MARTY, FRANCHET, MASSÉNAT, CARTAILHAC, E. RIVIÈRE, le D^r Paul GIROD, le D^r CAPITAN, le capitaine BOURLON, le marquis de FAYOLLE, M. FÉAUX, le D^r LALANNE, l'Abbé BREUIL, J. MAURY, etc.

Les découvertes, d'abord espacées, se multiplient. En 1872, E. MASSÉNAT exhume du gisement de Laugerie Basse un squelette magdalénien. En 1895, le propriétaire de la grotte de La Mouthe, déblayant l'abri formant l'entrée actuelle, ouvre un passage donnant accès dans une profonde galerie. Le premier explorateur, encore un enfant du pays, Gaston BERTHOUMEYROU, n'est pas peu surpris d'apercevoir, à 80 mètres de l'entrée, sur les parois et sur la voûte, des dessins gravés et peints d'animaux d'espèces éteintes ou disparues, en tout semblables, toutes proportions gardées, à ceux

décorant les objets mobiliers extraits des gisements de la région. E. RIVIÈRE prévenu, arrive sur les lieux et, le premier, reconnaît la haute antiquité de ces œuvres d'art. Tous les savants qui, par la suite, font le voyage des Eyzies, se rangent à son avis et l'aident à avoir raison des sceptiques et des contradicteurs.

Dès lors, les recherches dirigées dans ce sens donnent des résultats inespérés. Avec mes éminents collaborateurs, le D^r CAPITAN et l'abbé BREUIL, nous découvrons et étudions les dessins des Combarelles et de Font de Gaume (1901), de Bernifal (1902), de La Calévie (1903), de Teyjat et de La Grèze (1904), de Comarque (1917), etc... En 1909, le D^r LALANNE met au jour la frise du Cap Blanc et les bas-reliefs à figurations humaines de Laussel. Puis ce sont les gravures sur dalles ou blocs calcaires de Limeuil (1912) trouvées par l'Abbé BOUYSSONIE, de La Madeleine et des Jean Blancs (1912), de La Ferrassie (1921), du Fourneau du Diable (1924) qui apparaissent successivement.

Dans le domaine anthropologique, les recherches sont aussi fructueuses. Outre les squelettes de Cro-Magnon et de Laugerie Basse, dont je viens de parler, HARDY et FÉAUX découvrent celui de Raymond (1888), O. HAUSER ceux du Moustier (1908) et de Combe Capelle (1912), le D^r CAPITAN et moi ceux de La Ferrassie (1909-1910). Des travaux de déblaiement mettent à découvert celui du Cap Blanc.

Ces différents fossiles montrent la diversité des peuplades qui ont occupé le Périgord durant tout le Paléolithique.

Les fouilles de ces dernières années, poussées en profondeur jusqu'au sol rocheux, dans les gisements de La Micoque, du Moustier, de Combe Capelle, de Laugerie Haute, ont révélé l'existence d'industries encore ignorées et ont montré la contemporanéité de cultures qu'on croyait s'être succédées.

Les travaux exécutés depuis 1905 ont été considérables, les recherches conduites avec méthode et observation. Dès lors, les découvertes ont été nombreuses et importantes et ceux qui suivront nos séances et les excursions du présent Congrès seront à même d'apprécier les résultats des efforts soutenus durant les 29 dernières années.

*
* *

Messieurs les Congressistes,

Vous avez répondu nombreux à l'appel que vous a lancé le Comité d'Organisation, malgré la crise économique qui sévit actuellement dans tous les pays. Cette affluence au Congrès de Périgueux s'explique facilement. Le Périgord n'est-il pas la Terre Sainte des Préhistoriens ?

La plupart d'entre vous connaissent déjà ces paysages pittoresques dont la faune et la flore ont seules à peu près changé depuis le Quaternaire moyen, ces vastes abris sous roche où vécut pendant bien des millénaires des populations diverses et variées, ces grottes profondes, d'abord asiles des fauves, plus tard temples de nos ancêtres, actuellement musées d'art préhistorique, ces gran-

des roches au pied desquelles les animaux abattus nourrissaient et habillaient la tribu, mais avec quel plaisir vous les revoyez !

Quelle révélation et quelle émotion pour ceux qui viennent pour la première fois ! Devant cette succession de vues où tant de millénaires défilent devant nous, on se sent tout transformé. Dans le milieu, dans l'ambiance, tout prend corps et vie : tout un passé renaît de ses cendres. Chaque objet parle à l'esprit : ce coup-de-poing du Moustier n'a-t-il pas abattu le gros gibier de la vallée ou du plateau voisin ? ce harpon de Laugerie Basse n'a-t-il pas servi à capturer les gros poissons qui pullulaient dans la Vézère ? Le Saumon gravé sur la voûte d'un abri de Gorge d'Enfer, n'évoque-t-il pas les incantations faites devant lui pour rendre la pêche fructueuse ? Chacun vit ainsi, par la pensée, quelques instants de ces temps lointains, comprend l'intérêt de la science préhistorique et en sent toute la beauté.

Le rêve qui m'a toujours tenu au cœur et qui, grâce à l'Administration des Beaux-Arts, se réalise peu à peu, a été de laisser et de protéger, dans les lieux où elles ont pris naissance, ces diverses industries et ces belles œuvres d'art qui font notre admiration.

Le Musée des Eyzies a été créé, les grottes et les gisements préhistoriques ont été acquis par l'Etat ou classés. Cette dernière mesure, purement conservatoire, qui devrait se généraliser en France, a fait pousser les hauts cris aux collectionneurs amateurs et aux fouilleurs marrons, mais les vrais Préhistoriens, vétérans ou néophytes, en reconnaissent la nécessité. Toute latitude n'est-elle pas laissée à ceux qui, ayant les connaissances nécessaires pour tenir un carnet de fouilles et rédiger un mémoire, suivent les directives qui leur sont données ?

Au cours de ces excursions, vous rencontrerez dans chaque gisement important une coupe présentant diverses cultures en position stratigraphique. Vous visiterez les fouilles de M. LACORRE à La Gravette et aux Jean-Blancs, du D^r JUDE à La Peyzie, de M. DARPEIX à Tabaterie, de M. DELAGE à Sergeac. Le D^r CHEYNIER vous renseignera sur celles de Badegoule. Vous verrez avec quel soin et quelle méthode ces chercheurs consciencieux et infatigables conduisent leurs travaux. Je souhaite qu'ils aient de nombreux imitateurs.

Oui, Mesdames et Messieurs, pendant longtemps, pendant trop longtemps, pour reprendre l'expression de notre distingué concitoyen M^e DE LACROUZILLE « nos plus anciens titres de noblesse » disparaissaient l'un après l'autre. Nous avons mis tout en œuvre pour arrêter ce gaspillage et, malgré tout le mal qui avait déjà été fait, il a été possible de retrouver des témoins importants qui permettront aux générations futures de continuer nos travaux et de compléter nos observations.

Ainsi, avec ses nombreuses grottes ornées, ses gisements organisés et protégés, représentant à peu près tous les stades du Paléolithique, avec ses deux Musées de Périgueux et des Eyzies, le Périgord est actuellement le plus grand centre du monde pour l'étude pratique de la Préhistoire.

Comme l'a dit notre grand historien des Gaules, Camille JULLIAN : « Tout Français qui a le culte de ses ancêtres, tout homme qui a la curiosité respectueuse de son passé, doit faire le pèlerinage des Eyzies ».

Des applaudissements nourris accueillent le discours de M. Peyrony et la parole est donnée à M. Ch. Schleicher, Secrétaire Général et Trésorier du XI^e Congrès Préhistorique de France, qui prononce l'allocution suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES BEAUX-ARTS,
MONSIEUR LE MAIRE DE LA VILLE DE PÉRIGUEUX,
MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Permettez au Secrétaire Général du XI^e Congrès Préhistorique de France, de vous dire quelques mots et aussi de vous faire quelques recommandations.

Si j'ai accepté la charge très lourde de Secrétaire Général de ce Congrès, c'est que j'avais la certitude de pouvoir m'appuyer sur un Comité Local au sein duquel nous trouvons des hommes dévoués et compétents, comme son Président, M. D. PEYRONY, ses Vice-Présidents, MM. AUBLANT et MAURY, son Secrétaire-Général, M. ROUDEAU, les Secrétares, MM. BELLINEAU, BOURGON et ELIE PEYRONY, le Trésorier, M. LASSAIGNE et notre excellent Collègue, M. DARPEIX, qui se sont dévoués pour nous.

Je tiens à leur exprimer la bien vive gratitude du Comité d'Organisation de Paris et de tous ceux qui adhèrent à notre Congrès.

Je savais aussi que je pouvais m'appuyer sur le D^r Félix REGNAULT, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Président du Comité d'Organisation, M. Ed. VIGNARD, Président de la Société Préhistorique Française, M. l'Abbé BREUIL et M. A. VAYSON DE PRADENNE, les Vice-Présidents du Congrès ; M. A. CABROL, Secrétaire Général adjoint, et nos dévoués Secrétares, MM. BLANCHARD, COUTIER, X. GUICHARD et SORDES, ainsi que sur ma fille, M^{lle} Andrée SCHLEICHER, Trésorier adjoint.

Ma tâche, mes chers Collègues, a donc été grandement facilitée, grâce à tous ces dévoués concours. A tous j'adresse de sincères remerciements.

Il y aura exactement 29 ans, dans quelques jours, que le Premier Congrès Préhistorique de France se tenait ici-même. Que de chemin parcouru depuis, que de découvertes nouvelles ont été faites !

L'essor donné aux sciences préhistoriques en France devient d'année en année plus important, plus magnifique. Je n'en veux pour preuve que le succès que rencontre la Société Préhistorique Française, qui compte actuellement plus de 850 Membres et le succès qu'ont rencontré les dix précédents Congrès qui nous ont permis de visiter des régions, des centres préhistoriques aussi divers qu'importants. En effet, après notre premier Congrès de Périgueux, ici même en 1905, nous avons tenu nos sessions à Vannes (1906), Autun (1907), Chambéry (1908), Beauvais (1909), Tours (1910), Nîmes (1911), Angoulême (1912), Lons-le-Saunier (1913). La Guerre est venue interrompre nos réunions scientifiques et ce n'est qu'en 1931 que nous avons pu tenir à Nîmes et Avignon, notre Dixième Session.

Je crois pouvoir dire que notre Onzième Congrès sera aussi réussi que ceux qui l'ont précédé, à en juger par l'empressement que vous avez tous mis pour y adhérer. Ce sera, nous en sommes certains, un succès de plus à l'actif de la Société Préhistorique Française, créatrice de ces Congrès.

J'ai un devoir très agréable à remplir : c'est celui de remercier M. Georges HUISMAN, Directeur Général des Beaux-Arts, qui a bien voulu accorder son haut patronage à notre Congrès et nous allouer une très importante subvention. Il a tenu, en outre, à se faire représenter officiellement à notre XI^e Session en désignant notre savant Collègue, M. l'Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France et à l'Institut de Paléontologie Humaine pour le remplacer à notre séance d'inauguration.

Je remercie les Autorités de la Dordogne pour le généreux appui qu'elles ont bien voulu nous donner. Nos remerciements vont à M. ANDRIEU, Préfet de la Dordogne qui, retenu par des engagements antérieurs ne peut assister à notre séance; à M. le D^r SIREYJOL, Sénateur, Président du Conseil Général; à M. le D^r GADAUD, Sénateur, Maire de la Ville de Périgueux; M. MAZE, Secrétaire Général de la Mairie.

Nous remercions également M. DECOUX-LAGOUTTE, Président de la Chambre de Commerce; M. le Chanoine ROUX, Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord; le Syndicat d'Initiative des Eyzies; le Ministère des Affaires Etrangères; tous ont tenu à nous encourager en nous octroyant de fortes subventions qui nous permettront de mener à bien l'œuvre que nous avons entreprise.

C'est donc avec un sentiment de vive gratitude que je remercie les Autorités du Périgord et les groupements de la Dordogne qui nous ont fait un si agréable et si profitable accueil.

A vous tous aussi, mes chers Collègues, j'adresse des remerciements sincères pour l'empressement que vous avez mis à nous répondre. Les uns comme les autres, vous contribuez aux succès de notre XI^e Congrès Préhistorique de France.

Comme notre distingué Collègue, M. D. PEYRONY, le rappelait il y a quelques minutes, un grand nombre de savants qui assistaient à notre premier Congrès de 1905 ont disparu; d'autres n'ont pu venir cette année à Périgueux et m'ont chargé de les excuser. C'est tout d'abord le D^r Marcel BAUDOUIN, Secrétaire Général honoraire de la Société Préhistorique Française, fondateur de nos Congrès Préhistoriques, retenu en Vendée par ce qu'il appelle son grand âge — mais nous savons tous qu'il est toujours alerte et plein d'entrain et qu'il publie encore de nombreux travaux. — C'est M. BOSSAVY, Secrétaire Général de la Société Préhistorique Française et du X^e Congrès Préhistorique, souffrant depuis de longs mois et retenu à Toulon où il poursuit sa convalescence. A nos anciens Secrétaires Généraux, nous adressons les bien vifs regrets que nous causent leur absence et leur envoyons nos meilleurs vœux de santé.

Se sont aussi excusés : M. YVON DELBOS, Député, Vice-Président de la Chambre des Députés; le Général MIGNON, qui dirige actuel-

lement les manœuvres dans la région; M. MÈGE et M. BIBIÉ, Députés de la Dordogne; M. J. DURIEUX, Chef de Division de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur; M. MONGIBEAUX, Directeur de l'Enregistrement; M. le D^r RIVET, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, actuellement en mission au Sénégal; M. LÉON COUTIL, Président d'honneur de la *S. P. F.*; MM. Paul DE GIVENCHY, Ed. HUE, D^r Henri MARTIN et Paul ROYER, anciens Présidents de la *S. P. F.*; M. CÔTE, de Lyon; M. A. P. DUTERTRE, Conservateur du Musée de Boulogne-sur-Mer, Chargé de Cours à la Faculté des Sciences de Lille; M. le D^r GAILLARD, Directeur du Muséum des Sciences Naturelles de Lyon; M. HARPER KELLEY, chargé du Département de Préhistoire exotique du Musée d'Ethnographie du Trocadéro; le Capitaine M. LOUIS, Docteur de l'Université de Montpellier; M. le D^r J. SKUTIL, Conservateur adjoint du Musée d'Etat de Moravie; M. J. HAMAL-NANDRIN et M^{lle} Maria LOUIS, nos Collègues de Liège; le Colonel L. VÉSIGNIÉ, ancien Président de la *S. P. F.*; A VIRÉ, Directeur honoraire de Laboratoire au Muséum National d'Histoire Naturelle; G. BARRIER, Chef de Bureau au Ministère des Affaires Étrangères; M. MAERTENS DE NOORDHOUT, de Gand; M. le Comte COSTA DE BEAUREGARD; M. BOUDOU, M. TAUZIAC, etc.

Nous avons le plaisir de voir parmi nous, cette année, auprès de nombreux Collègues français, d'éminents savants étrangers que nous sommes heureux de saluer aujourd'hui: M. le D^r Ch. ABSOLON, Professeur à l'Université Charles de Prague; M. Ed. M. M. ALEXANDER (Écosse); M. le P^r A. BARNES (Grande-Bretagne); M. C. BURKITT, Lecteur à l'Université de Cambridge; M. le D^r FOREL, de Morges (Suisse); M. A. D. LACAILLE, de Londres; M^{me} BOWLER KELLEY; M. H. H. KIDDER (Grande-Bretagne); M. E. PITTARD, Professeur à l'Université de Genève; M. le P^r VIOLLIER, de Vevey (Suisse); M. le P^r Paul VOUGA et M. le D^r Arnold VOUGA, de Neuchâtel (Suisse), etc.

Diverses Sociétés françaises et étrangères ont désigné des Délégués pour les représenter au Congrès de Périgueux. Ce sont: M. le D^r Ch. ABSOLON, de l'Université Charles de Prague; M. C. F. A. SCHAEFFER, Conservateur-adjoint du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain, délégué des Musées Nationaux; M. le D^r REGNIER, délégué de la Société Normande d'Études préhistoriques dont il est le premier Vice-Président; M. C. BURKITT, délégué du Royal Anthropological Institute, de Londres; M. A. D. LACAILLE, délégué de Wellcome Historical Medical Muséum de Londres; M^{me} OCTOBON, déléguée de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Foix (Ariège); M. Pierre DAVID, délégué de la Société Archéologique de la Charente.

Nous adressons la bienvenue à ces délégués et aux nombreux savants étrangers qui se sont fait inscrire et qui, pour la plupart, sont ici présents.

Nous remercions également les dames présentes qui s'intéressent à nos travaux, ardues la plupart du temps. Leur gracieuse compagnie, leurs aimables sourires, sont bien faits pour nous aider et nous encourager dans nos études si sévères.

Comme vous avez pu le voir sur le Programme qui vous a été

adressé, nous avons prévu trois matinées de séances, soit en tout neuf heures de travail. C'est peu, car nous avons au programme, une soixantaine de titres de communications. Il nous faut par conséquent pouvoir entendre vingt orateurs au cours de chaque séance. Ceci nous oblige à appliquer rigoureusement l'article 14 de notre Règlement, qui prévoit qu'aucune présentation ou communication ne devra excéder la durée de dix minutes. Nous prions donc les orateurs de vouloir bien se conformer à notre règlement — nous savons que cela est très dur — et à exposer ou plutôt résumer leurs travaux le plus succinctement possible, puisque ces travaux seront publiés, in extenso, dans le Compte Rendu de la Session.

Nous avons également prévu trois conférences du soir, avec projections : ce sont celles de MM. l'Abbé BREUIL, SAINT-JUST PÉQUART et Mauriee REYGASSE. Nous avons ajouté, à ces conférences prévues, d'autres conférences très intéressantes, celles de M. le D^r ABSOLON, notre distingué Collègue de Tchécoslovaquie et de MM. les P^{rs} BOURDELLE et JEANNEL, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris; Nous vous donnons donc un supplément important à notre programme primitif et nous sommes certains que vous ne vous plaindrez pas d'être gâtés de la sorte; nos distingués Conférenciers vous conduiront en Dordogne, en Ariège, en Bretagne, en Europe Centrale et en Afrique.

Les communications annoncées sont très variées et chacun de nous pourra recueillir d'intéressantes notions, non seulement sur la Préhistoire locale, mais aussi sur la Préhistoire générale de France et de l'Etranger. Le but que s'est tracé la Société Préhistorique Française, en créant les Congrès Préhistoriques de France, est de décentraliser et vulgariser les études préhistoriques : tous nos efforts tendent vers cet objectif et tous nos programmes sont établis pour atteindre le but fixé. Notre XI^e Session en sera une preuve nouvelle.

Nos excellents Collègues, MM. BLANC et BOURGON ont bien voulu organiser, à votre intention, aux Eyzies, une exposition d'objets préhistoriques qui ne manquera pas de vous intéresser.

Le D^r M. BAUDOIN a également envoyé quelques pièces aux Eyzies.

D'autre part MM. DARPEIX et BLANC, ainsi que divers Collègues du Comité local, ont organisé à l'École Professionnelle, où se tiendront nos séances, une exposition de leurs collections et des collections de MM. AUBLANT, MERCIER, D^r CHEYNIER, A. NIEDERLENDER, Elic PEYRONY, L'HONNEUR, L. PEYRILLE, DELMAS, D^r JUDE, Abbés BOUYSSONIE et LEJEUNE. Nous les remercions tous des bons soins qu'ils ont apportés à la préparation de ces expositions appelées à vous faire connaître des trouvailles locales et des pièces de comparaison, la plupart fort belles.

Mes chers Collègues, vous avez pu constater, en lisant le programme de nos excursions — qui toutes se feront dans des autocars confortables — que nous allons visiter une des parties de la France la plus riche en gisements préhistoriques et en vestiges du passé. Vous allez voir des sites pittoresques, grandioses, merveilleux, en parcourant les belles vallées de la Vézère, du Cern, de la Dordogne, de la Couze et de la Dronne. Vous verrez les Eyzies,

Laugerie et les stations classiques du Moustier et de la Madeleine ; vous verrez aussi les célèbres grottes de la Mouthe, Font de Gaume, les Combarelles, connues dans le monde entier.

Nous remercions nos Collègues, MM. PEYRONY et AUBLANT d'avoir réalisé, à votre intention, un programme aussi attrayant, aussi complet, qui vous permettra de connaître ce beau département, terre classique, par excellence, de la Préhistoire. Le zèle qu'ils ont apporté à l'établissement de ce programme, à la préparation de toutes ces belles excursions, nous est un sûr garant de réussite. C'est à ces dévoués Collègues que nous devons le succès du XI^e Congrès Préhistorique de France, succès dont nous sommes certains, à présent, en parcourant la liste de nos nombreux adhérents.

Vous pourrez également constater, pendant votre séjour à Périgueux et au cours de nos trois grandes excursions, que la renommée culinaire de cette région n'est pas surfaite et je suis certain que cette partie matérielle du programme n'est pas faite pour vous déplaire.

Permettez-moi de vous dire — en passant — que le signal de départ pour les excursions sera donné à l'aide de sifflets. On nous a reproché, lors des précédentes sessions, de « faire marcher les Congressistes au sifflet ». Je vous prie, mes chers Collègues, de croire que nous ne faisons « marcher » personne et vous demandons de considérer ce signe de ralliement comme étant le seul possible, le seul pratique, pour vous arracher, à l'heure voulue, à la contemplation des merveilles qui vous attendent ou aux douceurs d'un repas bien ordonné. Notre programme d'excursions est très chargé : Nous devons partir à l'heure et rentrer à l'heure. Laissez-vous conduire en toute confiance, mais ayez la bonté et la gentillesse de vouloir bien obéir au signal — presque toujours fort aigu — qui vous sera donné par vos dévoués Secrétaires. Il ne faut pas nous en vouloir d'agir ainsi.

Nous vous demandons aussi, très instamment, d'être très exacts aux rendez-vous fixés pour le départ des excursions.

Lorsque, après une semaine de travail et d'excursions dans ce beau pays nous serons rentrés dans nos foyers, nous comptons entreprendre, sans délai, la publication du Compte-Rendu de la XI^e Session et éviter le grand retard survenu dans la confection du volume du précédent Congrès, retard dû à l'état de santé de M. BOSSAVY. Mon Collègue et Ami, Edmond HUE, qui regrette de ne pouvoir être ici, a bien voulu me proposer de m'aider à la publication du prochain volume. C'est une garantie certaine que celui-ci paraîtra rapidement. Nous nous mettrons tous les deux à l'œuvre, dès le mois prochain et je demande à tous nos Collègues qui se sont fait inscrire pour des communications, de nous remettre très rapidement leurs manuscrits et les documents iconographiques qui doivent les accompagner. Ce volume sera, comme les précédents, un témoin fidèle de nos travaux.

Nous devons remercier aussi la Presse parisienne et la Presse régionale qui ont secondé nos efforts avec la plus grande courtoisie, en annonçant la préparation du XI^e Congrès Préhistorique de

France. Nous comptons sur Messieurs les Journalistes présents, pour faire connaître — urbi et orbi — les résultats de nos travaux, décrire nos instructives excursions. Ce faisant, ils contribueront avec nous à faire progresser la Science préhistorique à laquelle nous nous dévouons tous.

J'adresse aussi, au nom du Comité, des remerciements aux Compagnies de Chemins de fer qui ont bien voulu accorder aux Membres du Congrès, qui en ont fait la demande, une réduction importante sur le prix du voyage à Périgueux.

Mes chers Collègues, en rédigeant les circulaires qui vous ont convoqués à ce Congrès, j'ai commis des oublis que je vous prie d'excuser, oublis bien involontaires, soyez-en assurés. C'est ainsi que dans notre liste de Membres du Comité, j'ai omis deux noms, ceux de nos excellents Collègues, M. LACORRE (de Cenon) et le D^r JUDE (de La Réole), oubli d'autant plus inexcusable que ces Collègues ont bien voulu nous assurer leur précieux concours pour les excursions des 20 et 21 septembre, où ils nous donneront, sur le terrain, de précieux renseignements. J'ai été désolé d'avoir commis ces oublis et je prie mes Collègues de m'en excuser.

Par contre un de nos Confrères de Paris nous a adressé des reproches parce que son nom avait été porté sur la liste des Membres du Comité. Le rôle d'un Secrétaire Général n'est pas toujours facile : j'ai pu en faire la constatation durant ces derniers mois consacrés à la préparation de notre Congrès de 1934.

Mes chers Collègues, je termine ici ce long exposé, car je ne veux pas retarder davantage l'exécution de notre programme. Nous allons, dans quelques instants, parcourir la belle ville de Périgueux, riche en monuments anciens; puis nous visiterons le très important Musée du Périgord, dont MM. Géraud LAVERGNE et Ch. AUBLANT sont les distingués Conservateurs : ce Musée contient des richesses et des trésors archéologiques, que vous serez heureux de pouvoir admirer en écoutant les savantes explications de nos deux érudits Collègues, qui veulent bien nous conduire pour cette visite.

Ce soir, à 21 heures, nous aurons l'honneur d'être reçus par la Municipalité de Périgueux et demain, à 9 heures du matin, nous nous mettrons au travail.

Laissez-moi remercier encore toutes les Autorités du Département et de la Ville de Périgueux pour l'excellent et cordial accueil qu'elles nous ont réservé et les précieux appuis qu'elles nous ont accordés. Laissez-moi vous remercier encore d'avoir répondu si nombreux à notre appel : nous sommes heureux de votre collaboration et reconnaissants de vos encouragements.

Et maintenant, travaillons tous ensemble, mes chers Collègues, et essayons ensemble de dévoiler les mystères du passé et de faire progresser la Science préhistorique qui nous est si chère à tous.

L'allocation du Secrétaire Général est vivement applaudie.

VISITES, RÉCEPTIONS ET EXCURSIONS DU CONGRÈS

En quittant le Théâtre, à 15 heures, eut lieu, trop rapidement de l'avis des Congressistes, la visite de Périgueux — mais le temps était compté — sous la conduite de MM. GÉRAUD-LAVERGNE, Conservateur du Musée du Périgord et Charles AUBLANT, Conservateur-adjoint, dont l'inépuisable érudition les initia, au cours de la promenade, à l'histoire de la ville, l'une des plus anciennes cités de l'Occident européen.

Ils admirèrent les nombreux monuments où subsiste le souvenir de près de vingt siècles de civilisation : la Porte Normande et la magnifique Porte de Mars percées l'une et l'autre dans le mur d'enceinte gallo-romain de la cité élevé précipitamment lors des invasions barbares avec les matériaux et les pierres de taille des somptueux monuments que possédait Vésonne ; aussi a-t-on retiré de ce mur, qui existe encore en certains endroits, des inscriptions, des statues, des chapiteaux, des fûts de colonne, des cippes funéraires, etc., etc. admirablement conservés et qui ont pris place au Musée ; les imposantes ruines du château Barrière (xii^e et xv^e siècles) qui sont assises sur les substructions en gros blocs du mur d'enceinte gallo-romain ; la majestueuse Tour de Vésonne « cella » d'un ancien temple gallo-romain ; dans un gracieux square les restes importants de l'Amphithéâtre de Vétunna pouvant contenir jusqu'à 40.000 spectateurs ; l'église de la Cité, du xi^e siècle, cathédrale de Périgueux jusqu'en 1669 et, tout à côté, la délicieuse chapelle renaissance élevée par l'évêque Guy DE CASTELNAUD en 1521 ainsi que l'indique une inscription gravée sur l'un de ses contre-forts ; plus loin la fière Tour Mataguerre, seul reste de l'enceinte du Puy Saint-Front au xv^e siècle dont MM. GÉRAUD-LAVERGNE et FOURNIER DE LAURIÈRE voulurent bien faire les honneurs ; puis la magnifique cathédrale de Saint-Front sous la conduite de l'érudite chanoine PRIEUR, archiprêtre de cette basilique de la fin du xi^e siècle dont les constructeurs s'inspirèrent du style byzantin.

Ils se répandirent ensuite, au choix de chacun et selon les hasards d'une émouvante promenade, dans les rues proches de Saint-Front ou furent du xii^e au xvi^e siècle construites de fort belles demeures, résidences de la noblesse, des magistrats, des riches bourgeois et marchands du pays ; classes d'où était tiré le Conseil chargé d'administrer la ville de Périgueux qui ne relevait que du roi de France.

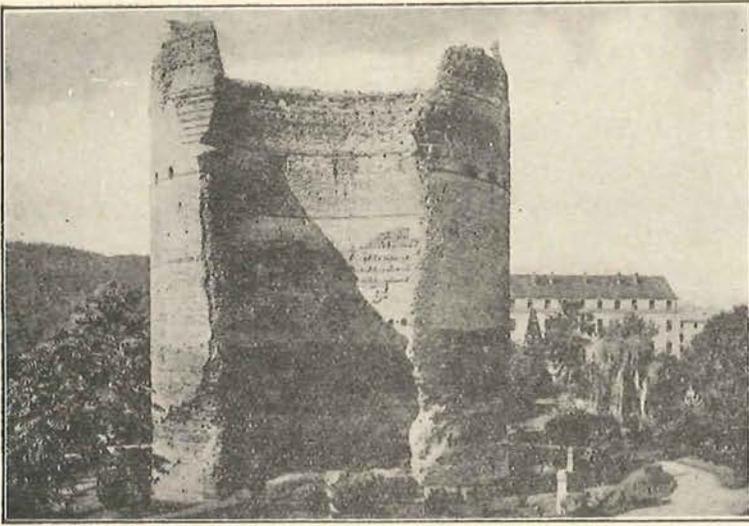


Fig. 1. — Tour de Vésonne.

(Cliché du Syndicat d'Initiative du Périgord).

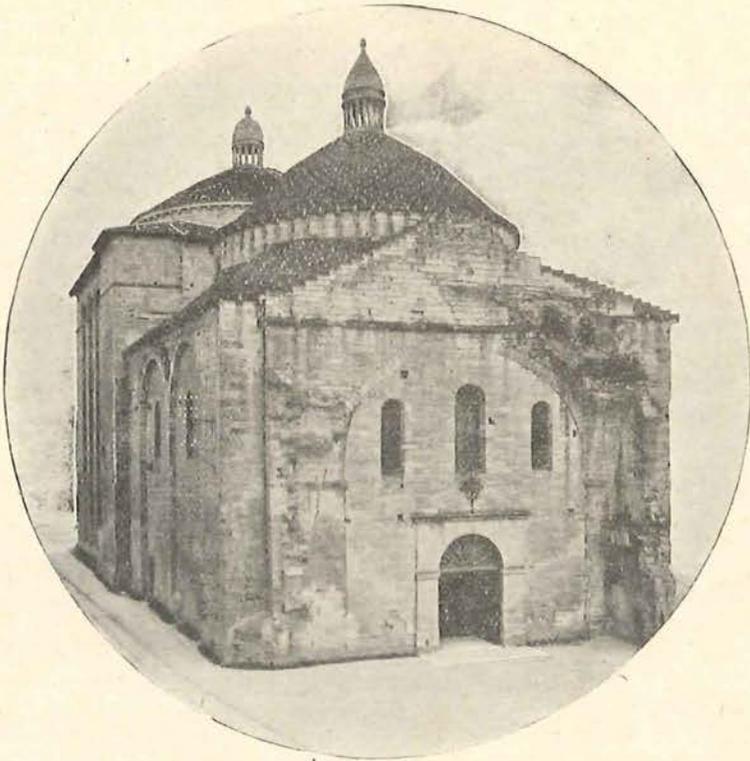


Fig. 2. — La Cité, ancienne Cathédrale, vue prise de la place.

(Cliché du Syndicat d'Initiative du Périgord).

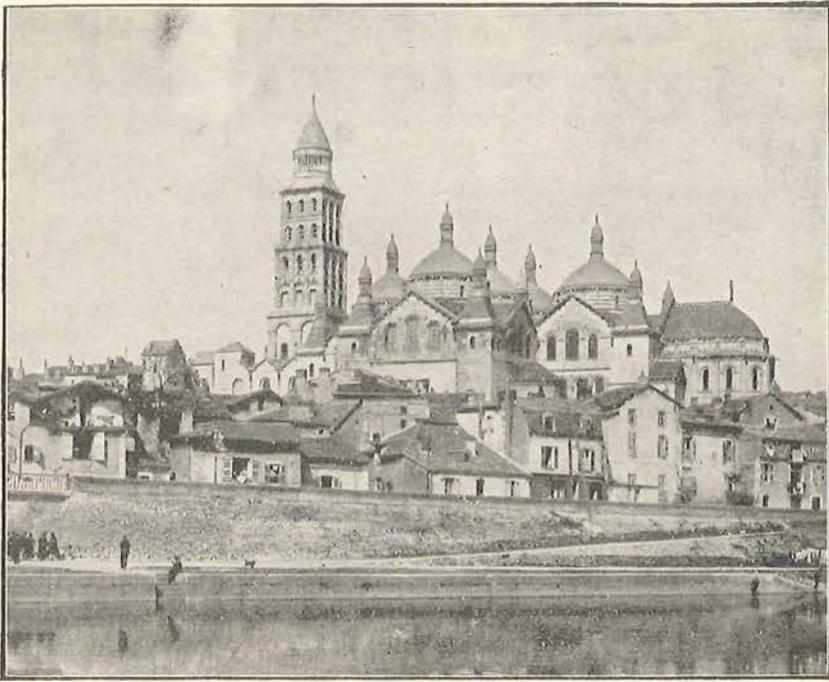


Fig. 3. — La Cathédrale Saint-Front, vue prise des quais.

(Cliché du Syndicat d'Initiative du Périgord).



Fig. 4. — La Cathédrale Saint-Front, vue prise de la place de la Clautre.

(Cliché du Syndicat d'Initiative du Périgord).

Ce quartier, qui est demeuré de nos jours tel que le virent MONTAIGNE et BRANTÔME, constitue l'un des plus riches et des plus vastes musées lapidaires de France. Sa beauté ne tient pas seulement à la noble architecture des édifices mais à leur groupement dans des rues et des venelles où nulle construction récente ne rompt l'harmonie créée par la Renaissance.

Par la rue Limogearne, les visiteurs gagnèrent enfin les allées de Tourny qui doivent leur majestueux aspect à l'ampleur de leur tracé et à l'altière allure des platanes et des ormeaux géants qui y étendent leurs vastes ramures.

La visite s'acheva au Musée du Périgord qui, riche de souvenirs romains et gallo-romains d'une valeur inappréciable est plus riche encore par ses collections préhistoriques, constituées presque entièrement dans le Périgord même.

Beaucoup de préhistoriens estiment que le contenu des salles consacrées à la Préhistoire classent sous ce rapport, et sans conteste, le Musée de Périgueux comme l'un des plus beaux de France.

C'est dans deux fort grandes salles, aux très nombreuses vitrines, que sont exposées les collections qui contiennent en grand nombre, ET EN EXEMPLAIRES DE CHOIX, TOUTES LES INDUSTRIES des temps préhistoriques.

Ces deux salles sont nommées : l'une Michel HARDY, l'autre Maurice FÉAUX, du nom de deux préhistoriens périgourdins très distingués qui furent l'un et l'autre Conservateurs du Musée et lui léguèrent à leur mort leurs riches et nombreuses collections.

Donner des détails sur ce musée dépasserait le cadre d'un simple compte rendu. Cependant il est bon de dire qu'une des pièces les plus précieuses qu'il contient est l'original du squelette magdalénien, fort bien conservé, découvert en 1888 à Raymondien, commune de Chancelade, par les deux savants susnommés.

Plus tard les collections d'Antony DELUGIN et du P^r Léo TESTUT sont venues grossir considérablement les séries que ce temple de l'archéologie possédait déjà.

Ce musée est à visiter longuement et fructueusement par tous ceux que la Préhistoire intéresse.

Le soir, à 9 heures, les Congressistes furent reçus à l'Hôtel de Ville par la Municipalité, par M. GADAUD, Sénateur et Maire de Périgueux, M. Georges BONNET, député, ancien Ministre, M. ANDRIEU, Préfet de la Dordogne. Cette réception, où l'on but de nombreuses coupes d'un excellent champagne fut très animée. Les conversations, pleines d'humour, d'entrain et de cordialité eurent un charme tout familial.

DEUXIÈME JOURNÉE

Lundi, 17 septembre 1934.

Le XI^e Congrès Préhistorique a été caractérisé par le grand nombre de communications qui y furent faites par ses Membres. Aussi les trois séances spécialement consacrées au travail qui réunirent les Congressistes les 17, 19 et 21 septembre à l'École Professionnelle, mise aimablement à leur disposition par la Municipalité et M. CONDOYER, le Directeur actuel, durent-elles, en raison même de cette généreuse documentation, commencer dès 8 h. 1/2 et se prolonger jusqu'à midi et demie. Elles furent présidées par M. le D^r REGNAULT et par M. VIGNARD, à l'aimable énergie et au zèle desquels on doit d'avoir pu entendre tous les orateurs dont les travaux constituent la matière même de ce volume.

Une courte excursion conduisit, au cours de l'après-midi, les Membres du Congrès, aux abords de Périgueux sur l'emplacement du gisement de la Croix du Duc où M. AUBLANT donna sur ce dépôt fort ancien de nombreuses et claires explications. Il démontra qu'il reposait sur une terrasse s'élevant de 20 à 30 mètres au-dessus du niveau de la vallée de l'Isle, adossé au flanc d'un coteau entre deux combes assez profondes. C'est vers la fin du siècle dernier que fut exploité ce dépôt dont les matériaux servirent à l'empierrement des rues de Périgueux.

Ce gisement a livré une nombreuse industrie que l'on peut rattacher, selon notre collègue, aux époques acheuléenne et moustérienne.

Le Musée du Périgord possède aujourd'hui les récoltes qu'y firent MM. HARDY, FÉAUX et AVOUSTIN : avec la sienne propre ce sont les seules connues de ce gisement dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par un nouveau quartier de Périgueux.

Un peu plus loin à un niveau inférieur, notre guide montra aux Congressistes le gisement aurignacien, également épuisé, du Puy-Rousseau. Puis, en passant, celui du Gour de Larche, de la même époque, sur le bord de la rivière et qui lui aussi a disparu sous les constructions d'une agglomération suburbaine, on arriva enfin à l'abri célèbre de Raymond où M. AUBLANT rappela la découverte dans ce très riche gisement magdalénien du squelette connu sous



Fig. — 5. — Les Congressistes devant l'abri de Raymond.
(Cliché Saint-Just Péquart)



Fig. 6. — L'Abbaye de Chancelade.
(Au premier plan, à droite, l'un des autocars des Congressistes).
(Cliché G. Chenet).



Fig. 7. — Le Portail de l'Abbaye.



Fig. 8. — La Chapelle Saint-Jean
à Chancelade.

(Clichés Andrée Schleicher).

le nom d'homme de Chancelade ou de Raymonden, découvre le 1^{er} octobre 1888 par MM. HARDY et FÉAUX qui fouillaient alors pour le compte du Musée du Périgord.

Sur l'initiative du savant M. PEYRONY, la Société Historique et Archéologique du Périgord a fait poser sur le rocher de l'abri une belle plaque dont l'inscription rend un hommage mérité aux heureux inventeurs du squelette, ainsi qu'au P^r Léo TESTUR qui en fit une magistrale étude anatomique. On ne pouvait rentrer à Périgueux sans s'arrêter au petit bourg de Chancelade, fier de son ancienne abbaye (XII^e et XVII^e siècle), de la charmante petite chapelle Saint-Jean du style roman le plus pur, des deux beaux logis d'abbés des XV^e et XVII^e siècles et d'importants restes des bâtiments et des communs conventuels. C'est ce que l'on fit.

Le soir M. l'Abbé BREUIL fit au Théâtre, dont non seulement les Congressistes mais aussi les lettrés de Périgueux occupaient toutes les places, une conférence sur « *les Cavernes ornées de l'Age du Renne* ».

Cette conférence, qu'illustraient des projections de photographies classées par le savant orateur, constitua pour maints auditeurs une leçon révélatrice ; aux plus instruits des Préhistoriens, elle permit de cristalliser définitivement leurs connaissances sur l'évolution artistique des hommes dont les générations se succédèrent sur notre sol au cours de la longue période pendant laquelle les Rennes y abondaient ; elle leur enseigna l'exacte chronologie des œuvres qu'en leurs loisirs ils tracèrent sur les parois des grottes où ils s'abritaient contre la rigueur des hivers glaciaires.

TROISIÈME JOURNÉE

Mardi 18 Septembre 1934.

A 7 h. 1/2 du matin cent quarante Congressistes frais et dispos, bien que leur nuit eût été fort courte, se retrouvaient devant le Théâtre.

M. SCHLEICHER, le Secrétaire Général et très actif chef d'état-major du Congrès les avertit que le programme de l'excursion, qui devait les conduire d'abord dans une dizaine de stations démonstratives de la Préhistoire, puis aux Eyzies, exigeait que le séjour dans chacun de ces sites pleins d'attraits fût limité au temps fixé

par un horaire minutieusement étudié ; il était donc nécessaire qu'ils répondissent avec la plus diligente exactitude aux signaux de rassemblement qui marqueraient la fin de chaque visite.

Le premier arrêt eut lieu à Badegoule qui, de toutes les stations préhistoriques fut la plus anciennement explorée. M. le D^r CHEYNIER, dans une trop brève causerie, rappela le souvenir de JOUANNET qui y fit, dès 1812 les premières découvertes d'engins de silex taillés. Ces découvertes firent en 1813 l'objet d'une communication à l'Académie de Bordeaux. Le gisement fut depuis fréquemment fouillé ; il n'est pas épuisé et le D^r CHEYNIER y procède méthodiquement à de nouvelles et fructueuses investigations.



Fig. 9. — Les Congressistes dans le vallon de Castelmerle.

(Cliché J. Béraud).

Les divers gisements du lieu dit Castelmerle, à Sergeac, furent visités sous la conduite de M. FRANCK DELAGE qui fit connaître le résultat de ses travaux dans cette station. Il présenta d'abord le gisement moustérien de l'Abri des Merveilles dont il a récemment exploré une partie, laissée intacte par l'Ecole Américaine qui y fit des recherches pendant plusieurs années.

Vingt minutes furent accordées aux Congressistes pour pratiquer des fouilles dans une tranchée préparée par les soins de M. DELAGE. Beaucoup d'entre eux mirent à profit cette aimable autorisation pendant que leurs confrères suivaient M. DELAGE dans le beau vallon des Roches.

Ils visitèrent, successivement, éclairés par l'érudition de leur guide : l'abri de la Souquette (aurignacien et magdalénien), que LANDESQUE et REVERDIT ont les premiers fouillé ; l'abri Blanchard (aurignacien) découvert par DIDON ; l'abri Castanet (aurignacien) exploré par M. PEYRONY ; l'abri Labatut (aurignacien) exploré par DIDON ; enfin l'abri REVERDIT (magdalénien) exploré par MM. REVERDIT et DELAGE.

L'abri Reverdit est aujourd'hui classé et protégé par un mur.

M. DELAGE en fit ouvrir la porte à ses confrères qui, y pénétrant successivement par groupes, y admirèrent la frise d'animaux en haut-relief qui le décore. Subjugués par cette œuvre d'art ils s'y attardaient et il fallut multiplier les appels pour les conduire à la ferme qu'habite M. CASTANET, notre confrère. Dans cette ferme, juchée, tel un nid d'aigle, au sommet de l'abrupt coteau, M. CASTANET a fondé un petit musée personnel qu'enrichissent notamment deux colliers aurignaciens, reconstitués par lui, grâce à de longues recherches dans l'abri Labatut, et composés de menues coquilles percées et de perles en ivoire.

Les appels réitérés, ponctués de coups de sifflets que les échos du vallon repercutaient impérativement, réunirent enfin, aux pèlerins qui venaient d'explorer le site, les fouilleurs qui, pendant bien plus que les vingt minutes à eux départies, avaient perquisitionné dans l'Abri des Merveilles, et le convoi des autocars se reforma. Dans chaque voiture les collectionneurs, enrichis grâce à M. DELAGE, s'empresaient de montrer les pièces par eux trouvées ; ces objets, taillés ou simples éclats parfois douteux, circulant de mains en mains, étaient soumis à la sévère critique des confrères. Si certains débris de silex furent finalement jetés par les fenêtres des voitures comme dépourvus de toute valeur, certains autres suscitèrent de flatteuses exclamations : le classement était terminé lorsque les voitures s'arrêtèrent au Moustier.

M. PEYRONY fit, dans le religieux silence qu'impose toujours aux Préhistoriens ce lieu consacré de la Préhistoire, une causerie dont la documentation était éclairée par l'apposition au flanc de la coupe perpendiculaire du sous-sol d'une échelle indicative qui rend sensible, à l'œil même des profanes, la succession, dans la masse alluvionnaire, des diverses couches archéologiques comprenant un puissant niveau de Moustérien de tradition acheuléenne intercalé entre deux autres de Moustérien typique surmontés par le Périgordien I et l'Aurignacien I (1).

On fit ensuite l'ascension de la terrasse d'au-dessus sur laquelle s'ouvre le célèbre abri dit « grotte du Moustier » complètement fouillé où les premières recherches furent entreprises en 1863.

De là on aperçoit les gisements du Ruth (PAGÈS et CELLIER) et celui de La Roche Saint-Christophe que l'heure tardive ne permit pas de visiter.

Les quatre auto-cars et les douze automobiles qui transportaient les Congressistes ne parvinrent aux Eyzies, où le déjeuner attendait, qu'avec une heure de retard. Dix minutes après tous les con-

(1) D^r PEYRONY. — Le Moustier, ses gisements, ses industries, ses couches géologiques, (*Revue anthropologique*, 1930.)

vives étaient à table. Ils avaient grand faim, mais c'était un repas du Périgord et les appétits les plus vigoureux furent amplement et agréablement satisfaits. Les conversations étaient évidemment inspirées par la Préhistoire et cependant les éclats de rire continuellement ponctuaient les aimables discussions que passionnait la diversité des points de vue scientifiques et aussi peut-être, la chaleur communicative des banquets. M. Yvon DELBOS, vice-président de la Chambre des Députés, ancien Ministre, nous honorait de sa présence.

A l'allocution de notre Président M. le D^r REGNAULT, M. LESVIGNES, Maire des Eyzies et Conseiller Général de la Dordogne, répondit par un petit discours, que, très spirituellement, il orna, pour célébrer les Eyzies, lieu capital de la Préhistoire, de quelques phrases en patois périgourdin qui furent longuement applaudies par les assistants.

A l'issue du déjeuner les Congressistes se répandirent dans la Grande-Rue où la présence d'une telle foule créait une exceptionnelle animation. Ils allaient au Musée National de la Préhistoire.

Ce musée, inauguré en 1924, occupe le Château féodal qu'au flanc du roc construisirent au Moyen Age les seigneurs chargés de la défense du pays. Modeste gentilhomme il forme le corps avancé de vastes grottes, creusées à main d'homme, dans lesquelles les habitants du pays se réfugiaient avec leurs récoltes, leurs bestiaux et leurs pauvres biens meubles lorsque survenaient des pillards ennemis, voisins belliqueux ou brigands errants des « Grandes Compagnies ».

Le Musée est riche, il s'enrichira encore. M. PEYRONY, qui en est le Conservateur, guide ses confrères.

Dans une première salle, une vitrine de synthèse montre aux néophytes les diverses cultures de l'Age de la Pierre. Dans la salle Capitan et celle du premier étage, les collections sont placées par gisements et dans chacun d'eux, les industries séparées, couche par couche, comme sur le terrain. Ainsi les vitrines de la Micoque, du Moustier, de Combe-Capelle, de La Ferrassie, de Laugerie Haute, du Fourneau du Diable, de La Madeleine, du Martinet et de La Roque Saint-Christophe présentent, dans leur ensemble, tous les stades de cultures allant du Paléolithique ancien au Moyen âge.

M. PEYRONY attire l'attention de ses Collègues sur la vitrine où il a exposé côte à côte, la *Culture de l'homme de Combe-Capelle* (Périgordien — ancien Aurignacien inférieur et supérieur) caractérisé surtout par des lames et lamelles à bord abattu et celle de *l'homme de Cro-Magnon* (Aurignacien — ancien Aurignacien moyen), dans laquelle l'industrie de l'os est très développée, les grandes lames à retouches longues et les grattoirs épais (carénés et à museau) abon-

dent, mais où les pièces à retouches abruptes sont absentes, montrant ainsi leur différence et leur développement parallèle. Un coup d'œil dans la salle d'Ethnographie et tous les visiteurs se retrouvent sur la plate-forme qui précède le château et domine l'admirable vallée de la Vézère. Ils échangent leurs appréciations sur l'œuvre du sculpteur DARDÉ qui, en observant les règles imposées aux statuaires par le style moderne, a représenté debout, l'homme de Néanderthal tel qu'il le conçoit et dont l'effigie est placée sur le bord de la terrasse qui fait suite au Musée en pleine falaise rocheuse.

Les Congressistes se rendent ensuite dans la salle d'école où M. BLANC a disposé la belle collection des spécimens des diverses industries paléo et néolithiques qu'il a recueillis dans la région avec le concours éclairé de son Collègue M. BOURGON. Les vitrines, les étagères, cinq grandes tables sont couvertes de pierres taillées ou polies minutieusement classées par nos deux confrères qui multiplient obligeamment les savantes explications.

MM. BLANC et BOURGON ont présenté aux Congressistes un véritable Musée dans lequel ils avaient groupé leurs recherches dans les grottes, les abris et dans les stations de plein air de la région.

Quelques exposants, dont le D^r M. BAUDOUIN, avaient augmenté le lot si important de nos Collègues. Ce qui a frappé la plupart des Congressistes est l'ampleur des stations néolithiques de la région, si négligées jusqu'à ce jour. Des conclusions générales se dégagent déjà de ces études, mais elles ne pourront être mises au point que dans quelques années. MM. BLANC et BOURGON comptent parmi les correspondants les plus actifs de la Commission pour l'étude du Néolithique.

Mais le temps nous presse et notre Secrétaire-Général aussi. Les Congressistes remontent en voiture... avec une nouvelle heure de retard.

Il parviennent bientôt à l'abri du Cap-Blanc où leur est présentée, par M. PEYRONY, la superbe frise de Chevaux sculptés dans le roc par les artistes magdaléniens. Cette visite est laborieuse car l'abri, qui a bénéficié de la sollicitude trop rare de l'Administration des Monuments Historiques, est protégé contre les intempéries et les vandales par un mur parallèle à la falaise ; la salle ainsi formée ne peut recevoir qu'une vingtaine de personnes et c'est par vagues successives que les Congressistes y accèdent. Ceux qui attendent s'initient à la culture des truffes dans les bosquets de chênes nains, mais ils s'abstiennent de toute fouille, car il ne s'agit plus de silex.

On repart ensuite pour la Madeleine. La célèbre station, qui est cependant aussi importante pour le Préhistorien que le sont pour



XI^e CONGRÈS PREHISTORIQUE DE FRANCE
Les Congressistes devant le Musée du Périgord, le 19 Septembre 1934.

(Cliché H. Astre, Périgueux).



l'historien le Parthénon, les Pyramides ou le Capitole, est très malaisément accessible. La route suivie par les voitures en est éloignée d'environ deux kilomètres qu'il fallut parcourir à pied, en suivant un sentier humide et sous la pluie qui, sans altérer la bonne humeur des Congressistes, ralentit cependant leur allure.



Fig. 10. — Cheval sculpté sur les parois de l'abri du Cap-Blanc, près les Eyzies. (Extrait de : *Les Eyzies et les environs*, par D. PEYRONY 1934). (Imprimerie Eyboullet à Ussel.)



Fig. 11. — Les Congressistes devant la station de La Madeleine. (Cliché J. Béraud).

Quatre petites barques, faisant la navette, les transportèrent sur l'autre rive de la Vézère. Après avoir escaladé un coteau ils s'engagèrent sous un long abri naturel que forme la roche et qui, du moins, les protégea de la pluie tenace. Le gisement de la Madeleine qui termine cet abri fut présenté par M. PEYRONY (1). Le

(1) D^r CAPITAN et PEYRONY. — La Madeleine (*Publications de l'Institut international d'Anthropologie. Mémoire 2, 1928*). (E. NOURRY, Editeur, 62, rue des Ecoles, Paris.)

gigantesque auvent de calcaire qui le surplombe forme comme un temple naturel sous la voûte duquel les visiteurs se pressaient émus. Ils purent constater que le gisement n'a été qu'en partie inventorié et que le nombre des reliques qu'il a déjà livrées est peut-être inférieur à celui qu'il recèle encore. Un jour un musée spécial sera-t-il constitué dans ce lieu même, rendu accessible aux pèlerins de la Science par un chemin carrossable et un pont jeté sur la Vézère?



Fig. 12. — M. D. PEYRONY donne des explications aux Congressistes sur le gisement de La Madeleine.

(Cliché G. Chenet).

Les voitures repartirent au crépuscule et le voyage de retour s'accomplit dans la nuit, mais sans que fut diminué l'entrain des Congressistes dont les conversations animées par le souvenir de cette incomparable excursion ne prirent fin qu'à Périgueux, au moment où les cloches de Saint-Front sonnaient 9 heures.

QUATRIÈME JOURNÉE

Mercredi 19 septembre 1934.

Laborieuse séance de travail de 8 h. 30 à 12 h. 40. Trente communications sont faites. Il est impossible d'en noter une seule ici car une très difficile discrimination risquerait de faire manquer à l'équité auxquelles toutes ont droit.

Avant de se séparer l'infatigable M. SCHLEICHER rappelle aux personnes présentes qu'après le déjeuner la réunion doit avoir lieu à 14 heures devant le Musée où un habile et complaisant photographe de Périgueux, M. ASTRE, fixera sur le verre les sympathiques physionomies des Congressistes qui emporteront ainsi un agréable souvenir de plus du Congrès.

Après la prise du cliché les voitures reprennent la route pour une courte excursion aux abords immédiats de Périgueux. M. AUBLANT conduit d'abord les Congressistes au camp de César, établi au sommet du coteau de La Boissière, et leur en indique l'enceinte dont les levées de terre forment encore sur le sol un relief suffisant pour qu'il soit possible de le reconstituer aisément dans son entier. Puis il les dirige vers le Nord, à l'extrémité du camp, d'où l'on jouit, de la cime du coteau qui domine de ce côté l'Isle et Périgueux de près de 300 pieds, d'une vue très étendue et splendide : le panorama que forme la ville en cet endroit aux pieds des visiteurs s'impose au souvenir comme une superbe œuvre d'art.

Par un chemin serpentant au milieu de chataigneraies plusieurs fois centenaires l'aimable guide conduit ensuite le groupe vers le sauvage, étroit et profond vallon de Campniac, nommé aussi Vieille Cité, qui sépare le coteau de La Boissière de celui d'Ecornebœuf. C'est dans ce vallon que se trouve la belle grotte sépulcrale dite de Campniac, œuvre de la nature, dont l'entrée se voit au flanc du coteau de La Boissière en face de celui d'Ecornebœuf. Cette grotte, dit M. AUBLANT, servit de nécropole aux habitants primitifs du petit castrum néolithique établi au sommet du puy d'Ecornebœuf. Elle fut découverte vers 1878 et les terres noires qu'elle contenait répandues aux alentours pour fumer le champ. De ce fait, la plus grande partie du mobilier et des ossements qu'elle recélait furent détruits.

Plus tard M. HARDY fouilla les terres qui avaient échappé à la pelle des ouvriers, d'autres chercheurs l'explorèrent et enfin M. FÉAUX et AUBLANT fouillèrent le peu d'argile qui restait au fond de la grotte, et eurent le plaisir d'y rencontrer quelques objets intéressants et plusieurs crânes assez bien conservés qu'ils déposèrent au Musée. Fait à signaler, cette nécropole a donné un assez grand nombre de flèches à tranchant transversal et pas une à ailerons. Après ces explications la descente vers le vallon et la rivière s'effectua doucement et, par le curieux chemin qui passe au pied d'Ecornebœuf, on gagna la Maladrerie, ancien petit hôpital du XII^e siècle, acquis et restauré par notre regretté Collègue Louis DIDON qui y avait transporté ses collections et l'habita pendant les dernières années de sa vie. Sur ce petit édifice, classé monument

historique, se voient encore des souches de cheminées fort curieuses et d'un type rare.

Le soir les Congressistes se retrouvèrent au Théâtre, où ils eurent la joie d'entendre deux conférences du plus vif intérêt.

M. SAINT-JUST PÉQUART, Vice-Président de la Société Préhistorique, fit le récit des recherches qu'il a, au cours des trois dernières années, effectuées dans l'île de Hoëdic, avec le concours de M^{me} SAINT-JUST PÉQUART, sa très érudite collaboratrice, avec celui aussi de ses deux fils et de sa fille par lui pleinement initiés à la Préhistoire.

L'île d'Hoëdic est, on le sait, située près de la presqu'île de Quiberon ; sa surface est seulement de deux kilomètres carrés ; sa population qui vit de la pêche et de la récolte des varechs, s'élève à 300 habitants. M. et M^{me} SAINT-JUST PÉQUART, qui avaient déjà procédé à des recherches dans l'île voisine de Téviéc, ayant découvert en 1931 un kjokkenmodding à Hoëdic y continuèrent pendant les étés de 1932 et 1933, leurs investigations.

Ces investigations exigeaient un labeur considérable et obligeaient les chercheurs à une vie dépourvue de tout confort. M. SAINT-JUST PÉQUART et sa famille s'y prêtèrent avec l'allégresse propre aux savants qu'anime une fois sincère. Leur persévérance aboutit à de tels résultats que tout Préhistorien qu'anime la même foi s'abstient de plaindre leur sort car il l'envie. Ils mirent en effet au jour une nécropole mésolithique formée par neuf sépultures contenant treize squelettes et une collection très complète d'engins de pierre taillée, dont un grand nombre sont des microlithes.

Ces sépultures révèlent en outre de véritables rites funéraires ; les squelettes ont tous les jambes repliées, tous portent sur la poitrine, une ou plusieurs lames à troncature retouchée ; quelques-uns sont entourés de bois de Cerf qui doivent provenir du continent.

Un film dont l'exécution était techniquement parfaite permit aux auditeurs de suivre la conférence avec une attention inlassable et un intérêt captivé. Ils firent une longue ovation à M. et M^{me} SAINT-JUST PÉQUART.

M. ABSOLON, Professeur à l'Université de Brno fit ensuite connaître le résultat des recherches auxquelles il procède en Tchéco-Slovaquie dans le domaine de la Préhistoire. On doit noter, que la générosité de son gouvernement lui permet de conduire ces travaux avec une ampleur, une abondance de main-d'œuvre, une richesse d'outillage inconnues dans maints autres pays.

Sa conférence fut illustrée par la projection de splendides photographies en couleurs.

Certaines de ces photographies, qui démontrent que les investi-

gations sont conduites avec une science et une méthode si éclairées et si rigoureuses qu'elles ne laissent point de place à l'incertitude, furent vivement admirées et, notamment celle qui projeta sur l'écran la vue d'une grotte où gisent d'innombrables squelettes de Mammouths, suscitèrent des cris d'admiration.

M. ABSOLON tint dans sa péroraison à rappeler le souvenir des fondateurs de la Préhistoire parmi lesquels sont tant de Français. Il convient ici de constater que M. ABSOLON est le très éminent continuateur de ces savants.

Cette conférence fut vivement applaudie.

CINQUIÈME JOURNÉE

Jeudi 20 septembre 1934

A 7 h. 1/2, le cortège d'automobiles se reforme emportant les pèlerins de la Préhistoire qui devaient ce jour-là parcourir près de 250 kilomètres dans les vallées de la Dordogne et de la Vézère.

Tous descendent de voiture aux ponts de Limeuil, au confluent de la Vézère et de la Dordogne.

La Dordogne, à Limeuil, a les allures d'un beau fleuve; ce titre est d'ailleurs revendiqué pour elle par les habitants du Périgord qui pensent qu'elle y a droit autant que la Garonne son associée dans la formation de la Gironde. Du pont sur la Dordogne, le regard embrasse le promontoire rocheux sur la pente duquel s'étage le village, autrefois fortifié, dominé par son château.

L'Abbé BOUYSSONIE explique aux Congressistes le résultat de ses fouilles en plein bourg, dans la cour de M. BELLANGER. Il a trouvé là un véritable atelier d'art magdalénien (1). M. DOLLÉ, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille, conte l'histoire du gisement magdalénien du Tuf ou de Font-Brunel situé à 500 mètres en aval. Eventré par une carrière de pierre ouverte sur ce point lors de la construction des ponts, il fut, par la suite, bouleversé et à peu près épuisé par les *marchands de silex*. M. DOLLÉ, pour

(1) D^r CAPITAN et BOUYSSONIE. — Limeuil. Un atelier d'art préhistorique *Publications de l'Institut international d'anthropologie. Mémoire* 1. 1924).

préserver les parties intactes, s'il en reste, s'est rendu acquéreur de tous les terrains disponibles et ses premières fouilles ont été fructueuses; il a notamment mis au jour des pièces gravées dont il présente des photographies : un dessin de hyène dont l'exécution est parfaite retient particulièrement l'attention.

D'autres stations, Soulalève, Le Soucy, La Roche, Saint-Sulpice des Magnats, sont signalées sur l'itinéraire parcouru. De studieuses haltes retiennent longuement les Congressistes aux gisements de La Gravette et des Jean-Blancs où les guide M. LACORRE qui, depuis de longues années, poursuit avec un persévérant labeur, leur méthodique exploration.

M. LACORRE a présenté deux de ses stations de la vallée de la Couze (Dordogne), spécialement aménagées pour la visite du Congrès.

Le gisement célèbre de la Gravette montrait, dans l'état actuel des fouilles, une coupe fraîche et rectiligne de 3 mètres d'épaisseur où se superposaient, au-dessus du sol crétacé : 1° un lit de cailloutis calcaires avec des silex épars de l'Aurignacien typique; 2° une couche de sable ordinaire marquant l'emplacement stratigraphique des pointes foliacées décrites par l'inventeur comme des armatures de flèches; et 3° un puissant niveau d'Aurignacien supérieur, où la variété de couleurs des couches fait ressortir les divers modes d'occupation de l'habitat. La fouille se développe par une tranchée de 17 mètres de long sur 4 mètres de large, sur une partie de l'emplacement d'un grand plafond de l'abri, abattu sur les lieux et au temps de l'occupation et qui a été taillé pour livrer passage à la tranchée,

L'abri, bien connu, des Jean-Blancs, a impressionné aussi les Congressistes, avec son importante tranchée de 40 mètres de long sur 4 mètres de large, creusée sur toute l'étendue du talus jusque dans le substratum crétacé, et où s'interstratifie d'un bout à l'autre, à travers les divers éboulis de la pente, la couche archéologique solutréenne de la station.

Les Congressistes ont remarqué les beaux et importants travaux, méthodiquement exécutés par leur Collègue, qu'ils ont vivement félicité.

M. PEYRONY tint à dire avec quelle méthode, quelle minutie et quel soin, M. LACORRE poursuit ses travaux, et à y associer M^{me} LACORRE dont l'ardeur n'est pas moindre.

La très savante causerie de M. LACORRE initie un grand nombre de visiteurs à l'art des fouilles et aux difficultés qu'elles comportent lorsqu'elles sont menées, comme il se doit, avec le respect des stratifications qui devrait toujours être observé car seul il permet d'établir la chronologie des reliques mises au jour par les cher-

cheurs. Beaucoup d'auditeurs emportent de leur visite des souvenirs recueillis parmi les engins aurignaciens ou solutréens qui avaient été laissés sur place à leur intention, sans aucun doute, par M. LACORRE à qui les fastueuses collections qu'il a constituées permettent cette aimable et rare générosité.

Puis le Congrès se rend à Combe-Capelle célèbre par l'abondance des légers cordiformes et des raclours moustériens qui, depuis 1860 y furent recueillis, et dont le faciès tout spécial caractérise la station (on lira, dans le volume, la communication faite sur place par M. PEYRONY).

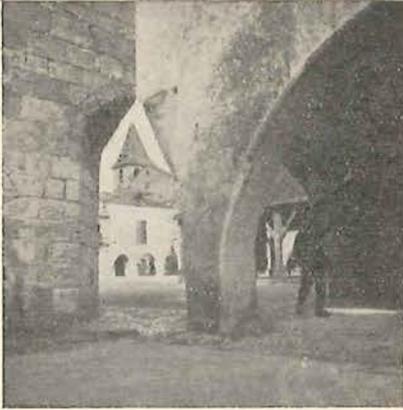


Fig. 13. — Monpazier, les Arcades de la grand'place.

(Cliché G. Chenet).

Monpazier où la cohorte des Congressistes doit déjeuner est une petite cité fondée en 1284 par Jean DE GRAILLY, Sénéchal du roi d'Angleterre, Edouard I^{er}, duc d'Aquitaine. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres qui ensanglantèrent le pays aux XIV^e et XV^e siècles ; mais, malgré ces aventures historiques, elle n'en a pas moins gardé une allure architecturale qui ne s'est point modifiée depuis plus de six siècles. Son enceinte quadrangulaire, ses portes encloses dans des tours massives, ses rues qui se coupent à angles droits, sa place centrale bordée de tous côtés de « cornières », système de galeries couvertes supportées par des arceaux en ogive formant ainsi une sorte de promenoir sur lequel s'ouvrent des magasins et où les marchands et les acheteurs étaient, et sont encore, à l'abri du soleil et de la pluie, subsistent telles qu'elles furent édifiées avant la Guerre de Cent ans par le puissant souverain dont Londres et Bordeaux étaient les capitales.

Mais EDOUARD III, bien qu'il ait vers 1334 visité le Monpazier que nous admirons aujourd'hui, n'a certainement pas fait dans cette bastide un aussi parfait déjeuner que celui dont se régalerent le 20 septembre 1934 les Membres du XI^e Congrès Préhistorique de France.

Après ce déjeuner qui, en surcroît de son menu délicieux fut arrosé au dessert par un vin généreux gracieusement offert par M. LACORRE qui couronna le tout par une spirituelle allocution, les automobiles promènèrent les Congressistes dans la Vallée de la Dordogne où s'érigent sur presque tous les coteaux et dans la plupart des villages des châteaux pour la plupart admirablement conservés et qui constituent dans leur ensemble la plus merveilleuse collection de l'architecture médiévale de l'Europe Occidentale.



Fig. 14. — Sarlat, vue prise derrière la Cathédrale.
Au centre, la Lanterne des Morts.

(Cliché *Andrée Schleicher*).

Par Belvès, Siorac, Beynac, Castelnaud, La Roque Gageac, Vitrac, Montfort dont les silhouettes élégantes et puissantes à la fois se dressent successivement sous nos yeux, nous passons sans nous arrêter, le temps nous manquant, à une centaine de mètres des gisements préhistoriques de Combe Grenal, du Pech de la Boissière et du Pech de l'Azé et nous atteignons Sarlat, qui termine ce film émouvant comme un joyau s'ajoute à un collier de perles.

Un long séjour serait nécessaire à un artiste pour connaître Sarlat, les Membres du Congrès n'y passent qu'une heure ! Plu-

sieurs d'entre eux font le serment d'y revenir afin d'y admirer plus à loisir les hôtels particuliers et les monuments publics, contemporains de LA BOËTIE et de MONTAIGNE, qu'entre ses étroits remparts y érigea l'art du XVI^e siècle.

On ne rejoignit Périgueux qu'assez tard dans la soirée.

SIXIÈME JOURNÉE

Vendredi 21 septembre 1934.

La séance de travail avait retenu les Congressistes jusque vers midi et demie à l'École Professionnelle et, cependant, dès deux heures tous étaient de nouveau réunis pour prendre part à l'excursion projetée dans la vallée de la Dronne.

Ils se rendirent d'abord par une allée du parc de la belle demeure de la Peyzie, aux fouilles de l'abri de ce nom, que leur présenta M. le D^r JUDE. L'intéressante conférence de ce confrère érudit captiva les auditeurs et leur permit de mépriser un orage intempestif qui du reste leur épargna la pluie à ce moment, mais la leur prodigua un peu plus tard, lors de la visite du gisement de Tabaterie.

L'abri de la Peyzie est formé de quatre couches, dont deux seulement présentent un intérêt préhistorique.

En effet, les couches supérieures et inférieures, formées de déblais et d'argile de ruissellement, sont stériles.

Les deux couches intermédiaires de couleur noire et jaunâtre, semblent se succéder directement.

La couche inférieure est formée de foyers et de cendres, et son épaisseur augmente en allant vers l'intérieur. On y trouve une industrie magdalénienne typique, avec des lames de canif et des lames à dos, et des gravures sur bois de Renne très stylisées, représentant un poisson et une tête humaine. La faune comprend du Renne et surtout du Saïga.

Dans la partie inférieure de la couche suivante qui atteint un mètre, on retrouve une industrie analogue avec, en plus, de nombreuses pointes à dos courbes abattues, caractéristiques de l'Azi-



Fig. 15. — Tête humaine stylisée gravée sur bois de Renne, trouvée à La Peyzie par le Dr JUBE.

(Cliché de l'Illustration).



Fig. 16. — Le dolmen restauré de Paussac-Saint-Vivien.

(Cliché A. D. Lacaille).

lien du Périgord. Ces dernières se retrouvent également dans la partie supérieure, où toutefois l'industrie devient plus grossière, les grattoirs s'élargissant peu à peu, pour devenir complètement ronds, comme plus tard dans le Néolithique.

La faune est pauvre : deux dents de Saïga, douze dents de Renne, du Bœuf, du Cheval et du Rat dans la partie supérieure.

Jusqu'ici, aucune trace de harpons, de sagaies, d'aiguilles ou d'œuvres d'art.



Fig. 17. — A. Tabaterie, M. A. DARPEIX donne des explications sur le gisement Sandougne (2 niveaux moustériens).

(Cliché Darpeix).

Ce n'est là qu'un début de fouille, dont il est prématuré de tirer des conclusions précises.

M. PEYRONY, interprète des Congressistes, félicita le D^r JUDE pour la façon méthodique dont il conduit ses travaux, y associa ses deux collaborateurs, M^{me} JUDE et M. CRUVEILLER, et remercia l'aimable et distingué propriétaire, M. DU BUIT, Inspecteur Général des Finances, pour la gracieuse autorisation donnée aux fouilleurs.

Après avoir vu en passant le dolmen restauré de Saint-Vivien, ils visitèrent le gisement moustérien de Tabaterie sous la conduite de M. DARPEIX.

Sur le terrain de fouilles, M. DARPEIX, avant de donner des explications sur les gisements, rendit hommage à la mémoire de son beau-père Pierre BOURRINET, le premier fouilleur de Tabaterie. Les Congressistes applaudirent le nom de cet excellent confrère, l'un des fondateurs de la Société Préhistorique Française, dont les remarquables découvertes à Teyjat, — grotte de la Mairie et abri Mège, — publiées par le D^r CAPITAN, l'Abbé BREUIL, D. PEYRONY et P. BOURRINET sont bien connues de tous les préhistoriens. M. DARPEIX se félicita d'avoir été le collaborateur de son beau-père pendant plus de dix ans, à Teyjat, à La Forge, à Tabaterie.

Il présenta ensuite la coupe du gisement Sandougne, dans le champ du même nom, dépendant de la ferme de Tabaterie. Cette coupe permet de voir nettement les deux niveaux archéologiques moustériens : l'inférieur reposant sur une terrasse de sable fluviale jaunâtre dans laquelle a été découvert un massacre de Bison offert, par les inventeurs, au Musée de Périgueux; l'horizon supérieur séparé du précédent par un niveau sableux stérile. Les deux niveaux, surtout le supérieur, ont donné un grand nombre de petites pièces très intéressantes dont l'étude est commencée, et des *burins* moustériens en quantité notable. M. DARPEIX rappela à ce sujet que, le matin même, il avait fait une communication sur cet outillage qui a été exposé dans la salle des séances du Congrès.

Probablement à la suite de fortes inondations du Boulou dont le gisement ne domine le lit actuel que de 5 mètres environ, les occupants de Sandougne se sont réfugiés à l'abri Brouillaud situé 6 mètres au-dessus. Cet abri a donné une industrie moustérienne et deux autres niveaux : l'un, de vieil Aurignacien; l'autre, peu puissant, d'Aurignacien moyen. Cet abri Brouillaud est adossé à une falaise de calcaire coniacien située dans la partie Nord du long plateau ou camp de Roc-Plat qui domine le confluent et les deux vallons du Boulou et de la Belaygue. Ce camp, très intéressant, a fourni de nombreux vestiges néolithiques et gallo-romains. Le manque de temps n'a malheureusement pas permis aux Congressistes d'en faire la visite. Plusieurs en ont manifesté un vif regret. Mais l'horaire inexorable nous appelait dans la vallée de la Dronne, à Bourdeilles. Pourtant, avant de quitter Tabaterie où une pluie fine gêna quelque peu la visite, M. PEYRONY tint à s'associer à l'hommage rendu à son collaborateur et ami P. BOURRINET et à apporter à M. DARPEIX ses encouragements à continuer l'œuvre commencée.

L'itinéraire suivi conduisit les excursionnistes à Bourdeilles, où réside encore, une partie de l'année, M. le Marquis DE BOURDEILLE, dernier descendant mâle de cette très ancienne et noble famille.

A l'arrivée des Congressistes, l'aimable châtelain fit ouvrir toutes grandes les portes du château-fort dans l'enceinte duquel ils purent admirer non pas un, mais deux châteaux : une forteresse érigée au début du *xiv^e* siècle, etc. . . , dont le donjon octogonal et les épaisses murailles couronnées de créneaux sont toujours debout, et un délicieux palais Renaissance qui, sans remplacer le château-fort, permettait à ses possesseurs de jouir d'un confort et d'un luxe que leurs ancêtres n'avaient point connu. On aime imaginer que Pierre DE BOURDEILLE, surtout connu sous le nom de BRANTÔME parce que, seigneur et abbé de cette grasse abbaye il en prit le nom, aima séjourner, après s'être retiré de la Cour, dans ce charmant palais où il connut peut-être quelques-unes des héroïnes dont il a raconté les hauts faits dans une prose savoureuse.

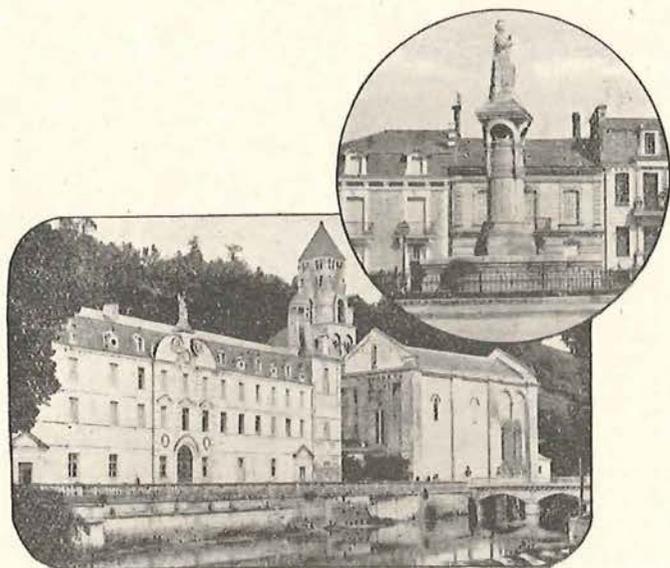


Fig. 18. — Brantôme. L'Abbaye.

(Cliché du Syndicat d'Initiative du Périgord).

La visite de l'Abbaye de Brantôme, compléta celle du château de Bourdeilles, mais la route qui joint les deux bourgs historiques passe aussi non loin de la grotte aurignacienne des Bernous et de la station solutréenne du Fourneau du Diable où les Congressistes, guidés par M. PEYRONY, prolongèrent leur visite retenus par les gravures pariétales de la grotte et par l'étude des fouilles du Fourneau du Diable qui, commencées par DE VIBRAYE en 1880 et longtemps interrompues après avoir livré un riche trésor solutréen, ont

été reprises sous le contrôle éclairé de M. PEYRONY et ont donné, outre une abondante industrie, de magnifiques bas-relief représentant des Bovidés (1).

Il était huit heures lorsque les Congressistes rejoignirent Périgueux, mais dès neuf heures un quart ils étaient de nouveau réunis au Théâtre pour entendre les deux conférences de MM. REYGASSE, BOURDELLE et JEANNEL.

M. REYGASSE, Conservateur du Musée préhistorique d'Alger, Maître de Conférences à l'Université de cette ville, est, on le sait, devenu célèbre par les missions que, depuis plusieurs années il a menées à bien dans le Sahara. Les résultats de ses explorations dans le Hoggar et le Tassili des Ajjers ont démontré que ces régions, où ne subsiste qu'une population clairsemée, furent autrefois aussi peuplées sinon davantage que l'était l'Europe néolithique. Elles ont permis de recueillir, de ces anciens habitants, des reliques qui attestent que leur évolution suivit les mêmes stades qu'en Europe. Le Sahara était alors irrigué par des fleuves dont l'assèchement, en détruisant presque complètement la faune et la flore, a rendu le sol à peu près inhabitable pour les hommes.

M. REYGASSE a, au cours de ses divers voyages, photographié un grand nombre de sites dont les gisements paléolithiques, les grottes et les falaises ont gardé les manifestations d'un art assez comparable à celui des Magdaléniens d'Europe et sa conférence fut abondamment documentée par la projection de ses photographies.

M. Edouard BOURDELLE, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, a, dans le Laboratoire de la Zoologie des Mammifères qu'il dirige, longuement comparé l'anatomie des Équidés actuels à celle des Chevaux qui vivaient au cours des premiers âges de l'humanité. Avec le Pr JEANNEL, il formule cette hypothèse que la race des Chevaux que les Magdaléniens ont si fréquemment figurés à côté des Rennes et des Mammouths a subsisté car sa morphologie, telle qu'elle apparaît dans ces figures a tous les caractères que présentent encore des Chevaux qui vivent à l'état sauvage en Asie et dans la Camargue.

M. le Pr Edouard BOURDELLE qui a bien voulu illustrer sa très savante et trop brève causerie en projetant sur l'écran les documents sur lesquels elle est fondée, a vivement intéressé son auditoire d'élèves bénévoles, heureux de bénéficier de sa science.

(1) D. PEYRONY. — Gisements préhistoriques de Bourdeilles. (*Archives de l'Institut de Paléontologie humaine. Mémoire 10, 1933*).

SEPTIÈME JOURNÉE

Samedi, 22 septembre 1934.

Cette journée fut consacrée à un nouveau pèlerinage aux Eyzies, l'excursion du 18 septembre ayant dû être limitée aux visites du Musée, de l'abri du Cap-Blanc, des stations classiques du Moustier et de la Madeleine, c'est-à-dire à une partie seulement des trésors préhistoriques que recèle ce site.



Fig. 19. — M. D PEYRONY, devant le gisement de La Micoque, parle aux Congressistes des découvertes effectuées au cours des fouilles.
(Cliché *Andrée Schleicher*).

Dès sept heures du matin le long convoi d'automobiles qui, depuis six jours, promène les Congressistes sur les routes du Périgord, s'ébranle et gagne la vallée de la Vézère.

Une première halte à la Micoque permet la visite de cette station. Elle appartient à l'Etat et deux grandes tranchées, l'une lon-

gitudinale, l'autre transversale, permettent de se faire une idée de son importance.

M. PEYRONY y guide ses confrères et présente sommairement les résultats de ses travaux. Le dépôt préhistorique découvert en 1896 ne fut connu pendant longtemps que par la belle industrie « micoquienne » du niveau supérieur.

Les fouilles en profondeur, exécutées ces dernières années, ont amené la découverte de cinq nouvelles couches archéologiques dont les industries, composées surtout d'éclats siliceux utilisés, ont été dénommées « Tayaciennes » par l'Abbé BREUIL. Des conglomérats d'objets roulés s'intercalent entre chacune d'elles.

Ce gisement, encore unique, pose des problèmes tant géologiques qu'archéologiques que notre Collègue essayera de résoudre dans un mémoire en préparation.

Il les guide aussi à Laugerie-Haute, ce prodigieux abri sous roche dont la beauté égale celle de la Madeleine et dont la stratigraphie a permis d'établir avec précision la chronologie de l'évolution paléolithique pour la longue période comprise entre le Moustérien et le Magdalénien. Il constitue une propriété nationale et par une exception trop rare il a été complètement aménagé sans que les travaux qui y ont été exécutés aient altéré son caractère : l'œuvre des fouilleurs, en le vidant des alluvions et des déblais où s'étaient accumulés les objets de pierre taillée et les ossements, lui a, au contraire, restitué le caractère qu'il avait au temps où les hommes de culture périgordienne l'occupèrent pour la première fois. Les fouilles ne sont d'ailleurs point terminées et peut être de nouveaux trésors y seront-ils découverts par M. PEYRONY. Là également ce sont les recherches en profondeur qui ont permis de retrouver des industries jusqu'alors inconnues.

L'abri de Laugerie-Basse que l'on visita ensuite, fut, on le sait, complètement exploré par J. A. LEBEL qui l'avait acquis en toute propriété et qui le légua à la Société Chimique de France, en instituant comme Conservateur M. J. MAURY, son collaborateur.

C'est par M. MAURY que la caravane des Congressistes est reçue. Il leur fait visiter le gisement de Laugerie-Basse et celui tout proche des Marseilles. L'ensemble est aussi soigneusement aménagé que Laugerie-Haute ; il est complété par un Musée où sont déposées les précieuses collections magdaléniennes exhumées de l'humus qui s'était au cours des âges accumulé sous les gigantesques voûtes qui, pendant des millénaires, servirent d'asile aux hommes du Cro-Magnon.

Une ascension par les échelles disposées au flanc de la falaise conduisit les visiteurs à la grotte du Grand Roc, mise au jour par MM. LE BEL et MAURY qui, guidés par un cours d'eau souterrain,

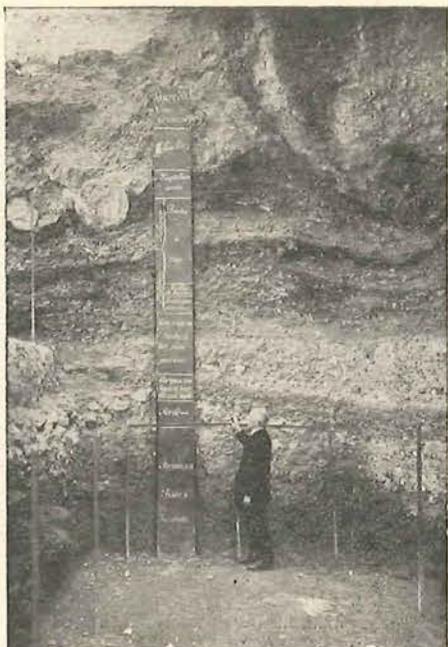


Fig. 20. — Coupe du gisement de Laugerie-Haute (Côté Ouest).
(Extrait de : *Les Eyzies et les environs*, par D. PEYRONY, 1934).



Fig. 21. — Les Congressistes devant la coupe-témoin de Laugerie-Haute.
(Cliché Rivière, Sarlat).



*Fig. 22. — M. D. PEYRONY (au centre) parle aux Congressistes
du gisement de Laugerie-Haute.*

(Cliché Rivière, à Sarlat.)



Fig. 23. — Conférence en plein air de M. J. MAURY à Laugerie-Basse.

(Cliché Rivière, à Sarlat.)

firent creuser, pour y aboutir, un tunnel de près de 40 mètres de longueur. La grotte du Grand Roc est moins vaste que celles d'Osselles, en Franche-Comté, et de Han, en Belgique, mais elle est



Fig. 24. — Grotte du Grand Roc. — Stalactites et cristallisations rappelant, par leurs formes, des bancs de coraux (Extrait de : Les Eyzies et les environs, par D. PEYRONY, 1934).

(Cliché Francis, Limoges).

unique par la beauté de ses stalactites dont la transparence cristalline a créé une lumineuse végétation calcaire, véritable décor de contes de fées.

Cette visite, si elle n'emprunte rien de son intérêt à la Préhistoire, constitue une splendide récréation pour les Préhistoriens que leurs chères études attirent aux Eyzies.



Fig. 25. — Laugerie-Basse au premier plan. — Laugerie-Haute dans le fond, à droite.
(Extrait de : *Les Eyzies et les environs*, par D. PEYRONY, 1934).

Rassemblés avec mille difficultés, dont triomphe l'inlassable activité de M. SCHLEICHER, les Congressistes sont ensuite conduits par M. PEYRONY à la gorge d'Enfer, étroit et verdoyant vallon, qu'encadre un décor de rochers à pic aux silhouettes desquels le site doit

peut être son nom. A la base de l'un d'eux s'ouvre un abri où résidèrent des Aurignaciens qui sculptèrent un énorme poisson sur sa voûte surbaissée. Vendue secrètement à l'Allemagne, cette œuvre d'art était sur le point d'être enlevée et expédiée à Berlin lorsque l'Administration française des Beaux-Arts, informée, opposa son veto ; grâce à l'intervention énergique de M. PEYRONY, missionnaire avisé de la Science française, elle est demeurée en place, à la voûte de la caverne pour laquelle elle avait été conçue. Elle a, dans ce cadre, gardé toute sa valeur qu'elle eût perdue si elle était aujourd'hui exposée dans une de ces vitrines qui ne sont souvent que des sépulcres pour les œuvres d'art arrachées aux ambiances natales.



Fig. 26. — La vallée de la Vézère à Laugerie.
(Cliché Andrée Schleicher).

Les Congressistes, ayant ensuite traversé la Vézère, prirent place à un banquet qui les attendait dans une vaste salle édifiée sur l'emplacement du Cro Magnon, c'est-à-dire dans le lieu où résidèrent et, sans aucun doute, festoyèrent à l'occasion, maintes générations de chasseurs de Rennes, de Mammouths et Rhinocéros. Mais là s'arrêtent toutes les comparaisons qui pourraient être tentées car le menu du banquet n'avait rien de magdalénien ; il appartenait entièrement à l'Age périgourdin moderne de la cuisine qui, les pèlerins de la Préhistoire l'ont tous constaté au cours de ce Congrès, doit être considéré comme supérieur à tout autre.

L'après-midi fut consacré à la visite des grottes de la Mouthe, de Font-de-Gaume et des Combarelles que les Congressistes visitèrent successivement par petits groupes, sous la conduite de MM. BLANC, CARTER et M^{me} BOWLER-KELLEY pour La Mouthe ; de MM. BREUIL et D. PEYRONY pour Font-de-Gaume et de MM. Elie

(1) D. PEYRONY. — Les abris Lartet et du Poisson à Gorge d'Enfer. (*L'Anthropologie*, 1932).

PEYRONY et BOURGON pour Combarelles. Ces guides précieux leur firent admirer les spécimens de l'art magdalénien, peintures et gravures rehaussées de couleurs, qui, tracées sur les parois rocheuses y ont été miraculeusement conservées pendant plus de vingt millénaires et dont les photographies sont aujourd'hui universellement connues grâce au patient labeur des savants explorateurs qui, comme notamment l'Abbé BREUIL, les ont exactement isolées et mises en valeur.

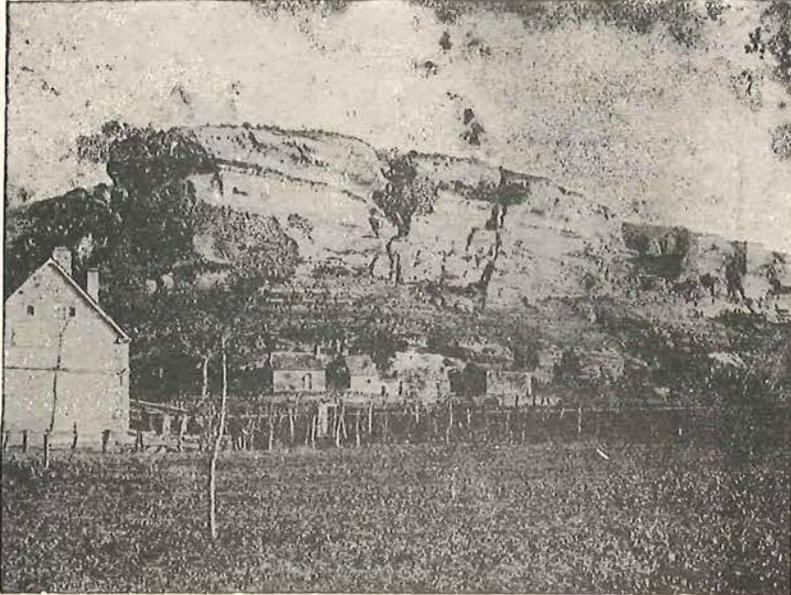


Fig. 27. — Rochers de Font-de-Gaume. — Entrée de la Grotte en haut et à droite (Extrait de : *Les Eyzies et les environs*, par D. PEYRONY, 1934).

Puis l'on rentra tardivement à Périgueux où devait avoir lieu le Banquet de clôture du Congrès.

M. le D^r REGNAULT présida ce banquet.

A la table d'honneur avaient pris place M. GADAUD, Sénateur, Maire de Périgueux; M. Georges BONNET, Député de la Dordogne, ancien Ministre; M. l'Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France; M. le Comte BEGOUEN, Professeur d'Archéologie préhistorique à la Faculté des Lettres de Toulouse; M. VIGNARD, Président de la Société Préhistorique Française; M. D. PEYRONY, Conservateur du Musée des EYZIES; M. AUBLANT, Conservateur adjoint du Musée du Périgord.

M. le D^r REGNAULT, qui fut non seulement le Président du Congrès, mais un très alerte doyen dont la vigueur physique suscita au cours des excursions, l'admiration et peut-être l'envie de maints jeunes confrères, prononça une allocution dans laquelle il traduisit le sentiment de tous les assistants par un éloge du Périgord dont les pittoresques vallées ont conservé tant de souvenirs de la primitive évolution de l'Humanité.

M. VIGNARD remercia la Municipalité de Périgueux pour son très cordial accueil. Il fit l'éloge du Comité local d'organisation que préside M. PEYRONY : grâce aux efforts de ce Comité les sites préhistoriques les plus intéressants du Périgord ont pu être visités au cours d'excursions qui totalisent un itinéraire de 600 kilomètres. Il exprima la vive gratitude vouée par tous les Congressistes à M. SCHLEICHER, Secrétaire Général du Congrès, qui s'est pendant de longues semaines astreint à un persévérant labeur et dont l'experte activité ayant tout prévu, tout réglé, a assuré le succès de l'Œuvre entreprise. Par des salves d'applaudissements et de vives acclamations les Congressistes ont souligné avec enthousiasme les félicitations adressées à leur Secrétaire Général.

M. GADAUD, Maire de Périgueux et M. BONNET ont très aimablement félicité les Congressistes de leur labeur scientifique et leur ont donné l'assurance que le Congrès avait été entouré de la sympathie des habitants du Périgord, très fiers du prestige dont la Préhistoire a doté leur pays.

M. le Comte BEGOUEN a émis le vœu que le prochain Congrès eût lieu à Toulouse, la région des Pyrénées étant, elle aussi, des plus riches en reliques des âges primitifs. M. VIGNARD en remerciant l'éminent professeur a fait connaître que deux autres villes de France, Angoulême et Rouen, ayant manifesté le même désir, il était difficile de formuler dès maintenant une promesse.

M. le D^r VIOLLIER, de Vevey (Suisse), a clos la série des discours en saluant aimablement les Préhistoriens français au nom des Savants étrangers qui, venus d'Angleterre, d'Irlande, d'Italie, de Belgique, de Suisse, de Tchéco-Slovaquie, de Pologne, de Roumanie, de Norvège, des Etats-Unis d'Amérique et de Chine, ont participé aux travaux du Congrès. Son allocution, qu'animaient la bonne grâce et l'humour, a ravi les auditeurs qui l'ont applaudi avec émotion.

Le Congrès était officiellement terminé.

Dimanche 23 septembre 1934.

Cependant un certain nombre des Préhistoriens venus à Périgueux tinrent à participer à une visite à Sauveterre qui, prévue

dans les projets primitifs sur l'aimable invitation de M. COULONGES, avait dû être reportée au dimanche 23 septembre.

Mais un trop grand nombre de Congressistes, obligés par leurs occupations de quitter le Périgord, ne purent à cette date se rendre à Sauveterre. Ils devront le regretter d'autant plus que ceux qui accompagnèrent M. VIGNARD, leur Président, ont gardé le souvenir très vif, non seulement de la charmante réception qui les accueillit, mais aussi de la riche stratification des gisements que M. COULONGES leur présenta et dont l'ensemble pourrait être dénommé le « Placard » mésolithique.

« Le Martinet de Sauveterre », station éponyme du *Sauveterrien (proto-tardenoisien)* présente la stratification suivante : *Magdalénien*, sans microburins ; *Sauveterrien* ou *Tardenoisien primitif* avec microburin ; *Tardenoisien I, II et III* ; *Néolithique* ; *Énéolithique* ; *Halstattien* et *gallo-romain*.

Ce gisement, classé comme monument préhistorique, a été par l'Administration des Beaux-Arts, pourvu d'un abri qui le protège efficacement contre les intempéries et les curieux indésirables.

Le second gisement, dit du Roc Allan, présente la succession suivante d'industries : *Magdalénien* puis *Azilien*, sans microburins, *Sauveterrien* avec microburins, *Tardenoisien I, II et III*, *Néolithique*.

M. COULONGES a réuni les objets recueillis par lui au cours des années pendant lesquelles il a poursuivi ses fouilles méthodiques, dans des vitrines où leur classement constitue une synthèse des divers modes de l'industrie mésolithique.

Les privilégiés qui ont pu participer à cette visite, hélas trop rapide, se joignent à ceux de leurs confrères qui n'ont pu les accompagner, pour souhaiter qu'à l'occasion d'un prochain Congrès, les collections ainsi réunies et les gisements d'où elles furent extraites, soient l'objet d'une excursion spéciale.

X. GUICHARD.

Le Comité d'Organisation du XI^e Congrès Préhistorique de France remercie M. H. ASTRE, Photographe à Périgueux, d'avoir bien voulu autoriser la reproduction de son cliché du groupe des Congressistes ; M. D. PEYRONY, qui a prêté quelques clichés de son intéressant guide « *Les Eyzies et les environs* » ; le SYNDICAT D'INITIATIVE DU PÉRIGORD, qui a confié quelques vues de Périgueux ; M. RIVIÈRE, Photographe à Sarlat, qui a autorisé la reproduction de quelques-uns de ses clichés pris au cours de l'excursion à Laugerie ; M. M. J. BÉRAUD-G. CHENET, A. DARPEIX, A. D. LACAILLE, SAINT-JUST PÉQUART et M^{lle} Andrée SCHLEICHER pour les belles photographies que le Comité d'Organisation a été heureux de reproduire pour illustrer le compte-rendu des excursions du Congrès.

**Les Oeuvres d'art Magdaléniennes des fouilles
Le Bel-Maury à Laugerie Basse.**

données à la Société Préhistorique

par M. l'Abbé H. BREUIL.

Professeur au Collège de France et à l'Institut de Paléontologie humaine.

M. A. Lebel, l'un des bienfaiteurs les plus insignes de la Société Préhistorique, avait, de son vivant, donné à notre société un certain nombre d'objets provenant des fouilles faites sur son ordre par M. J. Maury dans les terrains de Laugerie Basse qu'il avait acquis; après sa mort et celle de sa sœur, les héritiers de celle-ci ont eu la généreuse pensée de remettre à la *S. P. F.* un certain nombre d'objets qu'elle avait reçus de lui: magnifique cadeau qui, joint aux premiers objets donnés, forme actuellement le joyau de notre Musée.

Mes collègues ayant sollicité de moi que je les examine et ayant fort gracieusement accueilli ma proposition de les décrire, je suis heureux d'en publier ici une courte description, avec les dessins que j'en ai pris (1).

Je me rapporterai, pour les niveaux magdaléniens, aux indications de MM. Maury et Peyrony, qui coïncident du reste exactement à la classification artistique que j'en avais faite, avant de revoir leurs publications.

I. — MAGDALÉNIEN III.

Deux lames d'os décorées sont à en citer: l'une (*Fig- I, a*) est un de ces « couteaux à papier » ou lissoirs, souvent souillés d'ocre, et qui ont dû servir à malaxer l'ocre avec de la graisse sur des pierres plates, comme sans doute à bien d'autres usages; ils sont en général composés de deux moitiés, l'une formant poignée, très ornée,

(1) Presque tous ces objets ont été déjà figurés, mais sous une forme moins poussée, soit par M. J. Maury (*Bull. Soc. Préh.* 22, I. 1914), et: Laugerie Basse, Les Fouilles de M. J.-A. Le Bel, 1925) soit par M. D. Peyrony et lui (Gisement préhistorique de Laugerie Basse, fouille de M. A. J. Le Bel, *Revue Anthropologique*. Avril 1914, pp. 134-154).

l'autre, la lame, ici usée et raccourcie probablement ; une double saillie latérale formant garde les sépare presque toujours. Sur notre exemplaire qui présente tous ces caractères, on doit noter, outre des incisions marginales en série, des treillis de traits obliques se recoupant, une sorte d'Y (tête ?), un motif cruciforme, un fuseau pisciforme.

L'autre objet (fig. 1, b) est une pendeloque incomplète à trou de suspension, brisée à un bout, ornée de treillis, de bandes de ponctuations, de losanges et de zigzags à double tracé, dont deux curieusement historiés. Il n'est pas exclu que les deux losanges accolés figurent les yeux d'une tête; les traits qui en partent peuvent figurer les oreilles, et les zigzags situés plus bas, les détails du mufle, des narines (figurées) et de la gueule ouverte. De tels objets, ainsi que l'a montré M. de Saint-Périer, peuvent être comparés aux lames pisciformes utilisées à la pêche par les Esquimaux pour attirer le poisson à portée du harpon. Cet objet, de position stratigraphique non fixée par M. Maury, est certainement du M. 3. Pour le premier objet, il a été trouvé en place dans ce niveau.

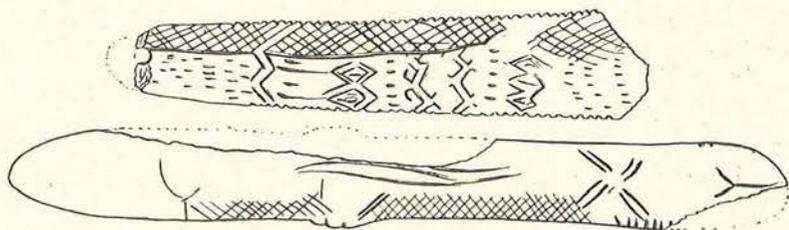


Fig. 1. — Lames d'os du Magdalénien III de Laugerie Basse.
Echelle: 3/4 pour la plus grande ; grandeur vraie pour la plus petite.

II. — *Magdalénien IV.*

Cette période, la plus longue et la plus riche du S.-W. de la France, a fourni à M. Maury le plus grand nombre des œuvres d'art qu'il a rencontrées. Nous examinerons successivement :

I. *Sculptures en ronde bosse*, toutes en bois de Renne.

A. Fig. 2, 1 : Propulseur cérémoniel à sommet brisé : il était formé par un ruminant découpé dans la palette du bois de Renne, dont il ne reste que les quatre pattes adhérent au fût. Il se termine à l'autre bout par une tête assez grotesque de Renne (?), sans ramure, à position rétrospective maladroitement rendue. La tête est faite pour être vue d'un seul côté, l'autre étant occupé par une barbe conven-

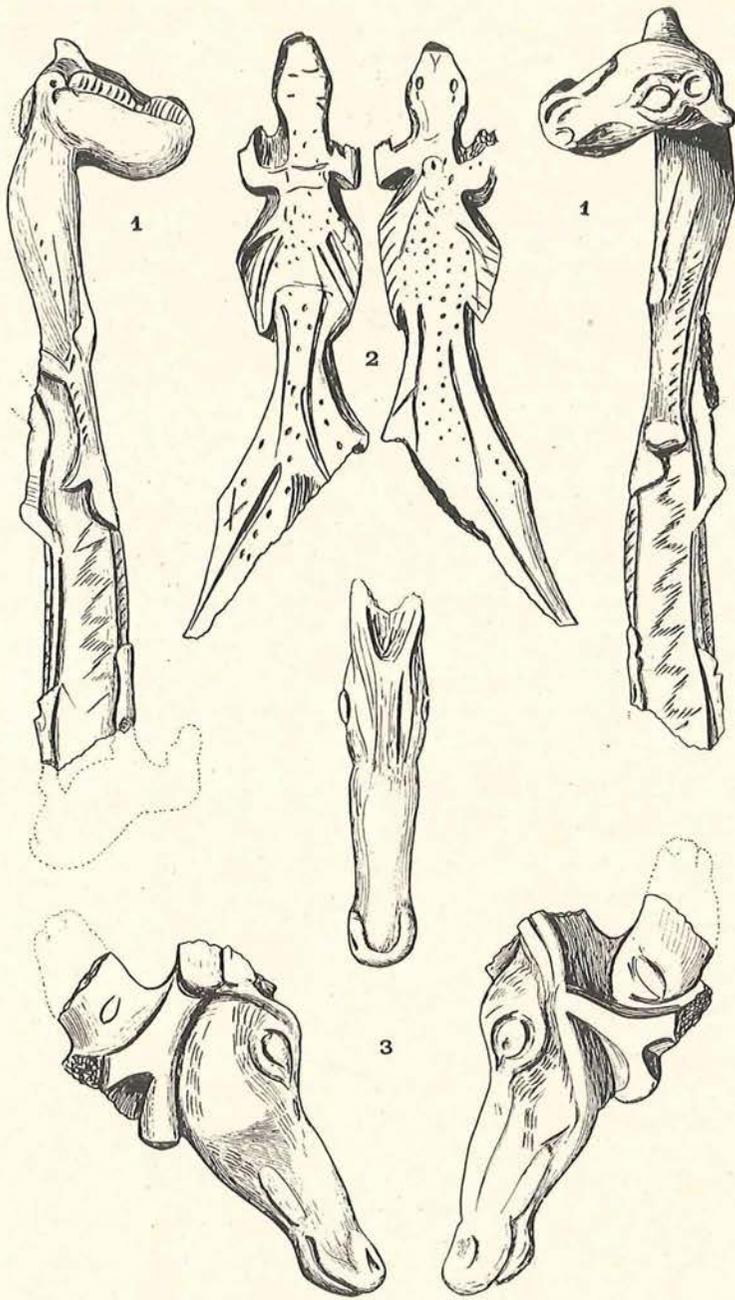


Fig. 2. — Bois de Renne sculptés : 1 et 2 Echelle 3/4 ; 3, grandeur vraie.

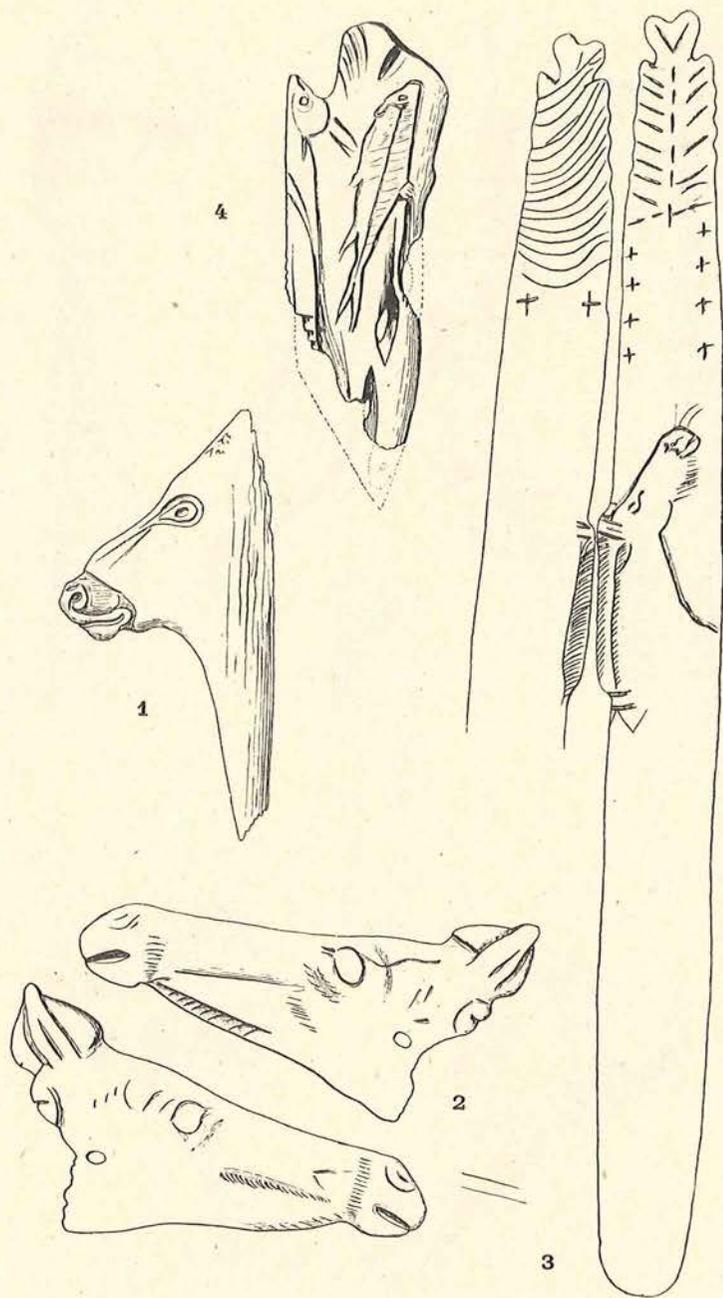


Fig. 3. — Figures découpées et gravées : 1 en bois de Renne, échelle : 3/4 ;
 les autres en os : 2, échelle 3/4 ; 3 et 4, grandeur vraie.

tionnelle. Les deux pattes de devant séparées s'allongent sur les 2/3 de l'objet et des zigzags hachurés qui suivent, figurent les flancs. Deux jambes *humaines*, genou compris, sont tout ce qui reste d'un personnage accolé à son dos ; on y remarquera à la cheville droite sept petits traits transversaux figurant des cordelettes.

B. *Fig. 2, 3*. Fort jolie tête de Cerf (?) car la tête est trop fine pour un Renne, sculptée sur un andouiller dont presque tout le contexte a disparu : on peut voir cependant qu'il y avait une seconde tête opposée à la première, et dont les yeux sont visibles, mais le museau en est cassé ; l'objet en Y intermédiaire représente peut-être deux pieds. Ce très bel objet, probablement un fragment réduit de propulseur, a été recueilli par M. de Mortillet en place, dans une visite de contrôle, et il l'a remis à la *S. P. F.* après l'avoir publié photographiquement.

C. *Fig. 2, 2*. Sculpture de Salamandre (et non de Léopard) terminant un objet dont il est difficile de supputer ce qui manque. Il a déjà été décrit et figuré. Les ponctuations qui en ornent le dos s'étendent aussi au ventre et débordent la figure en arrière. Les pattes antérieures sont seules représentées.

II. CONTOURS DÉCOUPÉS.

Fig. 3, 1. Fragment de bois de Renne formant transition avec les sculptures : une tête de Cheval très aplatie y a été sculptée dans un court andouiller, détaché par fracture d'un fût ; art sobre et énergique ; l'objet n'est terminé que pour le museau, à narines et bouche vigoureuses : une ligne, correspondant à la limite des zones glabres et velues, encercle cette partie ; un seul œil est terminé ; le reste n'a pas même été ébauché.

Fig. 3, 2. Fort jolie tête de Cheval *coupée*, car l'articulation de la base du crâne est nettement figurée. Cessortes d'objets, très nombreux dans les Pyrénées, sont beaucoup moins répandus plus au Nord. Le type de Cheval figuré est celui d'une variété à tête longue et fine, très différent du caractère massif du précédent ; noter la saillie de la crinière en avant des oreilles.

Fig. 3, 3. Long « couteau à papier » ou lissoir courbe en lame d'os, dont la poignée finit littéralement en « queue de poisson » très conventionnelle, flanquée de deux nageoires qui ne le sont pas moins. La garde est faite d'une seule saillie unilatérale, formée du dépassement des oreilles et de la crinière d'un Cheval simplement gravé sur une seule face (crinière et oreille seules répétées sur les deux). Il s'agit d'un Cheval à tête longue et étroite, fort barbu, à

oreilles assez longues, et croix humérale bien marquée de deux traits. Des hachures limitent le museau: l'haleine paraît figurée sommairement. Le reste du corps est omis. La poignée est aussi gravée de motifs géométriques: d'un côté huit petites croix en deux files, et un ornement en incisions arrangées en arête de poisson; de l'autre, deux croix et un emboîtement de lignes courbes et obliques.

III. — GRAVURES SUR OS ET BOIS DE RENNE.

1. Bois de Renne.

Fig. 4, 1. Bâton percé à tête incomplète, portant la figure d'un grand Félin, probablement une Panthère, car la queue ne se termine pas en houpette comme chez le Lion. Observer la grande puissance de la patte antérieure trapue. Chaque paire de pattes n'est représentée que par celle du côté du spectateur. Il semble que de très fines flèches symboliques marquent le flanc, et une plus forte, le défaut de l'épaule. C'est peut-être le seul exemple assez certain de représentation de Panthère dans l'art mobilier, à l'exception d'une sur plaquette de pierre des Trois Frères, reproduite par le Comte Bégouen. Le dessin, profondément incisé, s'enroule assez habilement autour du fût.

Fig. 4, 2. Fragment de bois de Renne débité, présentant sur chaque face une figure d'oiseau; l'un est debout, à une seule patte sans doigts; l'autre est couché comme une femelle sur son nid. Il s'agit d'un oiseau à hautes jambes, échassier à court bec comme le Râle, ou même l'Outarde. Divers traits satellites sont difficiles à interpréter.

2. Os.

Fig. 5, 1. Côte gravé d'un Cerf élaphe lancé au galop, ramures couchées sur le dos. Les jambes, jarrets exceptés, ne sont pas figurées. La tête fine est portée haut; un seul bois est gravé, trop gros, avec les deux andouillers frontaux typiques. La queue est retroussée; des hachures figurent le poil du flanc et du fanon. Croquis de très belle allure, mais détails négligés.

Fig. 5, 2. Côte gravée sur les deux faces. D'un côté se lit un Cheval presque complet, pattes exceptées, dont on ne voit qu'une ou deux (?) postérieures jusqu'au jarret. La tête, dont le museau reborde sur l'autre face, est courte et très épaisse, fort barbue, à œil gros. Une ligne sinueuse s'étend du défaut de l'épaule à la naissance de la queue: la zone supérieure ainsi délimitée est

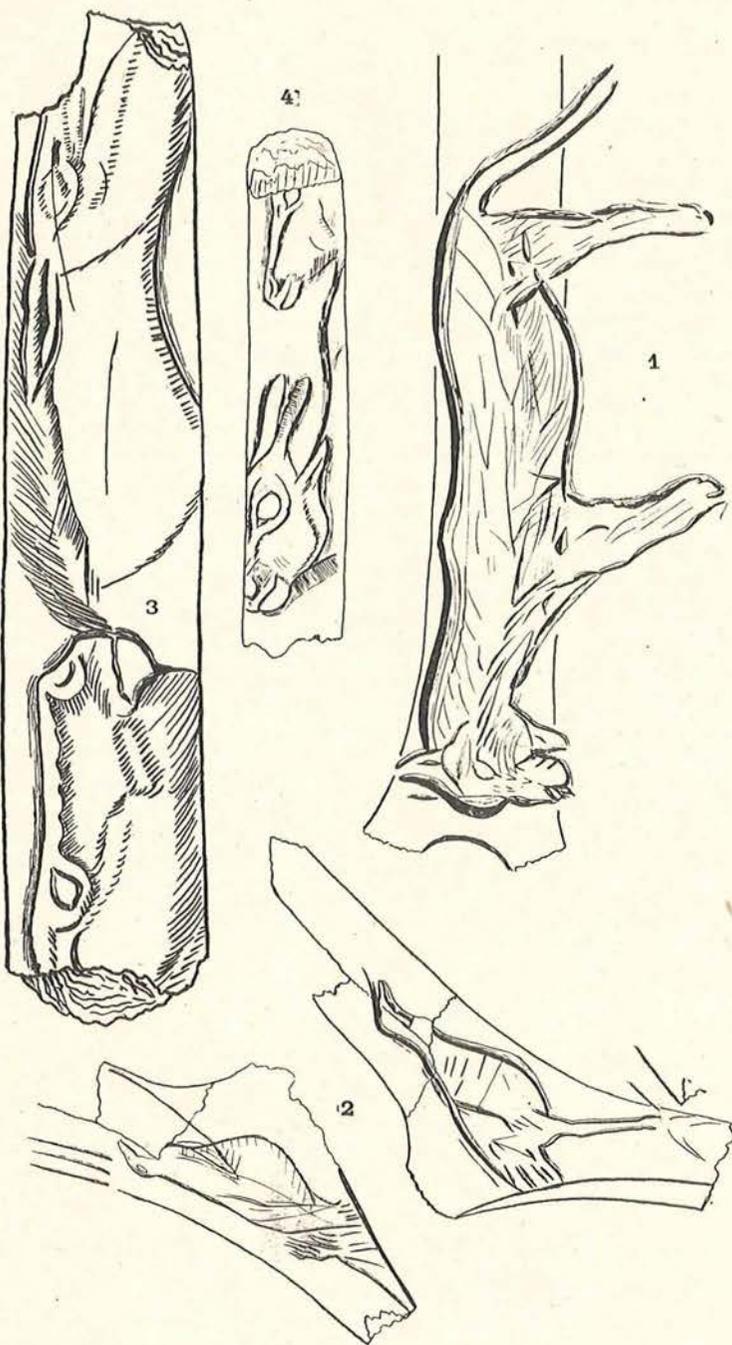


Fig 4. — Gravures sur bois de Renne (1,2) et os (3,4).
 Echelles : 1 et 2 aux $\frac{3}{4}$; grandi 3, aux $\frac{5}{3}$; 4, grandeur vraie.

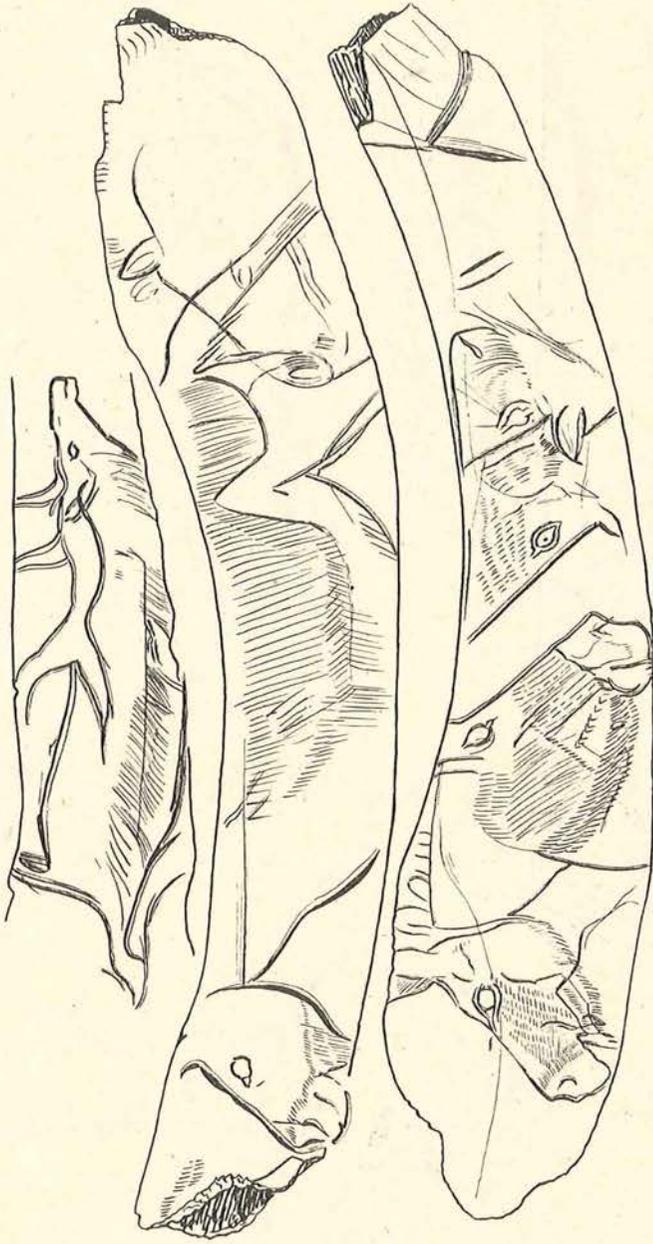


Fig. 5. — Gravures sur côtes : grandeur vraie.

hachurée pour exprimer celle foncée de la robe : la queue qui flotte est attachée bas, assez longue, mais pas fournie, sauf à la base. Des hachures limitent le museau glabre. Une autre tête de Cheval se superpose à la queue et aux fesses, de mêmes caractères céphaliques ; on en voit la crinière sans toupet frontal, très élevée. Un autre museau inverse vient au contact de l'animal principal.

L'autre face laisse déchiffrer quatre têtes ou parties de têtes, dont deux fort belles, toujours massives et courtes : elles sont groupées par paires, les deux plus belles ensemble, mais tournées droite et gauche ; les deux autres, orientées toutes deux à droite, mais depuis le bord opposé de la côte, et réduite aux oreilles, au front et à l'œil ; un des fronts a nettement la mèche frontale de la crinière.

Les deux autres têtes sont exécutées avec une grande maîtrise dans la ligne et un remarquable souci du détail, excessivement fin : la séparation du museau glabre et de la face est bien marquée, comme la saillie des os et muscles, répétant ce que Piette avait malencontreusement pris pour la figuration d'un harnais de tête. La barbe est courte, mais s'étend à tout le bord du maxillaire inférieur. J'ignore pourquoi la lèvre inférieure de celui de gauche a été délibérément omise. Le manque d'espace a fait déplacer plusieurs oreilles et omettre les crinières. Dans l'une des deux autres têtes, où les museaux ont été omis faute de place, il semble que l'un d'eux a été figuré, rabattu. et comme plié dans le sens de la longueur de l'os.

Fig. 4, 3. Baguette plate en os, fracturée aux deux bouts, portant, sur une seule face, deux têtes de Chevaux obliques dans le même sens ; celle de droite est mutilée de son museau ; son œil est limité par de très menues incisions au lieu d'un trait ; l'oreille, franchement assez longue, est couchée. Cette tête à son encolure et la crinière figurées, qui manquent à la seconde, apparemment de même variété, à tête lourde et courte et museau incisé, des figures déjà décrites. Plutôt que des gravures, ces images sont de très faibles reliefs, des « champ-levés » comme Piette les appelait, pour signifier que la lèvre externe des traits de contours a été ordinairement aplanie.

Fig. 4, 4. Baguette plate en os analogue à la précédente, et manquant aussi de ses extrémités. On y lit deux têtes de ruminants gravées en « champ-levé ». La plus élevée peut être celle d'un Bouquetin jeune ou femelle, en tenue d'été (pas de barbe). La seconde, qui se prolonge en échine, est d'une détermination plus délicate ; j'y verrais volontiers un animal jeune, mais ni Bouquetin, ni Chamois, ni Cervidé : ses cornes légèrement incurvées en arrière et son museau assez gros me feraient penser au Saïga.

Fig. 3, 4. Fragment très incomplet de lame épaisse en os, peut-être sommet de propulseur (?). Un seul côté est orné de plusieurs figures de poissons, les uns sculptés et découpés, un seul finement gravé, et qui n'est pas un Salmonidé comme son voisin sculpté. La mieux conservée des figures découpées paraît une Truite; sa tête formerait le crochet du propulseur.

III. — Gravures sur pierre.

Fig. 6, 1. Plaquette de calcaire à grain fin portant une gravure de Cheval médiocrement correcte : les quatre pieds sont ramassés et l'on voit assez mal les jambes correspondantes ; il y en a une cinquième tout à fait disproportionnée dont le sabot est cassé. La queue très longue est peu fournie, collant aux fesses, attachée haut. La croupe ne tombe pas du tout et se projette trop en arrière. Le dos assez court est peu ensellé. Le cou grêle porte une crinière peu développée, la tête petite, par la position de l'œil et l'aspect « cornu » de l'oreille (?), rappelle plutôt celle d'un Bouquetin ; elle n'a pas satisfait l'artiste, qui manquait d'espace pour la tracer, et en a redessiné une autre en dessous, certainement « Cheval ». Cet objet a été trouvé dans d'anciens déblais, ainsi que le suivant.

Fig. 7, 1. Galet calcaire gravé sur les deux faces. D'un côté, la figure la plus déchiffrable est un Renne, dans la position d'un animal qui vient d'être abattu, avec les jambes irrégulièrement repliés sous le corps. Quoique de bonne technique artistique, cette figure est peu soignée dans le détail, et la présence de plus anciens dessins assez effacés en complique le déchiffrement ; Un Ours (?) peut peut-être se lire incomplètement, dont l'échine et la tête sont au-dessus de celle du Renne. Une tête probablement aussi d'un autre Ours me paraît émerger partiellement des reins du Cervidé.

Sur l'autre face, la figure principale est un Cheval, à tête fine et petite, profil très sineux (comme le Cheval arabe), dos court, croupe ronde à queue attachée bas, et en suivant la courbe (cf. Cheval celtique). Les quatre pattes sont figurées, celles de devant trop volumineuses et grandes.

Beaucoup d'autres dessins gravés ont précédé le Cheval sur cette surface, très imparfaitement déchiffrables, du reste.

Au-dessus du dos de Cheval, on voit la corne et le profil d'une forte tête de Bison. En avant du poitrail du Cheval, est un autre animal plus petit, dont la tête ne se distingue pas, et dont la patte antérieure recoupe le cou du Cheval. C'est un animal au galop très allongé. Il semble aussi qu'on ait voulu faire une tête en utilisant le trait externe de la jambe antérieure du Cheval, en ajoutant

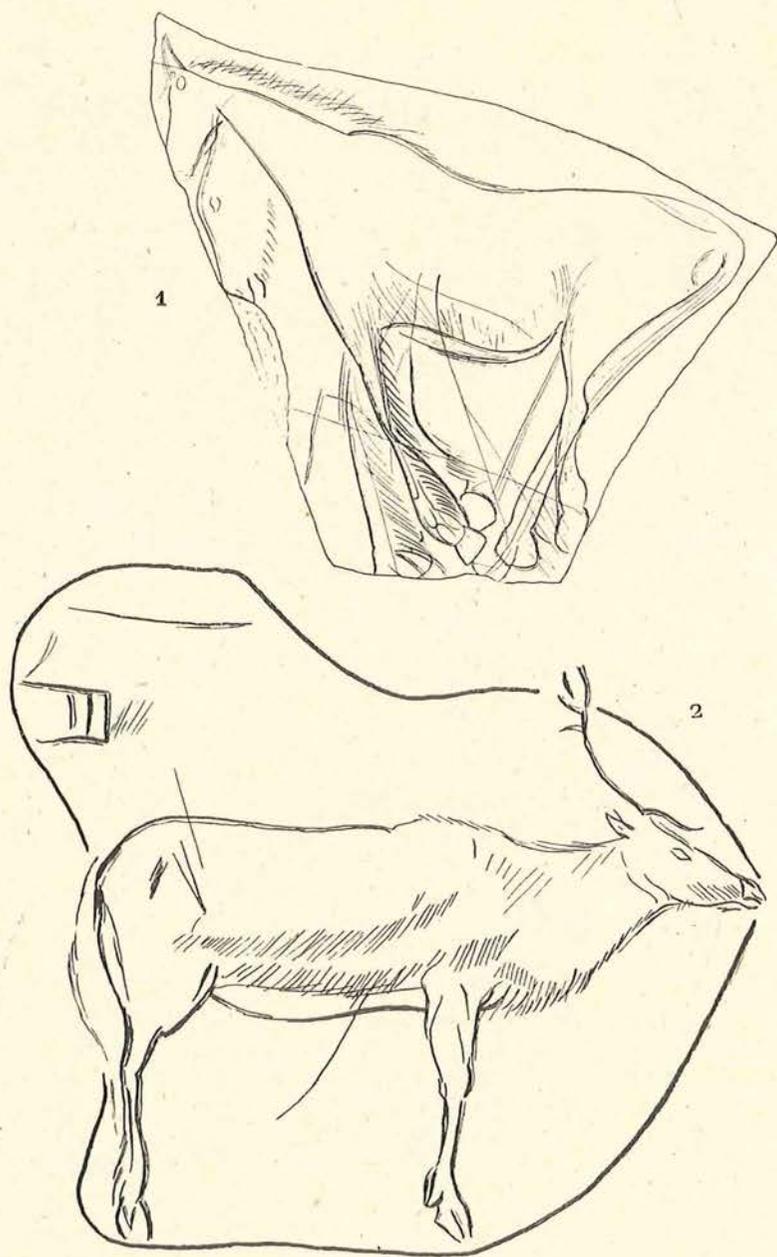


Fig. 6. — Pierres gravées. Echelle : 1, grandeur vraie ; 2, 5/3 (grandi)

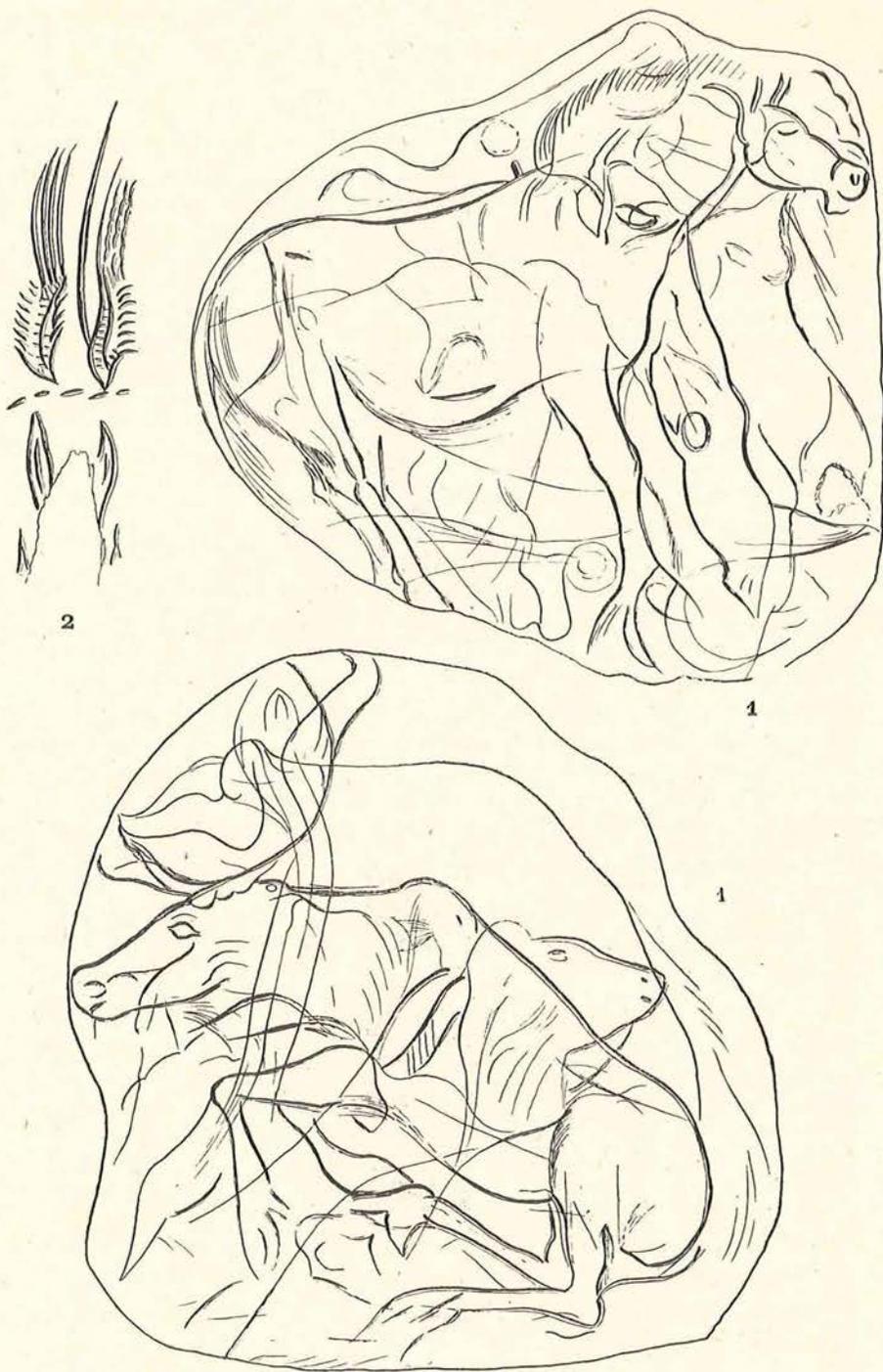


Fig. 7. — 1. Galet calcaire gravé, recto et verso, grandeur vraie.
 2. Gravure sur baguette demi-ronde, Magd. V, grandeur vraie.

un œil et une narine. Je n'ai pas attribué les autres traits, dont un œil pupillé rond.

Fig. 6, 2. Caillou gravé d'une magnifique silhouette de Renne femelle au posé, à tête exceptionnellement fine. Il n'y a que deux jambes figurées, une par paire. Une sorte de III gravé au-dessus peut être une signature d'artiste. Le verso de ce galet était gravé, mais il a été fortement attaqué par les racines et je n'ai pu arriver à en faire un déchiffrement quelconque.

IV. — MAGDALÉNIEN V.

Je n'ai à décrire qu'un seul objet de ce niveau, fragment de baguette demi-ronde à surface plane striée en zigzag, et décorée sur sa face convexe des motifs reproduits *Fig. 7, 2.* Vers le bas l'on voit, malgré la fracture, deux fuseaux axés symétriques ressemblant à des oreilles dressées et pointues : on dirait, à en juger par les pointes qui en subsistent, qu'il y en avait une seconde paire juste au-dessous.

Après une séparation de cinq traits alignés en travers de la baguette, on trouve deux motifs juxtaposés, pointus du côté des oreilles précitées, finissant à l'autre bout en un long pinceau de traits parallèles. Le corps du motif, fusiforme, est axé d'un trait courbe flanqué de hachures, et l'un des côtés du « corps » pour le motif de gauche, les deux pour le second, sont frangés de hachures. Il est difficile d'affirmer le sens de ces sujets conventionnalisés : oreilles velues et à pinceau de Lynx, ou Poissons ornemanisés ?

Je remercie mes Collègues de la *S. P. F.* d'avoir bien voulu m'autoriser à étudier et publier ces précieux objets.



**L'Evolution de l'Art pariétal dans les cavernes
et abris ornés de France (1).**

par M. l'abbé H. BREUIL,

Professeur au Collège de France et à l'Institut de Paléontologie humaine.

Mesdames, Messieurs,

C'est ici, en 1905, que j'essayai une première fois de coudre ensemble en une perspective, les premières indications de chronologie relatives à l'évolution de l'art pariétal paléolithique, avec les faits connus alors de la Mouthe, Combarelles, Font-de-Gaume, Pair-non-Pair et Marsoulas, en France, et de la seule caverne d'Altamira en Espagne. Je développai le même sujet à Monaco l'année suivante. Je ne m'illusionnais pas sur le caractère tout provisoire de cet essai, que je retouchai successivement dans les diverses publications que, grâce au Prince Albert de Monaco, j'ai pu éditer luxueusement sur les cavernes d'Altamira (1908), Santander, Font de Gaume (1910), celles des Pyrénées cantabriques (1912), de la Pasiéga (1913), et de la Pileta, Malaga (1915), et de Combarelles (1924). L'étude, encore inédite pour partie, de beaucoup d'autres de la France du S.-W. et du S., et de l'Espagne du N.-W., m'ont amené à une conception beaucoup plus complexe de l'évolution de cet art, dont je vous parlerai aujourd'hui ; nous examinerons donc successivement, pour la France seulement, les divers groupes de cavernes et abris ornés : 1° Pyrénées ; 2° au nord de la Garonne ; 3° Provence occidentale.

Dans chaque groupe, nous étudierons d'abord les faits relatifs à l'évolution de la peinture ; les cas de superpositions directes de techniques différentes nous permettront de classer les documents d'un âge unique par comparaison de style. Ensuite, pour chaque région, nous examinerons aussi le développement parallèle de l'évolution de la gravure et de la sculpture pariétale.

(1) Conférence faite au Théâtre de Périgueux le lundi soir, 17 septembre 1934.

I. — CAVERNES PYRÉNÉENNES.

1. *Evolution de la Peinture* (1).

C'est à Marsoulas (Haute-Garonne), que nous trouvons de riches palimpsestes rocheux nous fixant sur la chronologie relative des cinq ou six dernières couches de peintures paléolithiques pyrénéennes. Deux couches picturales y sont plus récentes que les grands polychromes ; la plus récente, jamais recoupée par les gravures, est représentée par des bandes rouges barbelées d'aspect azilien, associées à quelques punctuations. Si elles sont aziliennes ou un peu antérieures (comme pourraient le faire penser l'existence de nombreuses gravures de lignes barbelées sur des ciseaux et sagaies du Magdalénien 6 avancé des mêmes régions) nous n'osons l'affirmer.

La couche à signes rouges plus foncés qui les précède est recoupée par des gravures animales de grande taille et superposée aux polychromes ; on n'y trouve, avec des barres à bouts hastés, et des punctuations, que des pectiformes à cinq branches (dont une externe coudée) pouvant figurer des schémas de mains semblables à celles, également schématiques, (rares) intercalées entre les grands polychromes d'Altamira ; il y a aussi certaines variétés de tectiformes, dont un à toit en large bande ponctuée, de saveur plus cantabrique que française.

Le grand Bison polychrome sous-jacent est aussi de saveur très « Altamirienne » ; il est associé à un très grand Cheval également polychrome, semblable à l'unique figure de ce style trouvée récemment à la Bastide (Hautes-Pyrénées) et à un de la caverne de Bédeilhac.

Oblitérés par les polychromes, se notent des Bisons en noir modelé (comme à l'estompe) et une figure au trait noir linéaire. En un autre point de Marsoulas existe un Bison à tête polychrome, très bien gravé comme le précédent, mais dont le corps est couvert d'un semis serré de punctuations rouges ; il ne peut s'écarter beaucoup de l'âge des Polychromes. Il se superpose à un

(1) De peur d'allonger excessivement le texte de cette conférence, nous en avons supprimé la bibliographie considérable. Tout le monde connaît les volumes et articles que j'ai publiés avec mes collaborateurs E. Cartailhac, L. Capitan, D. Peyrony, Bourrinet, Comte Begouen, E. Alcalde del Rio, H. Obermaier. On devra aussi consulter les publications espagnoles de P. Wernert, H. Obermaier, de la Vega del Sella, E. Hernandez Pacheco ; celles sur les cavernes Pyrénéennes du Comte Begouen, Casteret, E. Passemard ; sur celles du Lot, de l'Abbé Lemozi, et Peyrony ; celles de Charente, de Henri Martin et P. David ; celles de Provence, de l'abbé Bayol et de Guerret, sans oublier les premières notes d'Emile Rivière sur la Mouthe, et de F. Daleau sur Pair-non-Pair.

autre seulement noir, mais rempli aussi, sauf la tête en noir modelé, de ponctuations noires.

Les autres figures de Marsoulas, noires modelées ou noires unies, ne peuvent se dater que par comparaison.

Bédeilhac (1) a donné une série de polychromes et noirs modelés comparable à l'ensemble de Marsoulas, mais aussi deux grands Bisons bruns lavés, qui doivent être un peu antérieurs aux polychromes, et plusieurs petites figures noires au trait, très simples, comparables aux plus anciennes de Niaux.

La grande caverne de Niaux contient un grand nombre de figures noires, accumulées surtout au « Salon noir ». Les plus anciennes sont de petites figures linéaires très simples, qu'oblitérent les grandes images en noir modelé par hachures.

Il n'y a d'autres manifestations picturales postérieures que les signes rouges et quelques figures linéaires d'animaux associés. Ces signes rouges sont de rares fois superposés (pointes de flèches et petits claviformes) à des Bisons en noir modelé hachuré. Leur saveur est assez voisine des galets peints de l'Azilien, qui existaient dans la Grotte de la Vache (Aillat) avoisinante. On y trouve des ponctuations nombreuses, rangées en cercles ou en bandes, un tectiforme comme à Marsoulas, de longues barres à empennes ressemblant à des flèches, mais aussi des figures de Bisons et de Chevaux très simplement tracés en rouge utilisant des reliefs rocheux. On trouve quelques-uns de ces signes et animaux rouges très simples dans la vaste grotte des Eglises d'Ussat, et je les considère comme le dernier terme Pyrénéen de l'art paléolithique sur le point de disparaître.

Le Portel nous permet de remonter plus haut : il y existe plusieurs Bisons et Chevaux ombrés par hachures comme les plus simples de Niaux, qui paraissent y être (à part une figure de petit Bœuf rouge et une tête avoisinante rouge également et non moins mauvaise qui peuvent être d'âge pré-azilien?) les plus récentes images de la caverne.

Une belle figure de Bison noir en teinte noire remplissant presque tout l'intérieur est remarquable par son style Magdalénien sauvage et rude ; elle avoisine des figures en noir hachurées, et paraît d'un style plus archaïque ; son antériorité est établie par le fait qu'on a gravé secondairement sur la peinture noire des « corrections » qui ne sont pas dans l'esprit de l'original, mais dans celui des voisins.

Diverses figures noires parfois modelées, d'autres à larges bandes,

(1) La grotte supérieure de Gargas a aussi de faibles vestiges noirs modelés et polychromes ; on sait qu'aux temps préhistoriques elle était entièrement séparée de la caverne inférieure, purement aurignacienne.

de même style mais plus simples, se superposent en effet à des images anciennes, tracées en rouge linéaire et de style aurignacien ; celles-ci sont inséparables de plusieurs autres à traits bruns voire noirs, tout aussi archaïques.

Parmi les plus archaïques se notent deux tracés dorsaux de Cervidés, avec les bois en perspective tordue comme dans l'art aurignacien cantabrique (Pasiega) et l'art oriental d'Espagne.

Entre les deux ensembles doivent se loger, hors série, par analogie de style seulement, plusieurs autres groupes ; l'un est constitué de deux gros signes en rouge uni : a) immense tache à quatre digitations étalées comme les doigts d'une main ; b) une sorte de hutte-coupole à entrée divisée en deux ; leur caractère spécial les rend difficile à classer ; je pencherais à les rapprocher des grands signes rouges du plafond d'Altamira, aurignaciens ; elles ne sont pas d'un seul moment ; les plus anciennes sont cernées de rouge ; celles qui sont cernées de noir, parfois de jaune ou de blanc se superposent aux premières.

Un second groupe est formé de plusieurs gros Chevaux à courtes pattes, de style très aurignacien : la plupart à teinte noirâtre unie ou en très larges bandes ; un seul est en rouge sombre cerné de noir : malgré cette bichromie, cette figure n'a rien de commun avec les beaux polychromes magdaléniens. Elle est datée avec certitude par la découverte par M. Didon à Sergeac (Dordogne), tant à l'abri Blanchard qu'à l'abri Labattut, tombés dans les foyers aurignaciens moyens évolués et aurignaciens supérieurs, de blocs, portant des grandes peintures bichromes de même technique. Ils ne peuvent donc remonter moins loin que la fin de l'Aurignacien moyen.

Une dernière figure est à mentionner : un tout petit Cheval rouge uni peint et gravé, figure tout à fait anormale dans nos cavernes (bien qu'il y en ait encore un autre, au Mas d'Azil, R. D. galerie inférieure). Par sa technique et sa petitesse, il se rapproche de l'art oriental d'Espagne ; il est difficile d'en dire davantage : probablement plus récentes que les figures aurignaciennes du Portel, il doit être plus ancien que les figures noires magdaléniennes.

Mas d'Azil, le Tuc d'Audoubert et les Trois Frères ont peu de vestiges de peintures : restes très évanouis de peintures rouges anciennes, quelques tracés noirs magdaléniens : le « Sorcier » ou Dieu cornu des Trois Frères est en noir modelé ainsi qu'une autre belle figure de Bison de la galerie supérieure. Aux Trois Frères il y a dans une galerie quelques mains cernées de rouge, qui nous amènent à parler de Gargas, la caverne des mains pyrénéenne par excellence et qui en comprend plusieurs centaines.

Gargas (Hautes-Pyrénées), caverne inférieure, a été fermée par l'effondrement de l'entrée à la fin de l'Aurignacien. On n'y a plus pénétré qu'aux temps historiques. Comme décorations en couleur, à l'exception de quelques petits semis de points et d'une sorte de début de tracé rouge d'animal rudimentaire, il n'y a que des mains, surtout gauches, fréquemment à doigts coupés.

2. *Evolution de la Gravure pariétale Pyrénéenne.*

Voyons maintenant l'évolution parallèle à la précédente des figures pariétales gravées et sculptées pyrénéennes. Sauf la cascade argileuse d'Altamira, les Cantabres ne nous avaient pas donné d'exemple de sculptures ; les roches sont trop dures. Il en est de même dans les Pyrénées françaises, mais on y a sculpté la stalagmite tendre à Isturitz, et modelé l'argile au Tuc d'Audoubert et à Montespan. Si nous procédons encore en remontant du plus récent au plus ancien, nous débutons de nouveau à Marsoulas : quelques gravures au trait, mal conservées, entament les polychromes et les signes les plus anciens superposés : les autres gravures forment des groupes de styles divers : 1° Associés à la peinture des polychromes, des dessins incisés de très belle technique, traits forts périphériques, menus détails « figiolés » ; c'est du Magdalénien 6. — 2° Principalement sur la paroi du fond à droite, des Bisons de tracé léger, enfouis autrefois sous un remblai de loess soufflé (la caverne est peu profonde), qui les ont en même temps masqués et protégés ; je les ai crus autrefois du temps des polychromes, à cause de leur perfection et de leur finesse, comparable aux Mammouths superposés aux polychromes de Font-de-Gaume ; mais aujourd'hui je les crois inséparables de la série la plus récente des Trois Frères, probablement Magd. 4 évolué. — 3° La paroi gauche en entrant a un assez grand nombre de gravures d'Equidés de très bon style à remplissage hachuré comparable au Magd. 3 des Pyrénées cantabriques : nous les y accollons avec doute. Quant aux autres gravures, parfois presque sculptures en léger relief, de divers points de la grotte, ils doivent se répartir entre divers moments, surtout Magd. 4, mais il est difficile de préciser trop, de même que pour les rares graffites du Mas d'Azil.

Niaux, Magd. 5, je pense, n'a donné, outre un seul petit graffite pariétal, que des dessins sur le sol, que l'on retrouve aussi à Bedeilhac, ainsi qu'un mauvais petit modelage pariétal qui doit se rapporter aussi à Magd. 4.

Au Tuc d'Audoubert et aux Trois Frères, les plus récentes gravures (Magd. 4), d'un très beau style, sont d'une extrême finesse, et parfois associées au noir plus ou moins modelé (estompé). Le sanctuaire

des Trois Frères en est la plus extraordinaire accumulation qu'on puisse rêver. Les cornes de Bisons, de profil, exceptionnellement fines, les détails du pelage et des pattes délicatement, mignardement détaillés, contrastent avec le caractère rude des dessins sous-jacents des mêmes parois, avec l'encornure des Bisons vue de face ou de $3/4$, et les extrémités négligées. Ces dessins caractéristiques rappellent le groupe plus ancien, du début du Magdalénien tout au moins.

Notons en passant, que le groupe le plus récent a été exécuté dans des conditions tout autres que celles où on trouve aujourd'hui la plupart des figures qui le composent : à l'époque, la surface rocheuse était entièrement enduite d'une mince couche argileuse, sous laquelle le calcaire décomposé donnait une couche blanche ; en dessous venait le calcaire noir bleu. Les artistes ont fait là, en utilisant ces divers niveaux de diverses couleurs, un véritable travail de camée.

Le panneau de l'étage inférieur du Tuc occupe probablement une position intermédiaire, avec son tracé simple mais correct.

A Montespan également, toutes les gravures de la partie aval ne sont qu'un résidu de traits primitivement plus profonds, dont toutes les finesses ont aujourd'hui disparu (Magd. 4 ainsi que les graffites et dessins sur argile des parois de la partie d'amont).

Mais revenons aux Trois Frères : Dans la partie supérieure et finale, la série la plus récente du Sanctuaire disparaît ; quelques figures du diverticule de gauche appartiennent probablement à une série ancienne, mais son couloir de droite est d'un tout autre style, extrêmement archaïque, où l'on reconnaît de suite la manière aurignacienne : dessins méandriques et « macaronis » sur argile du plafond et des parois, gravures d'animaux de même technique ou gravés ; nous les retrouverons à Gargas. Certains ont été rehaussés de noir, selon le style magdalénien, à une date ultérieure.

Quant aux belles statues de Bisons en argile, elles sont si semblables, comme style, aux sculptures en bois de Renne, etc. du Magd. 4 des grottes de Montesquieu et du Mas d'Azil, qu'un âge Magd. 4 n'est pas douteux, et, sans doute il en est de même pour les figures modelées sur le sol de Montespan et pour les statues d'Ours et de Félin de la même caverne.

C'est trop tôt pour parler des nombreuses gravures de La Bastide, récemment découvertes par M. Casteret ; bien que de style assez divers, elles se rapportent probablement à divers moments du Magd. 4, aucune à l'Aurignacien.

Venons-en maintenant à Gargas : tout y est forcément Aurignacien, comme nous l'avons dit. Les gravures y sont en divers

groupes; les plus anciennes sont d'immenses panneaux de « macaronis » sur argile, du milieu desquels se dégagent des figurations extrêmement archaïques de Bisons et de Chevaux, — exactement comme à Altamira et à Hornos (Cantabres) et (mais en couleur jaune et non sur argile) dans la caverne de la Pileta (Malaga). Ensuite, en superposition parfois, viennent des gravures pariétales incisées, de style inégal mais profondément vivant et naturaliste, approchant parfois (têtes de Bouquetins) de la formule qui prédominera dans le Magdalénien. La découverte par moi-même d'une plaquette de schiste gravée de figures semblables dans l'Aurignacien supérieur du remplissage en précise exactement l'âge, et montre que, comme à Hornos, l'art aurignacien supérieur de la gravure avait déjà atteint un niveau élevé, dont les rares trouvailles d'art mobilier de ce genre ne nous donnaient aucune idée.

II. — GROTTES ET CAVERNES AU NORD DE LA GARONNE, LOT, DORDOGNE, GIRONDE, CHARENTE.

1. *Peintures.*

Si on laisse de côté une petite grotte inédite des environs de Cabrerets (Lot) dont les signes rouges, y compris un Bouquetin linéaire très simple de cette couleur, rappellent les ultimes tracés rouges de la fin du Magd. 6, pyrénéen, c'est dans la caverne de Font-de-Gaume (Dordogne) que nous trouverons les plus récentes peintures de cette région, en superposition sur presque toutes les autres techniques qui y ont fleuri. C'est en effet la seule caverne au Nord de la Garonne où les polychromes existent en grand nombre.

Certaines figures tectiformes rouges linéaires s'y superposent parfois; mais, comme l'inverse a également lieu, on doit les tenir pour contemporaines des polychromes.

Ceux-ci se superposent entre eux très souvent, témoignant que ce mode de peinture y a duré un temps appréciable. Leur couleur s'applique presque toujours à des figures complètement gravées et souvent même si profondément (grâce à la roche assez tendre) qu'il y a des parties véritablement en léger relief. Comme à Altamira, les contours sont généralement en noir, sauf pour les plus anciens d'entre eux, rouges, ou bruns-unis avec seulement quelques touches noires aux sabots et aux yeux.

Ils sont maintes fois en superposition sur des techniques plus anciennes, dont la plus jeune est représentée par des images en brun-uni, de très beau dessin gravé mais beaucoup plus fin, et de dimensions moindres.

Antérieurs aux polychromes et aux bruns-unis, et à diverses reprises oblitérés par eux, se classent des dessins noirs. Les plus récents, en noir modelé très évolué (fondus comme à l'estompe), sont encore de très beau style, qui ne le cède en rien aux meilleures figures polychromes comme dimensions, finesse et perfection des formes.

Plus anciens sont des dessins noirs moins complètement modelés, généralement plus petits, qui passent en remontant à d'autres à ombres hachurées, puis à pleins et déliés et enfin, à traits simples. Avec eux, je pense, nous remontons au Magdalénien ancien.

Les restes antérieurs sont moins nombreux; des figures de Bœufs en noir plat (1), se trouvent dans la salle des Petits-Bisons et le diverticule final; ils y sont recouverts par un polychrome inachevé et un tracé noir; elles se rattachent, par leur style rude et leurs jambes raides, à un stade évolué de l'Aurignacien.

Plus anciennes sont des figures linéaires rouges, parfois à remplissage hachuré (Rhinocéros), d'autres à tracé rouge plus ou moins baveux, d'autres linéaires rouges très simples, ou parfois noirs-bleus, qui sont certainement aurignaciens. Enfin, en deux points de la grande galerie, on trouve des mains cernées de noir qui sont les plus anciens vestiges de la caverne.

La Mouthe a, comme plus récents vestiges, sa grande « hutte » polychrome, peinte et gravée, et ses deux grands Rennes à flancs marqués d'une bande de taches, comme un Renne proto-polychrome à Font-de-Gaume; la peinture de ces animaux y est, du fait de la nature de la roche, presque évanouie, sauf des traces de brun modelé à la tête et aux pattes; mais ils étaient probablement légèrement polychromés. On n'y trouve, comme vestiges de couleur plus ancienne, que de rares indices linéaires noirs très simples.

Combarelles a quelques figures peintes en noir légèrement modelé (les jolis petits Chevaux), accompagnées d'une gravure assez légère. Des tracés noirs incomplets s'associent parfois à des figures de gravure profonde contemporaines du noir. Mais toutes les gravures, légères ou profondes, de la caverne, toutes magdaléniennes anciennes et moyennes, recourent indistinctement des vestiges noirs-bleus de tracés linéaires légers extrêmement anciens, presque jamais déchiffrables. De rares tectiformes rouges, plus archaïques que ceux de Font-de-Gaume, sont contemporains des gravures; enfin, une toute petite main noire se cache dans une niche du plafond et est ici hors série.

Bernifal a aussi donné quelques restes de figures en couleur :

(1) Je les avais crus, au début, d'une période magdalénienne, comme ceux d'Altamira.

affreux essai de figure en larges bandes noires, gros semis de disques noirs, Mammouth en tracé linéaire rouge, enfin mains cernées de noir; le tout est certainement Aurignacien.

Le Lot a de son côté ses grottes peintes. La célèbre caverne du Pech Merle à Cabrerets, avec son ancienne entrée, aujourd'hui séparée, de la grotte Marcenac, présente des panneaux de plusieurs âges. L'un des panneaux, ainsi que quelques autres figures, se rapporte presque exclusivement à la peinture noire magdalénienne à tracé linéaire; un remplissage partiel de hachures se voit seulement sur quelques figures. Tant par la conception du dessin, encore assez archaïque, que par le peu de développement des hachures, cet ensemble paraît un peu plus ancien que les belles figures du « Salon noir » de Niaux. Il se superpose à une série de points rouges où l'on peut voir une tête d'animal, et qui est le seul contact entre la série magdalénienne et l'aurignacienne, à laquelle appartient entièrement le panneau en face. Il se compose d'un substratum de grosses ponctuations et d'arceaux rouges, de mains cernées de noir, d'un dessin linéaire rouge de Brochet et de deux Chevaux à corps tracé en noir, pattes extrêmement fines, encolure et tête minuscule remplie de teinte noire unie, qui m'ont paru se succéder dans l'ordre indiqué ici.

Plusieurs autres dessins aurignaciens se rencontrent en divers points; mains cernées de rouge associées avec des gros points, Cervidé à ramures en perspective tordue, Bouquetin, Taureau, tracés en traits rouges fins, Homme percé de traits (?), en tracé rouge violacé, petits schémas singuliers de Bisons linéaires ou remplis de couleur. Mais ces divers dessins ne peuvent être datés que par comparaison. Quant aux dessins noirs linéaires rapportés à l'Aurignacien par l'inventeur, mon impression est qu'ils sont inséparables comme style de la frise magdalénienne, et seulement de l'âge des plus anciens de cette frise.

La Dordogne nous a donné encore un groupe de faits picturaux très précieux pour dater les figures : des blocs peints en place ou tombés enfouis dans des gisements archéologiques.

M. Peyrony en a découvert un certain nombre de fragments dans le niveau aurignacien moyen supérieur à pointes en bois de Renne lozangiques élancées à section ovale de la Ferrassie. Il s'agit de dessins tracés en noir, sur fond rouge, ou en noir; leur état fragmentaire me paraît rendre leur interprétation des plus incertaines; je crois qu'il s'agit simplement de débris de figures animales méconnaissables.

Il en est de même des débris de figures noires, avec tracés et larges plages, que M. Peyrony interprète comme Bisons et qui

viennent du niveau final (à pointes biconiques) de l'Aurignacien moyen de la même station.

Les trouvailles de M. Didon à Sergeac sont beaucoup plus importantes. A l'abri Blanchard il a découvert un large fragment de paroi d'abri effondré dans un niveau de l'Aurignacien moyen évolué, portant deux figures de Bisons à large tracé noir périphérique exécuté sur un fond rouge uni ; les pattes, dessinées toutes les quatre, ont un style particulièrement raide, mais le rendu des détails des pieds est assez soigné.

Un grand animal de même technique, non encore relevé, se voit sur un vaste bloc tombé entre deux niveaux aurignaciens supérieurs de l'abri Labattut, tout voisin du précédent ; M. Didon l'a remis au Musée de Saint-Germain. Sur le même bloc, et d'aspect moins ancien, s'observent plusieurs petits animaux tracés en noir-bleu, dont un mieux conservé, figure un Cerf, plus délicatement exécuté qu'on n'aurait pu s'y attendre à une époque aussi reculée. La perspective tordue de sa ramure est identique à celles des figures de Cerfs aurignaciens des Cantabres et aussi de tous ceux de l'art oriental espagnol. Avec la peinture sur plaquettes des niveaux pré-magdaléniens du Parpalló (Valence), le Cerf de l'abri Labattut, jusqu'ici isolé dans l'art pariétal français, établit la connection entre l'art aurignacien franco-cantabrique et l'art oriental d'Espagne qui en semble la continuation et le développement durant le Solutréen et le Magdalénien.

Un autre bloc tombé du plafond de l'abri Labattut a donné une main cernée de rouge. Il est évident que les blocs peints, tombés dans des foyers et recouverts par eux, permettent d'affirmer sans possibilité d'erreur que tous ces dessins sont antérieurs aux niveaux qui les contiennent, mais il n'est pas possible d'attendre plus de précision de cette donnée ; leur antériorité peut être faible, jusqu'à pouvoir les considérer comme pratiquement contemporains, ou bien elle peut être considérable. Personnellement, je pense le petit Cerf seul de l'Aurignacien supérieur, la main cernée de rouge et les grands animaux bichromes comme de la fin de l'Aurignacien moyen.

Un autre bloc peint venant de Laugerie Basse, reposant directement sur la couche supérieure de l'abri des Marseilles (Magd 5-6) présente des caractères assez tardifs, certainement magdaléniens supérieurs : la tête et la corne sont noires, et le reste du corps, peint de rouge uni, est pastillé de taches rouges et brunes et de points noirs en quinconce, comme les Bisons déjà cités de Marsoulas.

2. Evolution de la Gravure au Nord de la Garonne.

La petite grotte de Teyjat (N. W. de la Dordogne) ne contenait que des dépôts Magd. V et VI. Des dalles de belle stalagmite transparente, arrachées d'une cascade par l'Homme magdalénien, et la partie respectée de celle-ci, ont reçu de délicieuses gravures animales, tracées d'une ligne ferme et précise; une partie était enfouie dans le dépôt Magd. VI. Mais la contemporanéité de ces gravures avec le niveau Magd. V (supérieur) est établie par la découverte à la base de ce niveau d'une partie d'un bloc portant une gravure de Bison, dont l'autre moitié gisant dans le niveau stérile intermédiaire. Une partie d'un autre bloc, sur lequel se lit un Cheval, vient aussi de ce niveau; mais le fragment portant les sabots provient du Magd. VI. Sauf quelques traces de rouge le long du dos d'un petit Renne, il n'y a pas de traces de peinture.

A Font-de-Gaume, incisant les grands Bisons polychromes, et parfois recouverts par les plus récents tectiformes rouges, sont de petits Mammouths tracés en lignes extrêmement fines; leur épaisse toison est très bien marquée; ils ne peuvent appartenir qu'au Magd. VI, en dépit de la rareté de cet animal à cette époque. Tous étant apparemment de la même main et du même âge très récent, nous en concluons que le passage d'une des dernières troupes de ces pachydermes a frappé vivement l'imagination de ces derniers Magdaléniens. Parmi les polychromes et les figures peintes en brun uni, certaines sont si profondément gravées qu'elles sont presque en relief, tandis que d'autres, gravées d'une ligne fine, mais très ferme, donnent aux détails une précision si délicate qu'elle peut paraître excessive. Ces documents nous montrent le savoir-faire des artistes du Magd. V et VI en matière de gravure. On ne peut dater que par comparaison les quelques autres gravures de Font-de-Gaume. Le Félin attaquant des Chevaux de la fissure terminale témoigne d'un fort bel art, comparable aux plus récentes gravures des Combarelles (vers le fond), qui sont du même âge que les petits Chevaux noirs, un peu ombrés, de la même caverne.

Aux Combarelles, les gravures plus profondes sont plus anciennes; comme à Bernifal et à la Calévie, elles montrent des essais de bas-reliefs, comme ceux, plus parfaits, de Comarque, et ceux, magnifiques et en partie en haut relief, de Cap Blanc. La chute d'une figure sculptée de ce dernier endroit dans un foyer du Magd. III en fixe l'âge, comme les pièces trouvées dans le même niveau à Sergeac (Abri Reverdit), Laugeries Haute et Basse et Jean Blancs.

Nous ne devons pas oublier que les frises du Fourneau du

Diabie (Bourdeilles) et de la Vallée du Roc (Charente), enfouis dans des niveaux de la fin du Solutréen supérieur, nous montrent le même art dans ce milieu influencé déjà par le Magdalénien dans son outillage osseux.

C'est là un art en pleine possession de ses facultés, et nullement à ses débuts, comme celui, contemporain, d'Isturitz. Ses débuts sont autrement primitifs de style.

La Mouthe contient des gravures, avec traces de peintures effacées, de Rennes tachetés, et, par ailleurs, un petit Mammouth analogue à ceux de Font-de-Gaume et un beau Renne finement gravé et raclé en surface, qui peuvent être contemporains des polychromes. On y trouve surtout des gravures plus anciennes, plusieurs comparables à celles des Combarelles, comme le Bouquetin. Dans la salle de la « Hutte » et à droite des Rennes tachetés, il y a des Chevaux, qui, de même que le panneau des petits Bisons, sont de style magdalénien plus archaïque. La raideur des pattes, les cornes de Bison vues de trois quart, rappelleront les gravures du Magd. I et II du Placard. Quelques tracés très simples du panneau proche des Rennes tachetés sont de style si primitif qu'ils doivent être aurignaciens, de même que les grands Taureaux sculptés profondément du plafond de la première salle.

La Croze à Gontran de Tayac, outre des restes de dessins digitaux méandriques sur argile, aujourd'hui calcifié, présentent quelques gravures animales d'un style aurignacien assez archaïque. C'est aussi le cas du Bison de La Grèze, avec ses deux pattes uniques raides et son encornure de face, que remblayait un dépôt solutréen.

En effet, les nombreux blocs gravés trouvés dans l'Aurignacien supérieur de Sergeac (Labattut), de Laussel, et de La Ferrassie sont là pour nous montrer qu'à cette époque, les artistes du Périgord étaient capables de réaliser de beaux bas-reliefs, bien que d'autres figures soient encore, et plus souvent, raides et primitives. C'est l'âge des Vénus et de « l'Archer » de Laussel, du Poisson de Gorge-d'Enfer, remarquables bas-reliefs qui n'ont pas leur égal dans les grottes obscures.

En Gironde, les gravures de Pair-non-Pair, qui étaient enfouies sous des dépôts de l'Aurignacien supérieur, lui sont donc antérieures en partie ; elles sont plus finies et détaillées que les publications de Daleau ne l'ont laissé penser.

Depuis les temps aurignaciens moyens et même dès leur début, ils y eut en Dordogne de grossiers essais de figures animales de caractère vraiment primitif ; ils s'associent avec des symboles sexuels (vulves surtout) assez nombreux, dont un seul exemple,

de Gargas (Hautes-Pyrénées) a été observé dans des galeries obscures.

La rareté des « macaronis » et autres dessins sur argile du Périgord, s'explique par la petitesse des cavernes et leur remplissage souvent sableux.

Il en est tout autrement pour la vaste caverne de Pech Merle de Cabrerets, où les gravures magdaléniennes sont rares, mais où les dessins sur argile se multiplient, nombreux « macaronis », mais aussi animaux plus ou moins entiers ou réduits à leurs têtes (Bœufs, Bouquetins, Bisons, Mammouths, *Cervus megaceros*, Cervidés, Femmes rampantes, etc.). Cet ensemble, le plus important de son espèce, est identique à celui des dessins digitaux des Trois Frères, de Gargas, de Hornos et d'Altamira, et appartient au même âge, bien qu'ici ce ne soit que par comparaison qu'on puisse les dater.

III. — PROVENCE OCCIDENTALE.

1. Peintures.

Une seule caverne ornée de peintures se trouve en dehors des régions dont nous avons parlé, la caverne de l'Hermitage, près Collias (Gard), qui a des mains rouges positives, des tracés rouges linéaires fins (Bouquetin), des figures en tracé baveux ponctué de même couleur et une tête en noir modelé de Cheval. Ce dernier semble de style magdalénien ; quant aux autres, ils rappellent l'Aurignacien de divers moments ; dans cette région, limite de l'expansion des industries paléolithiques supérieures d'Aquitaine, et où les fouilles de l'Abbé Bayol, l'inventeur de cette grotte, ont montré au Pont-du-Gard la perdurance du Solutréen de caractère primitif jusqu'au Magd. 4, il se peut que ces figures soient en partie plus tardives que celles analogues de la région « classique », et soient seulement dues aux Solutréens archaïques prolongés.

La caverne d'Aldène (Hérault) a aussi donné un dessin gravé de caractère aurignacien, rubriqué d'ocre.

2. Gravures.

La grotte Chabot et celle du Figuier (cañon de l'Ardèche) ont aussi donné des gravures de style très archaïque, surtout la première, qui ressemble à de l'Aurignacien ancien ; dans la seconde, une figure en bas-relief, apparemment de Mammouth, est comparable à l'Aurignacien supérieur de la Dordogne.

Je ne doute pas que les figures sur argile d'Aldène ne soient aurignaciennes ; mais il en est d'autres gravées, qui peuvent être plus récentes.

IV. PERSPECTIVE D'ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION
DE LA PEINTURE PALÉOLITHIQUE.

Après ce travail analytique, grotte par grotte et région par région, il convient de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les résultats obtenus, soit par dissection de palimpsestes soit par comparaison.

Voici le résultat provisoire de mes essais sur ces nouvelles bases : *Aurignacien*. — 1. (a) Mains négatives cernées de diverses couleurs (Dordogne, Lot, Pyrénées, Cantabres). — (b) Tracés jaunes ou parfois rouges méandriques de la Pileta et rares figures d'animaux associés. — (c) Disques et points en séries. — (d) Rarissimes essais de tracés linéaires très primitifs.

2. (a) Mains et pieds claviformes de Santian, mains positives et grands claviformes et autres signes d'Altamira (plafond) et Pasiega. — (b) Grands animaux rouges barbares, contournés de larges bandes ou en peinture unie rouge d'Altamira (espèce de tachisme). — (c) Mains cernées de violet d'Altamira.

3. Dessins linéaires jaunes d'abord, puis rouges (très rarement noirs) à traits déliés; tectiformes de même tracé, d'abord très simples (Castillo, Pasiega, Pindal, Portel, Pech Merle, Font de Gaume, Bernifal, Collias, Aldène).

4. Dessins linéaires rouges à tracé baveux (souvent points confluent) de Pasiega, Covalanas, etc. Tectiformes rouges à larges traits de Castillo, Pasiega, Altamira, Collias).

5. (a) Teintes plates d'abord incomplètes, puis complètes rouges (Altamira, Pasiega, Portel). — (b) idem; noires (Portel, Font-de-Gaume, Pech Merle). Tectiformes à larges plages unies de Castille et Pasiega.

6. Tracés noirs sur fond rouge de l'Aurignacien moyen évolué des abris Blanchard et Labattut à Sergeac (Dordogne), du Portel (Ariège), de la Pasiega.

7. Tracés linéaires noirs bien exécutés de l'Aurignacien supérieur de l'abri Labattut à Sergeac (Dordogne).

Solutrénien. — Il n'est actuellement pas possible de fixer l'âge solutrénien d'aucune peinture; néanmoins il semble possible que les mains positives rouges et les tracés linéaires ponctués de la grotte Collias (Gard), montrent, dans ce milieu où le Solutrénien primitif s'est prolongé jusqu'au Magdalénien 4, un stade comparable à la série 4 de l'Aurignacien.

Magdalénien. — 1, Tracés linéaires noirs très simples d'animaux (Magd. III-IV) (Altamira, Castillo, Pasiega, Pindal, Pileta, Portel, Niaux, Cabrerets, Font-de-Gaume, Combarelles, etc.); tectiformes noirs d'Altamira. — 2. — (a) Tracés noirs baveux, très larges, assez grossiers (Magd. IV), (Castillo, Portel, Pech-Merle, Bernifal, Font-de-Gaume). — (b) Teintes plates noires incomplètes (idem). — 3. — (a) Tracés déliés très habiles à remplissage modelé hachuré (Niaux, Portel); — (b) Noirs modelés comme à l'estompe (Magd. V) (Font-de-Gaume, Marsoulas, Altamira, Portel, Collias); — (c) idem, mais remplissage pastillé (Marsoulas, Laugerie Basse (Magd. VI). Figures de bon style en teinte unie brune (Font-de-Gaume). — 5. — (a) Figures polychromes imparfaitement cernées de noir (Magd. VI) (Altamira, Font-de-Gaume) — (b) Figures polychromes très parfaitement cernées (Altamira, La Bastide, Marsoulas, Bédeilhac, Font-de-Gaume) Tectiformes de Font-de-Gaume (Magd. VI). — 6. — Tracés naturalistes linéaires rouges très simples et nombreux signes proto-aziliens (Niaux, Ussat, Cabrerets). — 7. — Signes aziliens (Marsoulas).

Ainsi, *grosso modo*, on est en présence de deux cycles; le premier, Aurignacien, débutant par des mains et des méandres digitaux, se poursuit par des tracés jaunes, puis rouges, d'abord linéaires fins, puis s'empâtant, arrivant aux teintes plates surtout rouges, noires au Nord de la Garonne, et à une bichromie assez maladroite. Vers la fin de l'Aurignacien, les dessins linéaires noirs apparaissent, du moins en certains endroits. Dans ce premier cycle, les ramures de Cervidés sont toujours en perspective tordue. Ce cycle se poursuit ultérieurement dans l'art oriental espagnol, dont nous laissons ici de côté l'évolution particulière.

Le second cycle, Magdalénien, commence sur des dessins noirs linéaires assez simples, puis largement empâtés jusqu'à la teinte plate imparfaite; il se poursuit par des figures noires modelées, hachurées d'abord, puis estompées; ensuite, viennent des teintes plates brunes de très bon style, puis les figures polychrômes, d'abord imparfaitement cernées de noir, puis entièrement. Dans ce cycle, les ramures de Cervidés sont toujours représentées de profil; si la seconde ramure est figurée, elle est défilée derrière la première, ce qu'on ne retrouve jamais dans l'art oriental espagnol. Aux approches de l'Azilien, on revient au tracé linéaire rouge avec nombreux signes qui restent seuls en dernier lieu. Une régression analogue avait probablement eu lieu dans certains milieux protosolutréens retardés de la rive droite du Rhône.

V. PERSPECTIVE D'ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION DE LA GRAVURE
ET DE LA SCULPTURE.

Parallèlement aux séries picturales du précédent paragraphe, se développent les stades suivants de gravures et sculptures ; plus que les peintures, ces manifestations sont en dépendance étroite de la roche du pays. Voici les résultats auxquels nous aboutissons.

Aurignacien. — 1, Dessins digitaux sur argile : sillons parallèles, souvent méandriques, qualifiés de « macaronis », tracés d'abord avec les doigts, puis avec des outils à plusieurs dents ou de simples objets pointus ; au milieu d'eux naissent des figures animales très primitives, mais, dès l'origine, d'un naturalisme intense : « Macaronis » de Hornos, Altamira, Gargas, Trois Frères, Pech Merle (Cabrerets), Croze à Gontran ; — Animaux tracés d'Ardales (Malaga), Altamira, Hornos, La Clotilde de Santa Isabel, en Espagne ; d'Aldène, de Gargas, des Trois Frères, de Pech Merle (Cabrerets), de la Croze à Gontran. Les jambes sont souvent omises, ou très raides ; les cornes sont généralement vues de face, sauf souvent pour les Bisons.

2. Gravures très primitives, utilisant souvent les accidents de blocs rocheux : La Ferrassie, Laussel (Aurignacien moyen).

3. Figurations incisées de vulves, parfois de phallus sur nombreux blocs d'abris aurignaciens moyens de la Vézère ; une seule vulve à Gargas, aurignacien supérieur.

4. Gravures souvent complètes, incisées, d'animaux ; le trait, d'abord léger, s'incise profondément, lorsque la roche n'est pas trop dure, et même atteint le bas-relief à une période évoluée de l'Aurignacien supérieur ; gravures légères : Castillo, Pasiega, Altamira, Chabot, Gargas, Trois Frères, Croze à Gontran ; gravures profondes et larges : Altamira, Hornos, Chabot, Aldène (?), Pair-non-Pair, La Grèze ; — Bas-reliefs : Oreille et Gorge-d'Enfer, Abri Labattut (Sergeac) Laussel, Figuier.

5. Bas-reliefs de Femmes et d'Hommes : Aurignacien moyen de Tera Pialt, Dordogne ; aurignacien supérieur de Laussel.

Solutréen. — La plus grande partie des dépôts de cette période s'est montrée particulièrement pauvre en œuvres d'art ; ce n'est que vers une phase tardive qu'avec des indices d'influences magdaléniennes, apparaissent des blocs sculptés et parfois gravés, dont les blocs de la Vallée du Roc (Charente) et du Fourneau du Diable (Bourdeilles) donnent une haute idée. Ces magnifiques bas-reliefs sont artistiquement inséparables de ceux du Magdalénien ancien des mêmes régions et d'Isturitz.

Magdalénien. — 1. Dans les Pyrénées françaises (Marsoulas) comme dans les Cantabres, il existe des gravures remplies de hachures parallèles, en relation avec le Magdalénien III de ces contrées.

2. En Dordogne (Cap-Blanc, Comarque, Jean-Blancs, Laugerie Haute et Basse et Charente (Mouthiers), il existe des blocs et abris sculptés en haut relief, semblable à ceux du Solutrén final (peut-être contemporains), mais associés cette fois au Magdalénien III. Ceux d'Isturitz le sont au Magdalénien IV ou au court épisode Solutrén de cette grotte.

Bien qu'une liaison existe entre les deux ensembles, l'un aurignacien, l'autre surtout magdalénien, ils forment deux blocs assez différents pour que l'origine de la transformation l'un dans l'autre demeure un problème à éclaircir.

Ce problème existe aussi dans l'art mobilier, l'art animalier mobilier (excepté au Parpalló [Valence] : gravures et peintures) occidental reste extrêmement pauvre dans tout l'Aurignacien; il se révèle extrêmement puissant dans le gisement assez à part et pré-magdalénien de la Colombière (gravures); il se manifeste par d'abondantes sculptures en pierre dès le Solutrén de Solutré et d'Isturitz, où il se poursuit dans le Magdalénien ancien local (Magdalénien IV) de même qu'à Bédeilhac.

Or, dès l'Aurignacien supérieur de Tschécoslovaquie (Vistonice, Predmost), l'art sculptural animalier prend un essor remarquable (modelages d'argile), que l'on constate aussi à Vogelherd (Jura Souabe) dans l'Aurignacien moyen et supérieur.

Il y a donc, à l'Est, un foyer d'art sculptural animalier dès l'Aurignacien, dont l'influence a dû se propager à l'Ouest dans le Solutrén, et y produire, dès la fin de celui-ci et le début du Magdalénien, la révolution qui inaugure le début du second cycle artistique pariétal et mobilier.



La Pointe en os à cran de l'Aurignacien inférieur.

PAR

M. Louis MERCIER, de Chancelade (Dordogne).

Membre de la Société Archéologique du Périgord.

(Fouilles de Raymonden, abri Nord).

— A 200 mètres au Nord de l'abri ou fut trouvé l'homme de Chancelade, existe un autre gisement, dénommé abri Nord de Raymonden. Ce lieu servit successivement de refuge aux peuplades du Moustérien final de tradition acheuléenne, puis à celles de l'aurignacien ancien type Chatelperron, et enfin à celles de l'aurignacien moyen, ainsi qu'il ressort de nos fouilles et de celles, postérieures, de M. le Dr Jude de La Réole.

Le niveau type Chatelperron (Périgordien 1 de D. Peyrony) y est d'un faciès légèrement évolué ; en ce sens qu'il s'y trouve quelques grattoirs carénés de forme haute, et surtout des grattoirs sur bout de lame formant en même temps couteau à dos naturel ou abattu. Les pointes Chatelperron sont assez rares, mais par contre on y trouve un grand nombre de pièces formant couteau, à dos abattu, frustes.

Ce niveau nous a donné entre autres objets les pièces osseuses suivantes :

1° Dans toute la hauteur de ce dépôt, mais surtout dans sa moitié inférieure : des petites pointes en os, d'une longueur à peu près uniforme de 30 à 40 mm. Ces pièces découpées par cassures dans des parties d'os plats ou peu bombés ont la base en forme de V. (Voir *Fig. A. B. C. D.*)

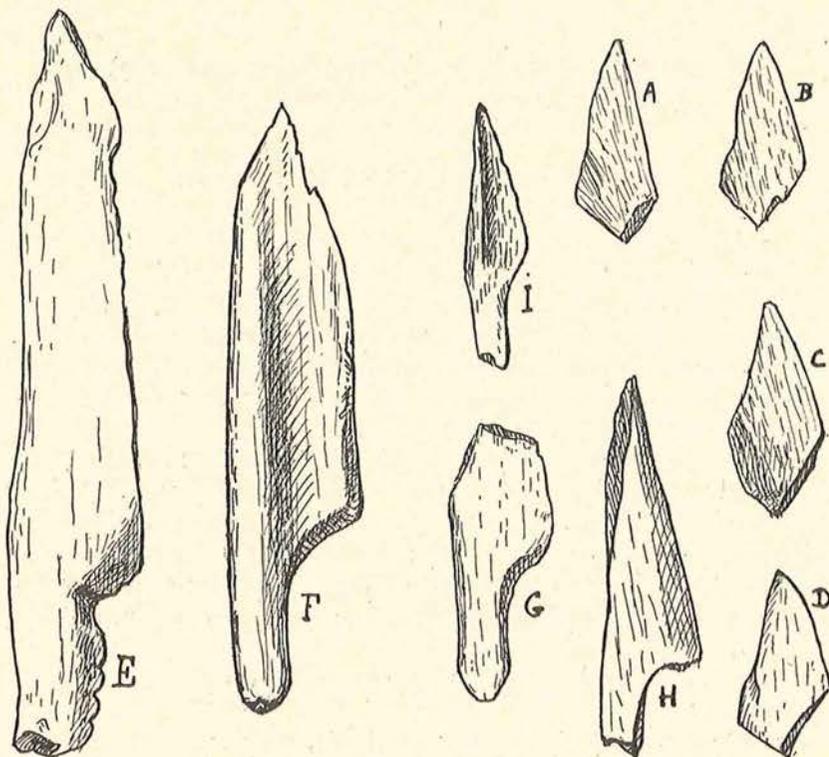
2° Dans la moitié supérieure seulement de ce dépôt, on trouve des pointes en os rappelant la forme générale des pointes à cran en silex du Solutréen.

La première (*Fig. E*) longue de 0^m135 est d'un travail grossier ; mais on remarquera que le pédoncule porte trois coches très nettes destinées probablement à faciliter l'emmanchement.

La seconde (*Fig. F*) est moins grossière, le pédoncule est bien dégagé. On remarque en plusieurs endroits un travail de façonnage par raclage.

De la troisième (*Fig. G*), il ne reste que la partie inférieure, avec un pédoncule absolument semblable au précédent. Au dos de cette pièce, les sinus de l'os ont été raclés; des traces de façonnage sont aussi visibles sur la partie arquée se rattachant au pédoncule.

La quatrième (*Fig. I*) est de même forme générale que F et G mais de format plus petit.



La cinquième (*Fig. H*), est à l'état d'ébauche, obtenue simplement par percussion, elle ne porte aucune trace de raclage; on se rend compte qu'il fallait peu de chose pour la rendre prête à l'emploi.

Devant un travail aussi sommaire, n'oublions pas que dans cet horizon nous sommes au début du façonnage de l'os. Nous pensons personnellement être ici en présence des premières pointes de flèches et de sagaies façonnées dans l'os par l'homme.

Le Néolithique en Périgord.
Un gisement d'aspect Mésolithique aux Granges,
près Sainte-Aulaye (Dordogne).

PAR

André MELLERIO.

Le Paléolithique, en Dordogne, a donné lieu depuis longtemps à des découvertes aussi nombreuses qu'importantes, commentées par de magistrales études. On peut dire que les unes et les autres, devenues classiques, ont contribué pour une grande partie, à constituer les bases de la Science Préhistorique, non seulement en France, mais dans le monde entier.

Depuis, les fouilles, principalement aux Eyzies, véritable capitale de l'Epoque quaternaire, n'ont cessé de se poursuivre, donnant d'abondants résultats partout publiés.

Mais il est provenu de l'extrême intérêt qu'offrait le Paléolithique en Périgord, que la part de travaux consacrée au Néolithique demeurait, sinon inexistante, du moins fort restreinte.

Notons toutefois que, ces dernières années, *MM. Séverin Blanc* et *M. Bourgon*, lui ont accordé une place sérieuse dans leurs prospections de plein air, entreprises d'après des vues neuves et originales, aux environs mêmes des Eyzies.

Cependant, à l'heure présente, on se préoccupe bien davantage que par le passé, d'approfondir cette moitié finale de l'Age de la Pierre. De multiples et laborieux efforts sont tentés pour en débrouiller avec plus de précision la complexité d'ensemble si touffue, et dont tant de côtés encore restent vagues.

Les essais entrepris à cet égard sont coordonnés par le *C^t Octobon*, dont on connaît toute la méthode et la compétence. C'est lui le Président et l'animateur de la *Commission du Néolithique*, actuellement formée et en plein fonctionnement.

Or, depuis huit ans, en Dordogne, où des raisons de famille nous appelaient chaque automne, nous avons commencé et poursuivi tout un ensemble de recherches. Celles-ci ont produit déjà des résultats assez abondants et significatifs, pour qu'il soit loisible d'en esquisser un premier aperçu.

A cet égard, nous avons pris date, en 1934, à la *Société Préhistorique Française* pour une communication concernant : *Six gisements Néolithiques*, dans le voisinage de Sainte-Aulaye (Dor-

dogne), sur la rive gauche de la Dronne. Ce sont : *Durfort, La Valade, La Barganie, Les Granges, Le Fouilloux, Le Verdier.*

Déjà avons-nous publié une note sur un autre gisement complémentaire, mais situé sur la rive droite de la Dronne, et en Charente : *André Mellerio.* Une Station néolithique aux Terriers de Lambrière entre Sainte-Aulaye (Dordogne) et Bonnes (Charente). Extrait des *Procès-verbaux de la Société Linnéenne de Bordeaux* (Séance du 6 Mars 1929).

Nous donnons aujourd'hui, à l'occasion du *Congrès de Périgueux*, de façon davantage détaillée que ne comportera ultérieurement notre étude d'ordre général, la description d'un gisement. C'est celui des *Granges*, dont les caractères spéciaux semblent de nature à attirer plus particulièrement l'attention.

*
* *

Nous rappellerons que Sainte-Aulaye, centre de nos recherches, est un Chef-lieu de Canton de l'Arrondissement de Ribérac, et se trouve situé à l'extrême limite Nord-Ouest du Département de la Dordogne, séparé, à cet endroit, de celui de la Charente, seulement par la Dronne.

Cette charmante et pittoresque rivière reçoit sur sa rive gauche, à Sainte-Aulaye même, la Rizonne, modeste et sinueux affluent, venu de quelques kilomètres à peine.

Or, cette dernière, avant de terminer son cours, passe sous la voie du chemin de fer de Ribérac à Parcou, après quoi elle forme un coude assez accentué.

C'est près de cet endroit, sur la partie haute du remblai de la voie ferrée (à gauche en venant de Sainte-Aulaye), que se rencontre la vigne où nous avons fait notre découverte. Ce gisement, proche du hameau des *Granges*, est peu étendu, mais très dense.

Notons que dans les cultures immédiatement voisines, nous n'avons à peu près rien trouvé, malgré plusieurs recherches à cet effet.

Voici les caractéristiques générales.

Tout l'outillage est de dimensions plutôt restreintes. Les *petites pièces* (nombreuses), mesurent de : moins 0^m010 à 0^m020 — les *moyennes* de 0^m020 à 0^m040 (forment la majorité) — enfin les *plus grandes* (de moindre abondance), ne dépassent point 0^m050 à 0^m060.

Petites pièces.

Le fond de cette catégorie est presque exclusivement composé de *Lamelles*

Celles-ci présentent, à leur côté inférieur, une surface lisse, plus ou moins concave. La face supérieure porte ordinairement une arête médiane de faite, d'où s'abaissent, de chaque côté, les parties déclives qui viennent constituer les coupants. Parfois, cette arête est remplacée par une bande longitudinale, également médiane, qu'accompagnent deux autres parallèles, l'une à droite et l'autre à gauche. Il arrive aussi que des pièces affectent une forme à peu près triangulaire, opposant au coupant un dos incurvé, quelquefois recouvert de cortex, et qui facilite la préhension. Dans ce second cas, l'aspect est un peu celui d'un minuscule quartier d'orange.

Notons enfin que certains de ces derniers spécimens peuvent offrir un coupant non rectiligne, mais s'arrondissant plus ou moins en demi-cercle.

Quelques échantillons se terminent en pointe spécialement allongée.

D'habitude, les pièces montrent le plan de frappe, plutôt mince, et en outre le bulbe de percussion bien marqué.

Dans la première série indiquée, nous rencontrons souvent à l'un des bouts, ou même aux deux, une troncature nette, d'apparence voulue plus qu'accidentelle.

Des retouches se montrent sur plusieurs échantillons. Mais d'ordinaire elles sont peu accentuées. — Faisons exception pour une pièce, d'ailleurs de morphologie différente de celle des Lamelles. C'est un : *grattoir* sur bout de lame, hauteur 0^m021, largeur 0^m025, épaisseur 0^m003, de forme presque ovale. Ici les retouches sont davantage nettes et régulières, de plus : abruptes.

La matière utilisée est à peu près totalement la même. Silex d'un noir franc, devenu luisant, et sans autre patine. Les spécimens de couleurs brune, grise ou blonde, demeurent exceptionnels.

Moyennes et plus grandes pièces.

On peut dire que leurs caractéristiques, comme aspect, forme et matière, sont presque absolument identiques à celles des Petites pièces.

Cependant les pointes allongées terminant un coupant, celui-ci parfois sinueux, paraissent un peu plus abondantes. Il en est de même pour les spécimens semi-lunaires.

Enfin, il convient d'ajouter : quelques *nucléus* et plusieurs *pierres de jet*.

Pièces aberrantes.

Le gisement en contient, mais en assez petit nombre.

Nous ne mentionnerons que deux exemplaires plus spécialement intéressants, d'ailleurs fort dissemblables entre eux.

1° *Pointe de flèche à pédoncule et ailerons*. — Hauteur 0^m027, largeur 0^m025, épaisseur 0^m003. Face inférieure : très légèrement bombée, avec retailles irrégulières sans grande finesse. Face supérieure : entièrement retailée et avec soin, principalement sur les bords. Pédoncule un peu obtus et aminci à sa base. Deux ailerons : celui de droite mieux accentué, avec son extrémité nettement sectionnée.

Silex blond. Patine luisante.

2° *Grattoir*. — Hauteur 0^m063, largeur 0^m052, épaisseur 0^m010. Face inférieure : lisse et concave. Plan de frappe retailé. Face supérieure : 4 à 5 facettes rejoignant en haut bombé de la pièce une ligne de faîte médiane et longitudinale. Vers le bas se montre une troncature entre deux encoches peu accentuées : celle de droite est retouchée inégalement ; celle de gauche présente des retouches plus régulières qui sont, mais en partie seulement, abruptes. — La forme est discoïdale ; l'aspect Levalloisien.

Silex. Patine épaisse, d'un blanc gris.

N. B. Nous dirons ici que nous partageons entièrement le principe émis si excellemment par le C^t Octobon.

Dans tout gisement, c'est l'ensemble général qui doit prédominer lors du diagnostic final. Si les pièces aberrantes ne peuvent être passées sous silence, il importe de ne leur accorder qu'une valeur relative, souvent très accessoire, en matière de classification...

Enfin nous estimons, au point de vue du gisement qui nous occupe, que son pourcentage mérite d'attirer l'attention, comme présentant un intérêt significatif.

Sur un total de 1.653 pièces ayant formé la base de nos observations, nous constatons que 468 d'entre elles (soit un peu plus du quart) rentrent dans la catégorie des petits spécimens de moins 0^m010 à 0^m020.

Si l'on objecte les dimensions peut-être restreintes des rognons de silex employés, nous répondrons qu'ils auraient été capables de suffire, comme pour les trois quarts restants de l'outillage, à constituer une quasi-totalité de pièces moyennes ou plus grandes. Ici le résultat nous paraît avoir été bien voulu en même temps que réalisé.

*
* *

Quelles conclusions pouvons-nous essayer de tirer de tout ce qui précède, dans le but de classer, au moins approximativement, le gisement étudié des *Granges* ?

Procédons d'abord par voie d'élimination.

Malgré quelques rares pièces aberrantes, on ne saurait envisager

le Paléolithique. Non plus, semble-t-il, bien que le rapprochement soit moins impossible, le plein Néolithique.

Reste le Mésolithique.

Que si l'on tente d'en préciser la phase, il faut sans doute écarter le Tardenoisien : nous n'avons ici ni micro-burins, ni silex géométriques.

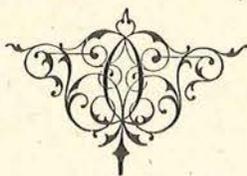
En fin de compte, il ne demeurerait que l'Azilien.

C'est l'attribution possible que nous a suggérée M. D. Peyrony, lorsque nous lui avons soumis un ensemble de notre gisement. Qu'il nous permette de le remercier très vivement d'avoir bien voulu, une fois de plus, nous faire bénéficier si obligeamment de sa haute compétence. Au sujet de l'Azilien dans le département de la Dordogne, voir : *D. Peyrony. L'Azilien Périgourdin. (Assoc. Franç. pour l'Avancement des Sciences. Congrès de Nancy, 1931.)*

D'autre part, les fouilles entreprises dans l'intéressant gisement de la Peyzie, commune de Lisle (Dordogne), ont décelé au *Dr Jude*, une couche Azilienne. L'épaisseur de cette dernière semblerait indiquer un stationnement prolongé.

Après avoir rappelé que *six gisements* séparés ont été découverts par nous, aux environs de Sainte-Aulaye, sur la rive gauche de la Dronne, nous arrivons à cette constatation. Il n'en est *qu'un seul* présentant les caractéristiques d'outillage que nous venons de décrire, et où le pourcentage de très petites pièces apparaisse si élevé.

Tout en tenant compte des incertitudes inhérentes aux recherches effectuées à la surface du sol, donc manquant de l'appui stratigraphique, nous formulerons la probabilité suivante. Le gisement des *Granges*, d'aspect mésolithique, semble s'apparenter à l'Azilien.



A propos des poignards en os de l'époque aurignacienne.

PAR LE D^r

Henri-MARTIN.

Tout récemment j'ai trouvé à La Quina, dans la tranchée désignée sous la lettre X, deux poignards fort remarquables. La découverte a été faite dans le niveau correspondant à la couche inférieure de l'Aurignacien moyen. Cette strate assez riche a été explorée, jusqu'à ce jour, sur une longueur de 60 mètres environ et une profondeur atteignant en certains endroits 10 mètres ; elle m'a fourni les pièces caractéristiques rencontrées au même niveau dans d'autres stations.

La pièce importante qui caractérise le niveau est la pointe en bois de Renne à base fendue, c'est la pointe d'Aurignac, puis viennent les grands grattoirs sur lame avec concavité prononcée sur un ou deux bords ; je les ai signalés sous le nom de *plane* ; je crois que cette pièce caractérise aussi cet horizon. Là plusieurs silex se rencontrent fréquemment ; ce sont les grattoirs doubles, les longues lames terminées par un grattoir et parfois aussi par une pointe. Les burins sont très rares. Une autre forme de grattoir, désigné par M. Bouyssonie sous le nom de *grattoir-museau*, se retrouve à La Quina ; ici ses variétés aboutissent à des types qu'on peut désigner à *épaulements* (1). Les os travaillés en dehors de la pointe à base fendue fournissent des lissoirs, des poinçons et des marques de chasse. Les amulettes m'ont donné des coquilles, des dents et des fragments osseux perforés. Quant aux poignards, objets de cette communication, je n'ai rencontré que deux exemplaires ; l'un est un cubitus retaillé de *Bos*, l'autre un métatarsien accessoire de *Cheval*, pour préciser, ce métatarsien est le postérieur externe gauche. Le cubitus de *Bos* appartient à une espèce de forte taille ; façonné, il mesure 0^m31.

L'homme quaternaire a certainement modifié par la percussion l'aspect anatomique ; bien que la taille de l'os frais soit peu fréquente, je dois avouer ici qu'elle est très probable. Le bec de

D^r Henri MARTIN. — La station aurignacienne de La Quina. (*Bull. Société archéol. et historique de la Charente*, 1930. Page 28.)



Fig. 1. Cubitus de Bos. La taille de l'os par percussion sur les régions adhérentes au Radius paraît probable. La pointe de l'arme est adoucie volontairement. Râclages intentionnels (Réduction 1/2).

l'olécrâne est fracturé, puis la région où la partie postérieure de la tête du radius se soude au cubitus est abattue, de même la portion terminale du poignard, celle qui adhérerait plus ou moins solide-

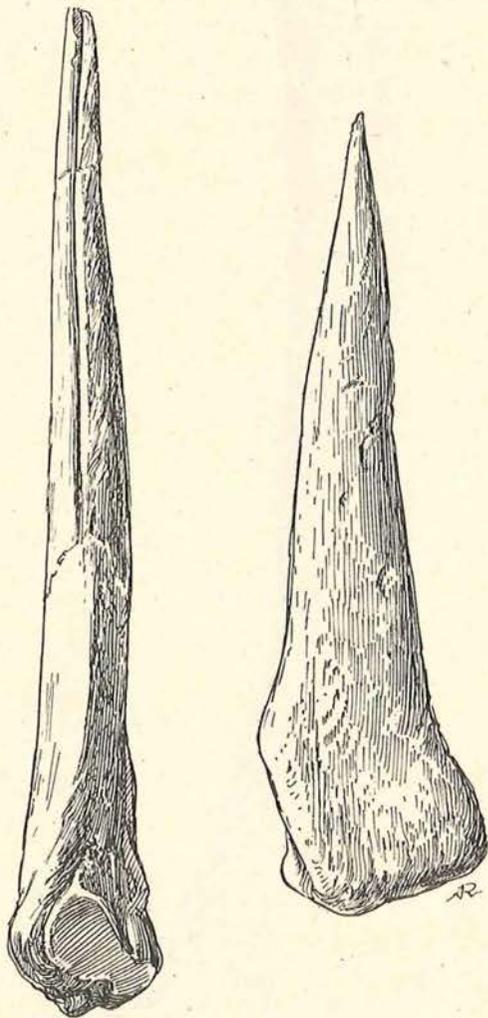


Fig. 2. Métatarsien accessoire de Cheval. La pointe est fracturée. Sur le bord apparent on distingue un sillon longitudinal de facture humaine : on peut le considérer comme une rainure à poison.

Fig. 3. Métacarpien accessoire de Cheval. La pièce est un peu plus courte que la précédente. Les grattages longitudinaux sont très visibles.

ment au corps du radius est retaillée. L'extrémité travaillée de la pièce est arrondie et un peu polie ; ce signe a une grande valeur pour démontrer le travail intentionnel.

En effet les régions situées au-dessus de ce polissage sont anguleuses et conservent les caractères d'une taille par percussion. Le poignard envisagé ici correspond environ aux $\frac{4}{5}$ ^e de la longueur totale du cubitus initial. Le second poignard présenté est d'une facture plus élégante ; c'est encore un os de forme appropriée. Nous savons que le canon de cheval est flanqué sur sa face postérieure de deux canons accessoires ; ce sont les vestiges de canons beaucoup plus développés chez l'Hipparion. Les équidés actuels ainsi que ceux du Quaternaire qui nous occupe sont de proportions plus réduites. Ces métacarpiens et métatarsiens, atteignent une taille oscillant autour de 0^m20 ; ils sont facilement reconnaissables à cause de leur extrémité supérieure renflée garnie de trois facettes articulaires ; leur corps est effilé, rétréci et l'extrémité inférieure est un peu renflée.

La pièce qui nous occupe provient d'un métatarsien qui mesurait environ 0^m20. Cet os a été cassé volontairement en son milieu, la résistance de l'arme augmentait, puisqu'elle devenait moins flexible, car la longueur primitive était réduite de moitié. Une pointe très effilée obtenue par raclage complète cette belle pièce. Le travail de l'homme n'est pas douteux car on voit des stries parallèles de râclage sur le tiers terminal de la pièce. On ne peut confondre notre pièce osseuse avec le péroné de Cheval naturellement effilé, car ce péroné n'a pas de facettes articulaires à son extrémité supérieure, à peine existe-t-il une surface latérale de contact avec le tibia. Mon Collègue Bastin a déjà présenté à la *S. P. F.* des pièces analogues beaucoup plus anciennes puisque l'une d'elles remontait au Chelléen, de même à cette séance j'ai montré un canon de cheval, nettement effilé, trouvé dans une couche moustérienne de La Quina.

Les deux pièces, jointes à celles déjà connues, forment un groupe assez homogène où nous voyons que l'homme a su reconnaître, dans le squelette des animaux, des régions dont la conformation s'appropriait à certains usages. Ainsi le crâne a pu fournir des coupes de libation, le fémur des massues, le maxillaire inférieur d'Ours, des armes puissantes, etc.. Aujourd'hui encore la tradition s'est conservée, car on connaît dans l'attirail de certains malfaiteurs des poignards dits « Os de mouton » ; ces os ne sont autre chose que des canons de Ruminants.



Répartition des industries moustéro-atériennes sur le littoral de la province d'Alger.

PAR LE D^r

H. MARCHAND.

Quatre années de prospection systématique sur le littoral de la province d'Alger (1931-1934) nous mettent en mesure — en attendant le travail d'ensemble que nous publierons sur cette région éminemment intéressante — d'apporter sur les industries moustéro-atériennes et sur leur répartition les précisions suivantes.

Historique. — Richard (1869) a recueilli dans la région littorale de *Staouéli* une industrie d'instruments en quartz et quartzite qui peut être moustérienne. Lacour et Turcat (1900), C. Viré (1905) figurent dans différentes publications des instruments moustériens et des pointes de morphologie atérienne provenant de la région littorale de *Dellys* (cap *Djinet*, *Takdempt*, *Mizrana*) mais pour eux il s'agit sans plus d'objets préhistoriques et d'âge de la pierre. Bourryot (1868) et Pomel à *Pointe Pescade* (1894), Ficheur et Brives aux *Bains-Romains* (1900) décrivent dans des grottes littorales un outillage moustérien grossier, presque exclusivement quartziteux, accompagné d'ossements de rhinocéros, d'hippopotame, de bubale. Le général de Lamothe décrit succinctement (1911) le gisement des falaises de *Bérard*. Piroutet publie en 1930 (*Bull. de la Soc. Préhist.*), son mémoire fondamental sur le gisement moustéro-atérien des falaises d'*Aïn-Taya*, travail sur lequel nous aurons l'occasion de revenir bientôt. Enfin G. Gaucher (1932) signale des quartzites d'affinités moustériennes sur le littoral de *La Réghaïa*. Au total donc à peine 10 stations signalées, la plupart localisées comme on le voit aux environs immédiats d'Alger. La majeure partie des quelques 500 kilomètres de côtes constituant le littoral de la province algéroise restait à explorer et à étudier.

Recherches personnelles. — Nos recherches personnelles ont permis de déceler 44 stations nouvelles dans les régions suivantes :

1) **Région de Ténès.** — Cette région située à l'extrémité occidentale du département d'Alger, aux confins de la province d'Oran nous a révélé 14 stations moustériennes. Trois de ces stations nous ont livré des pointes pédonculées de technique atérienne. Ce sont le cap *Kalah* (12 kil. O de Ténès), le plateau du *Campement*

au cap *Ténès* et le cap *Sirat* (54 kil. E. de *Ténès*). Les autres stations sont les suivantes : embouchure de l'oued *Bou Larouah*, rive gauche — embouchure de l'oued *Sidi Chihir*, rive gauche — embouchure de l'oued *Tarçout*, rive gauche — *Pointe Rouge* — cap *Kalah* — cap *Noir* — Champ de tir de *Ténès* — pointe *Birgi* — baie des *Souhalias* — cap *Bou Zid* — pointe *Imkardou*. Toutes ces stations ont été étudiées en détail dans la publication suivante : « Stations paléolithiques littorales de la région de *Ténès* » in *Bull. de la Soc. d'Hist. Naturel. de l'Afrique du Nord*, janv. 1934, pp. 26-33. Cinq pointes atériennes pédonculées ont été figurées dans les planches annexées à ce travail.

II) **Région de Gouraya.** — Les petits promontoires avoisinant *Gouraya* (124 kil. O. d'Alger) : *Ras Addala Melel*, *Ras Teska*, promontoire des *Tombeaux puniques* constituent des stations moustériennes. Nous les avons succinctement étudiées dans « *Gouraya préhistorique* » *Bull. mensuel de la Soc. Archéol. de Constantine* (juin 1932). Le *Ras Teska* nous a par la suite livré une pointe atérienne tout à fait remarquable.

III) **Région de Novi.** — Tous les petits promontoires avoisinant *Novi* (103 kil. O. d'Alger) sont également des stations moustériennes : pointe des *Oliviers*, pointes de l'oued *Sak*, pointe de l'oued *Arbal*, pointe de l'oued *Mokada Nazizi*. Nous avons récolté à l'oued *Sak* deux pointes pédonculées atériennes qui ont été figurées et décrites dans la publication suivante : « Stations moustériennes à quartzites de la région de *Novi* » in *Bull. de la Soc. d'Hist. Naturel. de l'Af. du Nord*, novembre 1932, 1 planche.

IV) **Région de Cherchell.** — A 96 kil. O. d'Alger, dans la région de *Cherchell*, le cap *Rouge*, le cap *Blanc*, la pointe *Riad*, le *Ras Mesrouta* sont encore des stations moustériennes. Le cap *Rouge* et le cap *Blanc* ont livré des pointes atériennes figurées sous les notations L, M, N, O de la planche II accompagnant le travail suivant : « *Cherchell préhistorique* » *Bull. de la Soc. Préhist. fr.*, octobre 1932, 2 planches.

V) **Région de Bérard.** — Toutes les stations précitées sont des stations de surface. A *Bérard* (54 kil. O. d'Alger) existe un *gisement* moustéro-atérien (connu comme moustérien depuis le général de *Lamothe*) et dont nous avons repris l'étude avec *A. Aymé*. La coupe est à cet endroit la suivante. Au-dessus des lambeaux d'une plage marine à pectoncles apparaît un diluvium sablo-argileux de couleur rougeâtre, épais par endroits de plusieurs mètres, et ren-

fermant un outillage moustérien grossier à peu près exclusivement constitué de quartzites. Dans le tiers supérieur de cette couche apparaissent des intercalations de sables dunaires de con-texture spongieuse renfermant des pointes atériennes typiques. Nous en présentons trois exemplaires. La position stratigraphique de l'Atérien sur le littoral nous préoccupe depuis plusieurs années ; nous nous proposons avec *A. Aymé* de mettre la question au point et nos premières observations ne sauraient tarder à être publiées.

VI) **Région du cap Matifou.** — Le littoral des environs immédiats d'Alger n'a pas livré jusqu'à ce jour (en dehors des grottes) d'instrumentation moustérienne certaine. Il faut arriver au cap *Matifou* (30 kil. E. d'Alger) pour retrouver les petites stations du *Sémaphore* et de la villa *Zourzouria*. Voir à ce sujet : « Quartzites et silex taillés du cap *Matifou* » in *Bull. de la Soc. Préhist. fr.*, janvier 1934. Le gisement moustéro-atérien d'*Aïn-Taya* signalé par *Piroulet* dès 1930 fait immédiatement suite à ces stations.

VII) **Région du Figuier et de Courbet.** — Le gisement d'*Aïn-Taya* se continue, malgré des interruptions fréquentes, sur une vingtaine de kilomètres en direction de l'oued *Isser*. Dans la zone dite des sables rouges des falaises de cette région (couche IV de *Piroulet*) nous avons recueilli une industrie moustérienne aux points suivants : falaises du *Rocher noir* — borne kilométrique 44,6 — ravineaux du *Figuier* — *Adder* ou *Ravin* — ravin de l'oued *Kara* — chemin de *Port-aux-Poules* — source de *Bou Sara Kebir* — douar *El Nouacer*, rive gauche de l'*Isser*. Nous avons pu recueillir l'Atérien au ravin de l'oued *Kara*, dans l'*Adder* et au *Figuier*. Voir les figures C, D, E de la planche du travail suivant : « Une importante station préhistorique du littoral Est-Algérois » in *Bull. de la Soc. Préhist. fr.*, juin 1932.

VIII) **Plateau de Souanine.** — C'est sans conteste possible la plus importante des stations moustéro-atériennes que nous étudions. Elle est située à l'embouchure de l'oued *El Arba* (rive droite surtout) dans le massif montagneux du cap *Djinet* à 120 kil. E. d'Alger. Nous l'avons longuement étudiée en collaboration avec *A. Aymé* et renvoyons à la publication suivante : « La station préhistorique du plateau de *Souanine* », *Bull. de la Soc. d'Hist. Natur. de l'Af. du Nord*, avril 1933. L'Atérien y est magnifiquement représenté par des pointes pédonculées que nous avons pu rapporter à plusieurs types morphologiques différents.

IX) **Mizrana.** — Moins homogène que la précédente puisque nous y avons reconnu le Néolithique ainsi que l'Oranien de *Go-bert* et *Vaufrey*, la station des falaises de la *Mizrana* (13 kil. E. de *Dellys* et 138 E. d'*Alger*) est encore une fort belle station moustéro-atérienne. *Lacour* et *Turcat*, *C. Viré* avaient figuré dans leurs anciennes publications des dessins rappelant la morphologie atérienne. *Pallary* y vit par la suite son « Néolithique berbère ». Nous avons identifié définitivement les instruments atériens dans la mise au point suivante à laquelle nous renvoyons : « Les industries lithiques de la *Mizrana* ; leur classification », *Bull. de la Soc. d'Hist. Natur. de l'Af. du Nord*, mai 1934. Ce travail comporte une planche avec des dessins justificatifs.

X) **Région de Port-Gueydon.** — Outre des faits très intéressants concernant le Néolithique, la région de *Port-Gueydon* par laquelle se termine à l'Est le département d'*Alger*, nous a révélé les stations moustériennes suivantes : cap *Tedlés*, immédiatement à l'est de *Tigzirt-sur-Mer* — marabout de *Sidi-Brahim* — grotte du Kilomètre 149 — embouchure de l'*Irzer Ikerbech* — embouchure de l'*Irzer Mleta* — embouchure de l'*Irzer Safsafène* — embouchure de l'*Irzer Massene*, cette dernière marquant l'extrémité E. du département d'*Alger*. Toutes ces stations ont été décrites dans un mémoire intitulé « Stations préhistoriques littorales de Grande Kabylie », mémoire présenté à la Société archéologique de *Constantine* dans la séance du 27 juin 1934 et non publié encore par son bulletin. Il est à remarquer, comme nous y avons d'ailleurs insisté, qu'aucun instrument atérien pédonculé n'a pu être récolté dans ces parages.

Disons pour terminer que nous ne saurions considérer comme littorales les deux stations moustéro-atériennes de *Sidi Salem* tout récemment publiées par M. le D^r *Roffo* (*Revue Africaine*, 4^e trimestre 1933. Numéro sorti des presses en mai ou juin 1934). Ces stations situées à une vingtaine de kilomètres de la mer font déjà partie du massif du *Djebel Bouzegza*. Nous ne saurions en tout cas homologuer les assertions suivantes de l'auteur, savoir que : « cette civilisation atérienne n'a jamais été signalée ni dans le Nord de la province de *Constantine*, ni dans le Nord de la province d'*Alger* », et que : « seule une pointe pédonculée a été retrouvée par *Doumergue* à *Karouba (Oran)* ». C'est méconnaître d'une part le travail fondamental de *Piroutet* qui signale nommément et de la façon la plus claire dès 1930 la présence d'outils pédonculés atériens dans le gisement type d'*Aïn-Taya* (couche IV). C'est méconnaître d'autre part la douzaine de stations littorales que nous avons personnellement relevées de 1931 à 1934 sur ce

même littoral de la province d'Alger : cap *Kalah*, cap *Ténès*, cap *Sirat*, *Ras Teska*, oued *Sak*, cap *Rouge*, cap *Blanc*, falaises de *Bérard*, oued *Kara*, ravin de l'*Adder* (?), *Le Figuier*, plateau de *Souanine*, falaises de la *Mizrana*. Analysant nos premières publications, le P^r *Vaufrey* avait d'ailleurs cru devoir insister déjà, avant la publication de M. le D^r *Roffo*, sur l'intérêt des découvertes de *Piroutet* et des nôtres dans le domaine de l'Atérien littoral. On pourra se reporter avec fruit à ce sujet au tome XLIII de l'*Anthropologie* (1933, pp. 577 à 579).

S'il nous fallait nous résumer nous dirions en somme que les industries moustériennes sont extrêmement répandues, pour ne pas dire banales, sur tout le littoral de la province d'Alger. Il n'est guère d'embouchure de ruisseau, de promontoire habitable où l'on ne puisse les recueillir. Quant au faciès atérien pédonculé rencontré à douze reprises sur un littoral de 500 kilomètres (soit un gisement en moyenne tous les 40 kilomètres) il ne doit plus être considéré comme exceptionnel et à plus forte raison comme inexistant!

Typologie. — L'outillage moustérien du littoral algérois est le plus communément en grès quartziteux, mais il n'en est pas toujours ainsi. On rencontre par exemple dans la région de *Souanine* un très bel outillage en roche éruptive (liparite). La région de l'*Adder* et de l'oued *Kara* a livré d'autre part nombre d'instruments en quartz laiteux. L'outillage en silex ne fait pas complètement défaut mais est notablement plus rare.

Les principaux de ces instruments peuvent être classés en *armes* et en *outils*. Les armes sont avant tout de grandes *pointes*, assez grossières dans l'ensemble, qui constituent numériquement le 1/4 environ de la totalité des pièces recueillies. Les plus classiques sont des pointes à main triangulaires, dont quelques-unes de fort grandes dimensions (jusqu'à 0^m12 de longueur), avec un plan d'éclatement inférieur, un conchoïde de percussion généralement très net, et des bords latéraux plus ou moins retouchés. D'autres sont plus ou moins losangiques, plus ou moins phyllo-morphes. Viennent ensuite des *pierres de jet*, sphériques en général, quelquefois plus ou moins pyramidales et taillées à grandes facettes. On rencontre encore quelques *bifaces plats* à profil sinusoïdal (*Novi*, *Souanine*, etc.). Enfin de grands nuclei prenant parfois l'allure de *coups-de-poings* complètent cet ensemble.

Les instruments de travail, outils que l'on peut opposer aux armes, sont avant tout de gros *racloirs*, tout à fait classiques, avec le plus généralement plan d'éclatement inférieur et conchoïde de percussion. Ils pourraient être classés en concaves, convexes, rectilignes, simples ou doubles, quelquefois triples. Quelques-uns

(oued *Bou Larouah*) ont une forme trapézoïdale avec une forte arête médiane et des retouches sur les deux grands côtés. Nous ne pouvons insister outre mesure dans le cadre restreint de cette

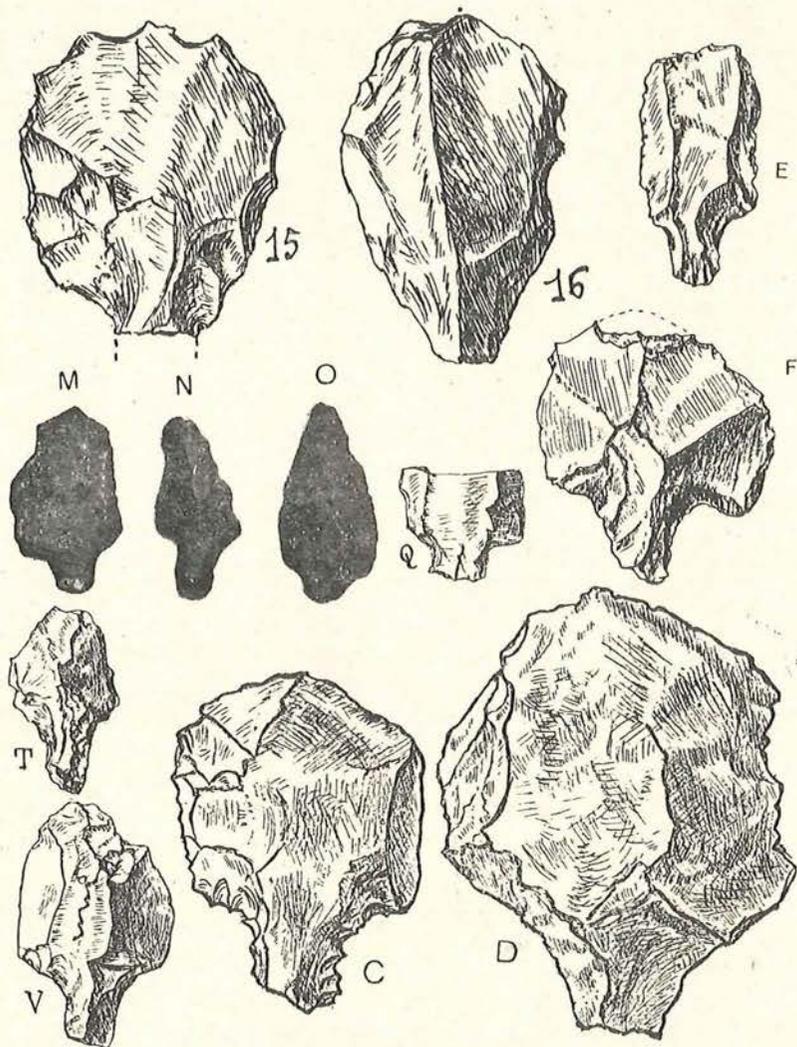


PLANCHE I. — Atérien littoral de la Province d'Alger. — Q, Cap Kalah. — 15, 16, Cap Ténés. — T, V, Cap Sirat. — E, F, Oued Sak. — M, N, O, Cap Blanc. — C, Oued Kara. — D, Addaz. — (15, 16, C, D, sont grandeur naturelle. — Les autres pièces sont demi-grandeur approximativement).

courte note ; nous renvoyons là encore aux nombreuses planches et mémoires que nous avons publiés à ce sujet. Les *lames* qui, numériquement parlant, viendraient à peu près à égalité avec les

pointes, dont on rencontre de multiples fragments dans toutes les stations, présentent également pour la plupart le plan de frappe et le conchoïde de percussion caractéristiques. Souvent à usage de râcloirs rectilignes et sans retouches, râcloirs d'ailleurs unis ou bilatéraux, quelques-unes se terminent au contraire en *burins*, en grattoirs, en *perçoirs*. Elles sont de dimensions extrêmement variables tant en longueur qu'en largeur. Les *grattoirs* proprement dits sont représentés à leur tour par des grattoirs à museau, semi-circulaires, latéraux. Enfin il existe dans toutes les stations d'innombrables éclats utilisés ou plus ou moins accommodés à des fins diverses, *outils d'usage*, sur lesquels il est superflu d'insister.

La morphologie des instruments atériens est avant tout conditionnée par le pédoncule et par le plan d'éclatement inférieur qui fait qu'une seule des faces est ouvragée. Un bulbe ou conchoïde de percussion est apparent sur la plupart, très net sur les grosses pièces, moins net ailleurs.

Numériquement parlant l'outillage est avant tout constitué de *pointes* terminées à angle aigu, blessant, et qui sont des armes non douteuses (N, T, V, pl. I ; A, B, H, K, pl. II). On y observe les dimensions les plus variables : 0^m035 de longueur et 0^m021 de largeur maxima pour une pointe recueillie à *Bérard* ; 0^m092 de longueur et 0^m044 de largeur pour la pointe H (*Souanine*). La forme générale est également très variable quoique la forme triangulaire y domine. Plus ou moins cordiforme par exemple (M) elle peut tendre à se rapprocher de celle des pointes sahariennes néolithiques (sauf le plan de frappe inférieur bien entendu). Elle peut devenir une forme triangulaire très allongée (H), une forme phyllomorphe (L), une forme triangulaire asymétrique avec pédoncule rejeté sur le côté (K).

Mais ces instruments pédonculés ne sont pas uniquement des armes. Nombre d'entre eux, à extrémité arrondie (C, D, pl. I par exemple), rectiligne (E) voire même fortement étalée en éventail (F), sont à usage de râcloirs, de grattoirs. *Pallary* a émis l'hypothèse que toute pointe cassée ou usagée était transformée en râcloir par les préhistoriques. C'est une hypothèse incontrôlable mais assez séduisante.

La matière première constituant les instruments atériens du littoral algérois est éminemment variable elle aussi. La région éruptive de *Ménerville* (*Adder*, près *Le Figuiier*) nous a livré par exemple l'instrument pédonculé D — sur lequel nous faisons quelques réserves car il peut s'agir d'une simple convergence de formes — mais qui est incontestablement en liparite. Le grès quartziteux est beaucoup plus commun. De grain assez grossier par endroits (cap *Ténès*) il est ailleurs d'un grain si fin (*Gouraya*,

Novi, Souanine) qu'il peut en imposer pour du silex. Le silex lui-même, malgré sa rareté relative sur le littoral, est loin d'être employé avec parcimonie. Parmi les pièces que nous présentons

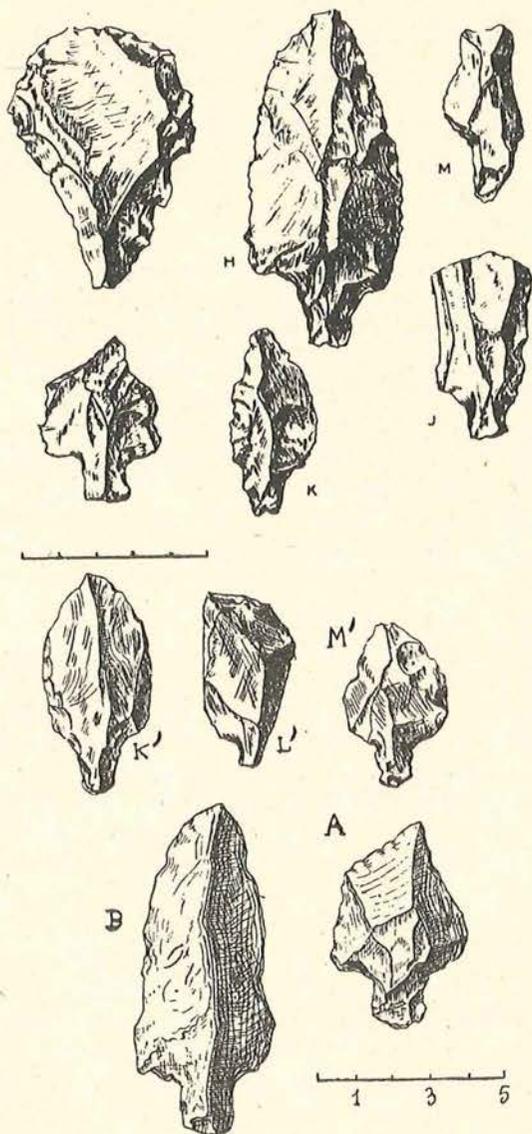


PLANCHE II. — Atérien littoral de la Province d'Alger. — H, J, K, L, M, plateau de Souanine. — A, B, K', L', M', falaises de la Mizrana. (Les figures des Planches I et II sont extraites de nos publications antérieures.)

au Congrès, une provenant de *Bérard*, une de l'oued *Kara*, trois de la *Mizrana*, sont incontestablement en bel et bon silex. Ceci donne un pourcentage facile à calculer de 20 % (ou 1 à 4).

Note sur la station de Puech Bouquet.

Commune de Sommières (Gard).

PAR

M. M. LOUIS et D. PEYROLLE

La station de Puech-Bouquet est située dans la commune de Sommières au Sud-Ouest de la ville, en bordure du chemin de terre qui se dégage vers le Sud en direction du château du Puech-Bouquet, au point de bifurcation de la route de Sommières à Galargues avec le chemin de Saussines.

La station, inédite à ce jour, qui s'étend immédiatement à l'Ouest de ce chemin de terre, sur les pentes boisées en garrigues des crêtes de Puech-Bouquet est plus particulièrement caractérisée à hauteur du B du mot Bouquet (carte E. M. 1/50.000). Cette station est absolument identique à celles de Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) (1).

Elle a donné une abondante récolte de silex patinés, en blanc, taillés à grands éclats, parmi lesquels les pièces frustes, simples déchets sans traces d'utilisation, sont en très grand nombre mais où on rencontre également un nombre aussi important de fort belles pièces. Parmi ces outils incontestables il convient de citer un superbe *tranchet* (Pl. I, fig. 8) de 0^m062 de longueur, deux pièces en « *tranche d'orange* » (Pl. I, fig. 1) de 0^m054 et 0^m050 de longueur, ces trois outils sont typiques du Campignien; quelques belles pointes (pl. II, fig. 5 et 6) du type de celles de Salinelles (2); quelques pièces ovales bifaces; un perçoir (Pl. I fig. 2 et 3); un burin; des grattoirs épais (Pl. II, fig. 1-2-3) et minces (Pl. I, fig. 4 et 5); des rabots (Pl. II, fig. 4); deux minuscules pointes de *flèches bifaces*, l'une de 0^m021 de longueur, *losangique*, dont les *ailerons* et le *pédoncule* sont à peine marqués, l'autre, losangique simple (Pl. I, fig. 7) de 0^m025 de longueur. A signaler encore une lame très épaisse (ou mieux éclat lamélliforme) de 0^m050 de longueur, travaillée en pointe à une extrémité, en grattoir à l'autre;

(1) Voir M. LOUIS et R. BRUGIÈRE. — *La Préhistoire dans la vallée de la Haute-Bénoüe* (Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, Tome X, 1^{er} fascicule 1932) pages 1 à 37 et M. LOUIS. *Le Néolithique dans le Gard* (Cahiers d'Histoire et d'Archéologie. Tome V 1933) pages 165 à 188.

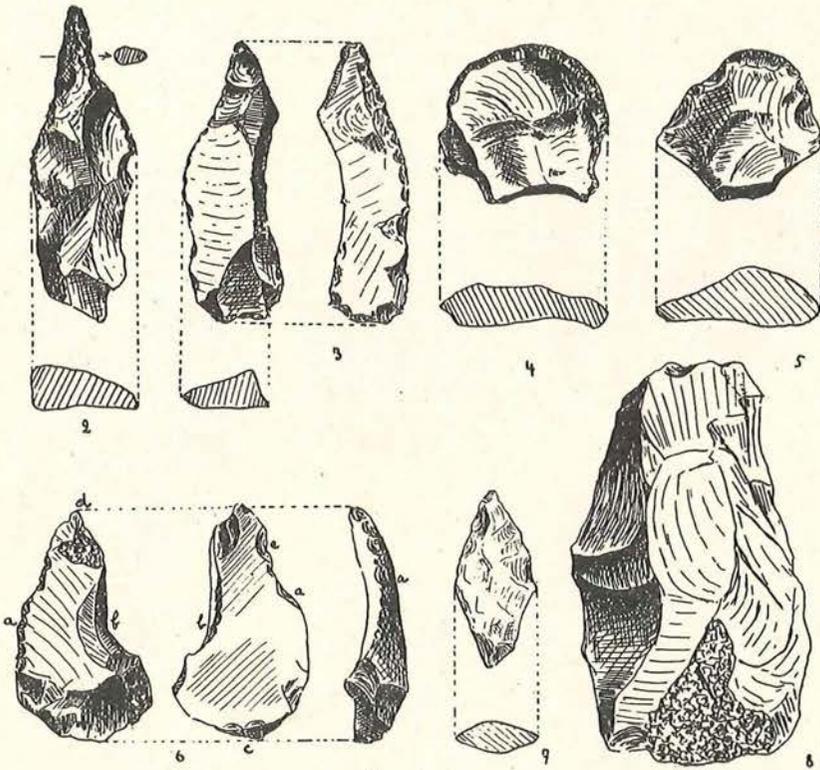
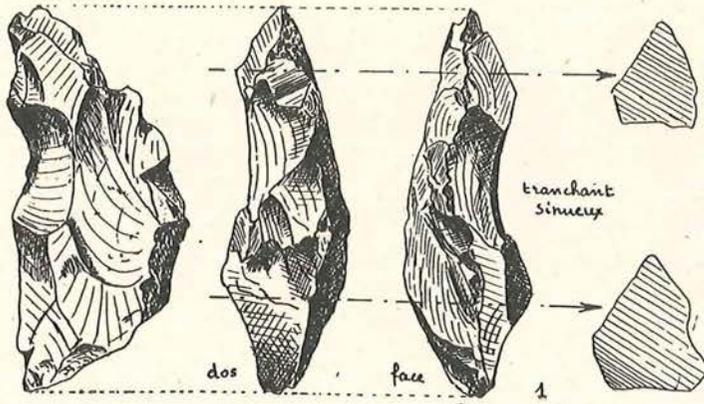


Planche I.

une autre lamelle (véritable lame, la seule du lot) de o^mo31 a reçu la même utilisation.

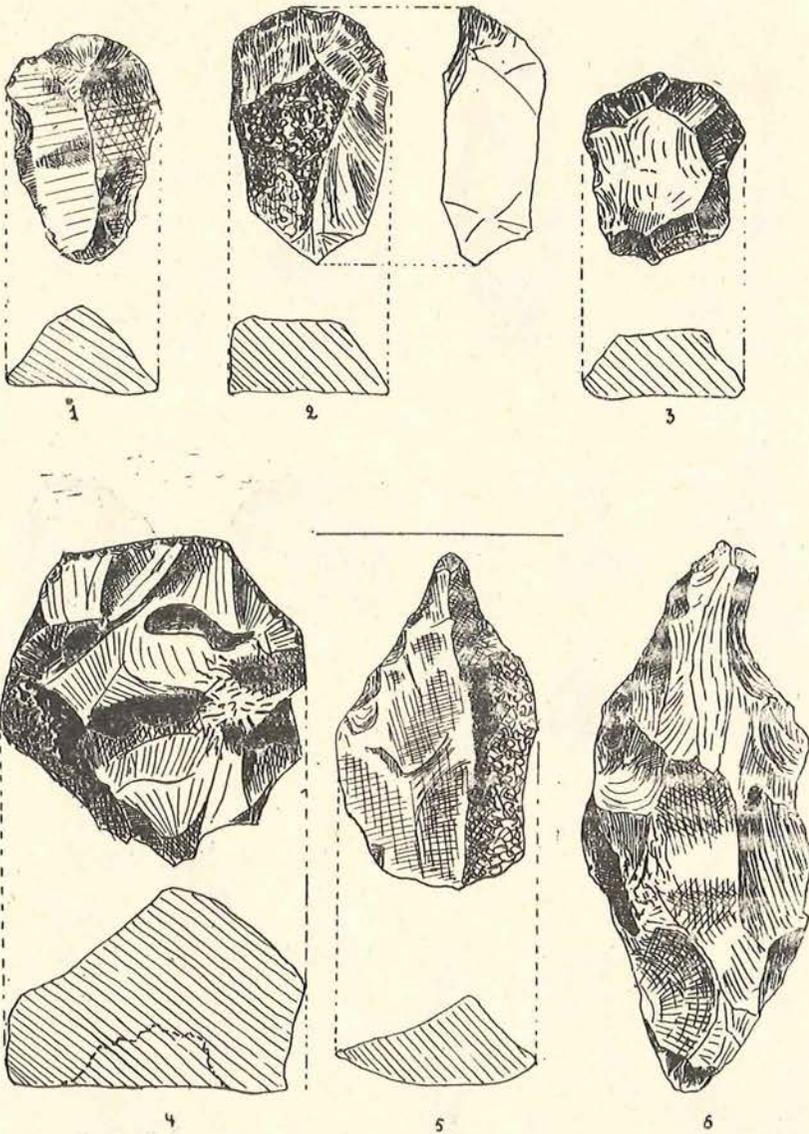


Planche II.

A côté de nombreux outils bifaces, on en rencontre de nombreux unifaces. Parmi ces derniers, il convient de citer une superbe pointe triangulaire torse avec plan de frappe légèrement oblique,

bulbe de percussion très saillant, aménagé sur les bords par l'enlèvement de quelques éclats longitudinaux et qui rappelle, par l'aspect général et la technique de taille, les plus belles pièces moustériennes. D'autres outils encore procèdent de la même technique ; tel est un racloir large et plat, dont le bulbe de percussion a été enlevé pour rendre plus plane la face inférieure, non travaillée.

Cet outillage, identique à celui de toutes les stations de ce genre, est de petite dimension ; la pièce la plus grande, une pointe biface taillée à grands éclats, du type des stations de Salinelles (1) à 0^m095 de longueur ; puis vient la pointe torse uniface (dont il vient d'être question) qui a 0^m082 de longueur ; les pièces les plus petites sont les pointes de flèches bifaces déjà décrites qui n'ont que 0^m021 et 0^m025. Toutes ces pièces étant intactes, les dimensions indiquées sont les dimensions vraies.

Il n'a été trouvé aucune hache en pierre polie, entière ou en fragments ; une seule lamelle à patine très brillante (semblable à de la porcelaine) différant de celle de l'ensemble des autres pièces, a été rencontrée, ce qui confirme nos observations précédentes, c'est-à-dire l'absence, sur les stations de ce type de pierre polie, et de lames ou d'outils dérivant de la lame.

La poterie est peu abondante, mais peut-être a-t-elle disparu avec le temps sous l'action des éléments atmosphériques ; cette rareté de la céramique a été souvent constatée sur ce genre de stations. Les fragments recueillis dénotent une poterie grossière, commune, rougeâtre ; elle présente dans la masse quelques vacuoles dues à la destruction du dégraissant. L'ensemble de ces trouvailles nous amène à classer cette station dans le *Néolithique moyen à faciès campignien* des régions méridionales (2)

Quelques fragments de fer ont été trouvés sur la station accompagnés d'une poterie grise, sonore, tournée, à rebords larges et épais ; cela indique une occupation, ou tout au moins une fréquentation de la station pendant la période préromaine.

Le matériel archéologique recueilli sur la station de Puech Bouquet a été remis au Museum d'Histoire Naturelle de Nîmes, pour ses collections de préhistoire.

(1) M. Louis. — *Contribution à l'étude du Néolithique. Les stations préhistoriques de la Rouvière (Commune de Salinelles, Gard)*. (Bulletin de la Société Préhistorique française 1933), pages 375 à 396.

(2) M. Louis. — *Le Néolithique* (Larguier, Nîmes 1933), pages 91 à 123.

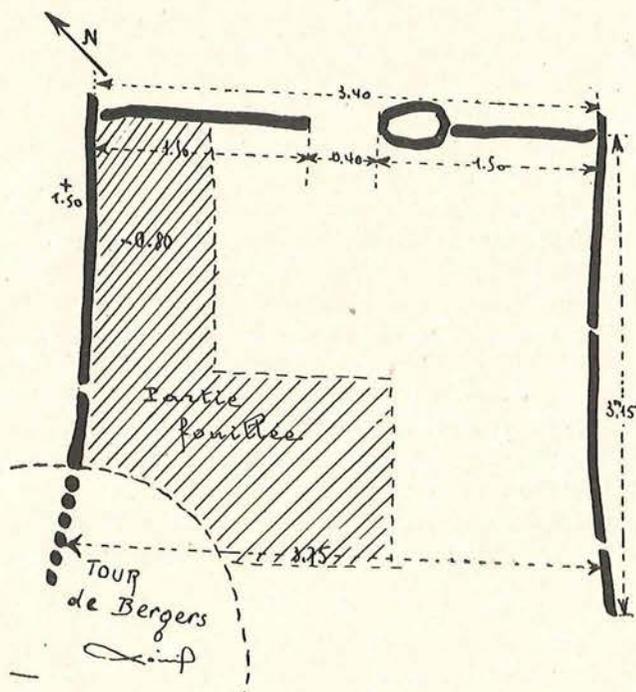


Aire à incinérations de l'époque néolithique

PAR

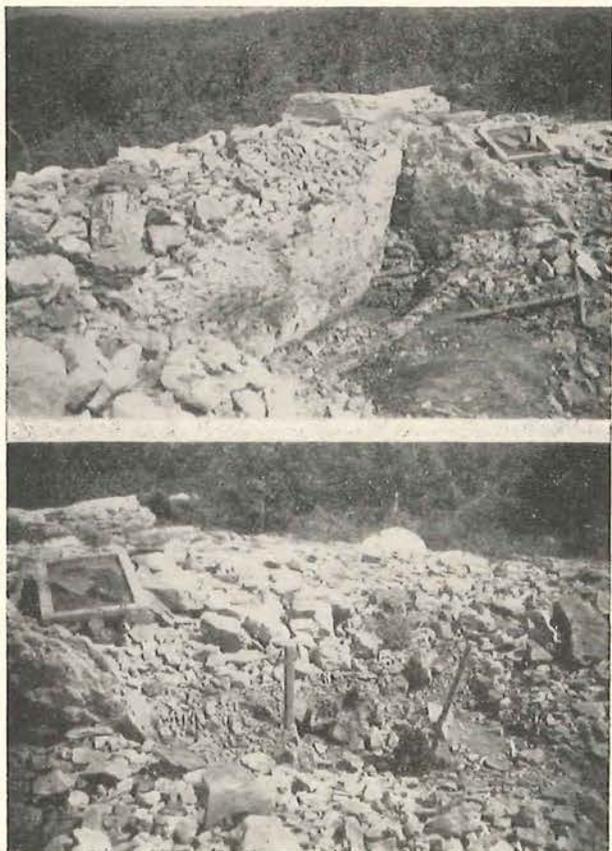
M. M. LOUIS et D. PEYROLLE.

Un peu au Sud-Ouest de la côte 228, au quartier de la Clause, sis dans la commune de Carnas (Gard) et non loin de la limite des départements du Gard et de l'Hérault, sur un mamelon formé par un affleurement des strates calcaires, recouvert comme à l'ordinaire d'un cailloutis et sur lequel a été élevée une de ces tours d'observation en pierre sèche pour bergers, si nombreuses dans la région, se trouve une aire à incinération préhistorique.



Les monuments de cette nature semblent être fort rares, même dans la région de la garrigue méditerranéenne où cependant l'incinération a été la règle depuis le Néolithique le plus reculé et où les sépultures néolithiques par incinération abondent; c'est, à notre connaissance, le seul qui ait été signalé dans la région.

Il s'agit d'une enceinte trapézoïdale non fermée, dont les côtés latéraux (Est et Ouest) ont approximativement 3^m15 ; la base supérieure 3^m40 (Nord); l'écartement à la base inférieure (Sud) *ouverte* est de 3^m75 . Les parois latérales sont formées de grandes dalles (*lauzes*) calcaires, d'une épaisseur moyenne de 0^m20 , fichées dans



Photos M. Louis.

En haut : l'angle Nord de l'aire pendant la fouille.
En bas : la partie centrale de la paroi Nord-Est — les 2 manches d'outils limitent la cheminée; sur le côté gauche on voit une des dalles de l'angle Nord.

les fentes du lapiaz et hautes d'environ 1^m50 . Le cailloutis abondant qui recouvre cette aire ne laisse à quelques-unes de ces dalles qu'une saillie de quelques centimètres au-dessus du sol environnant.

Sur le milieu de la petite base se trouve une ouverture de 0^m40 de largeur formée par l'interruption de la rangée de lauzes et qui est limitée sur le côté droit par une murette de pierre sèche (*voir plan*). Le sol était dallé par endroit, vraisemblablement pour remédier aux inégalités du sol naturel rocheux. Cette aire était orientée vers le Nord par sa diagonale.

Les cadavres à incinérer devaient être introduits par le côté ouvert et, peut-être après dessiccation au soleil ou décarnisation, disposés au centre de l'aire sur un lit de branchages auquel on mettait le feu. La combustion était activée par le tirage favorisé par l'ouverture ménagée dans la paroi Nord. La hauteur des parois de pierre sèche, jointe à la dénudation naturelle de la verrue calcaire, s'opposait aux dangers d'incendie de la forêt avoisinante.

Cette aire a été fouillée en partie par nos soins. Nous y avons trouvé une *quantité considérable* de gros fragments de charbons de bois, de cendres noires et de menus résidus de combustion avec quelques os humains (dents, phalanges, débris d'os divers, etc.), présentant des traces plus ou moins accentuées de combustion, un fragment de silex et deux fort belles pointes de flèches en feuille de laurier, tirées de plaquettes de silex (dimensions 0^m036 × 0^m020 et 0^m030 × 0^m017).

Il convient d'indiquer que cette aire se trouve à proximité du Rocher de l'Allemand où nous avons signalé la présence de dépôts cinéraires dans des failles calcaires (1) ; à quelques mètres de l'aire sont d'autres failles absolument analogues à celles de l'Allemand et qui recèlent sans conteste des dépôts du même genre, mais dans lesquelles l'accumulation énorme de blocs de rochers ne nous a pas encore permis de pénétrer.

La découverte de cette aire à incinérations complète ce que nous savions déjà des rites funéraires des populations du Néolithique supérieur (faciès mégalithique) (2) des habitants du massif calcaire du bois de Paris, aux environs de Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) (3).

(1) M. Louis. — *Le Néolithique dans le Gard* (Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, T. V, 1933), pp. 190-193 et M. Louis et D. PEYROLLE. *Nécropoles du Rocher de l'Allemand et des Escalans* (Compte-rendu du X^e Congrès préhistorique de France, Nîmes-Avignon 1931), pp. 206 et suiv.

(2) M. Louis. — *Le Néolithique dans le Gard*, p. 122, voir aussi : *Le Néolithique* (Larguier-Nîmes, 1933), p. 170.

(3) *Le Néolithique dans le Gard*, pp. 165 et suiv. et *Le Néolithique*, pp. 104 et suiv.



Les Cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement.

PAR LE

Capitaine M. LOUIS

Docteur de l'Université de Montpellier.

Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement sont très nombreuses dans les régions méridionales de la France ; dans la bordure méditerranéenne, en particulier, elles constituent un des traits caractéristiques du paysage de la garrigue. On les rencontre aussi en grande abondance en Auvergne, où la découverte récente de l'oppidum du plateau des Côtes de Clermont leur a donné un regain d'actualité, et aussi dans les vallées de la Vézère et du Lot. Elles sont fort nombreuses en Italie et dans la péninsule ibérique ; on en trouve même en Irlande.

Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement, sont de formes différentes — aussi bien dans leur plan que dans leur silhouette (voir Pl. I) — suivant les régions et suivant les matériaux qui ont servi à leur édification. Il y en a de toutes les époques, car ce mode de construction a été particulièrement vivace et s'est perpétué depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. De ce qu'on construit encore actuellement des cabanes de pierre sèche, on a conclu — fort à la légère (1) — que les cabanes de cette nature ne sont pas, en général, très anciennes. Mais, si le plus grand nombre d'entre elles sont certainement les plus récentes, il est aussi téméraire de leur donner à toutes, en bloc, un brevet d'ancienneté, que de leur refuser, à priori, non seulement toute ascendance lointaine, mais encore toute antiquité réelle.

Il ne semble pas que l'étude de ces cabanes de pierre sèche ait beaucoup tenté les archéologues français, car c'est surtout dans les publications archéologiques étrangères — portugaises, espagnoles, italiennes, allemandes — qu'on trouve, à leur sujet, les travaux d'ensemble les plus importants ; cependant on doit à la vérité de

(1) P. FR. FOURNIER. — *Les ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont*. (L'Auvergne littéraire et artistique, n° 68, 1933), p. 30.

noter que quelques bonnes études de détail leur ont été consacrées, en France, mais ces travaux ne forment qu'une mosaïque assez disparate, sans unité, et dont l'exploitation s'avère fort délicate.

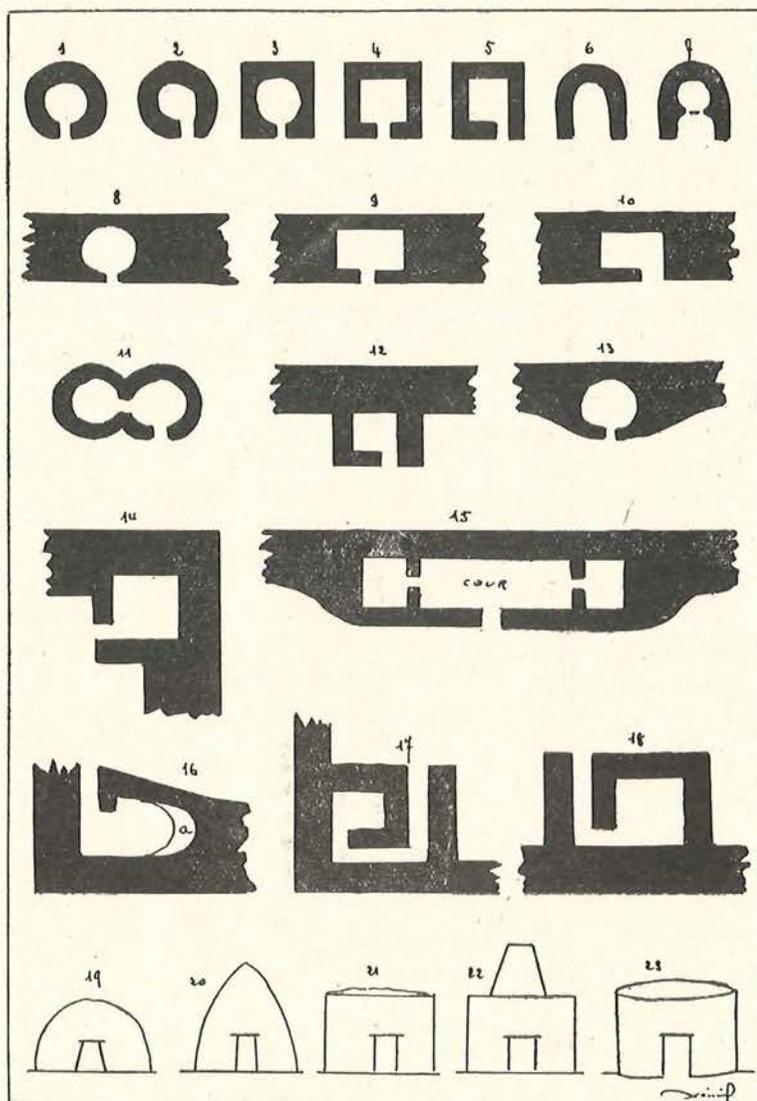


Planche I.

A quelle époque peut-on faire remonter l'origine des cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement ?

On a généralement voulu voir en elles des dérivés des sépultures à coupole ou en forme de ruche — dites *tholos* — du type du Trésor d'Atrée, qui datent du Minoen ancien II et III, c'est-à-dire des civilisations de transition entre le Néolithique et le Bronze (Énéolithique) et des débuts du Bronze, horizons que l'on place généralement entre 3000 et 2000 avant notre ère. Cette théorie est séduisante, au premier abord, car dans le Minoen ancien, dont le premier niveau repose à Cnosse sur d'importants dépôts néolithiques, les *tholos* sont associés à des enceintes fortifiées avec des murs de pierre sèche à assises cyclopéennes et des portes à linteau monolithique (porte de Mycènes) comme cela a lieu dans nos oppida méridionaux de ces mêmes époques, où les cabanes de pierre sèche sont particulièrement abondantes.

Mais de là à déduire que les cabanes de notre région ont une origine préhellénique, il y a un pas qu'il serait dangereux de franchir. M. Exsteens (1) a noté en effet que « l'examen des squelettes provenant des tombes crétoises nous montre, pendant tout le développement de la civilisation minoenne, la prédominance très nette d'un type à tête longue, dolichocéphale, type méditerranéen de petite taille. Par contre, avec la fin de la civilisation minoenne et de l'Age du Bronze, une forte et brusque diminution des dolichocéphales et des mésocéphales marquent l'arrivée des Hellènes. » Il est aisé de conclure de ce fait que les pré-Hellènes Minoens, déjà post-néolithiques, sont des descendants directs des néolithiques méditerranéens dont les représentants les plus nettement caractérisés appartiennent chez nous au type dit des Beaumes-Chaudes. Or ces néolithiques méditerranéens connaissaient déjà l'usage de la capitelle et des murs de pierre sèche. En effet, il a été fait dans quelques cabanes de pierre sèche du Midi de la France des découvertes qui permettent d'attribuer ces constructions soit à un néolithique ignorant encore l'usage de la pierre polie — notre Néolithique moyen (2) — à la Léquière de Favas (Hérault) par exemple (3), soit à des périodes plus récentes du Néolithique. C'est ainsi que dans la terre qui couvrait le dallage d'une cabane de pierre sèche du bois de Castille, aux environs d'Uzès dans le Gard (4), « étaient entassés des fragments de poterie néolithique, décorés de chevrons, de losanges, de cordons, d'empreintes de pointes des

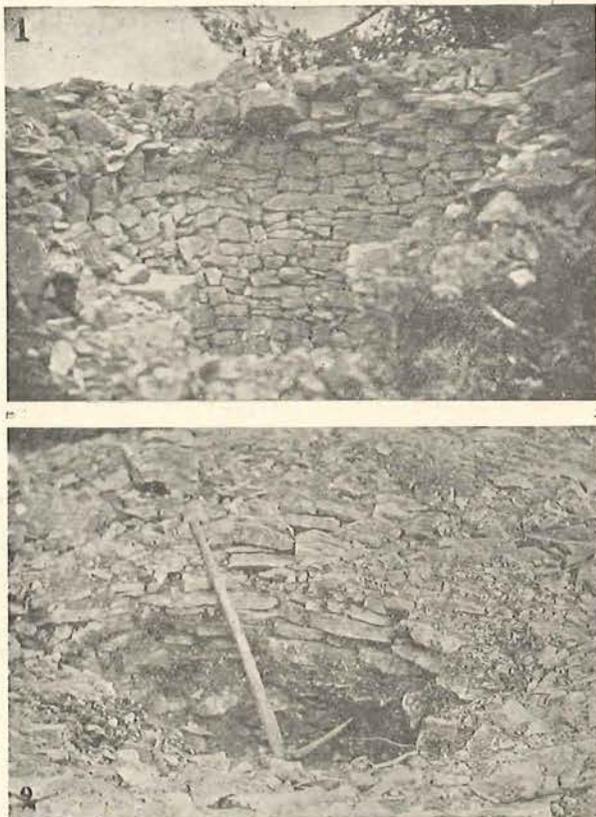
(1) M. EXSTENS. — *Préhistoire*. (Expel-Paris, 1933), p. 424.

(2) M. LOUIS. — *Le Néolithique*. (Larguier-Nîmes, 1933), p. 170-171 et *Le Néolithique dans le Gard*. (Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, Tome V, 1933), p. 122-123.

(3) Découvertes faites dans la capitelle représentée, Pl. II-1. — Voir M. Louis — *Le Néolithique dans le Gard*, p. 171-172.

(4) J. LHERMITTE. — *Les Cabanes en pierres sèches-Celles de Vaucluse-Habitations primitives?* (Mémoires de l'Académie de Vaucluse, Tome XII, 1912, p. 78.)

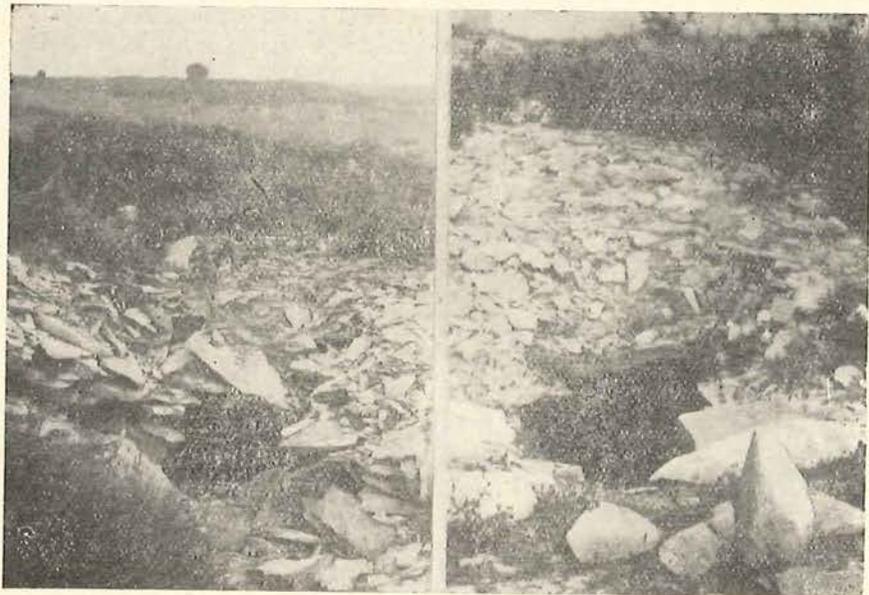
doigts, de pastilles appliquées, etc. ; il y avait aussi des couteaux de silex et des flèches à ailerons » ; que sous les ruines d'une cabane du plateau d'Arpaillargues, dans le Gard également, « on a trouvé des lames de silex taillées sur le côté gauche comme les couteaux et des flèches à ailerons » ; il faut mentionner aussi les cabanes de Gréoulx, en Provence « dans lesquelles, ainsi qu'aux



Pl. II. — 1. Capitelle néolithique de la Léquière de Favas (Saint-Bauzille-de-Montmel, Hérault). — 2. Tombe V de la Léquière de Favas (Saint-Bauzille-de-Montmel, Hérault).

alentours, M. de Gérin-Ricard a découvert des silex, des perles et des hachettes ». Et nous ne retenons pas, à dessein, les découvertes d'objets de ces mêmes époques faites *aux environs immédiats* de ces cabanes, pour écarter l'objection qu'elles ont pu être dressées plus ou moins récemment sur des terrains archéologiquement anciens.

Dans une étude récente, le P^r Baron Bolko von Richthofen (1) attribue, avec les auteurs portugais et espagnols, « un caractère nettement celtique à ce genre de constructions » ; il précise qu'il s'agit des cabanes rondes — *Rundbauten* — tandis que les constructions rectangulaires seraient, au contraire, prédominantes chez les Ibères, comme l'indique Cardozo. Nous ne saurions être de l'avis du savant professeur allemand, car les découvertes faites dans le Gard, où les Celtes ne sont venus que très tardivement (2),



Pl. III. — Tombes de Cantepedrix (près de Calvisson-Gard). Failles naturelles recouvertes d'une fausse voûte de pierre sèche en encorbellement.

ont démontré que les cabanes rondes — vraisemblablement les plus anciennes — sont évidemment néolithiques. Mais nous ne rejetons pas l'opinion de Cardozo qui attribue aux constructions carrées une origine ibérique, puisque ces dernières paraissent,

(1) BARON BOLKO VON RICHTHOFEN. — *Zur Bearbeitung der vorgeschichtlichen und neueren kleinen Rundbauten der Pyrenäenhalbinsel.* (Homenagem a Martins Sarmiento-Guimaraes-Portugal, 1933) faisant suite à *Zum Stand der Arbeiten über neuzeitliche Kleinbauten vorgeschichtlich-mittelmeerländischer Art und der Urheimat der Hamiten.* (Prähistorische Zeitschrift, Bd. 22, 1933.)

(2) M. LOUIS. — *Les populations du Languedoc méditerranéen aux époques protohistoriques.* (Compte-rendu de la XIV^e Session de l'Ecole Antique de Nîmes, 1933), p. 55 et suiv.

dans notre région, être en effet plus récentes que les constructions rondes.

De l'examen de l'aire d'extension des cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement — dont les foyers principaux semblent être concentrés autour de la Méditerranée, avec des digitations s'étendant jusqu'en Irlande et dans la Grande-Bretagne du Sud-Ouest, il ressort que les cabanes rondes peuvent — avec quelque raison — être considérées comme faisant partie du capital culturel ligure, peuple que des auteurs éminents (1) confondent avec nos néolithiques autochtones. La construction carrée, d'origine ibérique suivant Cardozo, serait dès lors le témoignage des invasions ibères dont les écrivains antiques, tels que Strabon, Scylax, Eschyle, Hécathée, Festus Aviénus, etc., nous ont laissé le témoignage.

Un autre argument en faveur de l'origine ligure des cabanes de pierre sèche est fourni par la linguistique, si l'on compare le nom moderne de la cabane de pierre sèche d'Auvergne — *chibotte* — avec celui de la cabane du pays de Gènes — centre ligure par excellence — *ciabot* ; on conviendra aisément qu'il y a là une parenté troublante.

On objectera peut-être que l'antiquité *matérielle* des murs et des coupoles de pierre sèche est, dans tout ce qui précède, un argument avancé *à priori* et admis sans preuves. Nous ne donnerons ici que trois références de valeur indiscutable. En ce qui concerne *les murailles*, nous renverrons à nos études sur les sépultures de la Léquière de Favas à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) (2) où une tombe à incinération (tombe 5) (*Pl. II-2*) était constituée par un mur demi-circulaire de pierre sèche et à notre travail sur la sépulture mégalithique de Feuilles (3) (dans l'Hérault également) où le couloir d'accès est bordé par des murs de pierre sèche. Pour la *toiture en encorbellement*, les sépultures de Canteperdrix, près de Calvisson (Gard) (*Pl. III*), découvertes par le D^r Marignan (4) et attribuées d'abord au Néolithique, puis à l'Énéolithique (sous l'in-

(1) CAMILLE JULLIAN. — *Histoire de la Gaule*. (Hachette, Paris, 1908), t. I.

(2) M. LOUIS. — *Le Néolithique*, p. 104 et suiv. et *Le Néolithique dans le Gard*, p. 172 et suiv.)

(3) CAP. LOUIS ET D. PEYROLLE. — *Sépulture mégalithique de Feuilles*. (Compte-rendu du X^e Congrès préhistorique de France, Nîmes, Avignon, 1931, p. 125 et suiv.)

(4) D^r E. MARIGNAN. — *Nécropole néolithique de Canteperdrix (Calvisson-Gard)*. (Matériaux, 1888), p. 565.

— *Sépultures par incinération de la période néolithique à Calvisson*. (A. F. A. S., 1891, 1^{re} partie p. 266, 2^e partie p. 628).

— *Nécropole par incinération de l'époque énéolithique de Canteperdrix (Calvisson)*. (A. F. A. S., 1912), p. 566 et suiv.

fluence des idées préconçues de de Mortillet que l'incinération n'est apparue qu'au Bronze) sont également absolument démonstratives.



Pl. IV. — Capitelles de la Garrigue de Nîmes.

Mais il n'est pas dans notre intention d'épuiser ici la question des cabanes en pierre sèche avec toiture en encorbellement, au sujet desquelles il y a bien des choses à dire et qui fera, de notre

part l'objet d'un travail d'ensemble actuellement en préparation. Nous avons voulu seulement poser le problème, afin d'en signaler tout l'intérêt et demander à nos Collègues de la Société Préhistorique française et du XI^e Congrès préhistorique de France — dont le dévouement à la noble cause que nous servons tous avec désintéressement ne fait aucun doute — leur étroite collaboration à une enquête sur les cabanes de pierre sèche, dont nous espérons les résultats les plus fructueux.

Nos recherches personnelles nous ont permis d'établir avec certitude quelques données, relatives aux cabanes de pierre sèche *du Gard* où elles portent le nom de *capitelles*. De l'examen de plusieurs centaines de capitelles nous avons déduit dans les formes extérieures et les plans, une chronologie sinon encore absolue, du moins relative, ce qui constitue, on en conviendra, un résultat déjà fort appréciable.

Nous avons en outre constaté que les capitelles n'ont pas, sur le terrain, une répartition quelconque, plus ou moins uniforme, mais au contraire qu'elles sont groupées, sur les pentes Sud et Sud-Est des coteaux où elles sont toujours en liaison avec des murailles de pierre sèche, elles aussi, constituant de vastes réseaux d'enceintes basses, vraisemblablement des parcs à bestiaux. Ailleurs, au contraire, dans des terrains de constitution semblable, il n'y a pas de traces de cabanes ni de murs. Il y a donc eu de vastes agglomérations dont murs et capitelles ont formé les éléments essentiels.

Enfin, il y a de très nombreuses cabanes incluses dans des murs d'enceintes présentant des caractères défensifs indéniables ; ce type semble être le plus ancien. Un des exemples les plus instructifs de ce mode de construction est fourni par l'oppidum du plateau des Côtes de Clermont en Auvergne.

Pour rendre plus facile la collaboration que nous sollicitons avec insistance, nous avons résumé ci-après les premiers résultats auxquels nous sommes arrivés *pour le Gard* et nous prions tous ceux qui voudront bien s'intéresser avec nous à cette étude de répondre aux questions que comporte ce rapide exposé. Il est bien évident qu'il ne s'agit là que d'un cadre qu'on pourra toujours

(1) Il ne s'agit pas bien entendu de déterminer en particulier l'âge d'une cabane donnée, car on trouvera toujours quelqu'un qui objectera que son grand-père a construit de ses mains une cabane identique à celle que l'on dit être néolithique par exemple (ce qui du reste dénote la persistance jusqu'à nos jours d'une technique architecturale fort ancienne); mais de l'étude d'un grand nombre de cabanes il semble qu'il pourra être déduit l'existence d'un certain nombre de prototypes entre lesquels il ne sera pas impossible d'établir une chronologie qui de relative d'abord, deviendra ensuite absolue, par la comparaison avec les types de cabanes qui ont donné à la fouille des restes archéologiques parfaitement datés.

déborder par des renseignements complémentaires, d'autant que les types que nous définissons peuvent n'être qu'exclusivement régionaux ou même locaux, au moins dans les formes modernes. Toutefois il n'y a pas lieu de négliger ces formes nettement modernes, car elles sont l'aboutissement d'une longue filiation et constituent un des maillons de la chaîne que nous nous efforçons de reconstituer.

Les renseignements négatifs ayant leur importance, nous prions ceux de nos Collègues qui ne connaissent pas, dans leur région, de cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement, de bien vouloir nous le faire connaître, ces renseignements nous étant indispensables pour dresser, avec certitude, aussi bien pour la France que pour l'étranger, la carte de l'aire d'extension de ce genre de construction.

Questionnaire.

1° Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement sont-elles ou non représentées dans votre région (ou département)? Préciser nettement la région dont il s'agit.

2° Quels noms donnent-on à ces constructions dans votre région? (en français, en dialecte du cru). Préciser les régions pour chaque appellation particulière?

3° Nous avons pu constater l'existence de trois types principaux de cabanes de pierre sèche :

I. Cabanes incluses dans des murs d'enceinte ou de clôture, sans que le mur soit épaissi en raison de la présence de la cabane qu'il renferme. (*Pl. I-8-9-10. — Pl. II-1.*)

II. Cabanes accolées à un mur d'enceinte ou de clôture contre lequel elles forment (vues en plan) une protubérance plus ou moins marquée. (*Pl. I-12-13-14-16-17-18. — Pl. IV-1-2.*)

III. Cabanes isolées. Préciser si elles sont ou non placées à l'intérieur d'un enclos de pierre sèche.

4° Que les cabanes appartiennent à l'un ou l'autre de ces types elles se distinguent par la forme de leur plan.

a) Plan circulaire à l'extérieur comme à l'intérieur (anneau brisé) (*Pl. I-1-2.*)

b) Plan carré (ou rectangulaire) à l'extérieur, circulaire à l'intérieur (*Pl. I-3.*)

c) Plan carré (ou rectangulaire) à l'extérieur comme à l'intérieur. (*Pl. I-4-5.*)

d) Plan en U à l'extérieur comme à l'intérieur. (Pl. I-6-7. Pl. V-3).

e) Plans de formes diverses à préciser et à définir...

5° Les cabanes de pierre sèche ont un profil (ou une silhouette) qui varie non seulement avec le plan, mais encore sur le même plan.

a) Profil hémisphérique. (Pl. I-19).

b) Profil en forme de ruche ou de portion d'ovc. (Pl. I-20).

c) Profil en forme de parallélépipède, plat ou très légèrement bombé. (Pl. I-21).

d) Profil en forme de parallélépipède surmonté d'une toiture en pain de sucre ou en pyramide plus ou moins tronquée. (Pl. I-22).

e) Cabanes cylindriques à toit légèrement bombé ou plat. (Pl. I-23).

6° Existe-t-il des cabanes de pierre sèche, *de même type*, jumelées ou mitoyennes, avec ou sans communication intérieure entre elles ? (Pl. I-2).

7° Existe-t-il des cabanes de pierre sèche, *de types différents*, accolées ou mitoyennes et communiquant ou non entre elles ?

8° Y en a-t-il qui soient associées à une cour et dont la disposition autour de cette cour forme un ensemble de plan particulier ? (véritables petites fermes, par exemple). (Pl. I-15).

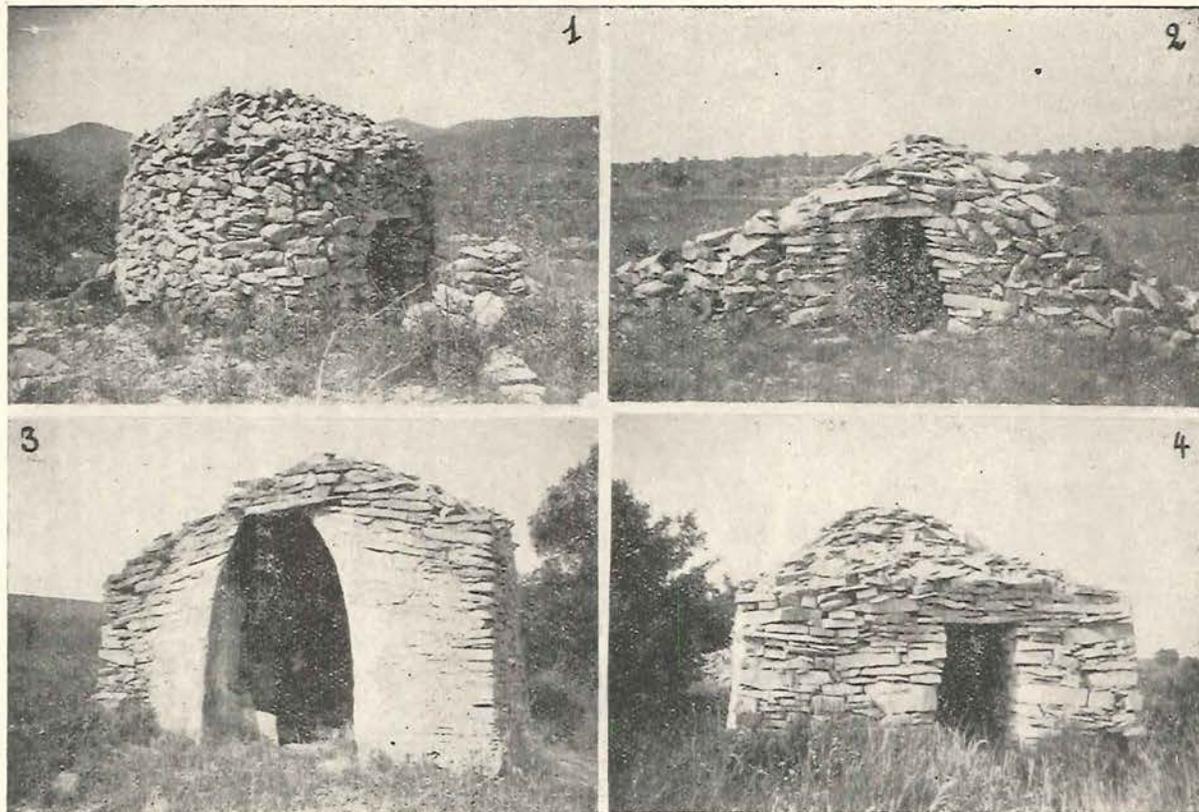
9° Y a-t-il des cabanes de pierre sèche à couloir intérieur et dont le plan forme une sorte de colimaçon ou d'élément de grecque, par exemple ? (Pl. I-17-18).

10° Y a-t-il des cabanes de pierre sèche qui soient consolidées, soit intérieurement, soit extérieurement, par un enduit de mortier ? Cet enduit se rencontre-t-il systématiquement et jusqu'à une certaine hauteur dans des cabanes d'un type particulier ? (Pl. V-3).

11° Comment est placée la porte dans chacun des types envisagés

Au milieu d'un des côtés (Pl. I-1-3-4-9) ou sur un des bords (Pl. I-2-5-10-12). Y a-t-il une relation entre la forme et le plan de la cabane et la forme et la place de la porte ? Forme de cette porte et dimensions usuelles.

12° Le linteau de la porte est-il ou non surmonté d'un arc de décharge, même rudimentaire ? Forme de cet arc, s'il y a lieu.



Légende: 1. Cabane cylindrique de l'oppidum du col de Peytali, près de Fougères (Hérault). — 2. Capielle du bois de Paequeyrolles, près de Nîmes (Gard). — 3. Capielle du champ de Tir de Nîmes (Gard). — 4. Capielle de Massillan, près de Nîmes (Gard).

Relations entre la présence et la forme de cet arc et le plan et la silhouette de la cabane.

13° La cheminée est-elle constituée par un orifice ménagé au sommet de la cabane, pouvant être obstrué à volonté par une dalle amovible ou par tout autre moyen ?

14° Aménagements divers : ouvertures latérales (fenêtres), bancs ou lits (*Pl. I-16 (a)*), sortes de placards réservés dans les murs pendant la construction, existence à l'extérieur d'un escalier permettant d'accéder sur le toit (*Pl. V-1*). On voit sur le flanc de la cabane des pierres disposées suivant une hélice qui sont, en fait, légèrement en saillie pour permettre de monter sur le toit afin d'ouvrir ou de fermer la cheminée), détails de construction, nature des matériaux employés, etc...

15° Ces cabanes sont-elles le plus souvent utilisées (à quoi ?) ou abandonnées.

16° Connaissez-vous des études ou des publications se rapportant aux cabanes de pierre sèche ? Les indiquer avec précision.

17° La répartition de ces cabanes sur le terrain est-elle quelconque, uniforme, ou bien au contraire sont-elles groupées en zones de densité variable; y a-t-il des zones où elles font défaut ?

18° A-t-on fait dans quelques-unes de ces cabanes des trouvailles d'ordre archéologique ? Lesquelles ? A quelles époques se rapportent-elles ?

19° Quels sont les types de cabanes (12) qui *vous paraissent* les plus anciens ? pourquoi.

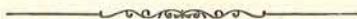
20° Ajoutez toutes indications complémentaires non indiquées ci-dessus qui vous semblent de nature à éclairer la question : épaisseur des murs, dimensions usuelles, etc...

Joignez quelques photographies ou dessins avec indication de la commune et du département d'origine.

Envoyez vos observations à *M. Louis, 16, rue de l'Ecluse, à Nîmes.*

*
* *

Nous espérons que notre appel sera entendu et nous remercions par avance tous ceux qui voudront bien nous apporter leur aide dans la tâche ardue que nous avons entreprise.



La Hyène de Font-Brunel à Limeuil

PAR

L. DOLLÉ

Professeur à la Faculté des Sciences de Lille,

et P. DOLLÉ

Etudiant en médecine à Lille.

Nous avons eu l'occasion de suivre, à distance, les fouilles faites dans l'Abri de Font-Brunel, au cours des années 1931-1932, par un chercheur de Manaurie. Il ne nous a pas été permis de voir les



La hyène de Font-Brunel. 1/2 Grandeur naturelle.

objets trouvés, mais nous avons pu, au cours d'une visite au chantier, ramasser dans les déblais, plusieurs pièces intéressantes.

Les matériaux recueillis sont identiques à ceux qui figurent au Musée de Périgueux, ainsi qu'à ceux qui ont été décrits par

L. Capitan et J. Bouyssonie (1) dans leur travail sur les pierres gravées de Limeuil.

Le niveau exploité appartient au sommet du Magdalénien. Les fouilles récentes ont dû fournir d'assez belles pièces, si nous en jugeons par les débris dédaignés par le chercheur. Aucune publication n'ayant donné jusqu'ici, la description des trouvailles récentes à Font-Brunel, probablement dispersées en France ou à l'étranger, nous avons pensé qu'il était utile de vous communiquer le résultat de notre récolte.

En dehors du matériel habituel, silex, nucléi, percuteurs, os travaillés et polis, polissoirs, semblable en tous points à celui de la station de Limeuil, notre attention fut appelée sur une pierre gravée qui, par sa figuration, rare encore, méritait un intérêt particulier.

C'est un bloc de craie à Bryozoaires, haut de 0^m30, large de 0^m25, épais de 0^m10. La face la plus plane porte des traits gravés qui ne se laissent discerner que sous une lumière frissante, presque tangentielle; les traits, d'une grande sûreté de main, faiblement incisés couvrent une surface de 0,11 × 0,14.

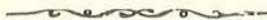
Ce qui apparaît au premier examen est une oreille pointue, puis un museau de quadrupède : la silhouette, vue de profil, se dessine ensuite avec précision; Chien ou Hyène?

Tête massive, enfoncée dans les épaules, garrot élevé, croupe basse, fuyante, queue courte, épaisse, pendante, la ligne brisée, sur le côté gauche de la tête, semblant souligner le bord d'une tache foncée du pelage, sont des caractères de diagnose suffisants, pour que nous puissions déterminer sans erreur la Hyène.

Les figurations de Hyène sont peu communes; le gisement de Limeuil n'en a pas fourni; et cette fois c'est la Font-Brunel dont la pauvreté en pierres gravées avait été signalée par Capitan et Bouyssonie, qui vient compléter la remarquable collection de gravures de l'atelier de Limeuil.

Les débris de Hyène sont peu abondants au Magdalénien supérieur; ils l'étaient beaucoup plus dans les gisements solutréens et aurignaciens. La pierre de Font-Brunel, dont le gisement précis nous est inconnu, serait-elle d'un niveau plus ancien? Nous ne pouvons l'affirmer. Cette imprécision nous incite à renouveler le regret que ces fouilles ne puissent être conduites de façon plus scientifique, et que l'âpreté du gain, pousse des chercheurs avides, à détruire sans profit des gisements qui auraient pu nous donner de précieux éléments d'étude ou de comparaison.

(1) L. CAPITAN et J. BOUYSSONIE. — Un atelier d'Art préhistorique. Limeuil. Son gisement à gravures sur pierres de l'Age du Renne. Publication de l'Institut international d'Anthropologie. N° 1. 1924.



Grottes et Souterrains-refuges du département de Maine-et-Loire

PAR

O. DESMAZIÈRES (d'Angers, Maine-et-Loire).

Cette étude est consacrée aux excavations artificielles, dont la destination a pu être variable, désignées sous le vocable de Souterrains-refuges, pris dans le sens le plus large; nous y ajoutons la mention de quelques cavernes naturelles utilisées par nos ancêtres.

Les souterrains-refuges de l'Anjou sont, le plus souvent, creusés dans la craie tuffeau du Saumurois et du Baugeois; quelques-uns dans les schistes argileux du Choletais.

Les plans enchevêtrés de ces excavations sont variés : circulaires, quadrangulaires. La forme en trèfle n'a été constatée qu'à Neuvy. Les dispositions intérieures se ressemblent beaucoup : entrée rétrécie, en plan incliné ou puits vertical, couloirs étroits avec étranglements, salles de dimensions variées, rondes ou carrées, voûtes angulaires, en plein cintre, en ogive, en coupole; gros piliers supportant un plafond plat, puits d'aération et d'éclairage, banquettes taillées dans le roc, entailles et anneaux dans les parois.

Certains auteurs ont cru reconnaître dans quelques-uns de ces souterrains des aménagements religieux; autels en forme de tables, niches dans le tuf, sculptures et même peintures. On les rencontre à Doué, Douces, le Puy-Notre-Dame, Soulanger.

En Touraine, un texte de Saint-Grégoire de Tours nous apprend que les Chrétiens célébraient la Messe dans des souterrains en 251. En Anjou rien n'autorise une pareille explication, nos prétendues églises souterraines restent très problématiques, tout au plus, refuges utilisés occasionnellement à usage religieux.

Le mobilier de ces excavations est très restreint : une seule hache de pierre polie à Neuvy, une hache en fer à Cheviré, quelques rares fragments de poterie grossière, des cendres, des ossements d'animaux indéterminables, un seul squelette humain à Fontaine-Guérin.

La date des Souterrains-refuges de l'Anjou est très incertaine ; tous n'ont pas la même origine, les documents historiques font généralement défaut, les fouilles donnent des résultats souvent infructueux. Cependant, l'importance de ces refuges était autrefois suffisante pour qu'on les mentionne avec soin dans les actes ; par exemple dans un contrat stipulant la donation d'un souterrain-refuge faite en 970 dans la commune de Bagneux.

Nos souterrains-refuges ont-ils été utilisés aux époques préhistoriques ? Les excavations de Chalennes et de Chaudfonds sont plutôt des cavernes que des souterrains-refuges véritables habités au Moustérien. Les souterrains de Chaudron, Neuvy et Broc ont pu être attribués sans preuves certaines au Néolithique M. Peneau, professeur à l'Université libre d'Angers, nous signale sa découverte de foyers néolithiques avec silex, une hache polie, poteries, ossements de Cerfs dans des souterrains à Douces.

Plusieurs remontent aux Gaulois, gallo-romains, aux Mérovingiens : Chenehutte, Saint-Cyr-en-Bourg, peut-être aussi ceux de Chaudron, Neuvy et Broc, etc.

Les plus nombreux ont dû être occupés au cours des invasions des Bretons et surtout des Normands, — Jean Huynes, dans son *Histoire manuscrite de Saint Florent*, nous apprend que : au IX^e siècle, les caves de Doué servirent de refuges aux populations durant les invasions normandes.

A Saumur, le même auteur indique un souterrain-refuge, sorte de Caverne sur la paroisse de Nantilly, où Absalon, jeune moine, se réfugia pendant l'invasion normande. Une tradition très ancienne fait allusion à l'invasion d'un peuple inconnu logeant ses chevaux dans les grottes des coteaux de Souzay et de Dampierre.

La plupart de nos souterrains ont été occupés à des époques successives, ils ont servi de refuge pendant les guerres de religion : les caves de Doué au XVI^e siècle, d'après l'Abbé Grimault, celles de Montfaucon, d'après l'Abbé Hautreux, celles du Puy-Notre-Dame, Saint-Georges-du-Bois.

La tradition, d'accord avec les données de l'histoire, attribue l'utilisation des souterrains du Beugeois à l'époque des guerres avec les Anglais, notamment les souterrains de Saint-Georges-du-Bois.

Quelques relations historiques ont trait à nos excavations ; à Broc, dans la grotte de *la Vergette* se refugia Jean Daillon, sieur du Lude, proscrit de 1461 à 1468 et poursuivi par les suppôts de Louis XI ; à Milly-le-Meugeon (Genne), vers 1641 le maréchal de Brezé, retour de sa royauté de Catalogne, y aurait fait enfouir d'immenses trésors. — Pareilles légendes de Cachettes de trésors ont rapport à d'autres souterrains : Grugé l'Hôpital (La Cave à

Margot), Baugé, Beaufort, Bauné, Beauveau, Durtal, Pontigné.

Les fées jouent un rôle dans d'autres légendes : au Guédeniau, à Broc, Durtal.

Certaines relations attribuent aux souterrains de Milly-le-Meu-geon (Gennevilliers), etc., l'usage de cachettes pour les faux-monnayeurs.

A Blou, à Brion, les habitants, dans les premiers âges, cherchaient un refuge durant les inondations de la vallée.

Ces diverses utilisations des souterrains se sont continuées jusque dans des temps plus rapprochés de nous. Pendant la Révolution ils ont servi de *cachettes* à des prêtres réfractaires, à des royalistes, par exemple à Durtal, Fontaine-Guérin, Corzé, Soucelles. Des Vendéens se réfugièrent pendant la Chouannerie à Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Sigismond, Soucelles; à Doué (d'après le V^{te} de Walsh). — En 1815, en 1871 à Saint-Georges-du-Bois et ailleurs les paysans cachèrent leur mobilier et leur argent dans les souterrains à l'approche des Prussiens. — Les souterrains de Chateaufort-sur-Sarthe, décrits par M. Planchenault, n'ont pas le caractère de refuges.

Plusieurs auteurs ont prétendu que presque tous nos souterrains ne seraient que d'anciennes carrières de matériaux variés, spécialement de tuffeau. Cette explication peut être plausible dans certains cas, mais ne s'impose pas pour les grandes caves creusées *particulièrement* pour usage de refuges, souvent dans des roches inutilisables pour l'industrie. Enfin des exploitations abandonnées ont pu être aménagées ultérieurement. Au contraire, des souterrains-refuges se sont vus transformés en carrières, ce qui amène la disparition du mobilier et de l'aménagement primitif.

Nous bornerons ici nos explications préliminaires pour donner une liste, par commune, des souterrains-refuges ou prétendus tels du département de Maine-et-Loire.

ALLONNES. — Souterrain en forme de couloir, dans le roc à la *Bussardière*.

AMBILLOU. — A *Saulnay*, deux cachettes avec couloirs, amphores taillées dans le roc.

ANDREZÉ. — A la *Rivière*, traces de souterrains, entrée fermée de deux pierres.

BAGNEUX. — Cave d'habitation ou de refuge.

BARACÉ. — Souterrain à la *Suardière*, couloirs en zig-zag, trous de bancs; cache.

BEAUPRÉAU. — A la *Roche-Baraton*, souterrains taillés de main d'homme.

BLOU. — Excavations naturelles, refuges des premiers âges contre les inondations.

BRAIN-SUR-ALLONNES. — Caves à *Vauzelles* et à la *Salle-Peinte*. (Dépendances d'anciens châteaux ?)

BREZÉ. — Au voisinage du *Château*, deux salles circulaires voûtées, creusées dans le roc. — Vastes logements souterrains dans le tuf du grand fossé du *Château* (refuges en temps de troubles).

BRION. — Aux *Salles*, à la *Rosellaie* et sous le *Bourg*, galeries, chapelle ?

BROC. — A la *Lizardière*, à la *Chicaudière*, à la *Martinière* plusieurs cavernes, couloirs, puisards; à la *Vergette*, grotte avec trois chambres. — Au *Moulin-Neuf*, grotte préhistorique à légendes.

CANTENAY-EPINARD. — A *Chatillon*, grotte, silex taillés à proximité.

CHACÉ. — Aux *Rochains*, ensemble de caves avec ossements et cendres.

CHALONNES-SUR-LOIRE. — Caverne moustérienne à *Roc en Paille*. Au flanc des coteaux, direction Saint-Briac, la Gloire sur 1 kilomètre suite de souterrains inédits. Souterrains à la Haie.

CHAUDFONDS. — Caverne préhistorique (moustérien à *Saint-Charles*).

CHAUDRON. — Parc du *Château de Villoutreys*, trois cavités circulaires, conduits d'aération, poteries, charbons, une hache pierre polie.

CHENEHUTTE-LES-TUFFEAUX. — Au *Petit-Veau*, à la *Minerolle*, caves, 2 kilomètres de galeries, aménagements ?

CHEVIRÉ-LE-ROUGE. — A *Aupigneulle*, grotte souterraine, haches polies à proximité.

CLÉRE. — Cave ou grotte des *Landes*.

CONCOURSON. — A *Rigal*, grotte.

CONTIGNÉ. — A *Gastines*, grotte profonde de 1 kilomètre dans le tuf : chambres, bancs de pierre, autel, galerie voûtée. Creusée dans le rocher.

CORZÉ. — La *Pidoucière* près le dolmen, vastes souterrains. Refuges pendant la Révolution.

COURCHAMPS. — A *Milhervé*, sous la *Grande Maison*, souterrain à plusieurs chambres avec étroites entrées.

CUON. — Caves de *Villebovet* voûtées. Dans une butte de terre un *silo* en forme de bouteille.

DAMPIERRE. — Souterrains avec anneaux de fer.

DENEZÉ. — Caves du *Mousseau* avec sculptures découpées dans le tuf ; une croix, deux personnages (Port estime au plus XVII^e siècle).

DOUCES. — Au *Petit-Bois*, caves en forme de labyrinthe avec puisards, cachettes, encoches, église souterraine. — Sous les gra-

dins des prétendues *arènes*, anciennes carrières utilisées comme refuges. — Dans le coteau à *Fierbois* souterrains, foyers néolithiques, silex, hache pierre polie, ossements d'animaux, Cerfs.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — Plusieurs souterrains, avec trappe, puits, niche. Cave de la *Frairie*, église souterraine ? A la *Chapelle-sous-Doué*, souterrain-refuge.

DURTAL. — Souterrain à la *Touchardière* sous la *Butte-aux-Fées*. A *Auvers*, légende de fées.

FIEF-SAUVIN. — Au *Saut de Roland*, caverne.

FONTAINE-GUÉRIN. — Au *Champ de la Cave*, excavation, cachette de 4 à 5 mètres. Squelette humain. — Sur le versant Nord, anciennes carrières avec cheminées, sièges de pierre, vestiges de très anciennes cavernes.

FONTAINE-MILON. — Au *Chatelet, clos des Millionnières*, cave avec deux salles et sièges de pierre.

GENNES. — A *Mardron*, excavation de 1 mètre de diamètre, chambre ronde voûtée, un silex taillé néolithique. — A *Milly-le-Meugeon*, grands souterrains-refuges à deux étages.

GONNORD. — A la *Bouchardière*, souterrain, couloirs, chambres en cul de four, puits, entailles.

GRUGÉ-L'HÔPITAL. — *Cave-à-Margot*, grotte profonde.

GUEDENIAU. — Les caves de *Chazelles*, la *Cave balayée*, à légende.

LOUERRE. — Au *Bois-Noblet*, souterrain-refuge dans le roc, couloirs, salle entourée de bancs de pierre. — La cave du *Chêne*, habitation ancienne.

LOURESSE-ROCHEMENIER. — Anciennes caves habitées, piliers fantastiques !

LUÉ. — Au *Bourg*, curieux souterrain, galeries, vaste salle carrée.

MARCÉ. — Au *Bois de l'Humeau* à la *Gautraie*, à *Princé*, caves profondes, dans un tuf inexplicable.

MARTIGNÉ-BRIAND. — Deux grottes inexplorees à *Tailleprès*.

MAULEVRIER. — A la *Roche-Bouju* et à la *Fradonnière*, souterrains-refuges.

MONTFAUCON. — Au *Préau de la Cour* sous l'aire de la *Verderie*, nombreux souterrains.

MONTJEAN. — Au *Pressoir*, immenses caves, issues inconnues.

MONTREVAULT. — Au *Plessis*, grotte artificielle.

MONTSOREAU. — A la *Motte*, caves.

MOULIHERNE. — Au *Val*, souterrain avec sièges de pierre, couloirs, trois caves.

NEUVY-EN-MAUGES. — Caves à la *Planche*, puits de 50 mètres de profondeur à la *Brouarderie*, aux *Aulnais* avec réduits en trèfle.

Autre grotte semblable à celle de la Planche, hache pierre polie, poteries, cendres.

PELLERINE (La). — Anciennes carrières de tuf utilisés.

POITEVINIÈRE (La). — Grotte avec sièges circulaires (indication imprécise).

PONTIGNÉ. — Grottes de la *Roche Gatevin*, rive droite du Couasnon ; vis-à-vis rive gauche, deux autres avec ossements aux *Gatevinières*. A *Marolles* grotte à légendes,

PUY-NOTRE-DAME. — Aux *Saraudières*, cave avec rotonde centrale, cinq galeries, chapelle ?

SAINTE-CHRISTINE. — Souterrain dans le schiste à la *Bénivière*, haches polies à proximité.

SAINT-CYR-EN-BOURG. — A *Saumoussay*, important souterrain, chambres, couloirs, puits avec chaux vives, ossements de Bœuf, Cheval, Chien.

SAINT-ELLIER. — A *Saulgé-aux-Moines*, caves dans le tuf. Au *Pont de l'Aubance*, souterrain avec foyer, deux haches en fer très antiques.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS. — Près le *bourg*, souterrain-refuge dans le tuf, une salle circulaire, six autres au fond ; chambre ronde dite *Chapelle ? de Saint-Picot* avec trace de peintures, sans maçonnerie.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — Caves à l'*Orbière*, voûte en coupole, puits dans le roc.

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT. — Grotte du *Puits Giraud*, grottes dites de *Saint-Hilaire-des-Grottes*.

SAINT-LAMBERT-DU-LUTTAY. — A la *Houssaie*, grotte.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE. — A la *Vieille-Chaussée*, caverne profonde.

SAINT-PIERRE-MONTLIMART. — Plusieurs souterrains-refuges sur les pentes des *Minières*, voûte arrondie, vase en terre micacée, restes de cuisines, os de Bovidés.

SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT. — Grottes sur les rives de la *Divatte*, Au *Pertuis-Charain*.

SAINT-SIGISMOND. — Souterrain à la *Coulée*.

SAUMUR. — Excavations du *Coteau* ; souterrain-refuge indiqué par don Huynes à *Nantilly*.

SOUCELLES. — Souterrain près le Château.

SOULANGER. — Vaste cave de 5 mètres, puits d'accès, voûte et sièges dans le roc, autel ? en forme d'évier (dit des Druides).

TIGNÉ. — Souterrain ellipsoïdale au *Champ des Grandes Vignes*. Souterrain-refuge d'*Amigné* dans le calcaire friable, couloirs enchevêtrés, chambres, puits, etc.

TRÈVES-CUNAUD. — Souterrain à *Saint-Macé*, jamais exploité pour la pierre.

VERNOIL-LE-FOURRIER. — A la *Roche*, excavations habitées, deux salles, gros piliers, galeries, foyers. A la *Fosse de Parnay*, puits et cave.

VERRIE. — Souterrains-refuges à la butte de Montesy.

VIHIERS. — Six grottes au coteau Saint-Jean et du Château.

VILLEVÈQUE. — Anciennes carrières de la *Barre*, des *Faux* et du *Château des Evêques* (de Mortillet).

BIBLIOGRAPHIE

BÆLL (Le D^r) et FRAYSSE. — *Contribution à l'histoire de Baugé*. Baugé, Danguin, 1901.

BARBIER de MONTAULT. — *Commune de Chalennes-sur-Loire*. (*Répert. arch. de l'Anjou*, 1860, p. 297).

BLANCHET. — *Les souterrains-refuges de la France*. Paris, A. Picard, 1923.

BOUSREZ. — *L'Anjou aux Ages de la Pierre et du Bronze*. Paris, Alcan, 1897.

COUFFON (Le D^r O.). — *L'Amphithéâtre de Douces*. Laval, Veuve Goupil, 1913.

CORNILLEAU. — *Essai sur le Canton de Longué* (premier), p. 31-32, 64, 82-83, 91. — (*Mém. Société Académique de Maine-et-Loire*, t. XXVII, 1878).

COURTILLER. — *Observations sur les armes et les campements des premiers habitants de nos contrées*. (Annales Société Linnéenne de Maine-et-Loire, an. 1856, Angers 1857).

COULON. — *Epoques Saumuroises*. Saumur, Javaud, 1842.

CHAMARD. — *Vie des Saints personnages de l'Anjou*.

DAVY. — *Note sur les ossements quaternaires des environs de Chalennes*. (*Congrès scientifique d'Angers*, 1895).

DESMAZIÈRES (Olivier). — *Essai sur le Préhistorique dans le dép. de Maine-et-Loire*. (Angers, Germain-Grassin, 1896).

FARGE (Le D^r.) — *Une colonie de Myelophages en Anjou, traces de l'homme à la fin de la période du Mammouth et de l'Ours, début de celle du Renne*. (Congrès archéol. de France, Angers 1895).

FRAYSSE. — *Le Folklore du Baugeois*. Baugé, Danguin, 1906.

GRILLE. — *Topographie angevine*. Mss. 129. (*Bibl. mun.* Angers).

GEOFFRE (Le marquis de). — *Notice historique sur les arènes de Doué*, 1924.

GRIMAULT (Louis). — *Histoire des Arènes de Doué-la-Fontaine*. Paris, Plon-Nourrit, 1911.

GODARD-FAULTRIER. — *Monuments antiques de l'Anjou*, etc. (Répert. arch. de l'Anjou, mai 1863, tiré à part 1864).

GODARD-FAULTRIER. — *Souterrains-refuges à Doué et Soulangier* (Répert. arch. de l'Anjou, an. 1865, p. 96-97) ; second titre : *Les églises souterraines à Doué et Soulangier*.

GODARD-FAULTRIER. — *L'Anjou et ses monuments*. Angers, Cosnier et Lachèse, 1839.

GABILLAUD. — *De Chatillon-sur-Sèvres à Cholet*. Cholet, Farré, 1908.

HAUTREUX (L'abbé). — *Recherches historiques sur Montfaucon*, (Revue d'Anjou, 1892).

LUCANTE (A.). — *Essai géographique sur les Cavernes de France et de l'étranger*. Angers, 1882.

LE BRUN DES MARELLES. — *Voyages liturgiques en France* (dans l'Anjou historique, t. 29, p. 149).

MARÉCHAL. — *Recherches historiques et statistiques sur la commune de Broc*. Angers, Barassé, 1874.

MENIÈRE. — *Etudes relatives au terrain quaternaire en Maine-et-Loire*. (Mém. Soc. Acad. de M.-et-L., 1863).

MICHELET. — *Notes sur les caves des Saraudières*. (Répert. Archéol. an. 1863).

POITEVIN. — *Canton de Châteauneuf : Grotte et habitation souterraines*. (Mss. Musée paléontologique, à Angers).

PORT (Célestin). — *Dictionnaire historique*, etc. de *Maine-et-Loire*. Angers, Lachèse et Dolbeau, 1876-1878.

PORT (Célestin). — Doué (in l'Anjou historique, 1855).

PICARD (Le colonel). — *Saumurois préhistorique*, etc., t. I-II-III-IV.

PICARD (Le colonel). — *Doué-la-Fontaine*. Saumur, Coubard, 1911.

POILANE (Alfred). — *L'Or des Mauges*. Cholet, Roux, 1913.

POILANE (Elzéar). — *Pages historiques sur Fontaine-Guérin*. Angers, Paré, 1910.

PLANCHENAULT (A.). — *Le souterrain de Châteauneuf-sur-Sarthe*. Angers, Grassin, 1911.

RAIMBAULT. — *Notes mss.* (Archives préfecture de Maine-et-Loire).

REAU (du). — *Les Caves de Doué en 1793*. (Bull. hist. et mon., 3 année 1855 (tiré de l'Union de l'Ouest).

SOLAND (Aimé). — *Epoques préhistoriques, souterrains-refuges*. (Bull. hist. et Mon., 1881, voir même bulletin, t. I, 1853, p. 98-99).

SAUSSEAU (Paul). — *Tigné, des origines à 1900*. Angers, Hudon, 1900.

SPAL. — *Histoire du Canton de Thouarcé. Mss.* (Archives préfecture de Maine-et-Loire).

SICOTIÈRE (de la). — *Note sur la cave de la Bénivière.* (Diction. archéol. de la Gaule, t. II, p. 491).

TIXIER. — *Monographie de la Commune de Chavagnes*, 1888.

VILLEBRENNE (Maurice de). — *Les habitations préhistoriques de l'Anjou.* (Mém. Soc. Agr. Sciences et Arts d'Angers, t. II, 4^e sér. 1888, 2 pl.).

VERSILLÉ. — Communication : Soc. Etudes Scient., d'Angers, 1906, p. 141-142.

WALSCH (Vicomte). — *Lettres vendéennes.* Paris, Hivert, 1827.

X. *Revue d'Anjou*, t. XLIII, 1901. *Chronique*, p. 493-494 relatant un article du *Journal le Maine-et-Loire sur Lué.*

X. *La découverte de Saulnay, La Province d'Anjou*, Janvier-Février 1930).



**Les Souterrains-refuges
dans les départements de la Dordogne,
de la Gironde et du Lot-et-Garonne.**

PAR

A. CONIL.

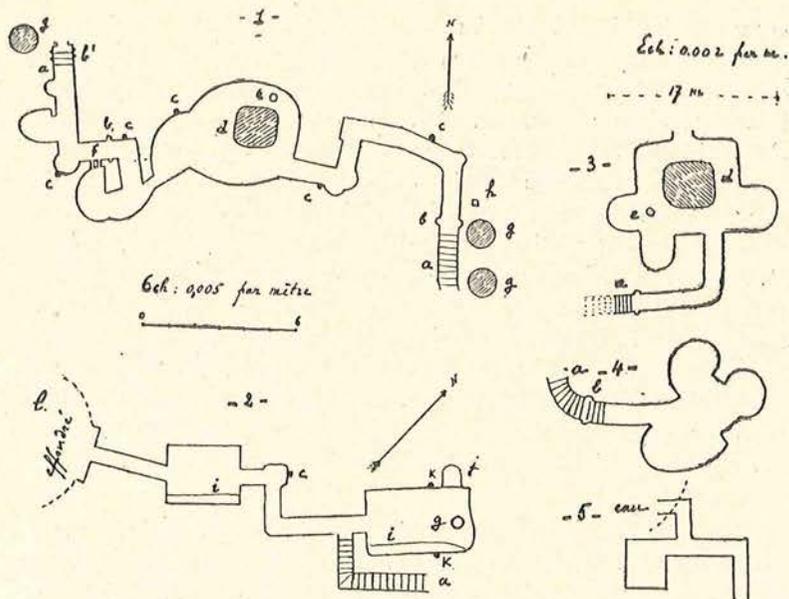
Dans ces trois départements, de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, les souterrains-refuges (connus ordinairement sous le nom de « caches » (1), sont assez nombreux, et tous les jours on en découvre de nouveaux. A peu près tous ceux que nous avons explorés sont identiques comme conception ; entre eux, on ne remarque que des différences individuelles portant sur la dimension, des détails de plan ou d'adaptation ; à travers ces nuances, ils se rattachent tous à une même famille. La règle générale qui a présidé à leur conception répondait à un souci de défense pour les personnes et de sécurité pour les récoltes. De telle sorte, la dénomination de « souterrain-refuge » convient bien, en principe, à ces sortes de cachettes que nous allons décrire ; toutefois, en raison de leur appropriation courante à un usage agricole, comme nous allons le voir, nous les avons souvent désignées sous le nom de « cellas, ou de cellas-refuges », dans l'intention de faire ressortir leur véritable destination (2).

Pour mieux faire saisir les caractéristiques de cette variété de souterrains-refuges de notre région, nous donnerons le plan de quelques-uns d'entre eux (*Fig. 1*) en choisissant de préférence, pour la démonstration, des exemples parmi ceux que nous avons pu bien étudier et dont les fouilles nous ont amené à formuler quelques conclusions d'ordre archéologique et chronologique.

Topographie. — Les souterrains-refuges, sauf de rares exceptions, sont creusés, *au pic*, dans l'épaisseur des assises de sables

(1) Cette dénomination de « Caches » est aussi usitée pour désigner des grottes naturelles qui, selon la tradition ou la légende, auraient servi de refuge pendant les persécutions des Albigeois.

(2) L'abbé LABRIE, avant nous, avait usé de la même formule dans le compte rendu de ses fouilles de la « cella de Fauroux » (Gironde) (*Bull. Soc. Arch. de Bordeaux*) — qui n'est qu'un souterrain-refuge bien aménagé.



LÉGENDE PLANCHE I

- N^o 1. Souterrain-refuge des Sandeaux, commune de Saint-André Appelles, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
 2. Souterrain-refuge des Bérangers, commune de Saint-André Appelles.
 3. Souterrain-refuge d'Androp, commune de Saint-Quentin-de-Caplong, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
 4. Souterrain-refuge des Cousinets, commune de Saussignac, canton de Sigoulès (Dordogne).
 5. Souterrain-refuge de Fayolles, commune de Saussignac, canton de Sigoulès (Dordogne).

LÉGENDE

- a. Escalier.
 b. Dispositif courant de fermeture avec rainures et trous de barre.
 b. Dispositif spécial avec trous de barre.
 c. Niches pour l'éclairage.
 d. Pilier de soutien.
 e. Trou d'aération.
 f. Meurtrières.
 g. Silos extérieurs ou intérieurs.
 h. Trou de poteau.
 i. Banc.
 j. Grande niche placard.
 k. Trous pour petite poutre d'un usage indéterminé.
 l. Zone d'effondrement.

compacts, Tertiaires, dénommées « mollasses » par les géologues et appelées vulgairement « tuf », dans le pays ; lorsque ces mollasses passent à l'argile ou font défaut dans la géologie d'une région, l'ouvrier, alors seulement, s'est attaqué aux calcaires tendres. Il s'en suit que le nombre de ces souterrains-refuges est en partie subordonné à l'abondance plus ou moins grande des bancs mollassiques de surface dans une même région. Ces conditions se trouvent pleinement réalisées entre Bergerac (Dordogne) et Libourne (Gironde), ce qui nous a permis d'en observer un certain nombre dans un petit rayon. En plus de ces considérations, d'ordre géologique, il est à remarquer aussi que leur distribution géographique n'est pas arbitraire : on les trouve toujours répartis au voisinage, souvent immédiat, de quelque lieu d'habitation ou centre d'agglomération gallo-romain ; dans ce périmètre, on rencontre également des silos isolés creusés de loin en loin à la surface du sol.

Plan. — Quelle que soit la diversité des plans, de la forme ou du dispositif des salles, tous ces souterrains-refuges présentent un dispositif commun de communication et d'issues aménagées sous la forme de petits couloirs étroits, bas et cintrés, bifurquant à angle droit, d'une largeur moyenne de 0^m60 à 0^m80, avec une hauteur variant de 0^m80 à 1^m10. Les salles ou chambres présentent la même forme voûtée que les couloirs ; leur coupe se rapproche souvent de la coupole ou du demi cercle, comme les tunnels (*Fig. 2*) ; la hauteur sous voûte varie, en moyenne, entre 1^m60 et 2^m20 dans les grandes chambres.

L'aménagement intérieur (Pl. I et II) comporte : une ou plusieurs issues (avec ou sans escalier) et couloirs coudés faisant communiquer les salles entre elles et avec l'extérieur ; des trous de prise d'air au sommet des voûtes — cheminées qui pouvaient aussi servir au passage des grains — ; des petites niches pour l'éclairage et de plus grandes formant placard ; des saillies ou pieds droits formant banc au bas des parois. À l'entrée des couloirs d'accès et de certaines chambres, on remarque de larges rainures, creusées dans la paroi, et destinées à recevoir un montant mobile de bois faisant office de porte (Pl. II, 3) ; à côté de ces rainures, il existe toujours des cavités d'une forme spéciale pour la manœuvre des barres de fermeture (1). L'aménagement général peut encore être complété par la présence de meules à bras pour moudre les grains, et par des silos, à l'intérieur du souterrain comme à l'extérieur (Pl. I

(1) Ce dispositif de fermeture existe encore dans les vieilles demeures du pays ; c'est de là d'ailleurs que vient l'expression « barrer la porte », encore usitée dans nos campagnes.

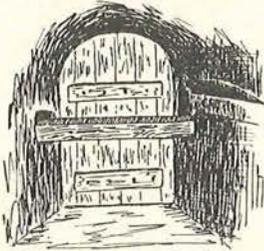
et II : plan 1,2 et fig. 1), s'ouvrant à ras de terre (1), et par un système de défense à meurtrières commandant de l'intérieur les couloirs d'accès et permettant même, par ces jours, de communiquer ou de se défendre d'une salle à une autre (fig. 1, n° 1).



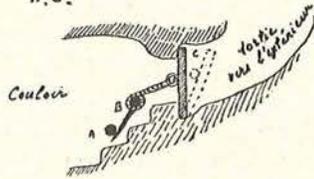
N° 1.



N° 2.



N° 3.



N° 4.

LÉGENDE PLANCHE II

- N° 1. Une salle du souterrain-refuge des Bérangers aménagée avec banc et placard et montrant l'ouverture d'un silos, ouverture qui était recouverte au moment de la découverte par la meule qui figure à côté.
2. Couloir, nord, du souterrain-refuge des Sandeaux montrant la reconstitution du système de fermeture d'une lucarne d'évacuation et d'aération.
3. Dispositif de fermeture à barre de l'entrée d'un souterrain-refuge.
4. Coupe du couloir précédent et du mode de fermeture de la lucarne : A, B, barres de fermeture : C, volet mobile. Ce type de fermeture était encore employé, il y a 40 ans, dans le Périgord et en Gironde, pour la clôture des lucarnes des greniers.

(1) Dans certaines de ces cellas, il existe deux étages de silos superposés et en communication par un couloir latéral avec escalier ; cella de Fauroux et des Mauberts (Gironde).

La présence de silos dans ces souterrains est très caractéristique, et mérite de retenir l'attention, d'autant plus que, souvent, au moment de la découverte, ces orifices, au ras du sol, peuvent échapper aux regards ; à l'intérieur, il est rare de ne pas y trouver quelque chose (1).

Archéologie. — Jusqu'ici, bien des opinions ont été émises quant à la destination et à l'âge des souterrains-refuges de cette catégorie et de notre région. D'après les renseignements qui précèdent, il ne nous paraît pas douteux que c'étaient bien là des cachettes où les ruraux se réfugiaient avec leurs récoltes en cas de danger et conçues de manière à ce qu'ils puissent au besoin y séjourner et s'y défendre (2). Ces caractéristiques, il faut en convenir, s'appliquent exactement à ce que Tacite rapporte sur les mœurs des Germains, à qui d'ailleurs nous ne serions pas éloignés d'attribuer l'origine des souterrains-refuges de notre région : « *Ils creusent, nous dit Tacite, des souterrains qu'ils recouvrent d'un épais fumier. C'est un abri contre l'hiver, un réservoir pour les grains, où l'on sent moins les frimas : et l'ennemi, s'il survient, pille ce qui paraît ; le reste, il l'ignore ou le manque parce qu'il faut le chercher* » (3). En admettant provisoirement cette manière de voir, il s'agit maintenant de rechercher quelle serait parmi les invasions germaniques celle qui aurait pu être l'initiatrice des souterrains-refuges en Aquitaine et à quelle époque ?

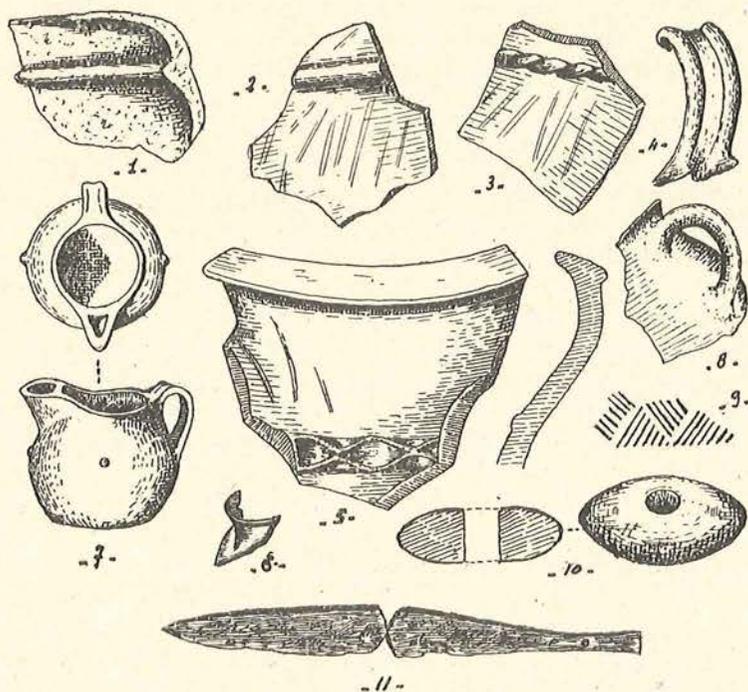
L'histoire étant muette sur ce point, nous demanderons une réponse à l'archéologie en nous basant sur le résultat de nos fouilles et celles de quelques-uns de nos Collègues qui ont bien voulu nous communiquer les objets recueillis par eux au cours de leurs recherches. Nous les en remercions ici, bien sincèrement. C'est ainsi que nous avons pu dresser l'inventaire suivant des pièces à conviction qui permettent de dater nos souterrains-refuges : fragments de briques à rebords anépigraphes ; meules à grain ou broyeurs ; débris d'amphores ; quelques tessons de poteries gallo-romaines postérieures au IV^e siècle. Maintenant, associé à cet ensemble de faciès gallo-romain, on trouve encore et en plus grande quantité des tessons d'autres céramiques communes caractéristiques du temps des invasions, du V^e siècle, parmi lesquelles

(1) L'ère de dispersion des silos, dans les souterrains-refuges ou isolés, par des Pyrénées et ne paraît pas s'étendre au-delà du département de la Charente-Inférieure.

(2) Nous en connaissons une, à Saussignac — Fayolle — qui paraît être, par un de ses couloirs, en connexion avec une source ; le D^r Marcel Baudouin en a signalé, en Vendée, avec puits à l'intérieur.

(3) Tacite « la Germanie » ; XVI ; trad. Dubois-Gachon. Leseux édit. Paris, 1878.

(Pl. 3) : des fragments de vases et d'amphores, ornés de boudins et de festons, et retouchés à l'ébauchoir 2, 3, 5, 6 ; des vases à bec 7-8, d'une forme caractéristique de la même période; des



LÉGENDE PLANCHE III

*Céramiques caractéristiques des souterrains-refuges
de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne.*

- N^{os} 1. Rebord de gros pot avec boudin de préhension : type de survivance gauloise : pâte noire grossière, très sableuse. Ce genre, courant à l'époque du Fer, se retrouve mélangé aux poteries romaines surtout aux époques d'invasions.
- 2, 3, 5. — Tesson de poteries rouges, fines, bien cuites, retouchées à l'ébauchoir et décorées de tores ou boudins, de festons ou de boudins écrasés au pouce. Dans cette variété, on retrouve de gros vases pansus, à col droit ou affectant la forme représentée en coupe. Dans ce genre de vases, le décor à boudin (Fig. 2) est quelquefois complété de un ou de plusieurs rangs de décors au trait (Fig. 9) imprimés au cachet ou à la roulette.
6. Col de vase de même texture que les précédents : forme voisine de certaines céramiques de l'Âge du Fer en Gironde et en Dordogne.
7. Type courant de vase à bec avec pont au bec. Cette forme se retrouve communément dans le mobilier des tombes barbares, du v^e siècle, de notre région (0^m13 à 0^m20 de haut).
- 4-8. Types d'anses des poteries précédentes ; elles peuvent affecter la forme plate, ronde (Fig. 8) ou mixte de la figure 4.
10. Fusaïole en terre cuite, pâte sableuse micacée.
11. Lame de gros coutelas (0^m20) de type scramasaxe.

vases de forme bi-conique ; des fusaïoles en terre, etc... A cette liste nous ajouterons un grand coutelas, genre scramasaxe (Pl. III,

11), une boucle en fer, et signalerons des restes de faune comprenant les espèces suivantes : bœuf, cerf, chevreuil, mouton, sanglier, porc, escargots : *Helix aspersa*, *H. nemoralis*, *H. pomatia*, *H. lapicida*; ces deux dernières espèces, communes à l'épopue romaine, n'existent plus dans la région.

De la présence de quelques témoins gallo-romains dans ces souterrains, certains se sont crus autorisés à les considérer comme gallo-romains. Ce n'est pas notre avis, bien que l'écart chronologique soit minime. A notre point de vue, après un examen attentif des matériaux et en nous inspirant de l'expérience acquise par ailleurs dans d'autres fouilles gallo-romaines — Le Canet, Montcaret (Dordogne), Saint-Nazaire-de-Loubès (L.-et-G.) etc. — où la stratigraphie peut être invoquée et des termes de comparaison fournis par le mobilier des nécropoles barbares de notre région, nous rapporterions le creusement des cellas refuges de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne à une date immédiatement postérieure à la grande invasion Franque, de l'an 406, et contemporaine de l'occupation de l'Aquitaine (412-418), par les Wisigoths.

En terminant, nous tenons à prévenir une objection qui pourrait se présenter à l'esprit de quelques-uns de nos Collègues au sujet de la chronologie des vases à bec avec pont — témoin important — (Pl. 3 fig. 7), comme il y en a au musée de Périgueux. Des archéologues, je ne sais trop pourquoi, s'obstinent par habitude à classer ces céramiques au XI^e et XII^e siècles. Or, bien que cette forme ait pu persister plus ou moins longtemps, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'apparaît qu'au V^e siècle avec les invasions, et est caractéristique du mobilier funéraire de cette époque (1). Par ailleurs, il est à remarquer que son ère de dispersion semble localisée dans les limites des territoires occupés par les Wisigoths; nous pourrions en dire autant de la géographie des silos (2).

(1) Nous possédons dans notre collection, entr'autres pièces de ce genre, un de ces vases à bec qui faisait partie du mobilier funéraire d'un des sarcophages de la nécropole barbare (V^e s) de la Ribeyrie, près de Bergerac, d'où provient également une plaque de ceinturon allongée, en bronze, qui figure dans les vitrines du musée de Périgueux. La forme de cette boucle est assez caractéristique pour ne pas laisser de doute sur son âge et sa provenance méridionale. Je signalerai aussi le cas d'un de ces vases à bec, du musée de Périgueux, qui aurait été trouvé, paraît-il, dans un sarcophage en pierre, du XI^e-XII^e siècle, dit-on, contenant les restes d'un évêque ainsi que sa crose. A cela je ferai remarquer qu'à cette époque l'usage du mobilier funéraire était abandonné et même prohibé depuis déjà longtemps; par conséquent, l'argument archéologique que l'on pourrait tirer de ce cas particulier me paraît assez douteux.

(2) L'introduction de l'usage des silos, dans notre région, par les Wisigoths, venant du Midi, paraît vraisemblable, ce qui n'empêche pas qu'il puisse en exister d'autres du temps des Maures. Personnellement, au cours de nos fouilles, nous n'en avons pas rencontré que nous puissions rapporter avec certitude

Liste de référence de quelques souterrains-refuges.

Les Saudeaux, commune de Saint-André Appelle, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) (3 silos).

Les Bérangers, commune de Saint-André Appelle, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) (1 silo).

Gensac, canton de Pujol (Gironde), à peu près détruit.

Les Mauberts, commune des Lèves, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), en partie détruit (3 silos).

Androp, commune de Saint-Quentin-de-Caplong (Gironde).

Saint-Martial, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Coutures, commune de Monségur, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Martet, commune d'Eynesse, canton de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Les Moinards, près du Râle, commune de Saint-André, canton de Sainte-Foy (Gironde).

Pichon, canton de Lussac (Gironde) : 2 souterrains-refuges dont un seul exploré. Revue historique et archéologique du Libournais, n° 2, 1933 : Abbé Bresque et Garde à Lussac.

Panisseau, commune de Cunèges, canton de Sigoulès (Dordogne).

Fayolle, Les Cousinets, Lanvège : 3 souterrains-refuges, commune de Saussignac, canton de Sigoulès (Dordogne),

Gilet (l'Hermitage) et Barbeyrolle : 2 souterrains-refuges, commune du Fleix, canton de Bergerac (Dordogne).

Saint-Cassien, commune de Monpazier (Dordogne). Bulletin Société historique et archéologique du Périgord. T. LXI, 1934. D^r L'Honneur : souterrain-refuge de Saint-Cassien.

Théobon, commune de Loubès, canton de Duras (Lot-et-Garonne).

A cette liste nous pourrions ajouter plusieurs autres souterrains-refuges et non des moindres, déjà décrits ou signalés, dans les départements de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne (1).

à l'époque gallo-romaine proprement dite; par contre, lors de la découverte, dans la cité de Carcassonne, d'une mosaïque du bas empire, nous avons remarqué l'ouverture de deux silos creusés dans l'épaisseur même de ce plancher mosaïqué, ce qui indique bien leur postériorité; dans les déblais figuraient quelques tessons de ces céramiques barbares auxquels on n'a sans doute pas prêté assez d'attention.

(1) Consulter : Rev. hist. et Arch. du Périgord. — Rev. soc. arch. de Bordeaux. — Rev. soc. arch. de Libourne ? N° 2, 1933 et nos 5 et 6, 1934. — Bull. Soc. Préhist. Française : T. XXVIII, n° 14, 1931; souterrains-refuges du Bas-Quercy à silos, par R. Pouch, comparables à ceux que nous décrivons,



**Médaille et pierre à dessins
du Paléolithique supérieur saintongeais.**

PAR

Marcel CLOUET (Saintes, Charente-Inférieure).

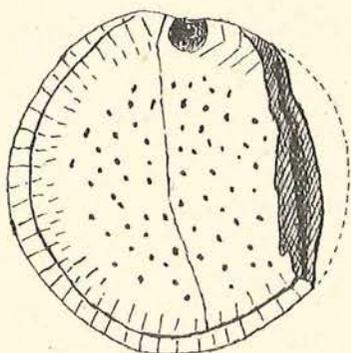
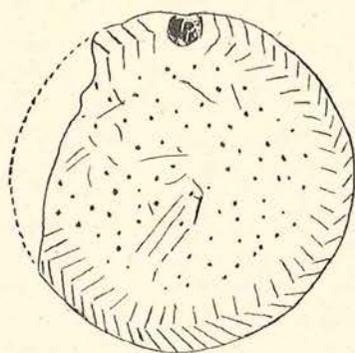
En Charente-Inférieure les recherches faites dans les gisements du Paléolithique moyen et supérieur ont, jusqu'à ce jour, été plutôt réduites bien qu'il s'agisse d'un département du Centre-Ouest voisin de la riche Dordogne. Les grottes qui peuvent être considérées comme de véritables habitations préhistoriques et qui ont donné des indications dignes d'attention sont : celles de Grandgent (Le Rocher) — de Saint Porchaire (La Roche Courbon, La Barraude ou la Vauzelle, La Flétrie) — du Douhet (Le Gros Roc) — de Jonzac (Ortebize (1)). Dans ces lignes on indique aujourd'hui les deux objets principaux montrant que les hommes de deux de ces stations eurent aussi des préoccupations artistiques qu'il convient de noter.

1. *Médaille trouvée au Gros Roc par mon père (1890-1891).*

La grotte donna un peu de Moustérien, beaucoup d'Aurignacien et un peu de Magdalénien ancien (2). Voici, d'après les notes de mon père, dans quelles conditions l'objet fut recueilli « C'est le 17 mai (1890) que je trouvai dans mon crible le médaille qui a servi de parure et qui est une des pièces principales trouvées dans la grotte du Gros Roc. Quand cette pièce a été trouvée, elle était brisée et en trois morceaux ; à voir ces trois morceaux dans leur ensemble, l'on aurait pu croire qu'ils renfermaient quelque chose : un fétiche par exemple. L'objet après avoir été séché pour lui donner de la consistance a été lavé et débarrassé de la terre rouge qui l'entourait. Alors seulement on a pu voir que les morceaux se juxtaposaient parfaitement en dehors comme en dedans et qu'il n'y avait absolument rien de renfermé. Le trou de suspension

(1) Les indications bibliographiques se rapportant à ces gisements sont presque toutes contenues dans : *la Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la Légende* de Georges Musset, 1885, Clouzot, Niort et dans la suite de cette brochure : *La préhistoire en Charente-Inférieure*, par le Dr R. Bourriau. (Extrait des *Annales*, n° 37, fasc. 5, de la *Société des Sciences naturelles de La Rochelle*).

(2) Une étude détaillée sera prochainement publiée sur cette importante station saintongeaise.



Légende : Médaillon du Gros Roc. — Grandeur naturelle.

indique à n'en pas douter que cet objet, qui a à peu près la forme d'une montre, servait à la parure ».

Edmond Bordage, ancien chef de laboratoire à la Sorbonne, a ainsi décrit l'objet : « Parmi les différents objets trouvés dans cette station, figure une rondelle discoïde en bois de Renne et dont la périphérie, sur une largeur de 0^m004, est taillée en double biseau. Cette rondelle de 0^m045 environ de diamètre et de 0^m008 environ d'épaisseur, est ornée, sur le corps même du disque, de points gravés avec un burin en silex. Le pourtour, taillé en biseau, présente sur les deux faces également, des stries linéaires ou chevrons, disposées de façon à former deux cercles concentriques. Cette pièce est percée à sa périphérie d'un trou arrondi, ce qui indique qu'elle devait être portée au cou comme pendeloque » (1).

M. l'abbé Breuil a qui nous avons communiqué un dessin de l'objet résume ainsi ses observations : « la pendeloque circulaire est un type exceptionnel, probablement fait d'une rondelle de bois de Renne prélevée à la base qui forme collerette » (lettre du 14 juin 1923).

Cet objet appartient au Musée archéologique de la Ville de Saintes et n'a jamais été figuré dans une publication archéologique. Il est assez difficile de dire s'il provient du niveau aurignacien ou de celui du Magdalénien ancien.

II. *Pierre gravée de La Roche Courbon.*

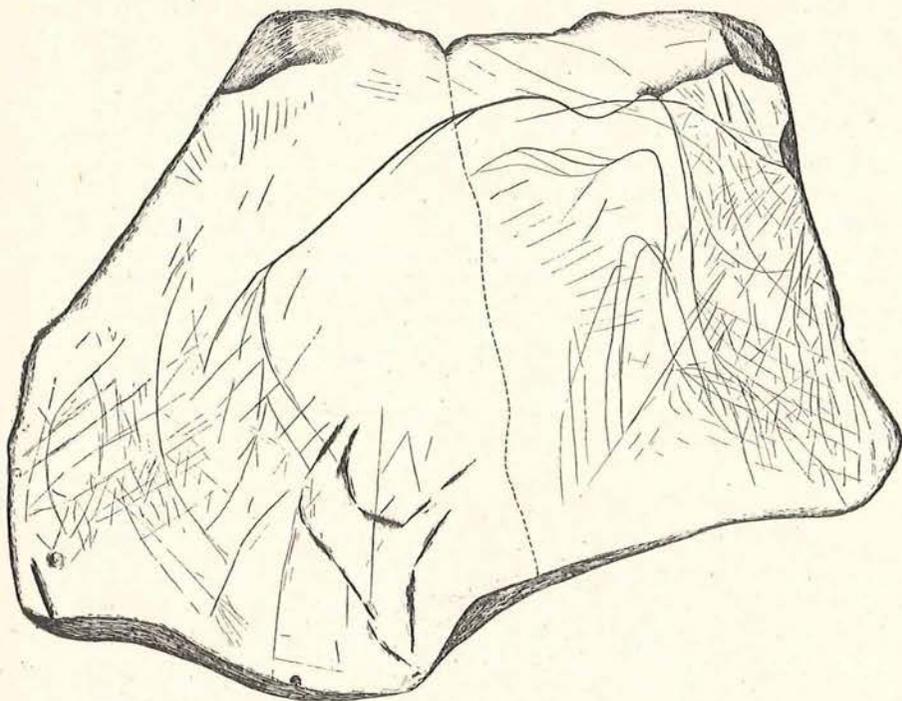
A 15 mètres de l'entrée, à l'intérieur de la grotte principale, des chercheurs avaient bouleversé un gisement et ramené en surface de nombreuses pierres. L'épaisseur de la couche archéologique dépassait à peine 0^m35, d'après les constatations que nous avons pu faire sur les parois. Nous avons recueilli, dans les restes des fouilles faites en ce point, trois pierres calcaires plates, un certain nombre de silex taillés et enfin quelques os brisés, mais indéterminables parce que trop petits.

La pierre à dessins est en roche calcaire de l'endroit et d'un grain assez fin ; ses contours ainsi que l'épaisseur sont irréguliers ; la plus grande dimension dans le sens de la longueur est de 0^m37 tandis que dans le sens de la largeur elle atteint 0^m30 ; l'épaisseur varie de 0^m06 à 0^m02. La pierre est unie sur une face et a dû tout d'abord servir de meule à malaxer de l'ocre rouge comme on en trouve fréquemment dans les rochers de l'endroit ; sur cette même face plusieurs dessins furent ensuite exécutés par les Préhisto-

(1) *La caverne magdalénienne du Gros Roc au Douhet*, par Edmond Bordage, in *Revue de Saintonge et d'Aunis*, X^e volume, 1^{er} novembre 1890.

riques. Elle fut brisée en deux parties par les fouilleurs, mais la cassure étant nette, la soudure pratiquée au Musée de Saint-Germain, grâce à l'obligeante intervention de M. l'abbé Breuil, a donné une pierre où rien ne peut nuire à l'examen des différents dessins (1).

La partie centrale, bien unie et légèrement concave, est celle où il y a le moins de traits gravés ; ces derniers occupent surtout la



Légende : Pierre de La Roche Courbon. Les dimensions sont indiquées dans le texte.

périphérie. M. l'abbé Breuil y distingue d'abord une « série emboîtée de tracés de Mammouths grossièrement exécutés ». La ligne supérieure du dos est profonde, attire de suite le regard et rend plus facile l'interprétation de l'ensemble. La partie antérieure des animaux indique qu'il s'agit bien de Mammouths et ne laisse

(1) Cette pièce appartient à M. Chénereau le propriétaire du Château de la Roche Courbon. Le château, les bois et les grottes sont décrits par Pierre Loti dans le deuxième chapitre de *La Belle au bois dormant*.

pas de doutes à ce sujet. Les pattes, mal dessinées, sont grêles et manquent de souplesse. L'on peut noter deux paquets de poils représentés en premier lieu à hauteur de la poitrine, ensuite sur le dos même des pachydermes. Les deux profils enveloppés sont plus nets que la ligne enveloppante, leur exécution est plus sûre. Des traits plus ou moins rectilignes, plus ou moins profonds, sont en assez grand nombre, sur la partie inférieure des lignes qui reproduisent la ou les trompes des animaux.

Un petit animal est ensuite figuré en bas-relief ; les traits s'entremêlent avec ceux des pattes de derrière du plus grand dessin de Mammouth. Le dessin est très net, fortement gravé, mais d'une raideur très apparente. Les lignes du dos ont, seules, quelque souplesse. Aussitôt la découverte de la pierre, ces traits profondément incisés, étaient enduits de couleur rouge qui disparut sous le lavage.

En troisième lieu on voit, à gauche, au milieu de nombreux et légers traits formant un irrégulier quadrillage, des lignes courbes qui se croisent et représenteraient peut-être deux poissons dont l'un serait plus grand que l'autre. Nous déclarons que cette dernière hypothèse est toute personnelle.

La deuxième pierre recueillie a également une face polie par des malaxages de couleur rouge. On y voit trois dépressions irrégulières (deux grandes et une petite), profondes de 0^m002 à 0^m003, qui furent creusées peut être pour mieux retenir la matière colorante.

La troisième est rugueuse et porte de très légers graffiti qu'on ne saurait interpréter. Ils paraissent surtout sous une certaine inclinaison. Un dépôt argilo-siliceux formant une gangue très résistante sur la partie centrale de la pierre, ainsi que les aspérités de la roche, empêchent toute interprétation des traits.

Les silex, peu nombreux, comprenaient : une pointe moustérienne de base assez large ; des silex de forme nettement aurignacienne, dont quelques-uns seulement, comme la précédente pointe, étaient cacholonnés de blanc (burins, grattoirs carénés). De minuscules pointes en silex résultant des retouches lamellaires caractéristiques de cette dernière époque étaient fréquentes. Il y avait aussi une pointe en os et quelques fragments d'os dont certains semblent avoir supporté un sommaire travail.

D'après M. l'abbé Breuil, la pierre à dessins appartiendrait à l'époque aurignacienne. Il n'a pas encore été trouvé de Solutréen en Saintonge et le Magdalénien est loin d'y avoir l'importance de l'Aurignacien. D'autre part nous avons longuement examiné les parois des différents couloirs sans trouver de dessins d'animaux comme ceux qu'on rencontre en si grand nombre dans certaines

grottes du département de la Dordogne et de la région des Pyrénées. Un couloir qui s'étend à plus de 80 mètres dans le coteau fut notamment l'objet, malgré de réelles difficultés, de recherches qui demeurèrent vaines. Seuls, de nombreux et curieux traits, dont l'ancienneté ne saurait être mise en doute, ont attiré notre attention.

Dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de 1928 un croquis de la pierre à dessins décrite plus haut a été donné, mais les traits principaux étaient seuls reproduits. D'après le décalquage, on a donné ici, sans choisir, tous les traits perceptibles gravés, en tenant compte de leurs différentes grosseurs ; deux petites cupules et une courte rainure, creusés intentionnellement, sont aussi représentés.



La Préhistoire au Cameroun

PAR

E. M. BUISSON

Délégué de la S. P. F. pour le Cameroun.

A titre de Délégué de la Société pour les Territoires sous mandat français du Cameroun, j'ai l'honneur de vous rendre compte au cours de cette séance de notre Congrès, de l'activité qu'ont menée au Cameroun, dans le domaine scientifique qui nous intéresse, les préhistoriens plus amateurs que professionnels.

Avant la guerre quelques Allemands semblent avoir porté un réel intérêt aux objets préhistoriques tantôt trouvés épars dans les terres de surface, tantôt détenus par certains groupements animistes indigènes pour des usages domestiques ou religieux. C'est ainsi que j'ai été amené à connaître, grâce à l'obligeance d'un de mes amis : l'Administrateur J. Fourneau, qu'un colon allemand qui fait valoir encore de nos jours une concession au Cameroun, avait pu constituer, en 1907-1908, alors qu'il circulait en pays Maka, dans la province de Bertua (Cameroun oriental) une collection très complète d'outils néolithiques détenus en grand nombre par les indigènes.

Le colon allemand avait, dans la suite, offert une série d'échantillons de cet outillage primitif au Musée Sociologique de Lübeck. Par une lettre en date du 12 juillet 1934, cet établissement a informé M. Fourneau qui s'était chargé de mener l'enquête, qu'aucune pièce de la prétendue collection ne se trouvait désormais à Lübeck.

J'ai l'intention de suivre ces documents intéressants et des recherches sont déjà en cours en Allemagne pour tenter de les retrouver.

Après la guerre, quelques membres de la Mission Protestante Américaine devaient s'attacher aux questions préhistoriques camerouniennes. Parmi eux il convient de nommer l'Inspecteur de la Mission, M. le Pasteur américain Georges Schwab qui, au cours de ces dernières années, s'employa à réunir une série d'échantillons d'armes et d'outils en pierre polie que détiennent, pour des besoins essentiellement religieux, certains groupements animistes du bas Cameroun Occidental. En 1928, M. Schwab a réuni une petite collection de ces documents qu'il a adressée au Musée Peabody de Cambridge, aux Etats-Unis.

Enfin tout récemment d'autres amateurs avertis se sont donnés la tâche de recueillir auprès de populations animistes des matériaux

identiques, et je rends publiquement hommage autant à leur zèle qu'à la persévérance qu'ils ont montrés auprès des groupements possesseurs de ces objets. Je m'adresse tout particulièrement à M. Cournarie et à M. Fourneau, administrateurs des Colonies au Cameroun, qui ont le grand mérite d'avoir su obtenir des collectivités indigènes, avec tout le tact et la persuasion qu'il convient, la cession définitive de beaux et nombreux spécimens de haches et outils néolithiques.

C'est ainsi que M. Cournarie a découvert une hache votive à très grandes dimensions. Quant à M. Fourneau, il vient de réunir, au cours d'un séjour de trois années consécutives, une remarquable série de pièces, toutes en parfait état, constituant actuellement la plus belle et la plus sûre documentation connue sur le Néolithique en pierre du Cameroun. Aucune colonie voisine du groupe équatorial n'a livré jusqu'ici une série aussi complète, aussi homogène, et aussi bien conservée. Ces matériaux auxquels je me suis vivement intéressé par leur côté technique, feront l'objet de la part de son auteur d'une étude complète et détaillée du point de vue folkloro-préhistorique.

En résumé, tous les documents recueillis jusqu'à nos jours au Cameroun évoquent essentiellement un Néolithique en pierre assez évolué, un affinage très poussé des pièces visant à la perfection, enfin une persistance nette dans les formes.

Or si le côté technique de ces pièces doit retenir toute notre attention, il importe de rappeler l'intérêt qu'elles peuvent présenter au point de vue folklorique ou ethnographique. D'une manière générale ces pièces constituent des objets rituels, elles se transmettent depuis sans doute des siècles de génération en génération, elles s'associent aux concepts religieux locaux, elles peuvent posséder des vertus singulières de l'ordre de la magie.

Si j'admets le principe de survivance dans les techniques chez les populations équatoriales que j'ai visitées, idée que j'ai développée à diverses reprises dans notre Bulletin ou dans d'autres Sociétés, ces documents conservés avec tant de soin par les groupes permettent d'expliquer plus aisément le passage récent et sans brusquerie de la pierre au métal avec le souci de perpétuer ainsi les formes ancestrales en pierre et avec le plus grand mépris à les perfectionner.

A cette question de l'outillage néolithique au Cameroun je rappellerai pour mémoire les curieuses gravures rupestres que j'ai relevées au sud du bassin du Tchad et qui ont fait, l'an dernier, l'objet d'une description de détail au Bulletin de la *S. P. F.*

La Grotte des Fées à Chatelperron.

PAR

E. M. BUISSON.

Délégué de la S. P. F. pour le Cameroun.

D'accord avec M. Henri de Pardieu, Délégué de notre Société pour le département de l'Allier, l'objet de notre intervention est d'appeler votre attention sur un des horizons archéologiques les plus intéressants de la région bourbonnaise.

Il s'agit des grottes de Chatelperron mises au jour vers 1845 par l'ingénieur Poirier, célèbre paléontologiste de l'époque, qui exhuma de beaux spécimens de la faune des cavernes dont il donna description en 1859. C'est ainsi que Poirier trouva des vestiges de l'Ours des cavernes (*Ursus spelaeus*), des restes de Chien et de Renard, d'Hyène, de félidé (*Felis spelaeus*), des débris de Mammouth (*Elephas primigenius*) et de Cerf des tourbières (*Cervus megaceros*). Ces vestiges paléontologiques trouvés dans une des grottes de Chatelperron détruite lors de la construction d'un chemin de fer d'intérêt local, avaient autorisé, par la suite, les auteurs à ranger, de par sa faune, ce niveau dans le Moustérien.

Quelques années plus tard, en 1867, puis en 1870, le Dr Bailleu continuant les fouilles de Poirier, fut amené à découvrir un outillage important et varié qui, par la suite, fut reconnu nouveau. En effet il était constitué de râcloirs, de couteaux à dos rabattu et de pointes en silex ainsi que d'os travaillés pour servir d'outils ou d'armes. Le Dr Bailleu a publié les résultats de ses premières recherches dans une brochure parue en 1872, et, dans un manuscrit qui n'a jamais été imprimé, a donné des descriptions complémentaires de cet outillage. Je rends hommage à l'obligeante complaisance de son héritier, M. Sadourny, qui en permet la lecture aux personnes qui, s'attachant à cette question, lui en font la demande.

Chatelperron est de nos jours classé dans l'Aurignacien inférieur, et son outil standard se trouve être le fin couteau à dos abattu dit de « Chatelperron ». On ne saurait nier tout l'intérêt que pré-

sente l'outillage en silex ou en os travaillé des grottes de Chatehperron, industrie qui doit livrer encore des matériaux intéressants puisque notre Collègue et moi avons recueilli, en 1924, épars sur le plancher d'une des grottes, quelques râcloirs et une hûtre perforée. Notre Collègue, ces jours-ci, en photographiant une des grottes, ramassa un os de jambe de ruminant, profondément entaillé (1).

D'après la faune que Poirier a exhumée des cavernes de Chatehperron, et d'après les restes d'industrie que Bailleau a recueillis, les grottes de Chatehperron sont les seules à nous montrer dans le Bourbonnais la présence simultanée de l'homme et des grands animaux de la période quaternaire. Ces caractères ne suffisent-ils pas à justifier indiscutablement l'intérêt que nous portons à Chatehperron?

Aussi, c'est dans cet esprit, qu'en 1924, notre Délégué de l'Allier, s'adressa au propriétaire des grottes et lui demanda de fouiller le plancher des cavernes. Le propriétaire s'y refusa et signifia à notre Délégué une fin de non-recevoir. Aussi c'est devant cette intransigeance que rien ne semble justifier que j'ai l'honneur de solliciter l'intervention de tous les Membres du Congrès, sous l'expression d'un vœu, en faveur d'une occupation temporaire permettant une fouille méthodique, ou à défaut de cet avantage, un classement pur et simple des grottes en « vestige historique ».

(1) Au cours d'une des séances du Congrès de Périgueux, notre éminent Collègue M. l'abbé Breuil, Professeur au Collège de France, déterminait cet os et le rapporta au Bison.



Outillages en os du Paléolithique supérieur

PAR

le Commandant E. OCTOBON,
Comte BEGOUEN et Louis BEGOUEN.

Les outillages en os, comme les industries de la corne, de la roche ou du silex, comprennent à la fois des pièces de choix, des objets courants et des outils de fortune.

Les pièces de choix ont de tout temps attiré l'attention des chercheurs; elles ont alimenté presque seules les traités classiques et les monographies. Les objets courants ont été signalés, au cours des descriptions nombreuses publiées sur les grottes, et quelquefois décrits. Quant au reste de l'outillage, ignoré par les uns, négligé ou rejeté par les autres, nié même parfois, il n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude sérieuse; on traite l'ensemble d'outillage de fortune et l'on passe (1).

Cet ensemble mérite de sortir enfin de l'ignorance dans laquelle on le tient, car, dans certaines grottes des Pyrénées, il forme à lui seul les trois quarts de l'industrie osseuse.

Il est en effet curieux de constater que la plupart des préhistoriens n'ont pas daigné fixer leur attention sur cette importante partie des matériaux livrés par leurs fouilles. Sollicités par la recherche de la belle pièce, satisfaits après l'avoir recueillie, ils ont petit à petit perdu, semble-t-il, l'habitude de voir, et ils ont laissé dans les déblais ou rejeté avec les pièces de rebut tout ce qui faisait le fonds de l'outillage des foyers étudiés. Beaux harpons, belles sagaies, belles pendeloques et parures prenaient le chemin des vitrines où ils devaient accompagner les pièces présentant un caractère exceptionnel de finesse ou de réussite. Quant aux témoins de la vie courante, ceux qui chaque jour étaient manipulés, usés, brisés, retaillés, ils échappaient à tout examen superficiel.

Cependant, il tombait sous le sens qu'à côté des cassolettes émaillées il y a toujours la vulgaire marmite et qu'avec les bijoux

(1) Il convient cependant de remarquer que M. le Dr Absolon en Tchécoslovaquie, Boehler en Suisse, Hörmann en Bavière, ont signalé l'emploi de l'os, non seulement utilisé, mais préparé dans le but de s'en servir. Mais ces observations ont été dédaignées.

ouvrés des foyers Magdaléniens il devait y avoir tout l'arsenal des racloirs, des perceurs, des burins, des gouges, des ciseaux et des retouchoirs, ébauchoirs, couteaux ou autres instruments d'un usage incessant dans un campement de primitifs.

Dans les Pyrénées, où le silex demeure rare, même dans les grottes les plus favorisées, cet appoint de l'os est très important. Les autres roches dures, dont tant d'exemplaires se prétaient mal à la taille, ne pouvaient, seules, parer à cette pénurie des roches siliceuses. Un beau harpon reste, malgré tout, une pièce de choix, un objet dont on est fier, dont on ne peut refaire un exemplaire qu'en y consacrant beaucoup de temps et de peine. Une sagaie, destinée à la chasse ou à la défense, est longue à polir. Alors, pour percer, pour racler, pour couper, pour scier même, on brisait les os longs et on utilisait les éclats obtenus. Ici plus de polissage, sauf par l'usure naturelle de l'outil, plus de gravures, plus d'ornements, plus de signolage. Un coup adroit, l'os est fendu, l'esquille choisie et le travail commence. La pointe saute-t-elle? on jette l'objet. Le tranchant est-il émoussé? on ne le repasse même pas, on remplace l'esquille. Mais, quand la pièce est bien en main, quand l'éclat d'os remplit bien la fonction qu'on en attend, on se donne alors la peine de l'adapter, de l'appointer, de le tailler à coups de *percuteur comme on taille un silex*. La place des doigts est préparée, les arêtes vives abattues, les épaisseurs trop grandes diminuées, l'empaumure est traitée avec soin, pour ne pas blesser la main.

On se trouve donc, dans un grand nombre d'emplacements autour des foyers, dans de véritables ateliers permanents de fabrication d'outils d'usage banal et dans de vrais dépotoirs ayant conservé tous les instruments usés ou rejetés. De l'éclat simple, utilisé tel quel et aujourd'hui à peu près indiscernable, jusqu'au poinçon poli sur une certaine longueur, de l'éclat tranchant utilisé comme couteau jusqu'au tranchant pourvu d'un manche soigneusement adapté, on passe, de proche en proche, par toutes les transitions. Le tout est de les discerner.

Déjà, M. Gadal, fouillant les grottes des environs de Tarascon sur Ariège et d'Ussat, avait été frappé par l'allure de quantité d'os brisés pouvant être utilisés. Le manque de points de comparaison, l'absence de retouches, la difficulté d'affirmer le fait devant de trop rares stations l'avaient laissé hésitant. En publiant le résultat des découvertes des grottes de Lourdes et du Cagibi, nous n'avions nous-même signalé qu'une petite partie des observations faites dans les récoltes Gadal.

De leur côté, M. le Comte Begouen et ses fils avaient récolté au cours de leurs fouilles dans les stations ou les grottes des environs

de Montesquieu-Avantès, de nombreux éclats d'os qui les avaient intrigués et qu'ils avaient soigneusement conservés. Mais, pour les mêmes raisons que M. Gadai, dont ils n'avaient pas vu les séries, ils n'avaient pas osé encore les faire connaître comme de véritables outils.

Au cours de l'étude détaillée des os brisés, récoltés dans un des foyers de la grotte de Bedeilhac, le Commandant Octobon a reconnu qu'il y avait dans cette station un outillage spécial, à peu près composé uniquement d'éclats d'os utilisés. L'examen de tout le matériel encore accessible, rassemblé par M. Jauze dans cette même grotte, a confirmé pleinement ces observations. L'emploi prolongé des pièces, le polissage des pointes usées, les encoches facilitant l'empoignure, l'avivage des parties actives *par des retouches rappelant la technique du silex*, la création du biseau tranchant dans l'épaisseur même des os, tout imposait une conviction.

Au cours d'une visite de M. Louis Begouen, le Commandant Octobon lui a présenté cet outillage; au cours d'une autre visite au château de Pujol, MM. Begouen ont présenté à leur tour les éclats d'os qu'ils avaient conservés et triés dans leurs fouilles précédentes, au Tuc d'Audoubert et aux Trois Frères.

Il devenait certain que le fait constaté au Cagibi et à Bedeilhac n'était pas spécial à cette région et que les Magdaléniens de la région Ariégeoise utilisaient systématiquement tout un outillage d'os simplement adapté. Les belles pièces ne représentaient donc qu'une partie de l'industrie osseuse dont disposaient nos ancêtres.

Devant ces constatations qu'ils considèrent comme définitives, le Comte Begouen, M. Louis Begouen et le Commandant Octobon ont décidé de faire connaître leurs observations au Congrès de Périgueux et d'attirer l'attention des préhistoriens sur l'importance que présente l'étude très serrée des ensembles d'éclats d'os livrés par les foyers du Paléolithique supérieur.

Des travaux de détail ultérieurs feront connaître les formes les plus habituellement utilisées dans les stations Pyrénéennes.

NOTE. — Il est nécessaire de signaler également les découvertes d'ossements de *même technique* dans les déchets d'os de la grotte du Portel (Ariège). Ils viennent d'un *niveau moustérien* et ont été récoltés par M. Vézian avec qui nous les avons reconnus. Depuis le Congrès, M. Tricoire nous a signalé *la même technique* dans une grotte des environs de Lavelanet (Ariège).

**Navettes. — Grattoirs à encoches symétriques
et pièces qui les accompagnent
dans les industries à quartzites
des pays toulousains (1)**

PAR

Le Commandant E. OCTOBON.

La pièce connue sous le nom de « navette » est commune dans les industries de plein air des terrasses de la Garonne. Elle figure dans toutes les collections particulières régionales et dans tous les Musées ayant reçu ou acquis des séries de quartzites taillés.

On peut étudier, à Toulouse, celles qui viennent des dons de Garrigou-Filhol-Noulet-d'Adhémar, etc... Une rapide présentation en a été faite par M. le Comte BEGOUEN.

Les préhistoriens ne sont d'accord ni sur le nom à leur donner, ni sur leur emploi, ni sur leur âge. Cartailhac avait accepté « navette », puis avait abandonné cette expression pour adopter celle de « tranchets avec encoches symétriques ». D'autres auteurs les ont rapprochées des *faucilles* ou des *scies*. M. le Comte BEGOUEN s'est rallié au terme de « racloirs convexes à encoches latérales »; M. PEYRONY préfère les appeler « pièces à encoches terminales, symétriques et opposées »; M. VEZIAN a discuté nos conclusions au Congrès des Sociétés Savantes de Toulouse, en 1933.

Aucun de ces termes généraux ne nous paraît convenir à l'ensemble du groupe; les expressions : « pièces à double encoche », « à simple encoche », « sans encoche », excluent chacune une grande partie de la série connue sous le nom, impropre évidemment, de « navettes ». L'étude approfondie des collections d'origines diverses nous a depuis longtemps prouvé qu'il y a, parmi ces objets, à la fois : des « tranchets à encoches », des scies, des faucilles, des ciseaux ou tranchets sans encoches, des grattoirs et peut-être d'autres outils encore. L'hésitation des auteurs est donc com-

(1) Tous les dessins accompagnant ce mémoire sont de M. Robert Octobon.

préhensible, chacun d'eux ayant cherché à les baptiser d'après le type dominant dans les stations qu'il connaissait.

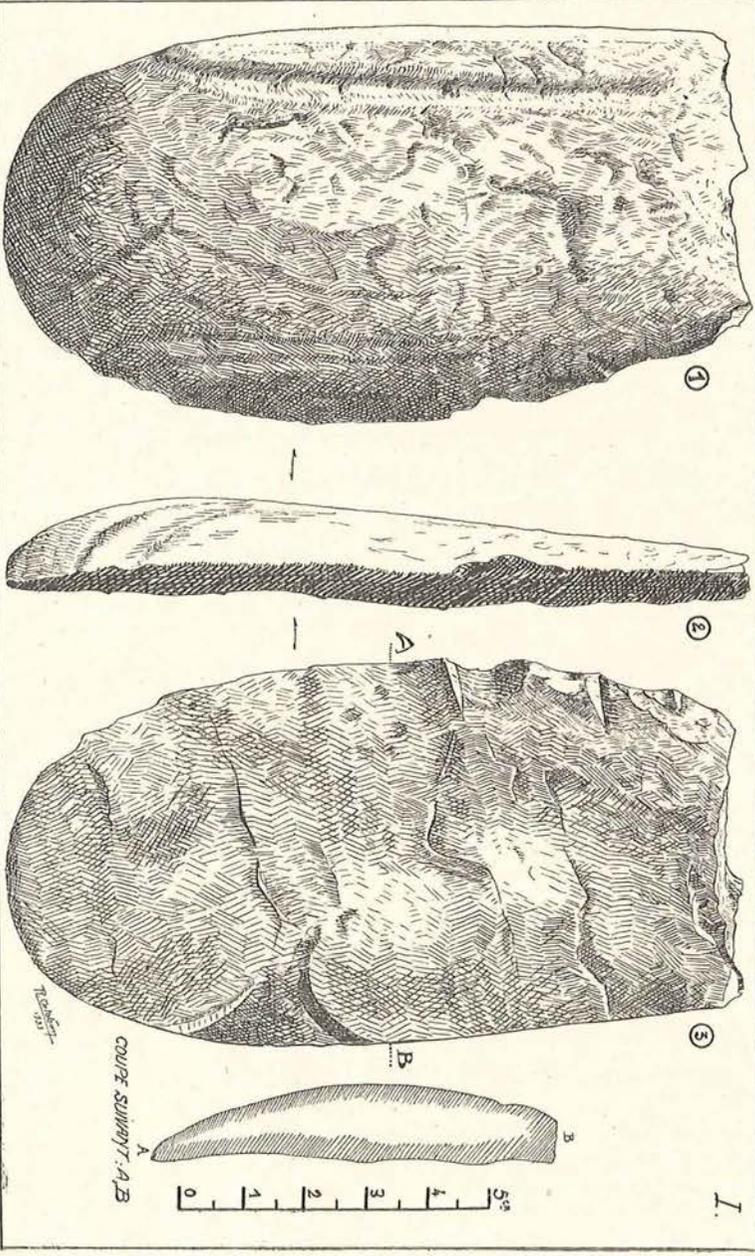
Cette partie du problème ne présente donc aucune difficulté réelle et se résume en une question de terminologie. L'entente ne doit pas être difficile à réaliser en faisant une étude serrée des formes connues.

On a jusqu'ici groupé sous le terme général de « navettes », des pièces qui, venues d'un éclat ou d'un galet plat fendu en longueur, sont essentiellement composées d'un dos, d'un tranchant, de deux côtés latéraux arqués ou rectilignes et entaillés eux-mêmes, dans la plupart des cas, d'une encoche ou de deux encoches symétriques.

Parmi les pièces à une seule encoche, il faut distinguer celles qui ne représentent qu'une « demi-navette » et celles qui sont entières. On trouve également des outils sans encoches et d'autres types rectilignes non encochés. Ces pièces sont accompagnées par des éclats et des ébauches qui ont échappé à de nombreux chercheurs. Les tiroirs du Musée de Toulouse n'en offrent aucun. Cependant leur importance est capitale quand on veut avoir une idée complète de la question, assez controversée.

La navette est tirée ordinairement d'un éclat de quartzite arraché à un galet roulé, mais de nombreux exemplaires viennent d'autres roches : micaschistes, grès métamorphisés, schistes métamorphisés; on trouve également bon nombre de galets plats, en roches diverses, fendus en longueur et à des degrés différents d'avancement de fabrication; ils présentent toujours les mêmes caractères généraux : dos ménagé, tranchant plus ou moins utilisé, côtés abattus plus ou moins régularisés.

Quelques-uns de ces galets plats, dont une face a été entamée par les instruments aratoires, portent des stries, des rayures qui forment parfois des figures plus ou moins alphabétiques. Il y a donc lieu, à notre avis, de remettre au point cette question avant de donner un nom aux différentes séries que l'on peut faire. Comme les préhistoriens ne sont pas plus d'accord sur l'usage auquel on destinait ces objets que sur leur date, nous ne pouvons nous baser, dans l'essai de classement que nous allons tenter, que sur l'identité des caractères généraux ou des caractères particuliers. C'est la seule façon logique de brider les écarts de l'imagination. Nous étudierons donc successivement les caractères généraux du dos, du tranchant et des côtés, puis la forme générale qu'affectent les diverses séries que nous avons rencontrées; nous étudierons enfin les usages auxquels chacune des séries semble avoir été destinée et nous terminerons en exposant les données actuelles pouvant nous permettre de leur assigner un âge.



1887

ÉTUDE DU DOS. — Le dos prend plusieurs formes. Dans le type le plus simple il est constitué par la croûte du caillou originel; le coup qui a détaché l'éclat destiné à faire une navette a été donné de préférence près d'un des changements de direction de la surface du galet; cet éclat a ainsi entraîné un dièdre dont la face la plus étroite sert de dos. Les autres types appartiennent aux variétés suivantes :

1° *Dos taillé perpendiculairement* à l'axe de l'éclat; ce dos est tantôt obtenu par l'enlèvement d'un segment de cercle, quand l'éclat était circulaire, tantôt abattu simplement dans un seul sens.

2° *Dos taillé obliquement*, sur une seule des faces de l'éclat. C'est habituellement vers la face d'éclatement qu'ont été pratiquées les retouches.

3° *Dos taillé des deux côtés*. — Dans ce cas, le dos forme une arête aiguë à la rencontre des retouches pratiquées sur les deux faces; cette arête a été soit écrasée, soit même usée jusqu'au polissage sur certains rares exemplaires.

4° *Dos rectiligne*. — Tous les types ci-dessus sont plus ou moins convexes et peuvent même être en arc de cercle; la 4^e variété a le dos rectiligne (horizontal) et le tranchant curviligne (en lame de couteau).

5° *Dos concave*. — Forme assez rare mais que l'on rencontre quelquefois.

6° *Dos irrégulier*. — C'est le cas le plus habituel.

ÉTUDE DES ENCOCHES. — Contrairement à ce qu'ont dit certains auteurs, les pièces sans encoches sont beaucoup plus nombreuses que les pièces à encoches et, parmi ces dernières, la plupart n'en ont qu'une. En ne considérant que les objets entiers on trouve de nombreux outils qui n'ont jamais eu d'encoches; d'autres encoches détruites au cours d'accidents ou d'usage, n'ont laissé que la trace du fond de leur échancrure. La pièce, dans ce cas, n'en a pas reçu une nouvelle pour remplacer celle qui avait été détruite. Il y a donc déjà trois variétés de « navettes » :

1° Celles qui n'ont pas d'encoches et étaient utilisées ainsi.

2° Celles qui n'ont qu'une encoche et sont des pièces entières (il faut rattacher à cette variété celles qui, ayant à l'origine deux encoches, en ont perdu une et ont été régularisées à la cassure).

3° Celles qui ont deux encoches.

Les trois types répondaient-ils aux mêmes besoins? Nous l'ignorons, mais le fait matériel est là.

Devant les séries du Musée de Toulouse, on peut croire que la règle générale est la présence de l'encoche. Mais il ne faut pas oublier que seules ont été recueillies celles qui les possédaient et la vérité est autre sur le terrain.

Souvent cette échancrure est remplacée par une simple concavité ou par deux bords plus ou moins parallèles.

Quand l'échancrure est nette on observe plusieurs techniques :

Technique du simple choc : La navette a été percutée, et le coup a décollé une esquille qui a laissé une petite concavité, reprise ou non par des retouches de détail.

Technique du double choc : Le côté de la pièce a été percuté comme dans le premier cas ; sur l'autre face, et dans l'échancrure obtenue, on a donné un deuxième choc qui a produit un enlèvement de matière sur la deuxième face. On a alors un peu comme résultat celui du double cône de perforation néolithique.

D'autres techniques ont été utilisées : celle de l'enlèvement successif de petits éclats sur une ou sur deux faces, et celle de raclages successifs jusqu'à ce qu'on ait obtenu la profondeur voulue.

ÉTUDE DU TRANCHANT. — Le tranchant est évidemment la partie capitale de la pièce, car lui seul nous donne une idée de la façon dont elle était utilisée. Les « navettes » nous sont parvenues soit intactes, soit utilisées, soit utilisées et retouchées, soit ébréchées, soit enfin, quand le tranchant était hors de cause, utilisées à d'autres fins.

Ce tranchant est habituellement convexe, mais dans les exemplaires à dos rectiligne il est terminé par deux pointes aiguës. Plus rarement il est rectiligne ou concave.

L'examen approfondi auquel nous nous sommes livré en vue de cette nouvelle étude nous a permis de faire des observations qui ont légèrement modifié nos anciennes conclusions.

D'abord de nombreuses navettes paraissent n'avoir jamais été dotées d'un tranchant utilisable, l'épaisseur de la pièce l'aurait rendue inapte à tout emploi comme couteau, scie ou faucille. Sur ces exemplaires la partie opposée au dos n'est plus un tranchant, mais il en est, cependant, dont toute la partie en question est usée jusqu'au polissage. Dans d'autres formes, à tranchant acéré, ce dernier a été retouché par des enlèvements très habiles, soit sur la face d'éclatement, soit sur la face dorsale ; elles ont donc servi à trancher, à couper ou à scier et non à racler, à gratter ou à percuter. D'autres séries nous montrent des encoches tellement profondes, séparées par des dents si solides, qu'elles n'évoquent qu'une utilisation possible, celle de coins percutés sur le dos.

D'autres enfin ont un tranchant lustré, poli par l'usage et nous avons fait, au sujet de cette catégorie, une constatation curieuse : sur la grande majorité des pièces entières le tranchant suit une courbe uniforme et régulière qui paraît avoir été obtenue par usure volontaire antérieurement à la mise en service de l'objet. C'est par

polissage, ou, si l'on préfère, par régularisation sur un polissoir, que l'arc très régulier des plus belles pièces a été obtenu. On aiguisait ensuite cet arc en lui rendant son tranchant par l'enlèvement de fines esquilles. Cette opération de régularisation est facile à retrouver sur des pièces même très ébréchées dont certains éléments du premier profil ont résisté.

Nous avons attribué ces traces d'usure, ces « lustrages » au résultat du travail produit, mais il n'y a aucun doute à garder à ce sujet : à côté de pièces lustrées *par* l'usage, il y en a de « régularisées par polissage » *avant* l'usage.

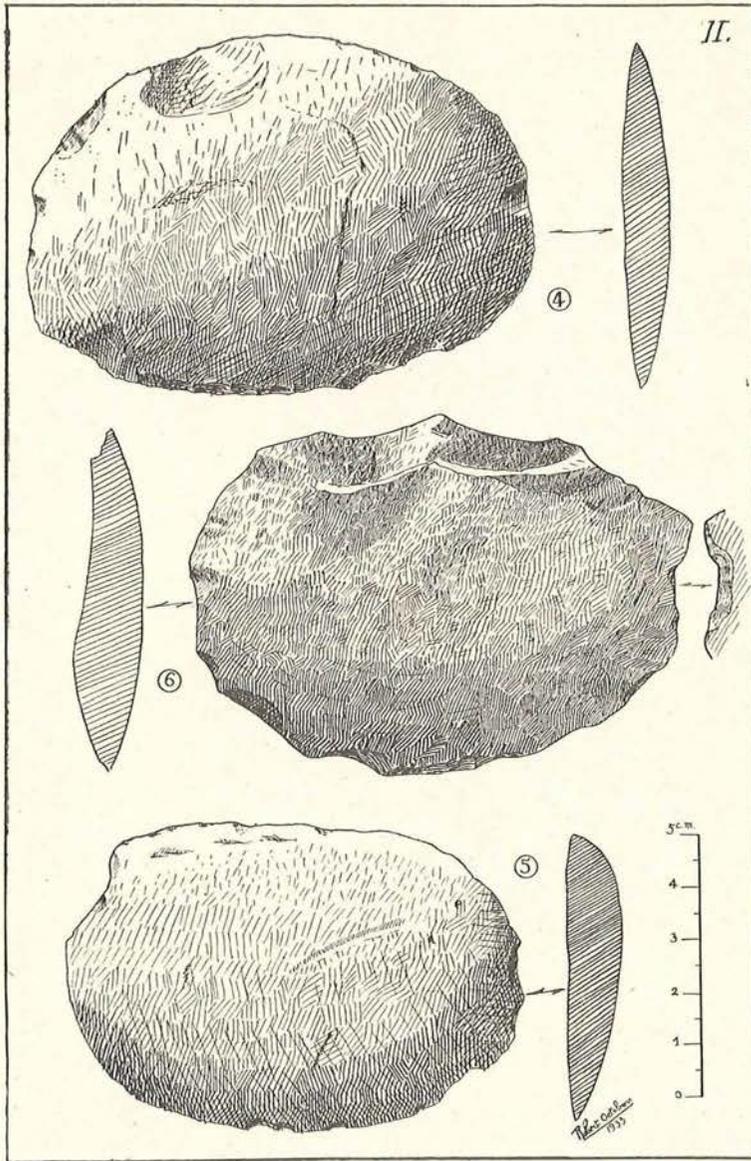
Il en est aussi dont la partie lustrée est tellement importante qu'elle évoque l'idée d'un polissage ; mais nous ne connaissons qu'une seule pièce dans ce cas et nous n'avons pu nous prononcer, la partie lustrée n'intéressant que la moitié du tranchant sur la face d'éclatement et la moitié de la largeur de l'éclat.

Toutes ces observations ne s'appliquent évidemment qu'à celles des « navettes » qui présentent des traces indiscutables d'utilisation, mais il en est beaucoup qui ne nous donnent aucune indication de cette nature. Il est d'ailleurs souvent malaisé d'affirmer que les ébréchures et les écaillures, même anciennes, sont dues à un travail humain. Ces écaillures trahissent parfois l'emploi des « navettes » comme grattoirs.

ETUDE DE LA FORME GÉNÉRALE. — Après avoir étudié les détails généraux, nous allons tenter un classement basé sur la forme générale. Les groupes que nous formerons sont uniquement destinés à faciliter notre étude, et ne préjugerons en rien de leur emploi :

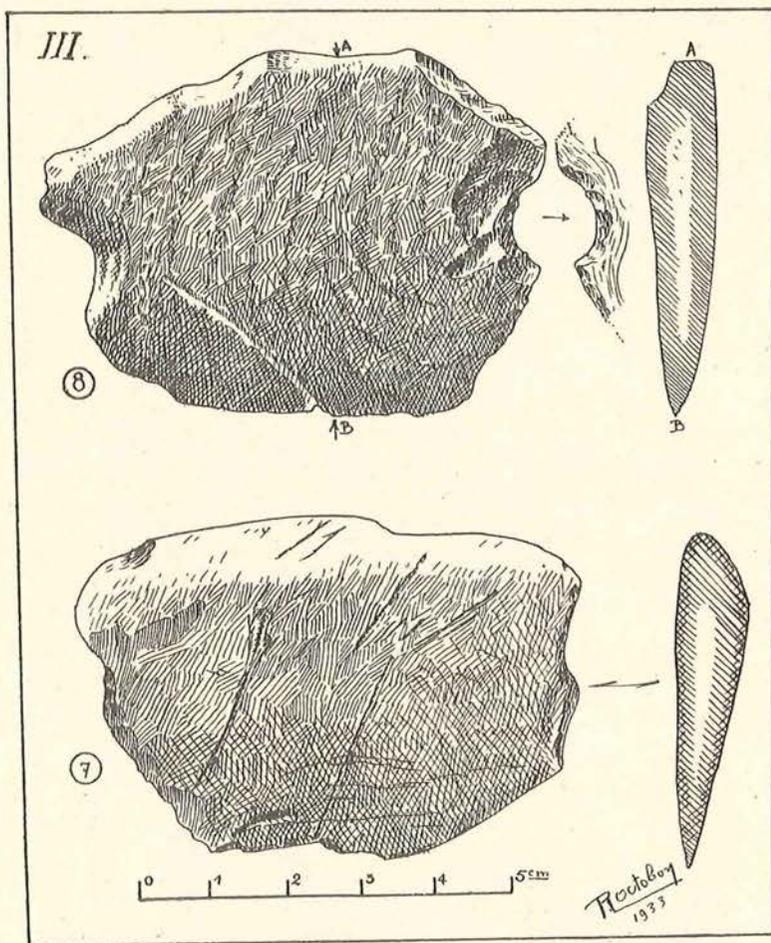
- 1° Eclats bruts et pièces fendues (non figurées) ;
- 2° Pièces tirées de galets plats, fendus, (plus ou moins retouchées ou utilisées : fig. 1, 2, 3) ;
- 3° *Eclats ovales* (sans dos, à tranchant circulaire sans encoche fig. 4) ;
- 4° *Eclats ovales, avec dos réservé*, sans encoche (fig. 5), avec encoches (non figuré) ;
- 5° *Eclats ovales, avec dos retaillé*, sans encoche (non figuré), avec encoche (fig. 6) ;
- 6° *Eclats à dos réservé*, à côtés rectilignes, sans encoche (fig. 7), avec une encoche (fig. 9), avec deux encoches (fig. 8) ;
- 7° *Eclats à dos retaillé sur une face*, à côtés rectilignes sans encoche (fig. 10), à une encoche (fig. 12), à deux encoches (non figuré) ;
- 8° *Eclats à dos retaillé sur une face*, à côtés non rectilignes sans encoche (non figuré), à une encoche (fig. 13), à deux encoches (fig. 14) ;
- 9° *Eclats à dos retaillé sur les deux faces*, à côtés rectilignes à

une encoche (fig. 15), à côtés non rectilignes à une encoche (fig. 16), à une encoche (fig. 17), à deux encoches (fig. 18).



10° Eclats retillés sur les deux faces, à dos retillé, à bords rectilignes sans encoche (non figuré), à une encoche (fig. 19), à deux encoches (non figuré) ;

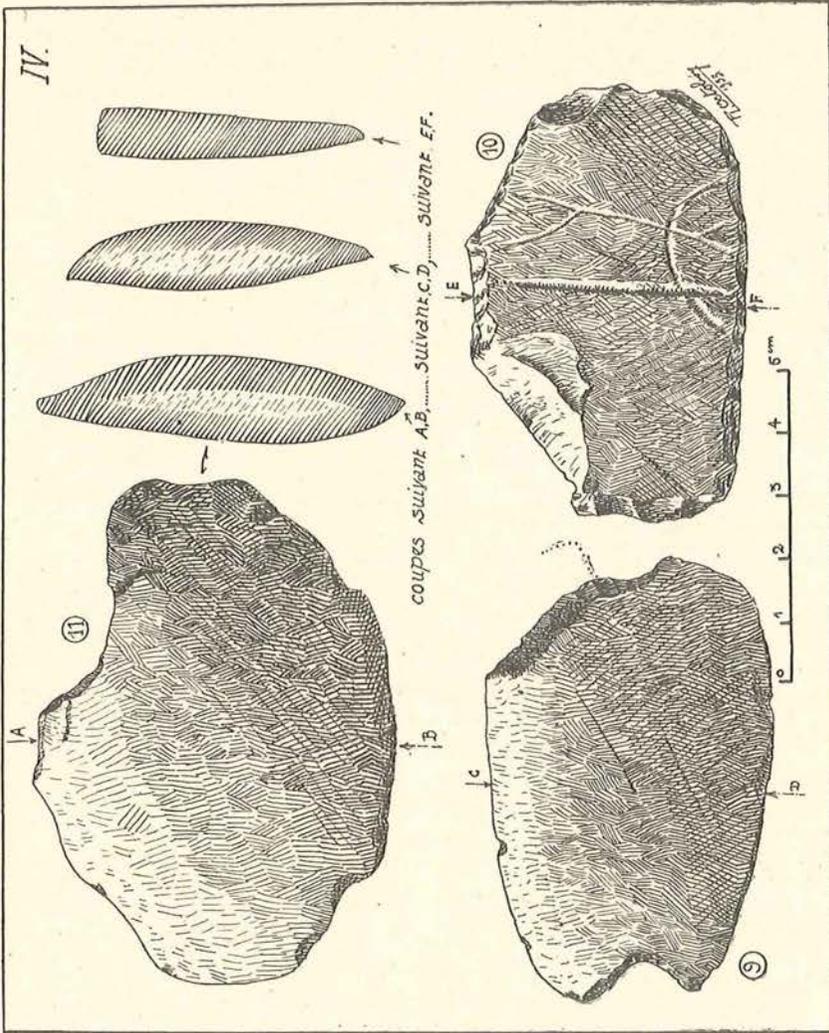
- 11° Eclats à dos réservé, à tranchant remplacé par de grandes dents, (types exagérés des formes n° 12, 19), fig. 20 ;
12° Eclats à dos retaillé, à tranchant remplacé par de grandes dents, à simple encoche (non figuré), à deux encoches (fig. 21) ;
13° Pièces brisées et réutilisées (fragments) (fig. 22).



- 14° Pièces à dos retaillé, rectiligne, sans encoche (fig. 23)
15° Eclats à dos retaillé sur une ou deux faces mais de profil brisé (fig. 24, fig. 25, fig. 26) ;
16° Eclats ovalaires à dos réservé ou taillé, à tranchant retouché (fig. 7), à tranchant régularisé (fig. 27), à tranchant poli (fig. 28) ;
17° Eclats à tranchant rectiligne, à dos arqué et retaillé sur les

deux faces, sans encoche (fig. 29), avec encoche (non figuré), avec deux encoches (fig. 36).

18° Eclats ou *pièces fendues* utilisées comme ciseaux (fig. 31, fig. 32);



19° *Galets fendus* ou non (utilisés comme ciseaux, retouchoirs, racloirs, etc...); (fig. 33, fig. 34, fig. 35).

1° *Eclats bruts et pièces fendues.* — Presque tous les gisements de quartzites taillés fournissent des éclats tranchants de

galets roulés, qui ont pu être utilisés. Ceux de ces éclats qui nous intéressent ont été taillés en ébauches de « navettes ». Un peu d'habitude les fait vite reconnaître.

Plus nombreux et plus intéressants, au point de vue de l'étude que nous poursuivons, sont les fragments de galets plats, en schistes ou micaschistes; ils trahissent souvent la présence des « navettes » avant que la chance en ait mis une sous les yeux.

D'assez nombreux spécimens ont été abandonnés après avoir été essayés, ou utilisés comme pièces placées entre une enclume et un marteau ainsi qu'en témoignent les écrasements successifs et les cupules martelées de leurs bords.

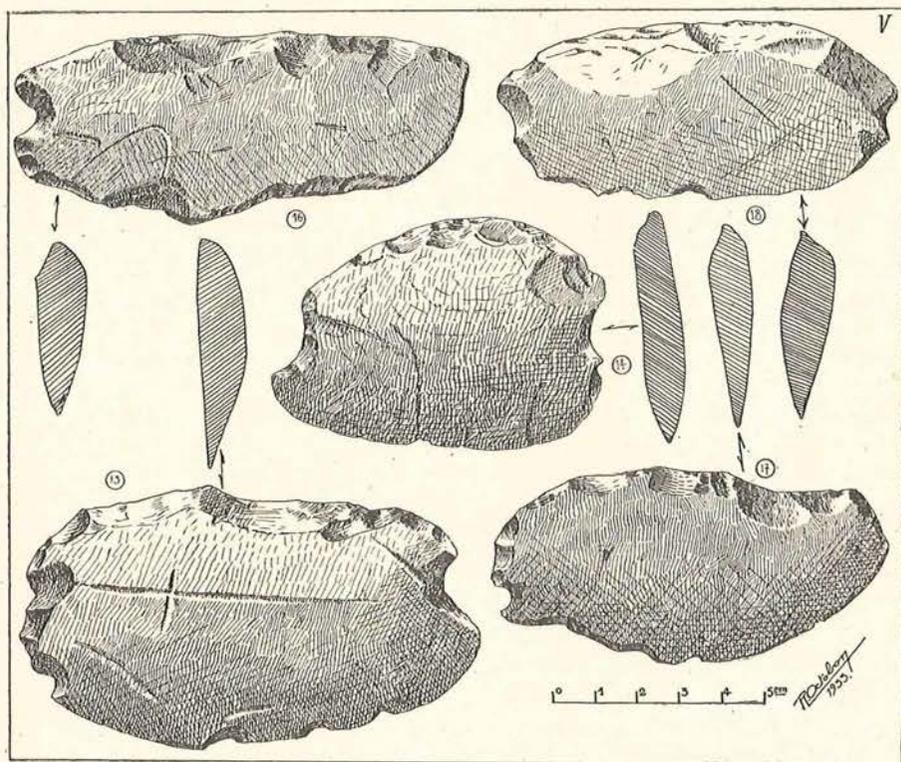
2° *Pièces venant de galets plats fendus et plus ou moins retouchées ou utilisées.* — Les fig. 1, 2, 3, donnent une idée des pièces de ce genre; taillées dans la longueur d'un galet plat, elles possèdent un dos comme les « navettes »; la partie tranchante, amincie par clivage, était utilisée; sur l'exemplaire figuré, des retouches ont avivé ce tranchant, qui vaut encore celui de n'importe quel couteau de silex. Ces éclats pouvaient remplir le même rôle que les couteaux ou les scies. La plupart ne sont que des ébauches de « navettes », mais nos 18° et 19° séries en comprennent beaucoup.

3° *Eclats ovales sans dos (à tranchant circulaire), sans encoche.* — Nous avons groupé dans cette série des pièces souvent rattachées aux navettes, dont elles n'ont ni le dos, ni les encoches. Mais quelques-unes d'entre elles, utilisées d'abord comme grattoirs circulaires, ont été ensuite transformées en ces outils énigmatiques, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en examinant les différents états d'avancement du travail sur de nombreuses ébauches. L'éclat de quartzite figuré au n° 11 montre une de ces pièces abandonnée après la création du dos sur la moitié de sa longueur. Il s'agit donc de formes apparentées aux « navettes ».

C'est à leur sujet que nous avons émis l'hypothèse de *faucilles* primitives. La pièce n° 4, placée dans le creux de la main à demi-fermée, les doigts reposant sur la face externe bombée, la partie la plus épaisse logée dans le pli formé par la flexion des doigts et la paume de la main, le tranchant dépassant l'extrémité des doigts, peut faire office de *faucille* fruste; elle permet, sans se blesser les doigts, de briser les tiges de graminées que l'on saisirait à poignée. C'est comme « armature de la main » que nous avons présenté les premières au Congrès de l'A. F. A. S. en 1922. Notre opinion n'a pas changé. Peut-être ces mêmes formes, emmanchées, pouvaient-elles servir à trancher les tiges d'herbes ou des graminées saisies avec l'autre main.

Quoi qu'il en soit, il est des exemplaires très beaux, dont le tranchant a été finement repris par des retouches; celui que nous figurons est exceptionnellement retouché sur la face dorsale du tranchant au lieu de l'être sur la face d'éclatement.

4° *Eclats ovales avec dos réservé, avec ou sans encoche.* — Ce sont des formes plus voisines encore des pièces classées jusqu'ici comme « navettes »; leur dos réservé, dont nous avons parlé,



rend plus facile leur manipulation qui ne risque plus de blesser la main. La fig. 5 montre une des pièces qui, habituellement, n'ont pas d'encoche, mais celle-ci a, sur la tranche droite, une petite échancrure qui prouve qu'elle appartient bien à la grande famille des navettes.

5° *Eclats ovales avec dos retaillé.* — C'est une variante de la forme précédente; elle montre que ces pièces, destinées à des usages divers, ou emmanchées de façons différentes, répondaient aux mêmes besoins. L'éclat est le même que celui du groupe 4,

mais le dos n'ayant pu être réservé, a été créé. On a, pour cela, abattu l'une des arêtes. La pièce n° 6 donne une bonne idée du type encore ovalaire, très utilisé; on a abattu un des côtés de l'éclat tranchant et creusé une encoche un peu plus profonde que celle de la pièce 4. Sur le côté opposé on a probablement préparé l'emplacement d'une encoche, mais on ne l'a pas exécutée.

6° *Eclats à dos réservé, à côtés rectilignes.* — On peut, sans trop s'écarter du classement que nous avons arrêté, grouper ensemble les pièces de cette nature, qui présentent trois types principaux :

1° Les pièces sans encoche; 2° les pièces qui n'ont qu'une encoche; 3° celles qui en ont deux. Nous avons encore ici un dos « naturel » réservé au moment de l'enlèvement de l'éclat. Mais nous voyons apparaître un travail plus complet; au lieu d'avoir un simple éclat ovale, les deux extrémités latérales ont été abattues, puis dans certains cas, elles ont été échancrées.

La pièce 7, sans échancrure, est du premier type; elle a été très utilisée; la pièce 8 n'a plus les côtés rectilignes, mais elle a deux belles encoches, l'une creusée dans un seul sens, l'autre retaillée sur les deux faces. La pièce 9, du même type, n'a plus qu'une encoche, mais il semble bien qu'elle entre dans le groupe de celles qui en avaient deux et dont l'une a été brisée.

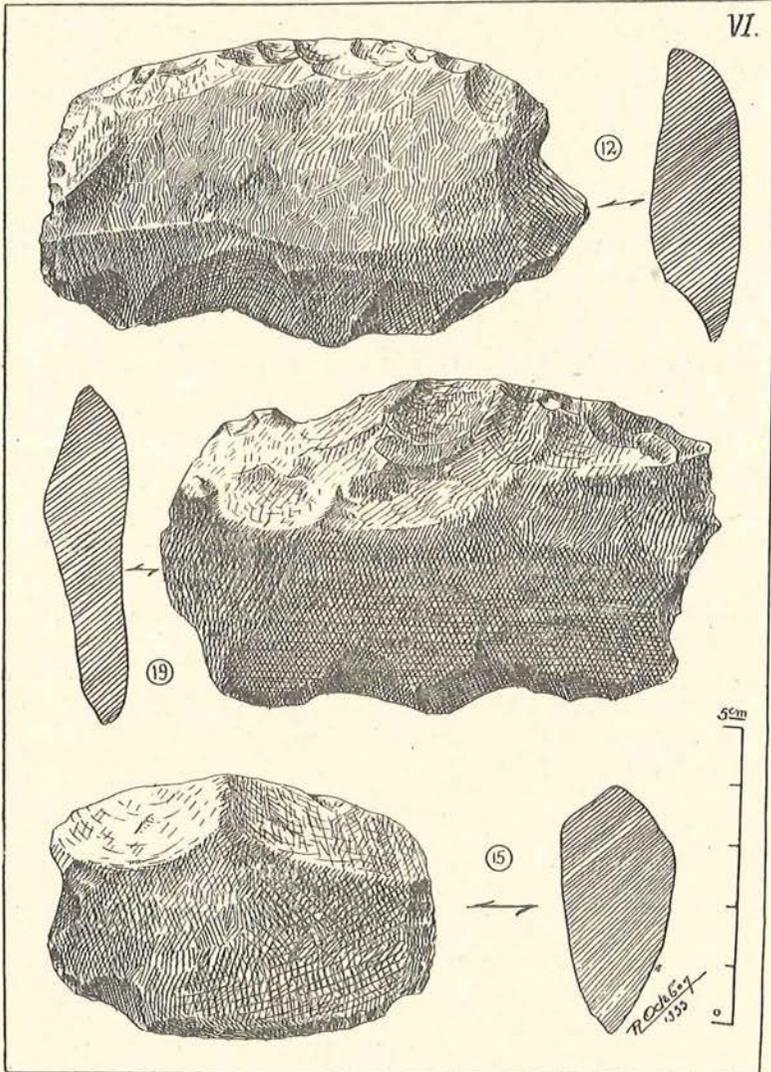
7° *Eclats à dos retaillé sur une face à côtés rectilignes.* — Comme dans chacune de nos séries précédentes on trouve des types sans encoches avec l'échancrure ou avec des échancrures symétriques. Nous n'entrerons pas dans la description des détails qui varient d'une pièce à l'autre et n'offrent qu'un intérêt secondaire.

La pièce 10, à *tranchant* retaillé à gros éclats qui ont supprimé le tranchant plutôt qu'ils ne l'ont aiguisé, a les côtés latéraux nettement rectilignes et retaillés dans le même sens. Le dos, abimé et repris finement sur la partie droite, est largement ébréché à gauche, ce qui donne à la pièce une allure assez spéciale de figure à six côtés qui ne paraît pas avoir été recherchée.

La pièce n° 12 donne l'aspect que prennent ces outils à côtés rectilignes quand ils ont une encoche. Le tranchant, ou plutôt la part opposée au dos, est ici nettement asymétrique et l'état de la pièce ne permet pas de savoir s'il a jamais été capable de trancher quoi que ce fut.

8° *Eclats à dos retaillé sur une seule face, à côtés non rectilignes.* — La grande majorité des « navettes » appartient à cette série. Leur dos est habituellement taillé du côté de la face externe, mais il y a quelques rares exceptions. C'est dans cette série également que l'on trouve les plus belles pièces. Il en est qui sont sans

encoche, ou avec une seule échancrure ou avec deux encoches. Ces dernières présentent toutes les variétés étudiées au paragraphe spécial qui les concerne. Nous dessinons deux types qui nous dispenseront de plus longues explications.



Pièce 13. — « Navette » à une seule encoche, à droite, obtenue par raclage nettement visible sur une face. Le tranchant a été poli, puis repris par de fines retouches sur la face d'éclatement; utilisée de

nouveau, elle a été ébréchée. Les instruments aratoires ont marqué sur la face externe deux traits qui figurent une croix ou une épée.

Pièce 14. — Cette pièce, en roche métamorphisée, un peu moins régulière que la précédente, possède également un tranchant régularisé par usure sur un polissoir, avant sa mise en service. Elle porte deux encoches peu profondes et symétriques.

9° *Eclats à dos retailé sur les deux faces.* — La technique de fabrication du dos n'est plus la même. Elle intéresse les deux faces de l'objet qui, par tous les autres caractères, se rattache à l'un des types déjà étudiés.

C'est ainsi que nous trouvons des pièces à côtés rectilignes avec ou sans encoche, et des pièces à côtés rectilignes avec ou sans échancrures. Nous en figurons quelques-unes.

Pièce 15, à côtés rectilignes sans encoche, très épaisse, à tranchant aiguisé par des retouches sur la face d'éclatement.

Pièce 16, « Navette » très allongée, en quartzite, à tranchant très abîmé et retailé par endroits, à une seule encoche.

Pièce 17, même type général, mais présentant comme caractères particuliers :

1° Un axe longitudinal incurvé, avec partie gauche adaptée à une empoignure à la main (tranchant soigneusement abattu dans cette partie);

2° Une encoche minuscule et profonde à l'une de ses deux extrémités;

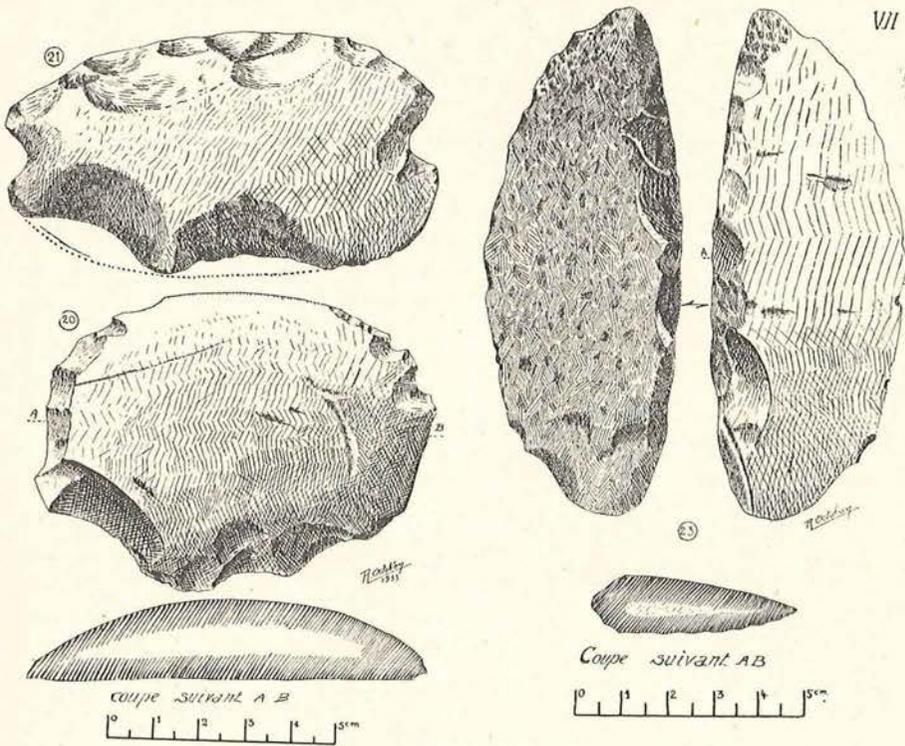
3° Un tranchant incurvé et acéré qui le rattache aux pièces groupées au paragraphe 15.

Pièce 18. Pièce de même type, à tranchant naturel soigné et utilisé, mais à double encoche.

10° *Eclats retailés sur les deux faces, à dos retailé.* — Cette forme est assez rare. Elle n'a plus conservé de cortex du caillou originel; celle qui est représentée a le dos retailé sur les deux faces, un tranchant très fruste et une amorce d'encoche à droite. Il en est, comme dans toutes les séries, à une ou deux encoches.

11° *Eclats à dos réservé, à tranchant remplacé par de grandes dents.* — Ces pièces posent une question très embarrassante. Il n'est pas possible de les placer dans les séries précédentes parce qu'elles n'ont pu servir à aucun des emplois qui peuvent être envisagés pour les séries étudiées. S'agit-il de pièces usées, utilisées ensuite à d'autres fins? Nous avons déjà signalé au passage quelques tranchants, retailés cependant, qui n'ont pu servir ni à couper, ni à scier, ni à racler. Peut-être ces pièces ont-elles été employées comme « coins » ou comme « éclateurs? ». Par tous leurs autres caractères, elles ont l'allure de « navettes » et peuvent être rattachées à l'une des séries déjà vues. Les fig. 20 et 21

montrent deux de ces pièces. La pièce 21 laisse, par son côté droit, deviner un ancien profil régulier : les retouches que porte une de ses encoches inférieures et celles de la pièce 20 prouvent qu'elles ont été utilisées, après la création accidentelle ou volontaire des grandes dents qui les distinguent. Peut-être sont-elles simplement à un degré d'usure plus avancé que les pièces n^{os} 12 et 19.



12° *Eclats à dos retillé, à tranchant remplacé par de grandes dents.* — Nous avons étudié au paragraphe II, les pièces de ce type ; elles sont tantôt à côtés rectilignes, tantôt à simple et tantôt à double encoche.

13° *Pièces brisées et réutilisées.* — Fragments. — De nombreuses navettes brisées et réutilisées ont souvent changé de forme et il est impossible de les identifier. Quand elles ont gardé l'allure de la pièce n^o 22 elles sont aisées à reconnaître. Celle-ci appartenait à un outil à dos réservé, à tranchant retillé sur la face du cortex et sans encoche (la petite échancrure de la figure est récente et accidentelle).

14° *Pièces à dos rectiligne, sans encoche, à tranchant incurvé.*

Elles présentent un dos un peu différent de celui des « navettes » bien qu'elles aient été jusqu'ici confondues avec les navettes allongées, sans encoche; il est habituellement plus écrasé, plus martelé, plus plat, mais il en est dont la taille rappelle, matière à part, celle des silex de l'Aurignacien et du Magdalénien connus sous le nom de lames à dos ou à tranchant abattu. Nous avons, dans cette série, l'équivalent des lames couteaux du Paléolithique; types Chatelperron, ou la Gravette (très exagérés comme dimensions). La pièce n° 23 est une des plus typiques à cet égard.

15° *Eclats à dos retaillé sur une ou deux faces, mais de profil brisé.* — Il faut assez d'attention pour isoler des navettes cette série que nous avons nous-mêmes longtemps confondue avec les précédentes. Le nombre d'exemplaires est maintenant assez sérieux pour qu'il n'y ait plus aucun doute; nous ne sommes pas devant des navettes brisées, mais devant un outil spécial. C'est un couteau à tranchant courbe, à dos bien adapté à la main dont il épouse les trois points de contact: doigts, liaison des doigts et de la paume, et paume. Ils ont tous les mêmes caractères généraux imposés par la matière, mais leur tranchant aussi acéré que celui d'un silex, les traces d'utilisation toujours les mêmes et toujours placées au même endroit nous prouvent que nous sommes en présence de couteaux.

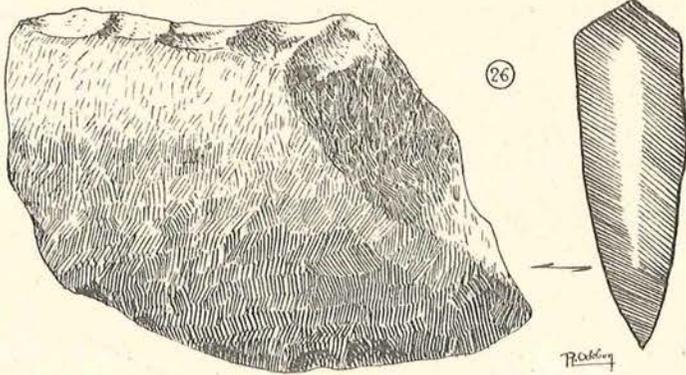
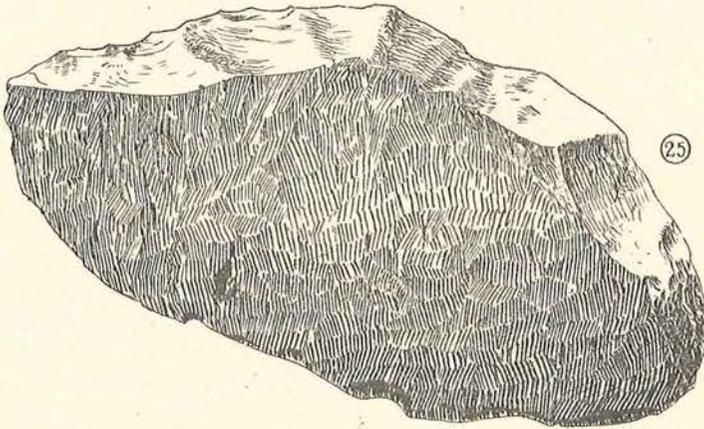
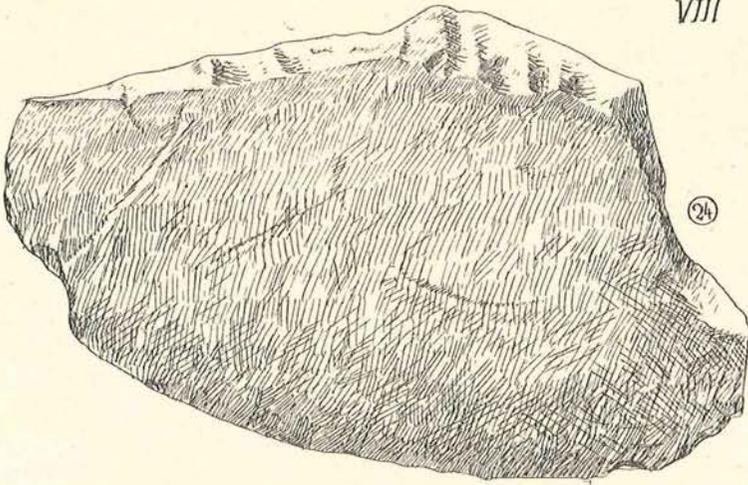
M. COMMONT, dans « Les Industries de l'ancien Saint-Acheul » (1) a signalé et figuré des types sensiblement identiques en silex. Deux gravures indiquent leur mode de préhension (fig. 39, 40, 41, 42). Nous en figurons trois exemplaires de grandeur différente; on comprendra pourquoi on a pu les confondre avec des éclats ou des navettes brisées et les laisser sur le terrain (fig. 24, 25, 26).

16° *Eclats ovalaires, à dos réservé ou taillé et à tranchant retouché* (lustré ou poli). — Nous groupons dans cette série les pièces dont le tranchant courbe est continu et porte des traces de polissage ou de lustrage; mais contrairement aux pièces que nous avons signalées au paragraphe 8, celles-ci ont un lustrage ou un polissage dû à l'usage et non destiné à régulariser le tranchant; autrement dit, le lustrage ou le polissage intéressent les faces et non le fil du tranchant.

Quand elles ne sont pas polies (cas exceptionnel) ou lustrées (cas assez rare) elles sont tranchantes et s'éloignent un peu par leur acuité des couteaux eux-mêmes. On en rencontre de toutes les formes déjà étudiées, à dos réservé, à dos retaillé sur une ou deux faces; à encoche et sans encoche; parmi celles que nous

(1) *Anthropologie* 1908; p. 551-52-53.

VIII



avons étudiées, les plus nombreuses sont sans encoche. Nous en représentons deux ; fig. 27 et 28.

La pièce 28 porte sur toute la partie gauche un polissage qui intéresse la moitié de la longueur du tranchant et la moitié, environ, de la face d'éclatement (partie « appuyée » de la coupe).

17° *Eclats à tranchant rectiligne, à dos arqué et retaillé sur les deux faces.* — Cette série est mal représentée. Nous ne connaissons personnellement que deux pièces à y faire entrer. Cependant les caractères qu'elle présentent les éloignent beaucoup des « navettes » classiques, auxquelles elles ont été rattachées jusqu'ici.

D'abord ce sont des pièces minces, à tranchant rectiligne, à dos épousant la convexité de l'index replié, au lieu de supporter son appui, ce qui les éloigne des couteaux. Ensuite elles paraissent avoir travaillé par va et vient, et sont éminemment propres à scier grâce à leur tranchant fin et rectiligne. Un des exemplaires est à deux encoches mal définies, ce qui nous l'avait fait classer dans les « navettes », l'autre (n° 29) est plutôt à rapprocher des « croisants ».

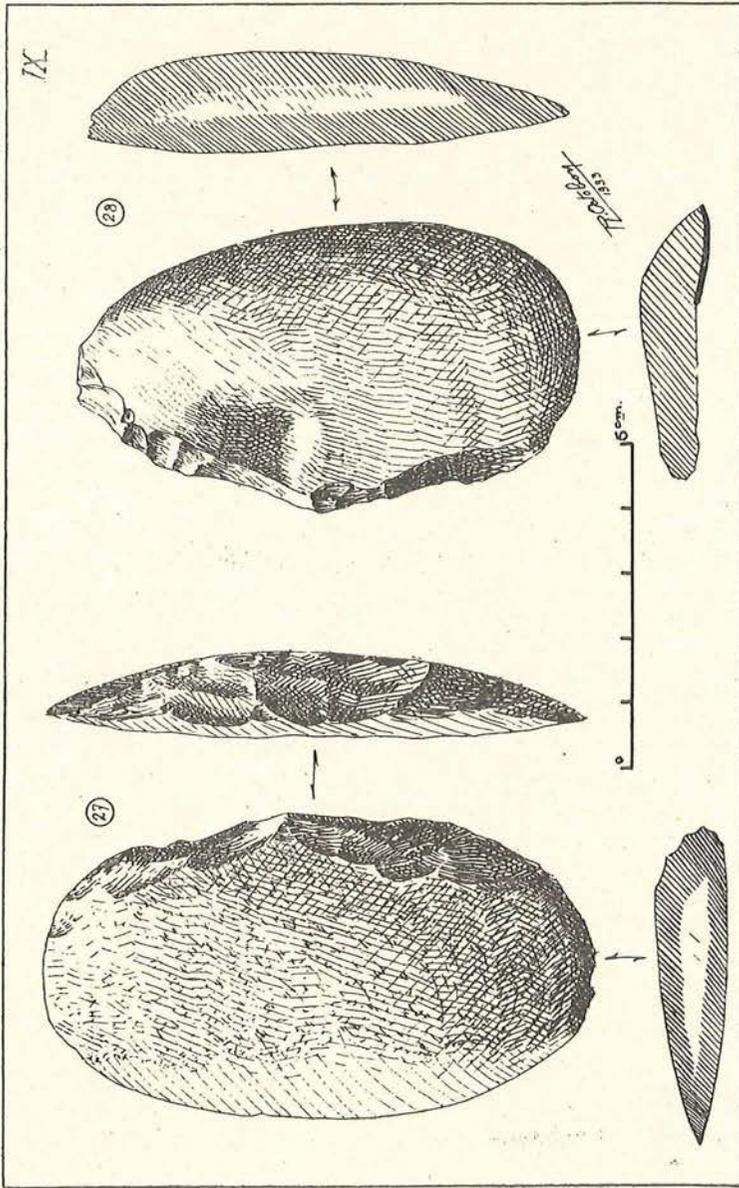
18° *Eclats ou pièces fendues utilisées comme ciseaux* — Avec les « navettes » on récolte des galets plats fendus, qui ont été souvent des ébauches de ces objets, mais qui ont été également utilisés à fabriquer des outils d'autre nature. Ils sont faciles à isoler du lot des ébauches de navettes. Nous figurons sous le n° 31, un superbe ciseau à tranchant retréci, en quartzite. Sous le n° 32, nous présentons un autre galet fendu qui paraît porter deux encoches et s'apparenter aux navettes ; en réalité c'est un ciseau dont l'extrémité supérieure porte des signes de percussion. Nous ne les signalons ici que pour éviter leur confusion avec les outils étudiés.

19° *Galets utilisés comme ciseaux, retouchoirs, racloirs, etc...* — Nous signalons enfin tout un groupe de petits galets plats, en schiste dur, ou en pierre bleue, qui ont été utilisés, sur les gisements de quartzites taillés, comme outils secondaires et n'ont pas été fendus. La figure n° 33 montre un galet utilisé comme ciseau (comme le 1/2 galet 32) et le n° 34 représente un retouchoir de même nature. Ces pièces accompagnent les « navettes » et les autres formes dans la plupart des gisements. Il suffit de savoir les identifier. Nous les signalons pour faciliter leur récolte.

DIVERS MODES D'UTILISATION. — De l'étude par séries à laquelle nous nous sommes livré, il résulte que les pièces connues sous le nom de « navettes » offrent des caractères généraux très voisins et des caractères particuliers qui les éloignent les unes des autres. On peut en conclure que les usages auxquels ces pièces et leur dérivés étaient destinés furent très divers.

Scies. — On a rapproché toutes les navettes à encoches des

« scies » néolithiques ; il est indiscutable que l'allure générale de quelques-unes des séries et plus particulièrement les 7° 8° 9° et 10°



autorisent ces rapprochements quand on opère sur « figures » et non sur pièces. Nous n'ignorons ni les travaux ni les notations de

Mortillet, de Déchelette, Loydreau, Fr. Perot, etc., les concernant, mais nous estimons que la question est à reprendre à fond, pour les pièces de silex néolithiques comme nous essayons de la reprendre pour les navettes. Nous grouperons plus tard, en une étude d'ensemble, les observations que nous accumulons depuis trente ans sur les divers outillages Néolithiques. Mais quel que soit le sentiment que l'on ait sur ces outils à encoches, il est indiscutable qu'il faut écarter du groupe des scies tout ce qui n'a pas pu scier. En faisant une différence entre le couteau, travaillant dans un seul sens, et la scie, travaillant en va et vient, nous considérons que notre groupe 17 est le seul dans lequel on puisse voir des *scies*.

Faucilles. — Nous avons déjà signalé l'emploi possible comme « armature de la main » (pour éviter les blessures aux doigts) de quelques-unes de ces pièces, confondues avec les navettes. Faucilles frustes, ancêtres de la faucille véritable, mais dont la possibilité n'est pas démentie par les pièces que nous avons classées dans les séries 3, 4, 5, et surtout 16. On classera probablement parmi les faucilles quelques-unes des pièces à simple ou double encoche dont le tranchant acéré porte des traces de lustrage.

Couteaux. — Une très grande partie des navettes a été employée comme couteaux. Nous avons déjà signalé l'emploi des pièces que nous avons groupées dans nos séries 14 et 15. Dans la série 14, nous avons la reproduction des couteaux à tranchant abattu du Paléolithique; dans la série 15 nous avons des formes beaucoup plus anciennes, connues sous le Paléo-ancien de Commont et qui durent encore au Magdalénien ancien; certains de ces types ont été imités en roches gréseuses dans la grotte Chabot. Mais, beaucoup plus voisins des « navettes » classiques, nous avons des outils mixtes qui tiennent à la fois de la série 9, par leur allure générale, et de la série 15 par leur tranchant acéré. D'assez nombreuses « navettes » portent d'ailleurs, vers une de leurs extrémités, une partie dont le tranchant naturel a été respecté (voy. fig. 22, 21, 16, etc...). Ces pièces paraissent avoir échappé jusqu'ici à l'attention de la grande majorité des chercheurs.

Grattoirs à encoches ou racloirs. — Le Comte Begouen, dans sa note déjà citée, insiste sur cette comparaison. Il reconnaît la difficulté de les rapprocher du type classique Moustérien, beaucoup plus large en général. D'autres caractères fondamentaux nous paraissent séparer ces deux outils, et intéressent le talon, le tranchant, les retouches, etc... Il est cependant possible de voir, dans quelques spécimens de navettes, des racloirs. Mais à notre avis, c'est plus particulièrement dans le lot des éclats sans encoche rattaché à nos séries 1, 2, 3, 4, 5, qu'on peut les trouver.

Et encore faut-il faire le rapprochement non avec les pièces moustériennes à échancrures mais avec des racloirs classiques. Les éclats de quartzite en question sont moins beaux, moins grands, moins triangulaires, moins retouchés que leurs équivalents moustériens.

Pièces Paléolithiques à deux encoches latérales opposées. — Le Paléolithique a livré, en stratigraphie, pas mal de pièces comparables en tous points aux « navettes ». M. Begouen, a rappelé le double racloir à encoches trouvé à Combe-Cappelle et déposé au Musée de Toulouse.

M. Peyrony a décrit assez longuement en 1925 (1) des pièces de même nature sous le nom de « pièces à encoches terminales symétriques et opposées ». La première qu'il a découverte date, dit-il, de 1905.

Elle appartient au Moustérien final à technique franchement moustérienne : « avec sa forme légèrement ovale, ses deux encoches terminales symétriques, profondes et régulières, sa face convexe taillée à petits éclats, ses deux tranchants bien avivés, il rappelle absolument la scie néolithique ».

Le silex donne des pièces très fines ; dans les outils de petite dimension les faces ne sont retaillées qu'exceptionnellement et nous ne connaissons que trois exemples de « navettes » retaillées complètement sur les deux faces. De plus la présence d'un double tranchant peut nous laisser supposer que ces pièces du Moustérien répondaient plutôt à l'usage demandé aux scies néolithiques qu'à celui que l'on devait attendre des pièces de notre groupe 7. On peut les rapprocher plus justement des séries 3, 4 et 11.

Les découvertes dans le Paléolithique sont devenues depuis assez fréquentes ; M. Peyrony en a également signalé à Combe Cappelle qui sont plus voisines de nos groupes 6 et 7, avec leur dos rabattu et un seul tranchant. Il en a noté à la Ferrassie, à la gare de Couze, au Moustier, au second abri Blanchard, à Sergeac (Dordogne). Sous le nom de « *pièces à encoches terminales opposées au talon brut* », le savant Conservateur du Musée des Eyzies décrit des outils qui sont proches parents de quelques-uns des nôtres, et il les situe « dans le Moustérien de tradition Acheuléenne du Moustier ».

Tranchets. — L'emploi de ces pièces comme tranchets est beaucoup plus problématique. Le tranchet est une pièce qui « travaille » soit par pression oblique, à la manière de nos modernes ciseaux à bois, soit par choc.

La forme de la navette, habituellement ovulaire, allongée, sou-

(1) PEYRONY. — Etude de formes très peu connues du Moustérien. (Revue Anthropologique 7, 8, 9, 1925.)

vent demi-ovalaire, n'a pas dû se prêter à une utilisation de cette nature. De plus, le tranchet demande un tranchant rectiligne, horizontal et non courbe, comme celui des outils en question.

Il est probable que la présence de pièces fortement ébréchées et transformées en scies à grosses dents a dû suggérer l'idée d'emploi par chocs violents, les chocs étant donnés sur la partie emmanchée. Dans ce cas, le nom de « coins » nous paraîtrait mieux convenir aux rares exemplaires portant des traces d'utilisation de cette nature.

Il est également possible que nous nous trouvions en présence de véritables navettes, hors d'usage, dont on s'est après coup, servi comme de « coins ».

Emmanchure. — Les « navettes » étaient-elles ou non emmanchées ? Il est à peu près certain que la plupart des formes ovales, adaptées par des retouches à l'empoignure directe, ne l'étaient pas. Il en fut également ainsi des formes « couteaux ». Mais nous savons que les séries ovalaires n'ont qu'exceptionnellement des encoches et que les couteaux n'en ont jamais. La question est plus délicate pour les autres. Les pièces à bords rectilignes, les pièces à une ou deux encoches ont pu être utilisées dans un manche. Sur la forme de ce manche de nombreuses hypothèses ont été émises. Y avait-il simplement une ligature de cuir ou de fibre enroulée autour des encoches ? Étaient-elles fixées comme le voulait Perot, par des enroulements de liens autour de bois fendus ? Étaient-elles fixées, comme le croit M^{lle} Werner, dans une poignée à tenons entrant dans les encoches ? Nous laissons l'imagination des chercheurs s'exercer sur ce problème d'intérêt secondaire.

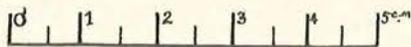
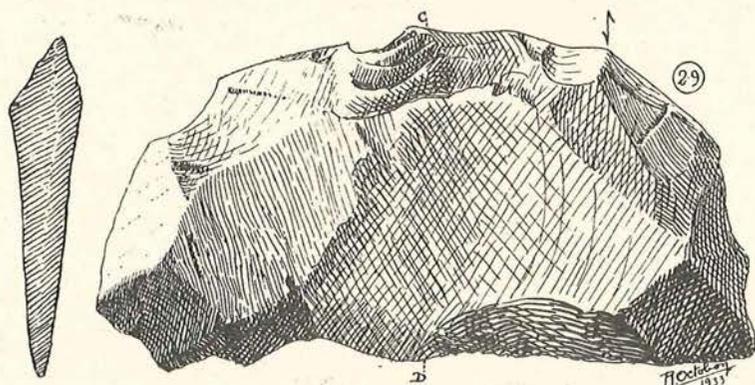
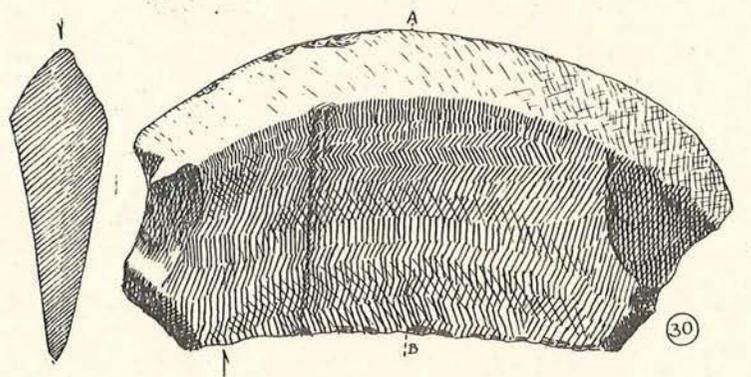
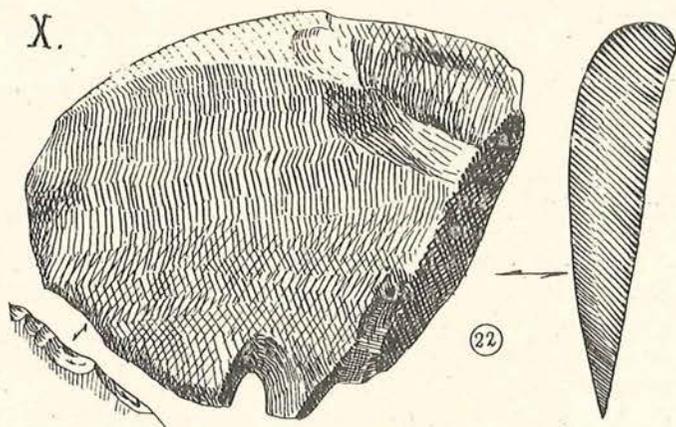
Age à assigner aux navettes. — Autrement ardue que les deux questions résumées ci-dessus (nom et emploi) est celle qui concerne l'âge des navettes. Autrement importante aussi. De quelles données disposons nous ? de très peu de choses si nous nous en tenons aux gisements méridionaux.

Nous avons, jusqu'ici, défendu personnellement leur classement au Paléolithique.

D'abord les pièces à double encoche n'étant pas très rares dans les stations paléolithiques étudiées en stratigraphie, leur présence dans les stations paléolithiques de plein air ne saurait surprendre. Mais aucun auteur n'ayant, jusqu'ici, trouvé de navettes en quartzite en stratigraphie dans la région Toulousaine, ceux qui ont exprimé leur opinion les ont considérées comme des scies et rejetées au Néolithique.

L'argument principal qu'ils évoquaient, argument repris, par M. Vezian au Congrès des Sociétés Savantes de Toulouse en 1933, est l'absence de patine éolienne sur ces pièces. Mais cet argument

X.



Roche 1933

ne nous paraît pas suffisant, car nous possédons des quartzites recueillis en stratigraphie, sans patine éolienne.

Nous savons également que les stations de plein air Toulousaines livrent presque autant de quartzites taillés d'allure chelléomoustérienne sans patine lustrée que de quartzites usés par les poussières au moment du dépôt du loess.

Enfin, il est des stations dont aucun coup-de-poing n'est tributaire de cette patine spéciale et qui livrent des quartzites.

La présence de haches polies sur certaines stations ayant donné des navettes ne nous a pas convaincu davantage. Il y a, en effet, des stations qui ne donnent que des quartzites paléolithiques et sur lesquelles on récolte des navettes ; il en est d'autres qui donnent des quartzites paléolithiques et sur lesquelles on récolte des haches ; il en est d'autres qui donnent des quartzites, des haches et des navettes ; il en est d'autres enfin qui sont surtout riches en haches à l'exclusion presque absolue de coups-de-poing et qui livrent également des navettes.

D'autres chercheurs locaux ont invoqué, à l'appui de leur rejet des navettes au Néolithique, l'abondance des roches utilisées autres que le quartzite gris.

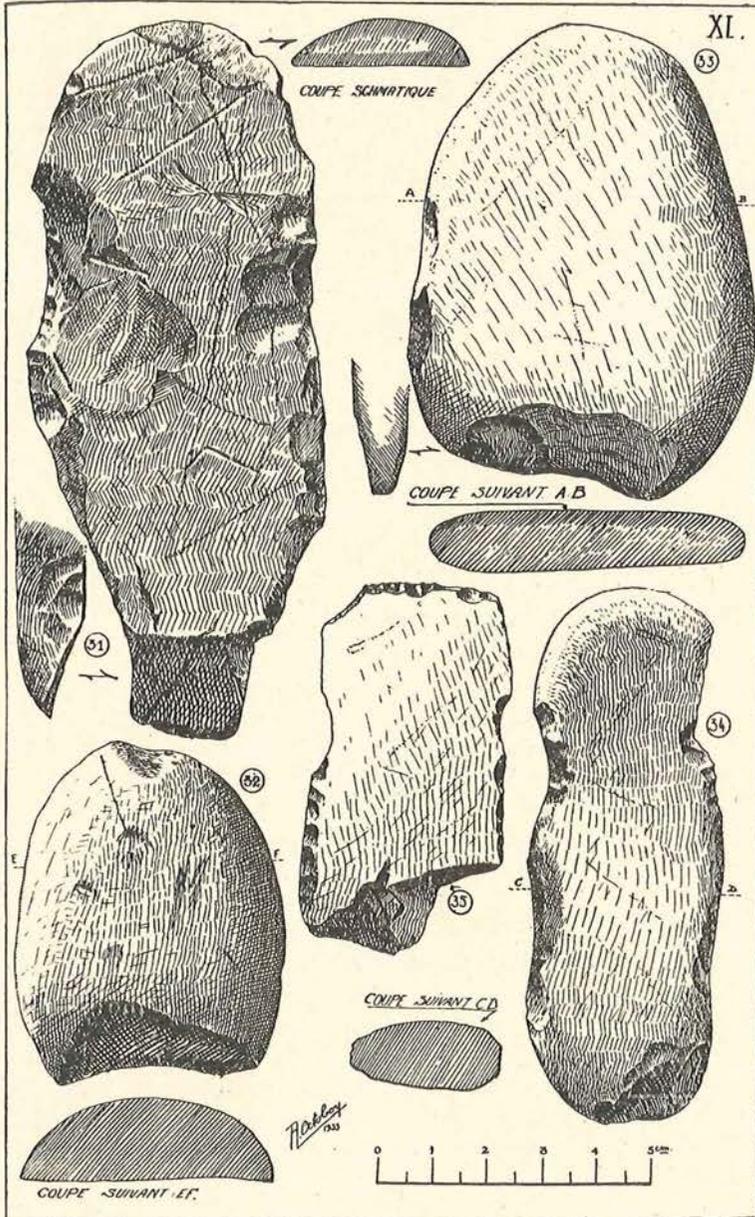
Il est exact qu'on a beaucoup plus de navettes en gneiss-micaschiste, schistes métamorphisés ou quartzite à pâte peu homogène qu'en quartzite gris foncé, alors que cette roche est commune parmi les coups-de-poing.

Cet argument ne nous paraît pas non plus devoir être retenu comme capital. D'abord le but que l'on poursuivait est beaucoup plus facile à atteindre en fendant dans sa longueur un galet plat, dont les deux éclats sont également tranchants et minces, que de décoller un fragment d'un bloc de quartzite roulé. Le travail qui restait à faire était moins grand ; l'ébauche était obtenue d'un seul coup de percuteur et nous avons longuement insisté, en étudiant les techniques de taille (1) sur l'application sur une grande échelle du principe du moindre effort. Or, les galets plats sont en général en schistes durs plutôt qu'en quartzite, dans les alluvions garonnaises. De plus, si le pourcentage est en faveur des roches autres que le quartzite gris foncé, ce dernier a donné beaucoup de navettes dont la technique est la même que celle des racloirs ou d'outils auxquels on ne refuse pas l'origine paléolithique. Enfin, si de nombreuses haches néolithiques sont en schistes durs semblables à ceux de bien des navettes, les haches en quartzite gris, de même nature que celui des coups-de-poings, sont loin d'être exceptionnelles.

De là cette grande incertitude qui règne sur l'âge à assigner à

(1) *A. F. A. S.*, 1922. Rouen.

ces objets. Suivant la richesse des gisements qu'ils ont étudiés, les auteurs les ont attribués au Paléo ou au Néolithique.



Cartailhac hésitait ; il a hésité jusqu'au bout. Pégot ne les avait pas signalées, mais en avait récolté ; Reverdit les croyait néoli-

thiques ; M. le comte Begouen s'était rallié à notre point de vue et les acceptait comme paléolithiques ; Laroque les rattachait au Néolithique ; Noulet, D'Adhémar, Filhol n'ont pas étudié ces outils qu'ils ont récoltés sans nous faire connaître leur avis. M. Veizian les considère comme néolithiques, M. Méroc également ; M. l'Abbé Breuil a des tendances à les rajeunir, tout en laissant dans le lot paléolithique celles de Balma. D'après cette station, que nous avons étudiée pendant des années, nous n'avons pas cru pouvoir séparer ces navettes des coups-de-poing, des tranchets, des hachoirs et du reste de l'outillage qu'elles accompagnent. L'absence de haches polies, de meules, du petit outillage classique du Néolithique, perçoirs, grattoirs, pointes de flèches, tranchets, poterie, etc... nous les fait considérer, *pour cette station*, comme indiscutablement paléolithiques ; mais il est d'autres stations, comme celle de Cazènes-sur-Garonne, qui ne donnent pas (ou plus) de coups-de-poing, alors qu'elles livrent en abondance des haches polies, des ciseaux, des disques, des galets plats et ronds à double encoche, etc... outillage qui, malgré l'absence de la poterie et la technique étrangement fruste de tout ce qui n'est pas poli, est certainement du Néolithique ancien.

Les navettes y existent, avec peut-être une plus grande proportion de navettes couteaux et quelques exemplaires dont le tranchant a été lustré fortement ; un exemplaire est même en partie poli sur une face d'éclatement.

Il semble donc, en définitive, qu'il doive y avoir pour les navettes en quartzite ou en schiste dur, la même continuité d'utilisation que nous constatons dans leurs équivalents en silex : silex à deux encoches latérales magdaléniens, silex à deux encoches ou scies du Néolithique.

Leur âge serait donc du milieu dans lequel on les trouve, paléolithique avec les coups-de-poing, néolithique avec les haches polies.

En résumé. — Les pièces habituellement groupées sous le nom de « navettes » forment plusieurs groupes d'outils distincts dans lesquels on peut reconnaître des scies, des faucilles, des couteaux et peut-être des racloirs à double encoche, des coins, des tranchets ; elles accompagnent les industries de plein air de quartzites taillés et les industries néolithiques à quartzites et à haches polies.

Leur âge est probablement celui de l'ensemble des pièces qui les accompagnent ; elles sont paléolithiques dans les gisements livrant des coups-de-poing, néolithiques dans les stations à haches polies, et impossibles à dater dans les gisements mixtes.



A propos des « Classifications » du Néolithique. Leur opportunité.

PAR

le Commandant OCTOBON.

Président de la Commission du Néolithique.

Sens à donner au mot « Néolithique ». — Avant d'aborder la question des classifications du Néolithique, il y a lieu de définir le terme lui-même. L'accord entre préhistoriens n'étant pas fait encore, tout essai, quel qu'il soit, verra se dresser contre lui les critiques de l'école contraire.

D'où le premier aspect du gachis actuel.

On peut donner deux sens principaux à ce mot : Un sens général, analogue à celui de « *Paléolithique* », ou un sens spécial, limité à la « *Pierre polie* ».

Jusqu'ici, *Néolithique* et *Pierre polie* étaient à peu près synonymes, mais depuis quelques années, la période qui suit le Paléolithique et va jusqu'au Fer, se révèle si complexe et entraîne la nécessité de différencier en elle tellement de civilisations diverses, qu'il faut tout remettre en chantier.

« *Néolithique* » peut encore tout englober ; « *Pierre polie* », non. Il faut donc décider, dès l'abord, si « *Néolithique* » doit devenir un terme général indiquant l'*espace de temps* qui sépare le Magdalénien d'Halstatt, ou garder son sens de « *Pierre Polie* », c'est-à-dire de période groupant des industries ayant les mêmes *caractères techniques*.

Dans le premier cas, il comprendra :

- a) L'ensemble des stations sans poterie et polissage généralisé ;
- b) Le groupe des stations ne comportant qu'un de ces deux caractères ;
- c) L'ensemble des gisements autrefois appelés Robenhausiens.

Dans le deuxième cas, il ne comprendra que ce troisième groupe et il faut créer un autre tiroir pour l'ensemble des deux premiers. Nous aurons ainsi le *Mésolithique*.

Complexité du problème. — Si le problème était aussi simple, l'accord serait facile. Malheureusement il est beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine généralement. Le grief le plus sévère que

L'on puisse faire au Mésolithique c'est que les industries qu'il comprendra ne sont pas cantonnées à la base du Néolithique et ne lui servent pas, partout, d'assises. Mais renoncer à s'entendre n'est pas le plus sûr moyen de trancher la difficulté.

La création du Mésolithique ne changera rien aux faits ; elle ne dénaturera rien ; mais elle facilitera sur le terrain, les recherches des préhistoriens en mettant à leur disposition, une classification plus riche et plus souple. Ce n'est pas un tiroir à glisser dans un meuble bien ordonné entre le Paléolithique et le Néolithique pour les relier et les séparer à la fois. C'est une coupure destinée à recevoir toutes les industries qui, n'étant plus paléolithiques (faune), ne sont pas encore néolithiques au sens habituel et indéracinable du mot (Pierre polie). Cette conception n'a d'ailleurs comme adversaires irréductibles que ceux qui ne veulent pas comprendre les difficultés d'une classification allant du Magdalénien au métal généralisé, et ceux qui ignorent le véritable caractère des stations couronnant le Paléo final et précédant le Néo agricole.

Pour la race humaine les chevauchements d'occupation ont commencé avec l'origine des temps. Si, pendant le Paléo moyen ou supérieur, on peut, dans une certaine mesure, suivre assez clairement la succession des industries, à peu près rien de semblable n'a encore lieu pour le Néolithique. Les peuplades sont plus nombreuses ; la stabilisation relative a commencé ; les courants industriels se mêlent aux traditions techniques persistantes ; ils métissent les outillages, les abâtardissent ici, les enrichissent là, les supplantent ailleurs.

On voit alors paraître une infinité de faciès locaux, faciles à démêler, difficiles à relier entre eux, et cependant composés, dans la grande majorité des cas, par un fonds que l'on peut rapprocher des ensembles classiques.

Ces ensembles, tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui pour les régions françaises sont :

- 1° Les industries à microlithes, géométriques ou non.
- 2° Les industries d'allure campignienne, à pics et tranchets, avec ou sans poterie.
- 3° Les industries d'allure « lacustre », avec poterie, polissage, généralisé et domestication certaine des animaux.

Ces ensembles sont reliés entre eux, presque dès la base, par des stations-mixtes, terme que nous proposons pour les différencier des stations-mélangées.

La création du « Mésolithique » permet d'isoler du troisième groupe, les deux autres. Il comprendrait à la base, les industries bâtardes et tôt abandonnées, qui représentent, des Alpes aux Pyrénées, de l'Océan aux Vosges, la dernière manifestation des

descendants indigènes de nos grands ancêtres : Aurignaciens, Magdaléniens, Aziliens, et celles de leurs successeurs (peut-être descendants directs) : Sauveterriens, Asturiens, Morbihannais de Téviec et environs, etc. Fixer sa limite supérieure serait déjà plus délicat. Il semble que l'on pourrait, sans trop de peine, la placer après les premiers stades des industries à microlithes géométriques, dont le Tardenoisien I est le prototype. On pourrait également y faire entrer le faciès le plus ancien du Campignien qui est, chez nous, beaucoup plus vieux que ne l'imaginent encore bon nombre de préhistoriens.

Si l'on admet que le Mésolithique est moins une coupure dans le temps que dans les industries, destinée à faciliter la tâche en déblayant « l'ère nouvelle » de tout ce qu'on ne peut encore rattacher aux civilisations qui vont y fleurir, on aura fait faire un grand pas à l'entente entre préhistoriens.

Les autres objections que l'on élève contre ce terme ne présentent aucun intérêt, car elles sont communes à toutes les coupures faites et acceptées pour le Paléolithique. Si aucun bouleversement, aucun changement de faune ne séparent le haut du Mésolithique du bas du Néolithique, si, dans le temps, le Mésolithique est indiscutablement postérieur aux dernières manifestations des climats glaciaires et appartient au régime nouveau, il n'est pas possible, au point de vue industriel, de faire en France, un rapprochement entre la pierre polie et le Sauveterrien, entre Téviec et les stations de surface de l'Oise. Le Tardenoisien, le Campignien, ne sont pas chez nous de tradition néolithique et sont plus étrangers l'un à l'autre que ne le sont l'Aurignacien supérieur et le Solutréen.

Rien ne prouve que la disparition, en un lieu donné, du Moustérien par exemple, indique son extinction dans la région. Il peut y avoir et il y a en réalité, des raisons profondes entraînant des déplacements de populations dont les modalités nous échapperont peut-être toujours.

Mais au Néolithique dont la durée est infiniment moindre et dont les conditions climatiques ont peu varié, le problème se complique du manque habituel de stratigraphie. Il faut y ajouter une facilité plus grande de circulation due au dégagement des voies septentrionales, une aisance de la vie et une possibilité de fixation que la connaissance de l'agriculture et la domestication des animaux rendent possible.

Il est donc légitime de créer un terme destiné à lier toutes ces manifestations de l'activité humaine, mais il faut admettre que ces industries, si elles couronnent le Paléolithique et si elles sont étrangères à la pierre polie, n'en chevauchent pas moins, dans le

temps, ses limites, car elles durent, sous diverses formes, et parallèlement à la pierre polie, jusqu'au métal.

Faits acquis. — C'est ainsi que nous sommes déjà d'accord sur les faits, et que nous ne discutons plus que sur les mots. Quand nous aurons débarrassé toutes ces chamailleries des questions de personnes ou d'écoles qui les encombrant encore, nous serons bien prêts du but que nous poursuivons : parler le même langage scientifique et le parler loyalement.

Peut-être alors pourrions-nous accepter comme des données acquises et certaines les quelques faits suivants, dont la reconnaissance abattra bien des difficultés : dans nos régions le *Sauveterrien* est antérieur au *Tardenoisien I*. Il est contemporain de l'*Azilien* qu'il paraît suivre dans le Périgord.

Les industries des côtes Morbihannaises sont antérieures au Néolithique, probablement contemporaines du *Tardenoisien I*, mais de tradition sensiblement différente.

Le Tardenoisien I, dans le bassin de la Seine, est antérieur au Campignien et à ses variétés les plus anciennes. *Le Pré Campignien* est antérieur au *Campignien ancien* ; il peut devenir le *Campignien I*, étant entendu qu'on ne connaît encore ni son aire de dispersion, ni sa date d'arrivée ; il est peut-être, dans le Nord, antérieur au *Tardenoisien I*. Presque tous les faciès *des Campigniens II, III, IV* sont contemporains *des Tardenoisien II et III*. Ces derniers, dans leur terme III, sont eux-mêmes contemporains (comme les *Campigniens III et IV* d'ailleurs), des industries que nous appelons *lacustres*, pour bien marquer que nous visons surtout leur faciès Suisses inférieurs et moyens. C'est ce que nous avons essayé de traduire dans notre essai de classification du Mésolithique.

Nous pouvons donc dire que cette question du Néolithique souffre avant tout de l'indécision dans laquelle on reste quand on lit une monographie s'y rapportant.

Questions de personnes. — Une autre difficulté vient de ce que la plupart des auteurs discutent sur des mots et non sur des faits. Au lieu d'appuyer par des descriptions de stations leurs idées, ils les complètent trop souvent par des arguments « ad hominem », ou repoussent les données acquises, uniquement parce qu'elles sont défendues par X ou Y. Vieille histoire de la paille et de la poutre.

Il est en effet regrettable de voir tant d'auteurs se rebeller dès qu'on discute leurs généralisations, alors qu'ils sont incapables de

les défendre. Nous vivons d'ailleurs des temps difficiles ; d'un côté les anciens boudent ou s'inquiètent ; ils ont peur de n'avoir pas le temps de dire tout ce qu'ils voudraient dire avant de disparaître ; de l'autre, les jeunes ont des impatiences qui ne sont pas toujours légitimées par une préparation suffisante. Ils ont trop de tendances à ignorer tout ce qui a précédé leur génération. D'où, entre les préhistoriens, quelque aigreur qui ne facilite pas le travail en commun. Cependant les bonnes volontés abondent et leur coordination, si elle reste chose délicate, n'est pas impossible.

Plus difficile est la lutte à entreprendre contre le foisonnement des essais de classification. La grande variété des faciès entraîne vite les chercheurs locaux à tout ramener à leur station. Comme leurs connaissances générales sont trop souvent limitées au livre unique comprenant à la fois toute la question préhistorique, des origines à l'aurore de l'histoire, leur science est tellement dogmatique qu'elle en devient à la fois infantine et rébarbative. On sort « le Livre » on regarde une image, on pose dessus un caillou, on décide qu'il y a identité, on met une étiquette, on forme une collection et on ajoute sur sa carte de visite : « préhistorien ». On a donc le droit, puisqu'on a des étiquettes sur des cailloux, de donner son opinion sur les classifications.

Abondance des faciès. — Cette abondance de faciès décourage de nombreux chercheurs. Et cependant, s'il y en a 100 dans 100 communes, on ne pourra rien bâtir de solide avant de les avoir étudiés en détail. Oh ! nous n'ignorons rien des critiques que l'on adresse à nos méthodes de travail, si lentes, si minutieuses... Nous répondrons simplement à ces critiques en faisant remarquer que c'est à cette minutie, à cette prudence, que nous devons d'avoir pu, dix ans avant qu'aucune stratigraphie vienne le confirmer, placer le Tardenoisien à sa vraie place au-dessus de l'Azilien, au-dessous du Campignien et du Robenhausien. C'est également à cet examen minutieux des faciès que nous avons pu, ainsi que des années plus tard l'ont confirmé deux stratigraphies, différencier les stations du Tardenois et d'ailleurs, en Tardenoisien pur (I) et évolué (II et III).

Nous déplorons évidemment que 80 % des gisements néolithiques soient dans l'humus ou sur le sol au lieu d'être en feuillets bien datés dans des grottes closes par leurs éboulis, mais nous sommes de ceux que la difficulté n'arrête pas, et que le travail enchante. Ceux que rebute la complexité feront mieux, sous peine de se fourvoyer, de s'amuser à autre chose.

Valeur des stratigraphies. — L'examen loyal et prudent des

documents tels qu'ils nous arrivent, nous paraît n'être pas aussi illusoire que vont le répétant les détracteurs systématiques des stations de plein air. Ou bien, on se décidera à regarder sérieusement et avec des yeux clairs les faits tels qu'ils sont, quitte à piétiner soi-même ses propres méthodes de travail, ou bien on stagnera dans des théories que rien de positif ne vient vérifier. Quant à la valeur absolue que l'on affecte d'attacher aux stratigraphies pour mieux accabler les stations néolithiques, nous en appelons à ceux qui, sans parti pris, commencent à s'apercevoir qu'on dit de nombreuses bêtises en leur nom.

Aucun spécialiste n'hésite aujourd'hui à reconnaître que les différences de faunes n'ont de valeur réelle que lorsqu'elles affectent un ensemble de gisements. L'absence des os d'un animal dans une station donnée peut simplement prouver qu'il n'est pas venu et n'y a pas été apporté. De ce qu'il n'y a pas de dents de Renard dans tous les dépôts d'ordures de nos fermes faudra-t-il en conclure, dans 2.000 ans, que le Renard avait déserté la vieille Gaule ? Certains fouilleurs poussent le zèle jusqu'à considérer comme une insulte personnelle toutes déductions contraires aux leurs. Nous ne les suivrons pas dans leur querelle et en appelons, de ces champions fougueux... à eux-mêmes mieux informés.

Etudes des pièces en séries. — On nous a reproché, entre autres, de conseiller l'étude des pièces « en série ». Heureux ceux qui peuvent d'un seul coup d'œil, après avoir vu des centaines de stations, affirmer l'identité de ce qu'ils ont étudié... il y a vingt ans, à plusieurs centaines de kilomètres de là.

Pour notre compte nous estimons que, pour pouvoir comparer, il faut connaître, et pour connaître il faut étudier pièces en main, noter, dessiner, et rapprocher toutes les formes semblables, car une comparaison « en gros » ne nous satisfait pas. Des milliers de dessins, fiches, photos, exemplaires à tous les degrés divers d'avancement du travail, pièces finies, etc... marquent dans nos cartons ou nos vitrines, l'étude de la seule « pointe de flèche ». Ce travail, que notre vieux maître et ami, Cartailhac considérait comme achevé en 1914, et au sujet duquel, vers 1917, nous eûmes le plaisir de nous entretenir pour la première fois avec nos excellents Collègues, M^{me} et M. Saint-Just Péquart, nous a permis d'étudier les zones de dispersion de certaines formes spéciales ou peu courantes, et ces observations n'auraient jamais pu être contrôlées sans une étude « en série ». Nous avons, depuis une vingtaine d'années, en chantier, des études de la même nature pour d'autres formes de l'outillage.

Cette importance des comparaisons en séries est mise en valeur

par le travail de notre président, M. VIGNARD, qui s'efforce de faire prévaloir son point de vue sur le micro-burin. Son long examen aura au moins l'avantage de faire connaître tous les « états » de cet outil et de limiter exactement ce que l'on pourra considérer comme acquis le concernant.

Le Bulletin de la Société Préhistorique a d'ailleurs gardé trace de nombreuses enquêtes du même genre (rabots, haches polies, outils sans noms, etc...).

M. VAYSON DE PRADENNE a également appliqué cette méthode aux maillets à rainure, à la faucille, etc...

Certes, il faut se garder d'étudier une pièce en l'isolant de son milieu, quand il s'agit de dater ce milieu, mais l'étude en série vise à d'autres fins et reste féconde en résultats, si elle n'est pas poussée jusqu'à l'absurde.

Etudier à la fois, dans une station, l'outil, l'habitat, la sépulture et l'homme, la faune et la poterie est évidemment l'idéal et c'est ce qu'il faut s'efforcer de faire. C'est le seul moyen d'avoir une idée précise et complète d'une civilisation. Décider *a priori* que la sépulture et la station ont la même date parce qu'elles voisinent nous paraît être autre chose. Il faut voir l'outillage, le comparer à ses voisins, pour cela les connaître à fond. Il faut voir la sépulture, la traiter de la même manière, s'assurer que le même type de sépulture accompagne toujours, dans la région et ailleurs, le même type de station (comme habitat et comme outillage). Alors seulement on peut se permettre d'affirmer qu'il existe ou peut exister des liens entre l'un et l'autre.

Trop de travaux hâtifs. — Il est à peu près impossible de se faire une idée d'ensemble sur les stations occupant une zone un peu étendue et de les grouper par « faciès » voisins les uns des autres, sinon semblables, sans les étudier de très près. Or, toutes les anciennes monographies se réduisent à peu de chose et ramènent plus souvent l'esprit vers les erreurs classiques que vers la recherche sincère de la vérité. Cela paraîtra dur à quelques-uns; c'est cependant vrai. Quand une pièce gêne, on l'écarte, ou bien on la mentionne à peine. Hors les objets de choix le reste n'est qu'« outil d'usage », « outillage banal », « outil de fortune ». C'est cependant cela qui forme, partout et toujours dans le Paléo comme dans le Néolithique, le vrai fonds de la station; 80 % des outils sont frustes; 20 % à peine sont dignes de figurer dans des vitrines d'amateurs. Les stations n'ont été qu'« écrémées ». Ceux qui, pour reprendre la belle expression d'un de nos collègues, les « effacent » du terrain, sont rares. Mais aussi, que de pauvres travaux! que de pages perdues dans de nombreux bulletins! alors

que tant de riches collections, riches en tout, en enseignements, en pièces, dorment au fond de tiroirs de modestes chercheurs qui vous en font les honneurs en s'excusant presque d'avoir tant de choses à vous montrer. Que de hâtives généralisations auraient été évitées par ceux-là même qui veulent lancer des théories nouvelles s'ils avaient complété leur propre expérience par celle des autres.

Trop de comptes-rendus, dans des revues sérieuses, sont encore des récits d'excursion plus que des études. A peine depuis les dernières années ayant précédé la guerre (sauf exceptions individuelles), semble-t-on vouloir regarder sérieusement ce qui existe, avec le désir de comparer la réalité aux classifications. Rares sont ceux qui se libèrent de ces données sommaires pour dire, simplement, en quoi ce qu'ils ont observé diffère de ce qu'on leur a dit.

Formidable besogne qu'essayer non de tout bouleverser, ce qui serait injuste et inutile, mais de tout remettre en chantier en recommençant par les bases.

Et cependant nous n'arriverons pas autrement à arracher à ce lointain passé quelques-uns de ses secrets pour les annexer à l'histoire. Jusque-là, nous continuerons à fournir aux adversaires de la Préhistoire des études qui frisent de trop près le roman.

Nécessité de l'étude des « faciès ». — C'est vers l'étude de ces faciès, que nous nous efforçons de lancer les jeunes en leur montrant l'impérieuse nécessité. Nous sommes heureux de voir que l'on commence à nous comprendre.

Malgré la nervosité de certaines attaques auxquelles nous sommes en butte, nous répéterons simplement ce que nous avons dit et écrit bien des fois : « Nous ne voulons pas prendre parti dans la querelle des subdivisions du Néolithique, parce que nous estimons que ce serait compromettre inutilement l'effort que nous tentons. Nous connaissons à peu près toutes les façons de voir de ceux à qui nous accordons notre confiance en tant que préhistoriens, mais nous discutons, pièces en mains, trop de conclusions encore pour essayer de bâtir à notre tour quelque colosse aux pieds d'argile. Mettons-nous d'abord d'accord sur les faits, sur l'existence des faciès, sur leur aire de dispersion, et nous essayerons ensuite de les grouper, puis de les classer, enfin de les dater.

Impossibilité actuelle de les classer. — Jusque-là, cette question ne nous paraît présenter aucun caractère d'urgence, toutes les classifications actuellement soumises aux critiques des préhistoriens n'ayant qu'une valeur d'hypothèses de travail. De ce point de vue, toutes sont également soutenables et discutables.

Pour notre gouverne, nous avons dû créer une carcasse de travail dans laquelle il n'y a que quatre termes fixes : un Paléo chaud, un Paléo froid, un Mésolithique, un Néolithique.

Dans chacune des deux cases supérieures, il y a des tiroirs dont les noms importent peu et qui comprennent en gros : Tiroir du bas (*Mésolithique*) : toutes les industries post Paléolithiques qui ne possèdent chez nous, ni la poterie usuelle, ni le polissage généralisé des roches diverses. Ces industries, qui se rattachent aux grands groupes Sauveterrien-Tardenoisien-Campignien, pourront porter ces noms-là ou d'autres, sans que rien dans les faits n'en soit modifié.

Le tiroir supérieur (Néolithique), groupe toutes les industries qui, dans les grottes, les lacs ou sur les plateaux ont possédé la poterie à l'état constant et le polissage des roches.

Cela ne veut pas dire que nous classions à l'aveuglette toute station qui ne nous a pas livré de haches polies dans les tiroirs du bas... Et c'est là que s'impose, d'une manière inéluctable, l'obligation de posséder à fond l'ensemble d'une industrie... donc ses faciès divers, pour éviter les erreurs graves qui font rejeter au Paléolithique des stations campigniennes, et au Néolithique, des stations du métal.

Nous prions nos Collègues de ne voir, dans cette façon d'opérer, aucun ostracisme contre aucun système. Nous sommes toujours prêt à accepter toutes les discussions courtoises et à toujours donner nos raisons et nos sources. Nous comprenons, sans nous en choquer le moins du monde, que nos raisons ne puissent suffire à des cerveaux qui vont plus vite ou voient plus loin,.. et nous sommes toujours prêt à accepter toutes suggestions de travail. Mais nous ne voulons pas nous payer de mots, et nous sommes à la disposition de tous les amis du Néolithique pour leur dire pourquoi nous estimons que telle ou telle trouvaille, qu'ils voudront bien nous signaler, entraîne ou n'entraîne pas pour nous une conviction quelconque.

Difficulté de limiter les diverses industries. — C'est pour cela que nous n'avons pas encore engagé la « Commission pour l'étude du Néolithique », dans la discussion publique des classifications proposées depuis quelques années par nos excellents Collègues GOURY, LOUIS, BAUDOIN, pour nous en tenir aux trois derniers essais.

Comment d'ailleurs, pourrions-nous nous rallier à une théorie quelconque? Quelques-unes parlent de faciès... et l'on voit dans les coupures proposées... « le Campignien... et ses divers faciès ».

Où sont-ils ces faciès? qui les a étudiés avec assez de détail, de constance et de temps pour pouvoir en parler à bon escient? Que veut-on dire par « le Campignien? » Cela comprend quoi « le Campignien? » Cependant faites un tour dans les collections et les Musées de France, l'étiquette est partout. Il y a du pic? donc Campignien. Il y a du tranchet? donc Campignien, et quand il n'y a ni l'un ni l'autre, mais *tout le reste du fonds campignien?*

Celui du camp Barbet, celui du camp de Catenoy, celui du camp de Recoux, qu'ont-ils à voir avec les vastes stations de la Marne et de l'Oise? Les pics de la Montagne Noire et ceux du Sud de la Garonne sont-ils Campigniensiens?

Les tranchets des stations de la Dordogne et de la Charente-Inférieure le sont-ils également? Pourquoi Campignien? parce qu'il y a à Campigny une industrie qui ressemble si peu, dans les détails, aux 90 % des stations de même tradition technique?

On conviendra cependant qu'il est contraire à la logique de choisir les stations-types d'une industrie avant de savoir quelle est l'extension de cette industrie...

Il est aujourd'hui bien tard pour réagir contre cette appellation mais nous avons, une fois de plus, comme station-type, un habitat en extrême bordure de la zone d'occupation, qui ne mérite probablement pas de figurer comme terme ultime de comparaison.

Campigny n'est qu'une station de Campignien, avec des caractères locaux assez spéciaux qui s'éloignent sensiblement des stations de beaucoup plus grande envergure. Les collections de notre regretté Collègue Fouju, et les riches séries de la collection Fréchon, déposée aujourd'hui au Musée de Rouen, venues toutes deux de Campigny, en sont une preuve indiscutable.

Méthodes actuelles. — N'est-ce pas aller à l'encontre du bon sens que de créer d'abord des noms et des titres et de vouloir à tout prix s'en servir après pour baptiser des choses qui n'ont aucun rapport avec eux? Est-ce opérer de façon sage que de fabriquer des tiroirs avant de savoir ce que l'on devra mettre dedans et de vouloir ensuite, pour les utiliser, y faire entrer vaille que vaille des corps dont il faut couper la tête ou les pieds pour qu'ils puissent s'y dissimuler? Et faisons-nous autre chose quand nous voulons rattacher à des stations plus ou moins bien connues des quantités d'autres gisements dont nous ignorons les trois quarts des caractères?

Alors pourquoi perdre un temps précieux à élaborer des systèmes que rien ne consolide?

Nous n'aurons aucune sécurité tant que nous n'aurons pas expurgé les fondations de toutes les pierres géliches et les murailles

de toutes leurs briques crues. Un bâtiment sorti de terre « à la va vite » résiste le temps d'une exposition. Prenons le temps nécessaire pour construire solidement... ou laissons construire par d'autres.

Est-il un seul préhistorien qui, loyalement, pour peu qu'il ait voulu parcourir la France à la recherche des aspects réels du Néolithique, ne se sente pas aussi mal à l'aise dans toutes les classifications actuelles que dans un vêtement étriqué ? On nous prouvera que la manche est trop large... Nous répondrons que le col nous étouffe... et il en est ainsi de toutes celles que nous connaissons.

Donc, étudions d'abord soigneusement ce qui existe, revoyons documents en mains, ce qui a été écrit, et revisons toutes les valeurs. Rendons cependant à César ce qui lui appartient et innovons le moins possible en fait de terminologie. Quand nous saurons avec assez de certitude ce qui existe réellement, groupons par faciès, choisissons une, deux, ou trois stations-types et donnons un nom à l'ensemble.

Nous grouperons, autour de ces stations-types, tout ce qui s'en rapproche.

Alors seulement, nous pourrons songer à comparer entre eux ces ensembles, et à essayer de voir dans quel ordre ils se sont succédés, à quelles époques ils ont apparu chez nous, etc... etc...

Classifications proposées. — Aux difficultés du terrain vont maintenant s'ajouter celles des classifications techniques. Trois écueils principaux sont à éviter : Trop large, une classification ne peut satisfaire personne ; trop étroite, elle gêne tous les préhistoriens locaux ; trop complète, elle décourage les chercheurs qu'elle met dans l'état d'esprit d'un collectionneur de timbres-postes dont les pages restent vides.

La notion du Temps devient impitoyable, sous peine de voir toute tentative avorter. Ce qui, en France, est vrai, vingt siècles avant J.-C., ne l'est déjà plus à l'Est, ne l'est pas encore au Sud et au Nord. Dès que nous sortons de l'étude industrielle d'une civilisation nous ne pouvons plus l'étudier dans un lieu donné, qu'à une période donnée. Notre classification, quelle qu'elle soit, ne vaudra plus que pour une région donnée.

Les conséquences, jusqu'ici, en ont été tellement désastreuses qu'aucun essai n'a franchement franchi le cap des Tempêtes, en l'occurrence le cap des critiques.

Si l'on admet, d'une façon générale, que le Magdalénien se ferme sur le Paléolithique, que l'Azilien couronne ce dernier en débordant sur les temps nouveaux, et que les industries du type Sauveterrien apparaissent vers cette époque, l'accord s'arrête là.

Jetons un simple coup d'œil sur les trois dernières classifications proposées pour la France ; nous ne les discuterons pas en tant que calendrier des événements, mais nous exposerons quelques réflexions qui feront ressortir les difficultés auxquelles on se heurte.

GOURY admet l'Azilien, le Sauveterrien et une partie du Tardenoisien I, auxquels il fait correspondre le Maglemosien. Ensuite trois grands groupes d'industries occupent la scène.

1° L'une de *tradition Mésolithique* s'étendant à peu près jusqu'à la fin du Néo (Tardenoisien I, II, III d'Octobon).

2° L'autre de *tradition Néolithique* (Omalien, Vademontien, Donmartinien). (Entre les deux derniers s'intercalent quatre faciès du Campignien). Débordant dans le temps sur le Chalcolithique ces industries, de tradition nordique, forment le fonds des quatre faciès de ces derniers stades (Chalco I, II, III, IV).

3° Le troisième, de *tradition nordique*, donne au Néolithique l'Ertebollien (dont les variantes, Campignien I, II, III, IV, chevauchent dans le temps entre les Vademontien et Donmartinien du Néo).

Ce groupe nordique donne également les Néolithiques de Montélius (I, II, III, IV) qui durent jusqu'à la fin du Chalcolithique.

Au point de vue terminologie, on remarque l'emploi simultané de noms de stations (Azilien, Sauveterrien, Maglemosien, etc...) et de notations conventionnelles (Néolithique I, II, III. Chalcolithique I, II, etc...) Une grande partie des termes étrangers n'est pas reprise. En revanche, les divers étages du Néo figurent avec des termes complètement nouveaux.

LOUIS, dans son désir de simplifier, paraît avoir dépassé son propre but. Sa terminologie, claire et simple, va du Paléolithique final (avec l'Azilien et le Sauveterrien), au *Mésolithique* (qui comprend le Tardenoisien) pour aboutir au *Néolithique*, qu'il coupe en trois groupes : Inférieur, Moyen et Supérieur.

Cette subdivision en trois stades est éminemment simple et commode. Malheureusement, elle ne tranche pas la difficulté, qui reste entière, quand il faut placer dans chacune d'elles telle industrie plutôt que telle autre. Et tout de suite chante à la mémoire la seule stratigraphie que nous ayons du vrai Néolithique, celle de Vouga, si voisine de notre Jura que malgré les quelques divergences signalées par les travaux de PIROUTET, on peut la considérer comme base de ce qui fut aussi chez nous.

Une autre observation importante, faite près de notre frontière politique et que nous ne pouvons négliger, c'est celle de nos amis Belges fixant l'Omalien à la base et non au sommet du Néo. Le travail d'HAMAL NANDRIN et SERVAIS est indiscuté pour la Belgique.

Or, les termes de Vouga (Néo-ancien) (Néo-moyen) (Néo-supérieur) sont maintenant classiques, et il paraît difficile de ne pas leur conserver leur priorité. Leur sens était confirmé déjà en 1929. Il n'est pas possible de les employer aujourd'hui pour y englober les cultures étrangères et antérieures au « lacustre ». Ils sont appuyés sur des stratigraphies solides et ne peuvent comprendre que les industries du Néo-supérieur de Louis.

Voilà encore une excellente raison pour accepter le *Mésolithique* et y rejeter tout le reste.

Il nous paraît également peu légitime de grouper des outillages de traditions tout à fait différentes dans des coupures qui les réunissent sans indiquer en même temps qu'elles sont à la fois étrangères et contemporaines (au stade et au point où on les a étudiées : Néo-inférieur ou Néo-moyen).

BAUDOVIN s'est heurté aux mêmes difficultés, mais il a donné une classification qui, du seul point de vue que nous étudions, est plus homogène. Après avoir supprimé d'un trait de plume le *Mésolithique*. (« Il n'y a pas de *Mésolithique* »), l'auteur est obligé d'admettre que le « Néolithique » en général et « la Pierre polie » en particulier ne sont plus tout à fait la même chose ; mais il se décide à appeler l'ensemble « Néolithique », et à réserver à l'ancien Néolithique sa vieille appellation de « Pierre polie ». Nous avons alors un « Néolithique inférieur » qui comprend deux stades :

1° Le Pré-Girien (avec trois faciès Pré-Girien, Girien, et Girien évolué).

2° L'Olendonien (placé là par rapport à ce qui suit et non à ce qui précède).

Un *Néolithique moyen*, avec trois stades : Campignien inférieur (ou Flinsien), Campignien moyen (Estrellien), Campignien supérieur (Jablinien).

Enfin un *Néolithique supérieur* ou pierre polie.

Le Robenhausien est rejeté au Cuivre I.

Cette classification ne laisse aucune place aux industries à microlithes géométriques qui sont antérieures au Néo-inférieur de l'auteur et viennent, à travers toute sa classification, jusqu'au Cuivre I. Elles sont plus répandues que n'importe lequel de ces faciès locaux, discutés par tant d'auteurs qui ont nom : Girien, Flinsien, Estrellien, Jablinien. Enfin le mot Campignien n'est rapporté à aucune station-type et doit disparaître en cédant la place à celui des trois faciès indiqués qui paraît le mieux posséder l'aspect maximum de cette tradition industrielle. Il n'y aura plus de Campignien, mais du Flinsien ou de l'Estrellien ou du Jablinien I, II, III.

Sans empiéter sur les questions de chronologie que nous ne voulons pas discuter ici, il est nécessaire de remarquer que la ter-

minologie seule et le rapport des divers termes employés dans les diverses classifications posent des problèmes qui ne peuvent être tranchés qu'après l'étude approfondie des faciès de chacune des industries en cause. Ainsi l'abandon par les uns, le maintien par les autres des Flénusien, Spiennien, Olendonien, Girien, Montmorencien, Jablinien, etc., etc... et autres aspects locaux d'outillages mal connus, demanderait une sévère révision des stations-types et leur rejet définitif des classifications, leur élévation au rang des stations de comparaison, où leur réduction, acceptée par tous avec bonne humeur, au rang de faciès locaux d'une industrie portant un autre nom.

Ce rapide aperçu, limité à nos régions, montre combien tout est délicat dans cette question du Néolithique. Il montre clairement que, sans documents nouveaux, nous ne pourrions pas, de longtemps, rapprocher des points de vue si différents qu'ils sont parfois aux antipodes les uns des autres. Discuter sur des mots ne servirait à rien. Discuter sur des stations locales pour bâtir un travail d'ensemble serait également stérile.

Nous espérons être mieux compris maintenant quand nous répétons que, pour nous, la question de classification est secondaire, et nous éviterons le reproche de vouloir démolir sans présenter un projet parallèle de reconstruction. Tout ce que nous pourrions mettre debout pêcherait par les mêmes points : terminologie, incertitude des coupures à faire, difficulté de placer dans un cadre plutôt que dans le suivant des industries qui chevauchent entre elles sans se mélanger, etc... etc... Nous estimons inutile d'ajouter, à tant d'autres, une cause nouvelle de discussion sans issue.

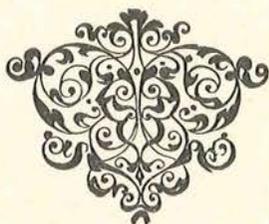
Conclusions. — En résumé : querelle de mots, querelle d'écoles ou de personnes, méconnaissance du véritable état de la question nous paraissent à la base du piétinement actuel.

Le problème se complique encore au lieu de s'éclairer, si nous voulons, élargissant notre horizon, déborder de nos frontières politiques. Par les continents ou les côtes, au Néo comme au Paléo, des peuples venus de toutes les directions sont entrés chez nous ; ils ont tourbillonné, se sont mêlés et fondus, ont fini par se transformer ou s'éteindre. Or, une classification, pour être complète, doit permettre de reconnaître et de suivre les itinéraires des civilisations. Il faudra donc songer, le moment venu, aux jalons déjà semés sur ces routes par les travaux des Etrangers.

Nos tableaux, tout en tenant compte des nombreux faciès étudiés, chez nous, devront donc faire ressortir :

- 1° Les filiations industrielles ;
- 2° les équivalences ;
- 3° l'âge rela-

tif et les concordances des stations-types dans les diverses régions. Il faut donc que les trois ou quatre grands faisceaux puissent, en partant de nos classifications, remonter à leurs sources ou descendre vers leurs dernières manifestations. Il faudra, pour cela, avoir le courage de faire un peu de peine à ses amis et s'interdire de faire un arlequin ou chacun retrouvera, pour la satisfaction de son petit orgueil personnel, un pied ou un œil de ses propres enfants. Mais, nous le répétons en terminant, l'heure ne nous paraît pas venue encore de tenter une semblable synthèse. Jusque-là, cherchons, observons, et travaillons, cela seul importe.



**Les Racloirs (coupoirs) moustériens
d'une station intermédiaire entre le Moustérien
et l'Aurignacien.**

PAR

Eugène PITTARD.

A plusieurs reprises déjà, des communications préliminaires ont tenté de faire ressortir l'intérêt de la station paléolithique que j'ai appelée « Les Festons » et dont la date, dans la chronologie générale, doit venir s'intercaler entre le Moustérien et l'Aurignacien. J'ai donné, il y a plusieurs années, le nom de Rebiérien à ce moment du Paléolithique moyen. La faune, rappelons-le, est principalement représentée par le Renne, le Cheval, le Bison.

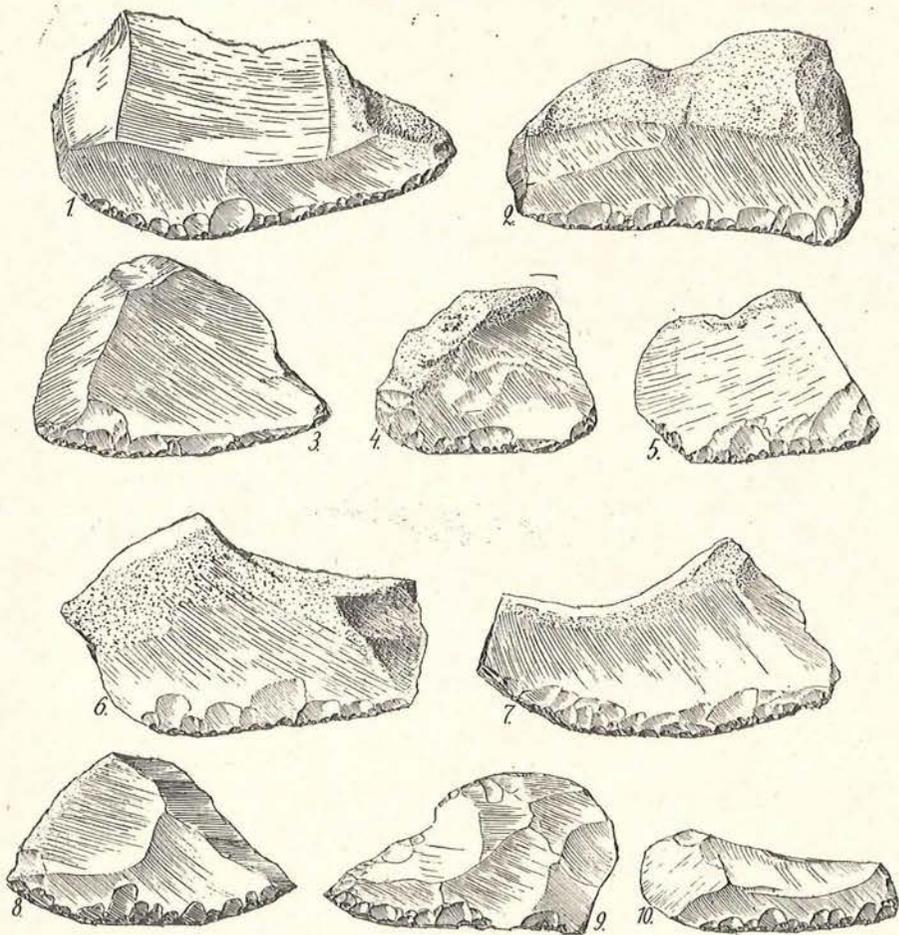
Cet habitat, qui fut un grand abri sous roche, aujourd'hui complètement démoli par les érosions et qui ne renferme qu'un seul horizon archéologique, a livré des outils à caractères nettement moustériens : os utilisés (très rares d'ailleurs), boules dites moustériennes, racloirs et pointes. Mais si certains de ces outils ont un faciès qui ne trompe pas, d'autres ayant sans doute les mêmes destinations, copiés sur les premiers, ont pris une allure toute différente. Les uns sont plus fins, obtenus sur des lames ou sur des éclats moins épais que les outils moustériens ordinaires (racloirs extra-plats); d'autres ont les caractères d'instruments de fortune.

Je laisse de côté, pour le moment, tout ce qui concerne les formes de passage à la période aurignacienne (à un Aurignacien d'ailleurs restreint); notamment au grattoir à museau, au grattoir ordinaire, au rabot, etc., pour signaler quelques-unes des formes des racloirs (coupoirs) de type moustérien.

Ceux-ci se montrent soit sous la forme d'éclats plus ou moins épais, et plus ou moins ramassés, soit sous la forme de lames relativement étroites et allongées, ayant l'aspect de larges couteaux. Nous représentons par quelques dessins ces deux types principaux.

PLANCHE I.

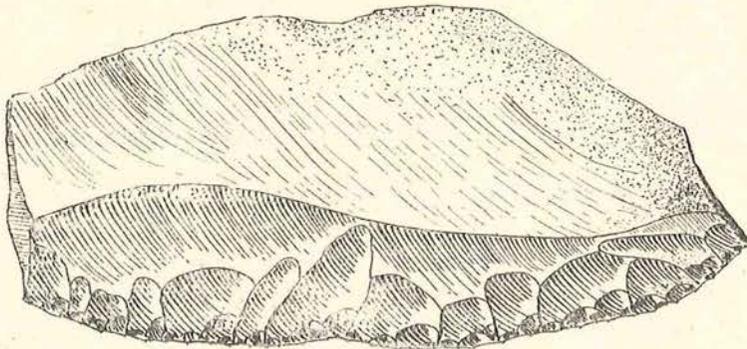
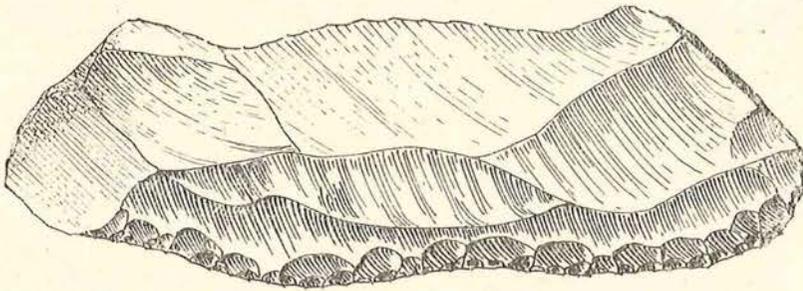
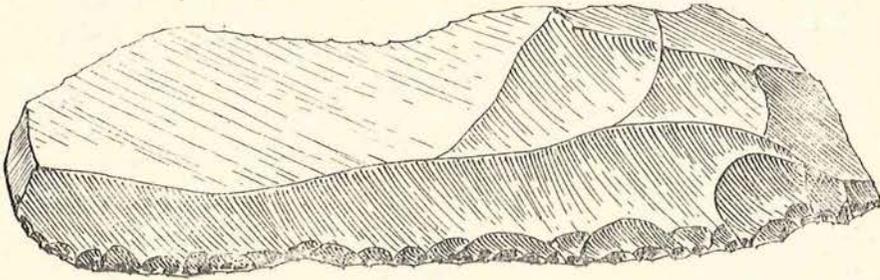
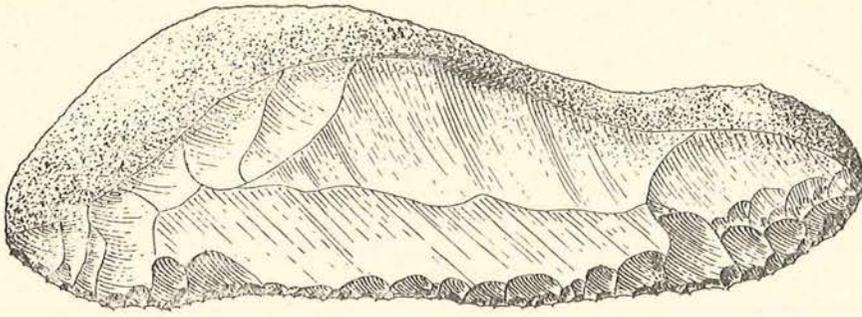
Les numéros 1 et 2 sont des éclats relativement allongés ayant conservé une partie du cortex. La retouche a été faite sur toute la longueur du côté préparé. Les plans de frappe sont sur le côté de l'objet. Les numéros 3, 4 et 5, sont de petits éclats. Le tranchant



Racloirs (coupoirs) de types moustériens (pour les N^{os} voir le texte).

du premier est à l'opposé du plan de frappe. Les deux autres ont leur plan de frappe placé latéralement. Le dernier est un éclat mince qui rappelle des types semblables trouvés dans la station du

PLANCHE II.



Racloirs allongés (lames-couteaux) de caractère moustérien.

Bonhomme toute proche. Les numéros 6, 7 et 8 sont des éclats épais, avec cortex conservé. Les plans de frappe sont latéraux.

Le numéro 9 est retouché sur presque tout son pourtour. Il a un peu l'aspect d'une pointe moustérienne. C'est une pièce légère qui pourrait très bien être employée comme une pointe de sagaie.

Le numéro 10 est un petit éclat provenant de la cassure d'un morceau plus gros. Il est retouché sur toute la longueur du biseau.

PLANCHE II

Eclats allongés ayant conservé une plus grande partie du cortex.

Ce sont des lames épaisses, débitées sur de grands rognons. Or, ceux-ci paraissent avoir été rares dans cette station. Dans nos récoltes, de tels objets, en effet, sont loin d'être nombreux. Les dessins qui les représentent suffisent à les expliquer.

De telles pièces devaient être utilisées à des fins particulières, probablement différentes de celles auxquelles les racloirs proprement dits étaient destinés. Ce sont, dans tous les cas, d'excellents couteaux. Peut-être servaient-ils, en effet, principalement à couper. Le tranchant des numéros 1, 2 et 3 est presque rectiligne, celui du numéro 4 est légèrement arqué.

Je dois tous les dessins de ces deux planches à l'amabilité de mon assistant, M. Alex. Donici.



Le Musée de Préhistoire de Rouen, son orientation, son classement.

PAR

Robert REGNIER.

Docteur ès-Sciences.

Directeur du Muséum de Rouen,

Depuis longtemps déjà Rouen possédait des collections publiques de Préhistoire dont une partie était exposée dans une des salles de Géologie du Muséum d'Histoire Naturelle, et l'autre dans le Musée départemental des Antiquités. Les deux Musées disposaient en outre d'importantes réserves, tant au point de vue du Paléolithique que du Néolithique de la région, mais leur consultation était réservée à quelques préhistoriens privilégiés. Il devait nous appartenir d'en faire une collection unique, grâce au bienveillant appui de la Commission départementale des Antiquités et de la Société Normande d'Études Préhistoriques. Une difficulté se présentait au point de vue administratif : les collections du Muséum appartenaient à la ville de Rouen, et celles du Musée des Antiquités au département de la Seine-Inférieure, mais la prédominance des premières sur les secondes, le local qu'offrait la ville pour installer l'ensemble, l'exécution du plan de réorganisation des musées de Rouen incitèrent la Commission départementale « à effectuer le dépôt au Muséum de toutes les pierres taillées, possédées par le Musée des Antiquités, à l'exception des pièces trouvées au cours des fouilles gallo-romaines ». Ceci se passait en 1927. Toutes les vitrines plates de la grande salle d'Ethnographie, qui se trouve à l'étage supérieur du Muséum, étaient alors occupées par les collections de produits coloniaux de l'Exposition de 1889 ; celles-ci ne présentaient qu'un intérêt secondaire pour le visiteur, et leur présentation ne répondait plus aux goûts actuels. Leur enlèvement et leur regroupement dans les sections de Botanique et de Technologie rendaient disponible un matériel assez considérable, qui servit au nouveau Musée de Préhistoire ? En 1928, les collections révisées et classées par MM. l'abbé BREUIL, R. FORTIN, L. DEGLATIGNY, COSTA DE BEAUREGARD et nous-même, étaient installées, et le nouveau musée pouvait être inauguré par M. le P^r MANGIN, Directeur du Muséum National, entouré des autorités locales et d'un grand nombre de conservateurs des musées, venus

de tous les points de France pour fêter le centenaire du Muséum de Rouen ; nulle date ne pouvait être mieux choisie puisqu'elle commémorait en même temps la création du musée par F. A. POUCHET, le célèbre contradicteur de l'illustre Pasteur, et l'ami de BOUCHER DE PERTHES, père de la Préhistoire. Le Musée possède d'ailleurs un certain nombre de silex recueillis par F.-A. POUCHET et son fils G. POUCHET, (qui fut professeur d'Anatomie comparée au Muséum), en compagnie de BOUCHER DE PERTHES dans les alluvions de Saint-Acheul ; ces pièces portent encore des étiquettes écrites de leurs mains.

Orientation des collections.

Comme Secrétaire-sciences de l'Association des Conservateurs des collections publiques de France, nous avons toujours défendu le point de vue régionaliste des musées de province ; c'est une utopie dangereuse de vouloir en province concurrencer les musées nationaux ; nous n'en avons ni les moyens, ni les ressources tant en argent qu'en hommes ; nous devons au contraire nous efforcer de devenir de plus en plus les satellites des musées nationaux, en complétant leur œuvre éducative par des présentations heureuses et simples, et en renforçant leur valeur documentaire, par le groupement de toutes les pièces, qui présentent un intérêt particulier pour l'étude de la région, où le musée se trouve. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, si tous les musées de France en faisaient leur règle, et développaient en ce sens un effort méthodique, nous aurions, étant donné les richesses que nous possédons, la plus belle organisation muséologique du monde.

Nous n'aurions pas été logique avec nous-même si nous avions imprimé à notre Muséum une orientation autre que celle du musée à la fois éducatif et régional. Si nous nous soucions de réunir des moulages et des documents intéressants d'autres régions que la Normandie, c'est que nous considérons qu'ils sont indispensables pour faire comprendre au public les caractères des différentes époques préhistoriques, les affinités de l'outillage local avec celui des provinces avoisinantes, et la valeur chronologique des pièces typiques. C'est pour les mêmes raisons, que nous nous efforçons de compléter nos séries par des cartes, des photographies, des dessins documentaires, et des ossements des animaux contemporains des époques étudiées, ainsi que par des échantillons de terre renfermant les outils exposés.

Classement des collections.

Cette conception nous a amené à faire de nos collections deux lots ; l'un pour l'enseignement, l'autre pour l'étude. Le

premier lot occupe actuellement 19 mètres de vitrines plates, ainsi que deux grandes vitrines murales ; le second lot plus de 56 mètres de vitrines plates, et une centaine de portoirs de réserves

Collection d'enseignement. — La collection didactique est formée de pierres taillées, de moulages et d'ossements empruntés à toutes les régions, et de pièces d'origines diverses, dont la provenance n'a pas été indiquée d'une façon assez précise pour pouvoir les placer dans la collection d'étude. Les séries commencent par les éolithes de Rutot, et de la vallée de la Bresle, pour se terminer aux palafittes de Suisse. On y trouve du Préchelléen de Saint-Acheul, du Chelléen des alluvions de la Bresle, et de Montières-les-Amiens (BOUCHER DE PERTHES), de l'Acheuléen et du Levalloisien des environs d'Amiens et de Rouen, des silex caractéristiques des industries de Clakton, Highlodge, la Micoque et du Moustier, de l'Aurignacien de la Dordogne, du Solutréen avec les fac-similés du trésor de Volgu, des moulages et des outils classiques du Magdalénien (La Madeleine, Laugerie, Bruniquel), des pièces du Paléolithique supérieur local.

Le Mésolithique particulièrement bien représenté dans la collection d'étude par les pièces de Campigny, a sa place marquée pour faire la liaison avec le Néolithique. L'étude de l'outillage néolithique, particulièrement abondant en Normandie, a fait l'objet de tous nos soins ; nous nous sommes efforcé ici de montrer la diversité des outils, en présentant pour chaque type un certain nombre de silex identiques, nettement retouchés et bien caractérisés ; nous avons donné un développement particulier à la technique du polissage, en exposant un polissoir portatif, en grès de May, provenant de Reviers, Calvados, (Don du D^r DORANLO), des haches préparées pour le polissage, et une superbe collection de haches polies (provenant en partie du dépôt du Musée des Antiquités, offrant une grande variété de formes et des matières utilisées ; cette collection ne renferme pas moins d'une centaine de pièces de toutes dimensions : un certain nombre de haches ont une taille supérieure à 0^m25 ; parmi les plus remarquables, nous pouvons citer une hache en serpentine, parfaite, provenant des dragages de la Seine (1883) et une longue hache plate de 0^m33 trouvée à Abancourt (Oise) en 1879.

Au-dessus des pièces en bronze et en fer, qui terminent cette collection d'enseignement, une pancarte indique au public que l'étude de ces époques incombe au Musée départemental des Antiquités, que nous engageons à visiter.

Pour compléter cet ensemble, nous avons organisé deux autres vitrines, qui montrent la technique de la taille et la préhension des

pierres taillées et mettent en garde contre les interprétations hâtives (éclats naturels, formes curieuses) et les falsifications. A cet égard, le musée possède une série intéressante de haches, polies ou taillées, marteaux, lames, pointes de flèches, d'une exécution soignée, qui ont été « fabriquées à l'intention des collectionneurs ». Une vitrine a été spécialement consacrée à la préhension des silex d'après la théorie de G. MOREL, membre actif de la Société Normande, auteur d'un travail important sur ce sujet et dont la collection a été léguée en entier au musée par sa veuve.

Collection locale. — Malgré les prélèvements effectués pour l'enseignement dans les séries locales, la collection d'étude est restée très étendue. Grâce à un dispositif que nous exposerons plus loin, elle est pratiquement indéfiniment extensible, sans qu'il en résulte aucun trouble dans la présentation actuelle. Bien entendu, tout ce qui intéresse la préhistoire des environs de Rouen, dont on connaît la richesse en pièces du Paléolithique inférieur, en constitue la partie dominante. Les briqueteries de Mont-Saint-Aignan, Biherel, Boisguillaume, Bonsecours, Mesnil-Esnard, Notre-Dame-de-Franqueville, Oissel, Elbeuf, fouillées par FRÉCHON, BUAILLE, MOREL, COTONI, CHEDEVILLE, R. FORTIN, L. DEGLATIGNY, etc., ont fourni des pièces remarquables, dignes des plus grands musées. C'est par centaines que le Musée de Préhistoire de Rouen possède des silex paléolithiques, provenant de ces gisements. Beaucoup de ceux-ci portent de précieuses indications de profondeur et de niveau, susceptibles de guider les chercheurs. La collection FRÉCHON, acquise récemment, a fourni à cet égard une foule de renseignements, complétés par des notes et des dessins. En consultant ceux-ci, on n'est pas sans être frappé de l'identité de niveau pour des pièces acheuléennes et levalloisiennes qu'on est tenté de classer d'après leur taille à des époques très différentes (1). Une étude plus approfondie et plus scientifique des gisements indiqués, tant du point de vue du sol et de la faune que de l'outillage, permettra, nous l'espérons, d'élucider une partie du problème, pour la région tout au moins. La série des coups-de-poing, des grands éclats, des pointes et des racloirs, recueillis par les préhistoriens normands cités plus haut, constitue à cet égard une base extrêmement sérieuse.

Rouen même a fourni peu de pièces : un beau coup-de-poing du début de la période acheuléenne, quelques silex néolithiques et des pointes en os ainsi que des haches emmanchées, rappelant

(1) Les documents exposés au British Museum par le Dr Leakey établissent la concordance entre l'Acheuléen 3, 4 et 5 et le Levalloisien 1, 2 et 3.

celles des palafittes de Suisse. De même nous possédons peu de silex taillés des graviers de la Seine; peut-être faut-il en chercher la raison dans la difficulté de les trouver parmi les innombrables silex des ballastières, et dans l'absence de toutes recherches méthodiques à cet égard des préhistoriens de la région. Les ossements d'*Elephas antiquus*, de *Rhinoceros Merkii* et de Lion y sont également toujours rares. Parmi les belles pièces recueillies dans ces graviers, nous pouvons citer de grands coups-de-poing, provenant de Sotteville-les-Rouen (Quatre-Mares), et de Saint-Pierre-les-Elbeuf; l'un de ceux-ci trouvé par CHEDEVILLE est particulièrement remarquable, il n'a pas moins de 0^m27 de long sur 0^m13 de large à la base.

Les silex à patine blanche des briqueteries des hauteurs des environs de Rouen forment, nous l'avons dit, le joyau de la collection; parmi les plus beaux échantillons, nous tenons à signaler un grand coup-de-poing acheuléen, finement taillé, long de 0^m31, trouvé à Boisguillaume, et un grand éclat rectangulaire levalloisien très mince de 0^m18 sur 0^m13, trouvé à Mesnil-Esnard dans la terre blanche à 3^m80 de profondeur. Ces deux pièces viennent de la collection BUCAILLE. De la briqueterie de Saint-Jacques-sur-Darnétal, au Nord-Est de Rouen, le musée possède un grattoir, un perçoir et une pointe finement retouchés, en silex à patine blanche, qui rappellent l'industrie de Highlodge; dans cette briqueterie, l'industrie néolithique, qui est à 0^m60 de profondeur, est nettement superposée à celle du Paléolithique. A proximité, dans la vallée, à Roncherolles-le-Vivier, on trouve, dans les graviers, du Claktorien.

Les plateaux, qui environnent Rouen, ont fourni beaucoup d'outillage néolithique; l'un des gisements les plus nets est celui de Darnétal (Carville).

Nous ne pouvons citer toutes les communes de Seine-Inférieure, dont le musée possède des silex taillés; nous signalerons cependant en dehors des points déjà indiqués, qui se trouvent dans les environs immédiats de Rouen et d'Elbeuf(1), quelques localités, qui ont fourni des pièces ou nombreuses ou intéressantes: parmi celles-ci, nous pouvons citer Pavilly (briqueterie), Cailly et ses environs, la région de Neufchâtel-en-Bray, avec ses stations néolithiques: Mesnil-Besnard près Saint-Saens (caractérisée par ses grands nucléi et ses longues lames en silex blanc, rappelant l'outillage de Spiennes, et par ses grattoirs à forme magdalénienne); les Marettes, près Londinières (caractérisée par l'abondance des pièces longues, retou-

(1) Le Musée d'Elbeuf possède de belles séries de silex taillés, trouvés dans la région.

choirs, ciseaux, tranchets). De la même région, nous possédons quelques pièces des graviers, et nous retrouvons du Claktonien à Saint-Martin Osmonville. Le gisement néolithique de Saint-Martin-l'Ortier mérite également d'être signalé.

La région de Dieppe, et notamment la briqueterie de Janval, ont fourni de beaux outils paléolithiques. De Fécamp, nous avons un lot important du Paléolithique supérieur, et notamment des lames en silex noir, de forme magdalénienne qui ont été recueillies dans une briqueterie par BUCAILLE. De la région du Havre, nous ne possédons que quelques rares spécimens et des moulages; on sait pourtant combien ce coin est riche, mais la plupart des découvertes, qui y ont été faites, notamment celles de la plage de Sainte-Adresse, sont allées au Muséum du Havre, qui possède de très riches collections scientifiques. Le pays de Caux, d'une façon générale, a fourni peu de choses. Sur la lisière, dans la basse-Seine, on a trouvé cependant des outils intéressants; le musée conserve quelques belles pièces paléolithiques de la région de Lillebonne (dont plusieurs rappellent l'industrie de Highlodge).

La vallée de la Bresle, qui sépare la Seine-Inférieure de la Somme, est connue depuis longtemps grâce aux fouilles d'AULT DU MESNIL, CAPITAN et FRECHON. En se rendant acquéreur de la collection FRÉCHON, le Muséum de Rouen a fait rentrer dans les collections plus de deux mille pièces du Campignien de Campigny (Blangy-sur-Bresle), provenant en grande partie de fonds de cabanes: on y voit des séries très caractéristiques de lames, grattoirs (concaves, allongés, arrondis, doubles, de toute taille), de tranchets, ciseaux, coins, pics, couteaux, pilons, etc. Le musée possède en outre de la même station des molettes, deux petits polissoirs en grès, des fragments de haches polies et un lot de poteries, notamment des disques en terre cuite. Les graviers de la vallée ont fourni un beau coup-de-poing de 0^m20 de long. Sur la rive droite de la Bresle, FRÉCHON a recueilli d'autres pièces, notamment des silex néolithiques blancs, qui sont entrées également au Musée.

L'Eure est après la Seine-Inférieure le département le mieux représenté au Musée de Préhistoire de Rouen: nous devons citer en premier lieu la station néolithique de Beaumont-le-Roger, près de Bernay, qui a fourni plusieurs milliers de pièces, notamment des microlithes (collection LESAGE) dont le classement a été effectué par M. le Commandant OCTOBON. Le musée possède également de nombreux silex taillés, surtout néolithiques des environs de Pont-Audemer et de la vallée de la Risle, des environs d'Evreux (1), de

(1) Le Musée d'Evreux possède une salle entière de Préhistoire, où se trouvent de nombreuses pièces intéressant la région (Don L. COUTIL).

Brionne, de Louviers, ainsi que des vallées de l'Andelle et de l'Epte. Nous avons à signaler ici les silex blancs (néolithiques) très caractéristiques de Dangu, près Gisors.

Du Calvados (1), les stations suivantes sont bien représentées : le Mont-Joly (la Brèche-au-Diable) avec ses petits outils chélléens et néolithiques, Olendon, près Falaise, avec ses grands silex blancs paléolithiques (2), et les Falaises de Longs-Grès (néolithique).

Là s'arrête, peut-on dire, notre collection locale. Le reste n'occupe qu'une place infime; il n'y figure pas moins des pièces très intéressantes; c'est le cas en particulier de la belle série de haches, marteaux et pointes de lances d'origine danoise, provenant des fouilles du marais d'Elseneur (DON LÉZURIER DE LA MARTEL ET LIMARE).

Présentation des collections.

Au point de vue technique, l'installation des collections présente quelques améliorations qui méritent d'être signalées, c'est pourquoi nous nous permettons d'en parler. Deux considérations nous ont guidé : précision du classement et commodité des manipulations. Quelque soit le nombre des échantillons, il importe en effet de pouvoir retrouver dans le minimum de temps la station que l'on désire étudier, qu'il s'agisse des objets exposés ou de ceux qui sont en réserve; de même il est nécessaire de pouvoir intercaler des pièces nouvelles dans une série comme dans l'autre sans modifier le classement général. Nous croyons avoir résolu le problème en présentant les collections sur des portoirs en contreplaqué, d'un type uniforme (0.50 X 0.60), permettant aussi bien la consultation en laboratoire et le nettoyage, que le rangement méthodique dans les placards, qui se trouvent sous les vitrines; ceux-ci portent à cet effet à intervalles réguliers des tasseaux en saillie, sur lesquels glissent les portoirs, dont l'écartement est réglé par la dimension des plus grosses pièces. Dans chaque portoir se trouvent des indications d'origine et de niveau, que complètent les inscriptions faites à l'encre de Chine directement sur les pièces; pas un outil ne rentre dans la collection sans porter des précisions sur son origine et sa provenance, et si possible sur son époque et son niveau. Si la pièce est précieuse ou de petite taille, elle est présentée sur de l'ouate dans une petite boîte vitrée, sur laquelle sont inscrits tous les renseignements.

D'autre part la présentation est accompagnée d'étiquettes expli-

(1) Le musée d'Archéologie de Caen renferme des collections préhistoriques locales.

(2) Ces deux stations ont été découvertes par COSTARD, l'une en 1871, l'autre en 1873.

catives de schéma et de cartes à grande échelle, permettant au visiteur de retrouver facilement la place des gisements. Ceux-ci sont marqués de la façon suivante, trois petits cercles : un grand cercle rouge pour le Paléolithique inférieur (Chelléen, Acheuléen et Levalloisien), un moyen cercle jaune pour le Paléolithique supérieur (nous en avons peu dans cette région), et un petit disque bleu pour le Néolithique. Si le musée ne possède rien de la station, les cercles sont seulement dessinés au crayon. De cette manière, en consultant la carte, le visiteur peut se rendre compte d'un seul coup d'œil de ce que le musée renferme, et de l'âge approximatif des gisements.

A ces collections correspond un fichier de documentation par localités, donnant en même temps les références bibliographiques, afférentes à chaque station.

Conçu de cette manière, le Musée de Préhistoire de Rouen, est appelé, nous l'espérons, à rendre de grands services aux préhistoriens. Pour consulter les pièces en laboratoire, il suffit d'adresser une demande écrite à la direction. De nombreux dons sont venus enrichir ce musée depuis son organisation en section indépendante; les municipalités qui se sont succédées ont bien voulu seconder notre effort, en mettant à notre disposition les crédits nécessaires pour installer, enrichir et entretenir les collections. Récemment encore l'administration municipale a voté un crédit spécial pour nous permettre d'acquérir directement les pièces intéressantes trouvées dans les briqueteries des environs de Rouen. Cet effort soutenu moralement par la Société Normande d'Etudes Préhistoriques, qui tient ses conseils d'administration au musée même, et dont les membres visitent régulièrement les collections, méritait d'être signalé; il serait à souhaiter qu'il en soit ainsi dans tous nos grands centres régionaux : en défendant le prestige intellectuel de nos provinces, on travaille efficacement au rayonnement de la pensée française dans le monde.



Note sur les Civilisations Paléolithiques du M'Zab

PAR LE D^r

P. ROFFO (Alger).

La région du M'Zab, qui fait partie du Sahara septentrional, n'avait jusqu'ici donné aucun outillage lithique. C'est par le plus grand des hasards qu'au cours d'un voyage de recherches j'ai pu découvrir sur les plateaux qui dominent la chebka du M'Zab les nombreuses stations paléolithiques qui font l'objet de cette note.

Ces stations ont été découvertes sur la hammada. Elles sont échelonnées pour la plupart aux environs de la piste Ghardaïa — Beni Isguen — El Goléa, en direction du Sud-Est au moment où la piste abandonne la chebka pour aborder la hammada.

La première se trouve autour du djeddar situé à environ 50 m. à gauche de la piste en allant vers El Goléa, à 15 km. de Ghardaïa (ou à 13 km. de Beni Isguen).

La deuxième à 13 km. 300 de Ghardaïa, sur la même piste, se trouve autour d'un djeddar isolé et d'un monticule surmonté d'une petite pyramide de pierres.

La troisième, se trouve à 10 km. 500 de Ghardaïa sur la piste d'El Goléa à droite et à gauche de cette piste.

La quatrième est à 9 km. 500 de Ghardaïa, aux pieds de trois Djeddar groupés sur une crête de terrain. Cette station qui couvre plusieurs hectares s'étend à droite et à gauche de la piste.

Quelques instruments lithiques ont été récoltés à gauche de la piste vers El Goléa à 9 kilomètres de Ghardaïa. (Station V).

Une sixième station se trouve sur la même piste à 7 kilomètres de Ghardaïa.

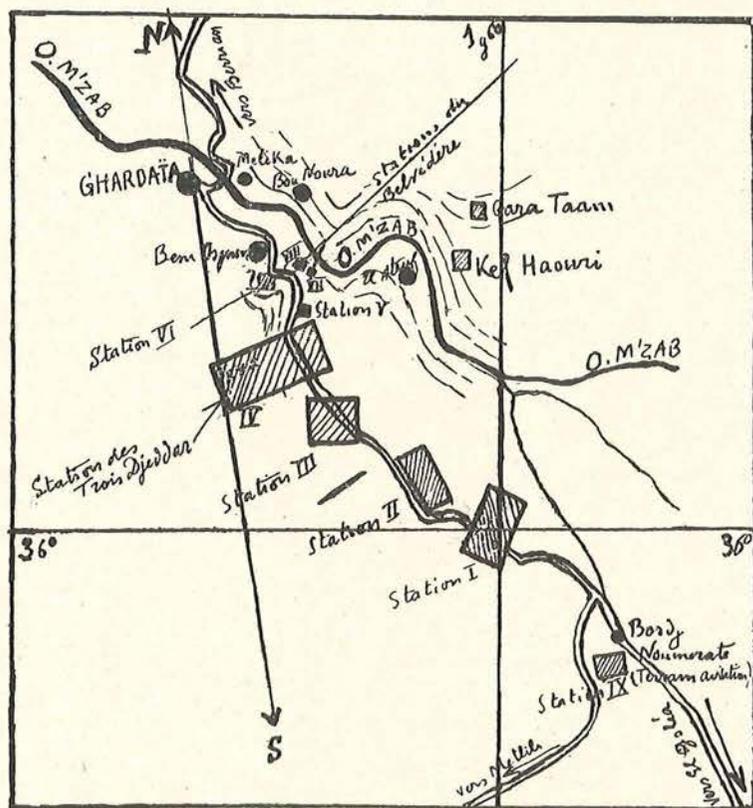
Deux petites stations, distantes d'un kilomètre environ, se rencontrent au lieu dit « Le Belvédère » point culminant de la chebka du M'Zab à 10 kilomètres de Ghardaïa.

Enfin j'ai découvert un atelier à 22 kilomètres de Ghardaïa sur la piste d'El Goléa, à Bordj Noumerate, à proximité du champ d'Aviation de Ghardaïa.

En suivant le lit desséché de l'Oued M'Zab, en direction du Sud-Est on aboutit à la ville d'El Ateuf qui se trouve à environ 9 kilo-

mètres de Ghardaïa. Face à cette ville et sur la rive gauche de l'Oued M'Zab on accède par le lit d'un torrent très à pic sur un plateau pierreux appelé par les indigènes le Kef Haouri. Sur ce plateau j'ai pu relever deux stations. La première se trouve sur le rebord même de ce plateau et s'étend sur une superficie de plusieurs hectares. La deuxième se trouve à environ deux kilomètres au Nord-Est au pied d'une gara : la Gara Tââm.

Il ne m'a pas été possible d'explorer la région de la chebka située à l'Ouest de Ghardaïa. J'ai trouvé cependant une seule pointe moustérienne évoluée à la lisière de la palmeraie de cette ville, au pied d'un torrent à sec. J'espère compléter un jour mes recherches dans cette direction.



Croquis de l'emplacement des Stations du M'Zab.

STATION I

Cette station se trouve au pied d'un djeddar à 50 mètres à gauche de la piste d'El Goléa, à 15 kilomètres de Ghardaïa. C'est une station de surface. L'outillage entoure la base du tumulus et déborde

à droite de la piste. Les instruments sont épars à la surface du sol en contact avec la pierraille de la hammada. Cet outillage comprend des pointes à main unifaces, des râcloirs, des grattoirs, des lames simples ou avec encoches, des percuteurs, des disques-matrice, des disques-racloirs, des éclats de taille avec ou sans traces d'utilisation et tout un ensemble de silex de petite taille, utilisés et de même patine, ensemble trouvé en contact avec l'industrie classique. Tous ces instruments sont en silex (roche provenant de l'Oued M'Zab qui coulait à proximité pendant le Quaternaire) à l'exception de quelques rares instruments en quartz hyalin. Cette station m'a donné 250 instruments lithiques. Ils portent tous une patine brun-rouge ferrugineuse qui recouvre leurs faces, patine également polie et lustrée par l'action du vent et du sable : la patine désertique. Quelques instruments, peu nombreux d'ailleurs et me paraissant beaucoup plus archaïques, sont recouverts d'une patine noire mousseuse qui rappelle les dendrites et donnent l'impression d'être calcinés.

A côté de cet ensemble moustérien archaïque et moustérien évolué (atérien), qui ne diffère en rien de ce que l'on retrouve habituellement dans l'Afrique du Nord et dans le Sahara, j'ai recueilli tout un groupe d'instruments de petite taille portant des traces très nettes de retouches et de même patine que les instruments précédents avec lesquels ils ont été trouvés en contact. J'en ai récolté 66 de formes variables. Tantôt ce sont des éclats de silex de petite taille avec des retouches marginales et une petite coche latérale, tantôt ce sont des petites lames épaisses triangulaires avec des retouches bilatérales rappelant les pointes moustériennes, tantôt en forme de petits disques circulaires assez épais et retouchés sur tout le pourtour, tantôt en forme de petits raclors épais et enfin quelques éclats de taille épais non utilisés. Tous ces instruments sont en silex ou en quartz hyalin. Ils mesurent de 0^m02 à 0^m03 de hauteur et sont tous patinés en brun-rouge lustré, patine absolument identique à celle des autres instruments de cette station.

Enfin j'ai retrouvé quelques éclats de silex sans patine ni lustré désertique qui s'apparentent au Paléolithique supérieur ou final.

En somme cette station de surface nous donne tout un ensemble d'instruments d'affinité moustérienne archaïque, du Moustérien évolué africain ou atérien avec apparition timide de pointes pédonculées. Ce Moustérien africain se charge ici de formes analogues au Paléolithique supérieur et de formes aberrantes.

STATION II

Cette station se trouve autour du djeddar isolé à 50 mètres envi-

ron à gauche de la piste Ghardaïa-El-Goléa, à 13 km. 300 de Ghardaïa. J'ai recueilli sur cet emplacement au pied du djeddar une industrie de faciès moustérien archaïque et atérien comparable à celle de la station précédente. A quelques mètres de ce tumulus, parallèlement à la piste, sur une éminence élevée de 2^m50 environ sur 150 mètres de diamètre et marquée à son sommet par une petite pyramide de pierres sèches, j'ai également retrouvé une industrie à affinité capsienne pure. Cette station nous donne deux industries : l'une moustérienne, l'autre capsienne sans aucun mélange de part et d'autre.

L'outillage de type moustérien de cette station qui comprend 161 instruments en silex est composé de pointes unifaces, de racloirs, de grattoirs, de disques, de lames, de burins, d'un grand nombre de nucléi et d'éclats de taille et enfin d'un certain nombre de silex de petite taille (formes aberrantes) comparables à ceux de la station précédente. Tous ces instruments sont recouverts sur leurs deux faces d'une patine brun-rouge ferrugineuse avec un lustré désertique très prononcé.

L'industrie à affinité capsienne composée de 278 instruments recouverts d'une patine blanche calcaire comprend des lames simples, des lames à retouches bilatérales, des lames à dos, des lames à encoches, des pointes, des perceurs, des burins, des racloirs, des grattoirs, des disques, des percuteurs et des nucléi.

STATION III

Cette station de surface se trouve à 10 kilomètres de Ghardaïa. Dans cette station plusieurs industries, de techniques différentes, gisent pêle-mêle au milieu du cailloutis de la hammada. Le nombre d'instruments recueillis est de 372, en silex, de rares pièces en quartzite et un instrument en quartz hyalin.

I. Nous notons ici la présence d'instruments archaïques à patine brun-rouge très lustrés formant un ensemble moustérien ancien et atérien ancien avec présence de formes en croissant, quelques pointes pédonculées et comprenant des pointes, des racloirs, des grattoirs, des lames, des burins, des disques, des formes en croissant, des formes en Y et des formes aberrantes.

II. Des instruments plus récents peu patinés en brun, avec peu de lustré désertique et formant un ensemble de faciès atérien classique.

III. Des instruments beaucoup plus récents sans patine ni lustrés formant un ensemble à affinité capsienne évoluée ou finale avec tendance vers les formes à affinité tardenoisienne africaine.

Cette station nous donne donc pêle-mêle tout un mélange d'instruments qui se différencient par leur patine et par leur technique. Nous retrouvons ici le Moustérien archaïque très peu représenté, le Moustérien évolué ou atérien avec ses pointes pédonculées, ses formes en Y, des formes aberrantes et des croissants, le tout très patiné en brun-rouge lustré; un ensemble moustérien encore plus évolué ou atérien sans pièces pédonculées et enfin tout un ensemble d'instruments à affinités capsienne supérieure ou finale avec tendance vers les formes tardenoisennes africaines, mais sans patine ni lustré.

STATION IV ou Station des Trois Djeddar.

Cette station en plein air se trouve à 9 km. 800 de Ghardaïa. Sur cet emplacement se trouvent mélangées à la surface de la hammada plusieurs industries lithiques qui forment un ensemble moustérien archaïque, un ensemble atérien et un ensemble de faciès à affinité capsienne et tardenoisienne africaine.

Le nombre d'instruments recueillis est de 652.

Les lieux suivants où je n'ai récolté, malgré de longues recherches que peu d'instruments lithiques comparativement aux stations précédentes, ne constituent pas de véritables stations mais des parties de la hammada où j'ai retrouvé un outillage disséminé sur de très grandes surfaces.

Ces stations sont les suivantes :

I. A 9 kilomètres de Ghardaïa, à gauche de la piste en allant vers El Goléa : Station V.

II. A 7 kilomètres de Ghardaïa, au-dessus de Beni Isguen au moment où la piste d'El Goléa aborde la hammada, à droite et à gauche de cette piste ; Station VI ;

III. Sur le plateau du lieu dit « Le Belvédère » ; à 1 kilomètre environ après la bifurcation de la piste d'El Goléa et du Belvédère : Station VII.

IV. Sur le Belvédère même, c'est-à-dire à 2 kilomètres de la station précédente, sur le plateau élevé qui domine la chebka du M'Zab et d'où on aperçoit les villes de Ghardaïa, Beni-Isguen, Mélika et Bou Noura : Station VIII.

V. Enfin à Bordj Noumerate, à 22 kilomètres de Ghardaïa à proximité du Bordj même sur le champ d'aviation de Ghardaïa, se trouve un atelier assez important : Station IX.

Dans toutes ces stations j'ai retrouvé les mêmes ensembles industriels que dans les stations précédentes avec présence ici aussi de formes aberrantes, en particulier dans la station V.

STATION de Kef Haouri.

Cette station se trouve sur le plateau qui borde la rive gauche de l'Oued M'Zab, face à El Ateuf. Ce plateau, appelé par les indigènes le Kef Haouri, élevé d'une centaine de mètres au-dessus de l'oued, est difficilement accessible en escaladant le lit d'un torrent très escarpé.

Les instruments se rencontrent, en grande abondance dès que l'on aborde le plateau. Sur une surface approximative de plusieurs hectares, j'ai récolté 786 instruments taillés. Cette station m'a donné plusieurs ensembles industriels de patines différentes : des instruments de petite taille comparables aux formes aberrantes des stations précédentes; de l'Atérien, un faciès à affinité capsienne et tardenoisienne africaine,

Dans cette station les formes aberrantes prédominent et sont au nombre de 434.

STATION de la Gara Tââm.

Cette station qui se trouve à 2 kilomètres environ au Nord-Est de Kef Haouri au pied d'une gara : la Gara Tââm, comprend 170 instruments lithiques formant un ensemble de faciès atérien et de faciès à affinités capsienne et tardenoisienne africain.

CONCLUSION

D'après l'étude de ces stations il ressort, d'une façon indubitable, que le Paléolithique moyen et supérieur, est largement représenté dans le M'Zab (1).

Nous pouvons constater que dans cette région, les industries lithiques, sont de faciès nettement saharien, tant par leur patine désertique que par les ensembles qu'elles forment, ensembles que l'on retrouve habituellement dans le Sahara. La présence d'une industrie à affinité capsienne pure, d'instruments en croissant et de formes aberrantes apportent ici des faits nouveaux.

Le Paléolithique moyen du Nord de l'Afrique et du Sahara, caractérisé par la présence de pointes à main unifaces, de racloirs, de grattoirs, de disques auxquels s'ajoutent souvent des types analogues au Paléolithique supérieur (burins et lames, etc...), et surtout par l'Atérien qui se charge également dans le Sahara de nombreuses pointes pédonculées et de formes en Y, domine dans le M'Zab. En effet, nous retrouvons, dans cette région, du Mousté-

(1) Le nombre total d'instruments recueillis dans le M'Zab s'élève à 2.959.

rien archaïque grossièrement taillé, fortement patiné, et peu abondant; de l'Atérien de REYGASSE, très abondant et accompagné de formes en croissant (1), de pointes pédonculées, en général mal venues, à pédoncule qui n'est le plus souvent qu'ébauché, de formes en Y et enfin, de formes aberrantes (2).

Si l'on ne s'appuie que sur les faits matériels, qui découlent de l'étude de ces formes, nous pouvons supposer que les formes aberrantes constituent un faciès local de l'Atérien, sorte d'Atérien décadent qui aurait évolué sur place. En effet, cette technique qui n'est à sa place ni dans le Moustérien, ni dans l'Atérien classique du Nord de l'Afrique et du Sahara, ni dans le Capsien, n'a été, à ma connaissance, retrouvée nulle part. Toutefois, M. REYGASSE a récolté, en surface à Chéria (près de Tébessa, Sud Constantinois), un ensemble d'instruments analogues, sans patine et sans mélange avec une autre industrie classique.

Dans le M'Zab, nous constatons que ces formes accompagnent toujours le Moustérien ou l'Atérien, avec la même patine, à l'exception du Capsien de la station II. Cependant, en l'absence de toute stratigraphie, il est bien difficile d'assigner une place à cette industrie. Seule, la concordance de patine avec l'Atérien, et étant donné que les conditions de gisement sont identiques, permet de supposer que, dans le M'Zab tout au moins, ces instruments sont contemporains de cette civilisation avec laquelle ils ont été constamment trouvés en contact (3).

Le Paléolithique supérieur du Nord de l'Afrique, ou, plus exactement, les industries qui se trouvent au Nord de la ligne Tlemcen-Biskra, seuil de Gabès (ligne ethnique de E. F. GAUTIER), est représenté par le Capsien à l'Est et l'Ibéro-Maurusien à l'Ouest.

Le Capsien qui comprend des lames, des burins, des lames à dos, des grattoirs, racloirs, perçoirs, des fragments d'œufs d'Auruche perforés et gravés, de l'os travaillé (poinçons, spatules), des broyeurs, des perceurs, des meules, des galets plats ou perforés se rencontre le plus souvent dans des escargotières ou dans des grottes, accompagné d'une faune d'Équidés, d'Antilopes, de types

(1) Ces formes en croissant, témoignage d'une influence égyptienne, ont été décrites par DE MORGAN : tome II, *Préhistoire Orientale*, page 378, fig. 450 (Moustérien de Chabet-Rechada) quoique moins nettes.

(2) Le Paléolithique inférieur, représenté par les types chelléo-acheuléens, manque dans le M'Zab, sauf quelques rares coups-de-poing très usés et très altérés à la Station du Belvédère.

(3) Le degré de lustré désertique ne permet pas de juger de l'ancienneté de l'instrument. Un instrument ancien peut ne pas avoir subi l'usure éolienne s'il est resté enfoui à la surface du sol sous une couche de sable, alors qu'un outil plus récent et non abrité peut être très usé (Voir E. F. GAUTIER. in *Sahara Algérien*, page 122).

humains dolichocéphales, etc..., se retrouve enfin dans des stations en plein air mais sans faune. Nous venons de voir qu'il en est de même dans le M'Zab où cette civilisation se rencontre en plein air soit sans mélange (station II), soit pêle-mêle avec d'autres industries (Stations III, IV, etc...). Mais ici les formes pures, les œufs d'Autruche, l'os travaillé, les meules et la faune manquent.

Toutefois, ce Capsien est plus ancien que celui que l'on a rencontré jusqu'à ce jour dans le Sahara. En effet, c'est surtout sous sa forme finale que cette industrie est représentée dans le Sahara, sauf à Merdjouma (près d'Hassi-Inifel) où REYGASSE a découvert le Capsien ancien avec ses lames à dos, ses burins d'angle sans microlithes.

Nous n'avons pas retrouvé dans le M'Zab un ensemble rappelant l'Ibéro-Maurusien. Cette civilisation qui n'est qu'un faciès du Capsien localisé à l'Ouest de l'Afrique du Nord et au Sud de l'Espagne ne paraît pas avoir pénétré dans le Sahara Septentrional. Enfin, j'ai retrouvé, dans différentes stations du M'Zab, le Capsien final de faciès à affinité tardenoisienne.

Le M'Zab ne m'a pas donné toutes ses industries. Il reste à explorer toute la partie Nord-Ouest et Sud-Ouest de la Chebka. La présence d'une pointe atérienne à la lisière Nord-Ouest de la palmeraie de Ghardaïa, au pied du lit d'un torrent à sec, permet de penser qu'il existe des industries lithiques dans cette partie du M'Zab. Malgré mes recherches, le Nord de la Chebka ne m'a donné aucun outillage lithique, sauf à 66 kilomètres de Ghardaïa, sur la route de Berrian, où j'ai recueilli quelques silex taillés, ne formant pas, cependant, un ensemble industriel véritable (1).

(1) Une étude plus complète vient de paraître à Alger. Je serais heureux de l'adresser aux Membres du Congrès qui m'en feront la demande.



**Pierre gravée
et tumulus du Djebel Siroua (Maroc)**

PAR

Armand RUHLMANN
Inspecteur des Antiquités du Maroc

Le massif du Djebel Siroua, d'origine volcanique, dont le point culminant dépasse 3.300 m., relie, on le sait, l'Anti-Atlas au Haut-Atlas (1). D'un accès difficile, cette région montagneuse n'a été que très rarement traversée. Aussi son exploration offre-t-elle encore un champ d'action vaste et intéressant.

Au cours d'une reconnaissance faite en juillet 1932 dans le Siroua, nous avons pu relever deux monuments archéologiques inédits encore : une pierre gravée, ainsi qu'un tumulus de pierres.

En quittant Iriri, l'Azibe de Tachokch, l'un de nos gîtes d'étape, et après avoir traversé l'Assif (= oued) du même nom, on s'engage dans une vallée longitudinale, direction sensiblement N-S, au fond de laquelle erre un petit cours d'eau, l'Imin Magous. La piste muletière grimpe à mi-hauteur et c'est sur sa droite, en montant vers le sommet du Siroua, après un parcours de 20 minutes environ, que nous avons rencontré, couchée par terre, la pierre gravée (*Fig. 1*). La tombe tumulaire (*Fig. 2*) se trouve un peu plus loin, sur une sorte de plateau, près de la jonction de deux pistes. La pierre, au dessin fortement patiné, avait échappé, semble-t-il, jusqu'à ce jour, à l'attention des indigènes ; le tertre artificiel, par contre, connu dans la région sous la dénomination de « Taja afri », est vénéré comme un marabout.

Le monolithe, un gros bloc épannelé de granit, au sommet triangulaire, accuse actuellement les dimensions maxima que voici : hauteur 1^m50 environ, largeur 0^m50 environ, épaisseur 0^m35 environ. Destiné primitivement à être planté en terre, il est couché maintenant à même le sol et présente sur le flanc latéral, sur lequel il repose, une cassure récente, provenant très probablement d'une chute accidentelle (*fig. 1*).

(1) Coordonnées 290/410 de la feuille N° LXII (Est) — Talaat n'Yakoub — de la carte du Maroc au 1/200.000^e.

La gravure qui couvre la partie supérieure de la face principale se compose, du haut en bas, de sept traits horizontaux parallèles, d'un cercle central de 0^m03 environ de diamètre (la « roue solaire » ?), de deux motifs curvilignes isolés, de onze lignes ondulées superposées, d'un trait isolé, d'un cercle inachevé de 0^m02 environ de diamètre, sous lequel est placé un petit point (?), enfin d'un signe énigmatique, composé d'un trait vertical, flanqué de deux traits horizontaux et parallèles. Le trait continu de ces tracés est lisse et assez régulier, par contre peu profond (de 0^m002 à 0^m003). L'ensemble de la gravure ne se détache guère du fond gris clair de la roche qui la porte (1).

Cette pierre gravée se classe de par sa forme générale, un bloc équarri au sommet triangulaire, et par sa position isolée, dans la grande famille des « pierres levées », terme pris dans le sens le plus large du mot. Ce bloc, malgré son dessin, ne saurait, en effet, être rapproché des « pierres écrites » (Hajra mektouba), connues surtout sous la dénomination plus précise de « gravures rupes- tres », genre qui ne se trouve généralement que sur les rochers en place et duquel il se sépare à d'autres points de vue encore.

La pierre gravée du Djebel Siroua donne quant à sa véritable destination et l'interprétation de son décor géométrique, sans insister sur le problème chronologique, matière à maintes conjectures. Toutefois, compte tenu de sa forme trapue et de ses dimensions plutôt réduites, son rapprochement avec les « menhirs » semble pouvoir être éliminé d'emblée. D'ailleurs on sait que l'érection de ce genre de monuments ne s'est généralisée au Maroc à aucun moment de son long passé pré- et protohistorique. Le groupe de Mçora (près du poste d'Et-Tnin, dans la zone espagnole), dont un seul menhir reste debout, celui que les indigènes nomment aujourd'hui « El Outed » (= le piquet), constitue à notre connaissance, l'unique ensemble mégalithique de ce type dans tout le pays (2).

Les « menhirs » mis à part, on pourrait penser à une sorte de borne-limite, marquant un point de repère dans la délimitation des terres d'une tribu, ou de l'une ou l'autre de ses fractions ; ou à une pierre indicatrice, visant la piste, certainement fort ancienne, sur le bord de laquelle elle se trouve encore de nos jours, ou bien la tombe tumulaire située un peu plus loin. L'une et l'autre

(1) Pour la photographie de la *Fig. 1*, la gravure a été passée à la craie.

(2) R. P. H. Kœhler. — « La Civilisation mégalithique au Maroc », Bull. Soc. Préhistorique Française, t. XXIX, 1932, pp. 413-420. — Cf. A. Ghirelli, « Apuntes de prehistoria norte-marroquí » de notas y comunicaciones del Instituto Geológico y Minero de España, año V, n° 4, Madrid, 1932, tirage à part pp. 1-75.

« marques » sont employées sur le terrain par les indigènes, usage qui remonte du reste à une époque fort éloignée.

Toutefois l'emploi de blocs équarris ou façonnés n'est guère en usage chez les indigènes, qui ne se servent pour délimiter leurs terres presque toujours que de pierres brutes, posées de champ ou mises en tas (les « redjem » ou « kerkour ». « Le kerkour », qui connaît les destinations les plus variées, sert parfois aussi à indiquer une route (1).

Enfin on a proposé de voir des « repères » dans des blocs isolés qui se dressent parfois « à proximité d'une sépulture, d'une levée de pierres » ou autres (2). Le classement du monolithe dans ce dernier groupe, théorie qui se défend, expliquerait la raison d'être de cette pierre le long de l'une des rares pistes qui traversent le massif du Nord au Sud. Mais le caractère effectif de ces « marques » reste encore à définir d'une façon plus précise qu'il l'a été jusqu'à présent.

D'autre part, à bien considérer la forme intentionnelle, mais aussi les dimensions réduites de ce bloc, une ressemblance avec certaines stèles reste indéniable. A l'appui de cette conjecture, qui se fonde sur des analogies de style, vient, en effet, la forme générale de différents cippes anciens, d'une taille plus ou moins grossière, au sommet façonné (pyramidal, trapézoïdal et autres)(3). Nous citons pour le Maroc la stèle de Ras Bikfrioun, près de Tiflet, à inscription libyque (conservée au Musée de Volubilis), et pour la zone espagnole la stèle libyco-punique de Lixus (au Musée de Tétouan), dont la première surtout, d'une facture fruste, offre une base de comparaison. Ces prototypes bien déterminés peuvent donc nous aider, du moins comme point de départ, à fixer les idées et même à préciser, dans une certaine mesure, la destination éventuelle du monolithe du Siroua.

Pour la tombe berbère (rurale), délimitée à la tête et aux pieds par deux pierres brutes, la stèle, remplaçant ou dédoublant ces simples « témoins », est d'un emploi beaucoup moins fréquent que pour la sépulture musulmane (urbaine) (4). De coutume plutôt

(1) Cf. E. DOUTTÉ. — « Magie et religion dans l'Afrique du Nord », Alger 1909, p. 420 sqq. — St. GSELL, « Histoire ancienne de l'Afrique du Nord », Paris, 1929, T. VI., 2^e éd., p. 185.

(2) St. GSELL. — *Op. cit.*, T. VI, 2^e éd., p. 206.

(3) Cf. « Recherches des Antiquités dans le Nord de l'Afrique », Paris, 1929, fig. 24, 28, 30 et 37. — L. POINSSOT, « Inscriptions libyques de Tunisie », Revue Tunisienne, 1933, n^{os} 13 et 14, pp. 19-30 et pl. I-III.

(4) Cf. J. BOURRILLY et E. LAOUST. — « Stèles funéraires marocaines », Collection « Hespéris », n^o III, 1927, pp. 1-94, avec de nombreuses planches et figures.

régionale, l'emploi de la stèle est, pour la tombe berbère, néanmoins suffisamment attesté (1).

Mais, constatation importante, l'érection de pierres levées s'est même révélée pour la période la plus ancienne. Sous quelques tumuli nord-africains, mode de sépulture qui constitue pour toute l'Afrique Mineure la tombe-type des Berbères primitifs (2), se sont rencontrés quelques rares monolithes, dont la base, selon l'état de conservation du terre, se trouvait parfois encore plantée dans le sol (3). Anépigraphes et dépourvues de tout décor, ces stèles primitives se présentent, dans l'ensemble, sous l'aspect d'un bloc sommairement équarri, au sommet parfois triangulaire, de sorte que leur véritable destination ne peut faire l'objet d'aucun doute (4).

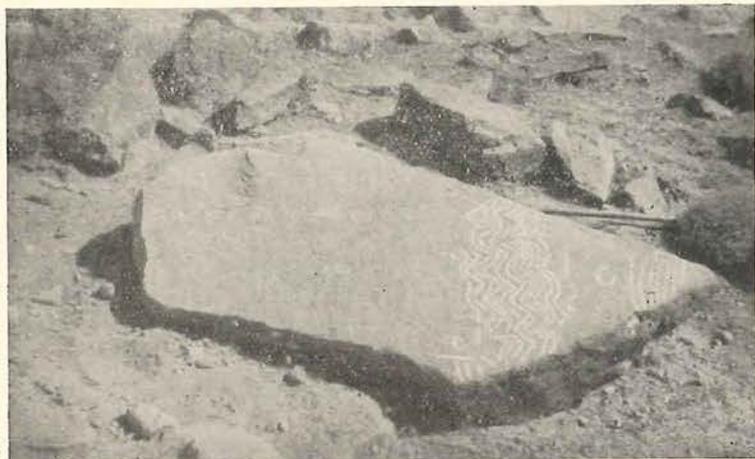


Fig. 1. — La pierre gravée du Djebel Siroua (Etat actuel).

En face de cet usage plus que séculaire, le rapprochement de ce bloc quadrangulaire des stèles berbères anciennes, semble donc soutenable. Toutefois sa position topographique, loin de toute

(1) J. BOURRILLY et E. LAOUST. — *Op. cit.*, p. 26 sqq. et fig. 29, 37, 39. — J. BOURRILLY, « *Éléments d'ethnographie marocaine* », Paris, 1932, pp. 112-113. — Cf. P. RUSSO et J. HERBER, « *Stèles funéraires Gueznaïa (Rif méridional)* » *L'Anthropologie*, T. XLI, 1931, pp. 289-304.

(2) St. GSELL. — « *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* », Paris, T. I, 4^e éd., p. 274.

(3) L. FROBENIUS. — « *Der kleinafrikanische Grabbau* » *Præhistorische Zeitschrift*, Leipzig, 1916, pp. 16-18, pp. 26-28, pl. 1., fig. II, III, V et VII; pl. 9, fig. b., pl. 10, fig. b.

(4) Ne pourrait-on pas voir un rapprochement entre cet usage et les quatre stèles à inscriptions tifinar' d'Ahouogga (Hoggar) découvertes par M. REYGASSE. — Cf. Maurice REYGASSE. « *Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions tifinar' du Sahara central* », Alger, 1922, p. 63, pl. 6-10.

nécropole apparemment ancienne, à moins d'admettre une tombe isolée, mais dont il ne subsiste pas la moindre trace, comme son thème décoratif, auquel il semble difficile d'accorder un caractère funéraire, paraissent, au premier abord, infirmer cette conjecture.

Cependant, extraite et taillée sur place, prête à être enlevée, il se pourrait que cette stèle, abandonnée pour une cause fortuite, n'ait jamais été utilisée. La patine uniforme qui couvre toute sa surface parle du reste en faveur de cette assertion. D'un autre côté, elle pourrait aussi provenir d'un monument funéraire détruit aujourd'hui, voir même du tumulus situé un peu plus loin et dont nous reparlerons. Ce sont là des questions qui se posent, mais auxquelles il serait imprudent de répondre.

Quant au dessin il est à peine besoin d'observer qu'il est malaisé, étant donné que nous manquons d'éléments de comparaison, d'interpréter un thème géométrique d'un genre aussi singulier. Si le sens des tracés géométriques ne peut, il est vrai, être considéré comme élucidé, il faut pourtant se garder d'attribuer *a priori* à toutes les figurations de ce type un caractère symbolique ou sacré.

Quand on se rappelle que le culte du soleil était très répandu chez les peuples primitifs de l'Afrique du Nord (1), on serait tenté, au premier examen, d'invoquer pour le disque central du dessin une représentation emblématique, symbolisant le soleil. Étudié de près, ce motif se distingue de quelques figurations à caractère religieux connues (2), par l'association, au thème central, de lignes horizontales et ondulées. Il serait ainsi prématuré de vouloir assimiler le dessin du Siroua, sans autre critère à l'appui, aux représentations culturelles.

Comme ce thème ne fournit, dans l'état actuel de nos investigations, aucune indication précise dans cet ordre d'idées, il faut recourir à une autre interprétation. Plutôt dessin que gravure, ce motif rappelle, et par sa conception, et par sa technique, le groupe si répandu des graffiti dits libyco-berbères (3). Ce qui autorise ce rapprochement, — sans insister sur sa présence en pays essentiellement berbère, — c'est que l'on retrouve, dans le dessin du Siroua, non seulement des analogies incontestables, mais surtout cette schématisation dans le détail qui donne à ces figurations une note à part. Dénuées, d'une façon générale, de tout caractère artistique, symbolique ou magique, ces représentations, d'origine relative-

(1) St. GSELL. — *Op. cit.*, T. I., 4^e éd., p. 249 sqq.

(2) St. GSELL. — *Op. cit.*, T. VI., 2^e éd., p. 145 sqq.

Cf. « Recherches des Antiquités dans l'Afrique du Nord », p. 72, fig. 29.

(3) Cf. G-B-M. FLAMAND. — « Les pierres écrites », Paris, 1921, p. 126, p. 127, pp. 173-178.

L. FROBENIUS et H. OBERMAIER. — « Hadschra Maktuba », Munich, 1925, pp. 54-56.

ment récente, comparables aux dessins qui couvrent souvent nos murs, se différencient par là des gravures rupestres qui, de beaucoup les plus anciennes, conservent par leurs tendances souvent réalistes un faciès distinct.

Dessin peut-être circonstanciel, œuvre d'un berger ou d'un flâneur, il se pourrait qu'il soit sans rapport aucun avec la destination primitive de ce bloc. S'il n'est pas possible de dire avec précision quelle est la signification de ce dessin (1), il paraît, par contre, se rattacher par sa technique, comme par une certaine parenté de style, à cette grande famille des graffiti libyco-berbères.

Pour ce qui est de la classification chronologique de ce graffiti, il est difficile, faute d'un critère certain, de conclure. Ce n'est toutefois pas aux époques pré- ou protohistoriques, mais très vraisemblablement à l'un ou l'autre des siècles qui précéderent la domination musulmane, que se classe cette gravure du Djebel Siroua. La seule base sur laquelle on puisse s'appuyer pour établir cette détermination des plus vagues, est la chronologie relative des graffiti libyco-berbères. Grâce au synchronisme et aux résultats fournis par l'étude comparée, on peut tenir pour à peu près définitive que l'apparition des dessins les plus archaïques de ce groupe se place, dans les grandes lignes, sensiblement au IV^e siècle de notre ère (2). Etant donné nos connaissances bien imparfaites, on comprendra qu'il est impossible de serrer de plus près la date, même approximative, du graffiti qui nous occupe, appartenant, à coup sûr, à une phase plus ou moins récente de ce genre de figurations.

Il nous reste à dire quelques mots sur l'éminence funéraire de ce même district. De plan elliptique, entièrement à découvert, ce tumulus de pierres ne fut, si l'on tient compte du sol rocailleux de la région, certainement jamais recouvert de terre. A l'intérieur du tertre avait été aménagée une chambre sépulcrale rectangulaire (orientée approximativement Nord-Est-Sud-Ouest), dont les quatre côtés étaient constitués de pierres sèches, posées à plat les unes

(1) A vrai dire les essais d'interprétation des dessins géométriques ne manquent pas. Ainsi certains auteurs, pour ne citer qu'un seul exemple, ont-ils voulu voir dans les lignes ondulées la figuration de cimes montagneuses ou des vagues ondulantes. Mais comme sur ce point particulier les divergences de vues sont grandes, nous jugeons préférable de ne pas trop insister.

Cf. M. et St-J. PÉQUART et Z. LE ROUZIC. — « Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan », Paris, 1927, p. 78, sqq.

(2) Cf. St. GSELL, *Op. cit.*, T. I, 4^e éd., pp. 257-259.

M. SOLIGNAC. — « Les pierres écrites de la Berbérie Orientale », Tunis, 1928, p. 147.

M. REYGASSE. — « Les Ages de la Pierre dans l'Afrique du Nord (Algérie) », in « Histoire et Historiens de l'Algérie », Paris 1931, pp. 54 sqq. ; le même, *Op. cit.*, pp. 92 sqq.

sur les autres, tandis que des dalles grossièrement débruties, placées horizontalement, servaient de couverture. Les dimensions moyennes de cette ciste, environ $0^m40 \times 0^m60 \times 1^m80$, permettaient d'y déposer le cadavre en position allongée. Enfouï primitivement sous le tumulus, le coffre en pierre, effondré en partie aujourd'hui et mis au jour à la suite d'un écroulement du tumulus ou d'un viol, fait assez courant (1), ne contient plus ni ossements, ni aucun objet archéologique (Fig. 2).

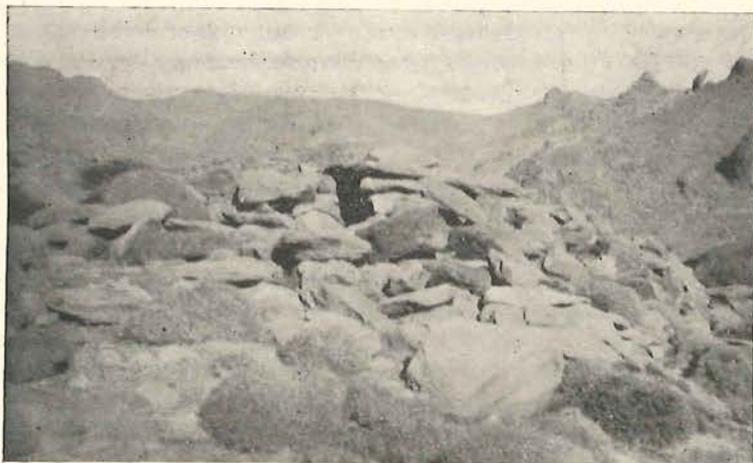


Fig. 2. — Le tumulus de pierres du Djebel Siroua (Etat actuel).

Il n'est pas possible de dire avec précision à quelle époque appartient cette tombe, dont le type a connu une dispersion des plus étendues (2). Dans le Djebel Siroua une suite ininterrompue de tertres artificiels (tumuli ou kerkour?) jalonne la route d'Aït Ben Haddou, à partir du km.9, jusqu'à l'Assif Iriri. D'autres enfin doivent exister par ailleurs encore. Seule une exploration méthodique de la région, suivie de fouilles, nous renseignera sur le caractère et la diffusion de la tombe tumulaire dans ce massif.

Mais tandis que les tumuli se rattachent en Europe occidentale et centrale nettement aux époques pré- et surtout protohistoriques, ce même mode de sépulture correspond, en Afrique Mineure, ce dont témoigne le mobilier funéraire qu'ils recèlent parfois (3), à

- (1) L. FROBENIUS. — *Op. cit.*, p. 2 et p. 59 sqq.
St. GSELL. *Op. cit.*, T. VI, 4^e éd., p. 201 et p. 222.
- (2) Cf. L. FROBENIUS. — *Op. cit.*, pp. 1-84;
St. GSELL. — *Op. cit.*, T. VI, 4^e éd., p. 189.
- (3) L. FROBENIUS. — *Op. cit.*, pp 59-80, fig. 28-156;
St. GSELL. — *Op. cit.*, T. VI, 4^e éd., p. 222 sqq.

une époque beaucoup plus récente. Leur apparition semble avoir précédé l'ère chrétienne, mais leur élévation continua et s'intensifia en pleine période historique, pour ne cesser qu'après l'islamisation des Berbères (1).

Nous ne voudrions pas terminer cette note sans mentionner brièvement la légende, notée sur place, qui entoure dans la tradition locale le tumulus de pierres. Les indigènes de la région interprètent, en effet, la construction de ce tertre, dont la galerie intérieure a dû les intriguer, de la façon suivante.

Il y avait autrefois un lion qui semait la terreur dans la vallée de l'Imin Magous. Un jour il attaqua et tua successivement sept personnes. Les habitants qui avaient assisté à cette scène de loin, sans oser porter secours à ces malheureux, implorèrent Skouk, leur marabout, pour lui demander aide et protection.

Le marabout, après avoir mûrement réfléchi, leur conseilla de construire à un endroit déterminé un piège en pierres, suffisamment solide pour pouvoir résister aux assauts du fauve enfermé et en furie. Ainsi fut-il fait et à la tombée de la nuit Skouk attacha à l'intérieur du piège (la chambre sépulcrale), comme appât, un agneau. Aussi le lion ne manqua-t-il pas de se faire prendre.

Le lendemain le marabout vint seul visiter le piège et parler au lion. Il lui imposa à cette occasion les conditions que voici : il aurait la vie sauve à condition de quitter la région immédiatement et pour toujours. Le lion promit de se conformer à cette exigence et la liberté lui fut rendue, par Skouk, sur le champ. Il s'enfuit, mais avec lui disparut la forêt qui recouvrait, dans le temps, les hauteurs environnantes.

Enfin les restes des victimes furent enterrés dans un petit cimetière situé sur l'autre versant de la vallée, où l'on peut encore voir leurs tombes, et le marabout, après sa mort, fut enseveli, à son tour, au même endroit.

Cette légende explique pourquoi le tumulus est considéré dans la région comme un marabout.

Ce récit, simple variante d'un thème assez courant (2), ne fournit évidemment pas la clef des origines de ce tumulus, mais elle prouve que la fantaisie des indigènes a essayé d'en pénétrer le mystère.

(1) St. GSELL. — *Op. cit.*, T. I, 4^e éd., p. 274, T. VI, 2^e éd., p. 231 sqq.

Capitaine L. VOINOT. — Note sur les tumuli et quelques ruines des environs d'El Aïoun Sidi Mellouk (Maroc oriental) », *Bull. Soc. de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 1916, T. XXXVI, tirage à part, p. 21.

(2) Henri BASSET. — « Essai sur la littérature des Berbères », Alger, 1920.

Station néolithique à Na Mou,
Province de Luang Prabang (Haut-Laos)
(Indochine Française).

PAR

Edmond SAURIN.

M. MANGEL, Inspecteur de la Garde Indigène dans la province Luang Prabang (Laos) voulut bien faire parvenir au Service Géologique un lot d'objets de pierre polie trouvés par lui lors de la construction d'un poste de milice, à Na Mou (1), canton de Muong Sai, province de Luang Prabang. Ce point est distant de 25 kilomètres environ de la frontière chinoise qui sépare là le Laos français du « *Sip Song Pan Na* », (« pays des 12.000 rizières ») yunnanais. Cette région est aujourd'hui habitée par des Lu, population de race Thaï.

Les objets préhistoriques ont été recueillis au sommet d'un mamelon, entre les villages de Na Mou Thai et de Na Mou Yang, sur l'emplacement même du nouveau poste, à une profondeur de 1 mètre à 1^m50.

Nous ne pouvons donner d'une façon plus précise, la description de ce site que nous ne connaissons pas; mais le fait qu'il fut récemment choisi comme emplacement d'un poste de milice prouve qu'il réunit des conditions favorables à l'installation d'un habitat et à sa défense, conditions que les hommes préhistoriques surent également apprécier.

Le matériel lithique ainsi fortuitement recueilli à Na Mou comprend seulement neuf pièces : des haches « lato sensu », une erminette-ciseau, une plaquette de schiste et un anneau-disque.

I. LES HACHES. — Elles sont représentées par cinq haches véritables à biseaux symétriques et par une hache-ermineite. Les haches ont des bords plus ou moins régulièrement équarris et présentent les types suivants :

Trois haches plates à *contour subrectangulaire* de 0^m11 à 0^m095 de longueur, 5 à 0^m055 de largeur, 0^m012 à 0^m003 d'épaisseur (Pl. I, Fig. 4). L'une d'elles *provient d'un galet plat dont une face*

(1) Na Mo, de la carte au 1/500.000^e du Service Géographique de l'Indochine. Feuille Luang Prabang.

n'a été que partiellement retouchée pour obtenir le tranchant. Une hache à contour trapézoïdal, à tranchant légèrement spatulé dont les bords sont grossièrement équarris mais non polis (Pl. I, Fig. 5). Ce type, déjà trouvé en Indochine où il est assez rare, se rencontre aussi dans la péninsule malaise et dans la Haute-Birmanie [8].

Une hachette biconvexe, longue de 0^m06 centimètres de type cosmopolite, à bords équarris (Pl. I, Fig. 3). Deux de ces haches sont en phanites ou schistes métamorphisés (leur surface est alors recouverte d'une couche terreuse provenant de la décomposition de la roche qui atteint parfois 0^m003 d'épaisseur); les trois autres sont faites d'un grès gris-vert, compact et à grain fin.

La hache-erminette, en schiste métamorphique est également à bords équarris et *ne présente de biseau que sur une seule face.* Ce type est très fréquent dans les stations du Néolithique supérieur de l'Indochine, plus fréquent même que la véritable hache. ANDERSSON [1] remarque d'autre part que la hache de pierre asymétrique est très abondamment répandue en Chine, et que la majorité des haches de bronze chinoises sont également des erminettes à un seul biseau dont le type survit d'ailleurs dans l'erminette de fer ou « *pén* », encore actuellement employée par les charpentiers chinois. Dans ces erminettes le tranchant de l'outil était perpendiculaire à l'axe du manche, alors que dans les haches véritables, de type européen par exemple, le tranchant lui était parallèle.

II. L'ERMINETTE-CISEAU (Pl. I, Fig. 2 a-b) se rapproche d'un type figuré par MANSUY, provenant également de la région de Luang Prabang [17, Pl. III, fig. 2]. *Les quatre côtés de cet outil sont équarris.* Le bord tranchant, qui résulte du biseautage peu oblique de l'une des faces est plus épais que large alors que l'extrémité postérieure s'amincit en forme de manche. Cet instrument donne l'impression d'avoir servi de racloir ou de rabot à main, son extrémité semblant taillée pour se prêter à une préhension directe. Cet objet est aussi en schiste métamorphisé recouvert d'une épaisse couche de décomposition.

III. UNE PLAQUETTE, *en schiste métamorphique*, de forme subtrapézoïdale, mesure 0^m15 de long sur 0^m09 et 0^m11 de large aux deux extrémités, et 0^m007 d'épaisseur. Ses quatre bords ont été équarris. Ses deux surfaces profondément altérées présentent de nombreuses stries parallèles à la largeur de la plaque, sans qu'on puisse dire nettement, étant donné la couche de décomposition dont elles sont recouvertes, si ces marques sont dues à un usage préhistorique.

MANSUY [17, Pl. V, Fig. 6, 7] a figuré de la région de Luang

Prabang des plaquettes polies subrectangulaires à bords latéraux équarris et à extrémités mousses qui se rapprochent de celle de Na Mou; selon lui, elles ont pu être des lissoirs ou des instruments servant à préparer ou à décorer les poteries. Des plaquettes analogues ont été trouvées en France dans les dolmens de l'Aveyron, dans la Péninsule Ibérique et dans les tombes de l'Égypte prépharaonique; elles servaient là de palettes à broyer des couleurs pour le tatouage ou le fard et eurent parfois, notamment dans la Péninsule Ibérique, un usage rituel [7].

IV. ANNEAU DISQUE. — L'objet le plus intéressant provenant de Na Mou est un anneau disque poli de grandes dimensions, (Pl. I, *Fig. 1*) en schiste amphibolique (1), dont voici les mesures : diamètre extérieur, 0^m195; diamètre intérieur, 0^m035; épaisseur du bord interne, 0^m019.

Le bord externe en est tranchant et montre de nombreux ébrèchements récents.

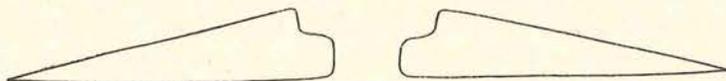
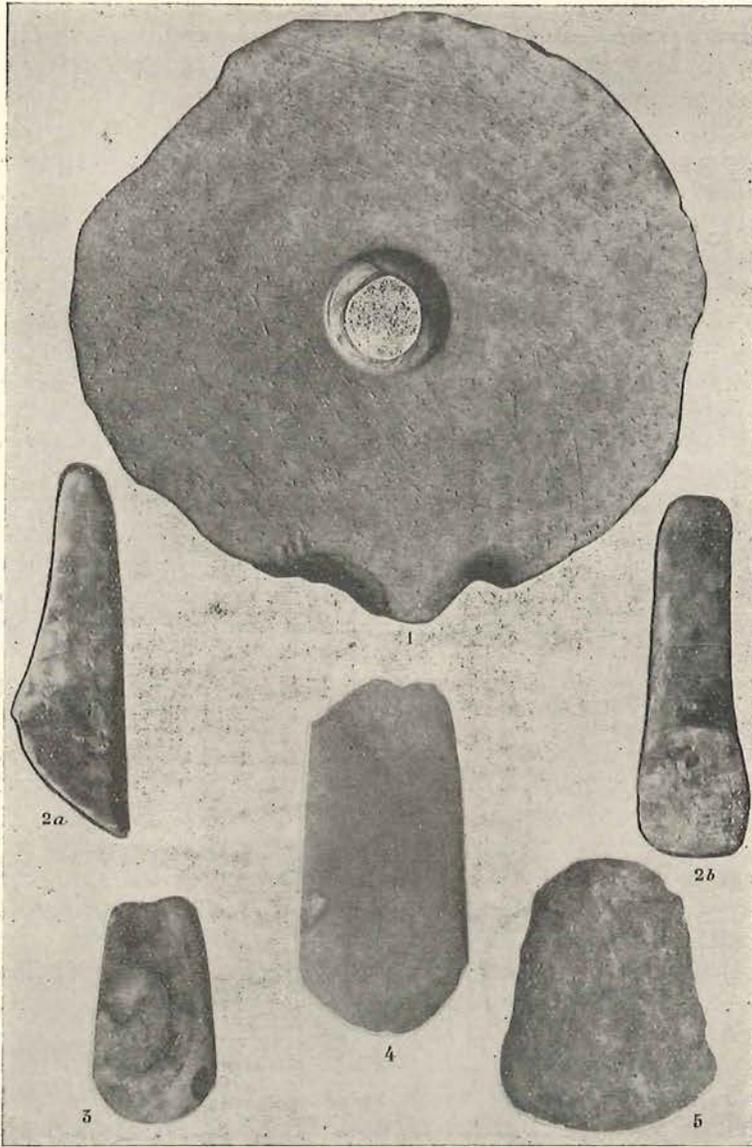


Fig. 1. — Coupe de l'anneau-disque de Na Mou. (1/2 gr. nat.)

Une face de cet anneau est sensiblement plane; l'autre face au contraire, s'abaisse du trou central vers la périphérie, de sorte qu'une section de cet objet présente la forme d'un cône tronqué largement aplati (*fig. 1*).

Le bord interne présente des stries concentriques qui indiquent que la perforation centrale a été obtenue par un travail circulaire selon le plan horizontal de l'objet. Selon un procédé commun en Europe pour la perforation des objets de pierre (perles, etc...), la perforation du disque de Na Mou a été obtenue par creusement successif des deux faces du disque poli. Les deux cavités ainsi ébauchées sur les faces opposées selon l'axe central se réunissent pour former l'évidement. Cette technique est bien visible sur notre pièce, car ces deux évidements circulaires ne se raccordent pas exactement : le trou de la face plane est d'un diamètre inférieur à celui de la face convexe de sorte que le bord interne du disque est séparé en deux parties par un méplat (*fig. 1*). L'objet est resté ainsi, soit qu'il ait été inachevé, soit pour une raison intentionnelle. La

(1) Au microscope : Schiste métamorphique à actinote et biotite. Cristaux de quartz, de feldspath, aiguilles d'actinote et nombreuses paillettes de biotite localisées en amas sur un fond finement quartzeux.



Station néolithique de Na Mou (Haut-Laos) : 1, Anneau-disque, 2; Erminette-ciseau. a) profil, b) face postérieure; 3, Hachette biconvexe; 4, Hache plate; 5, Hache à bord légèrement spatulé. — Environ 1/2 grandeur naturelle.

régularité des bords de ces deux perforations suggère l'hypothèse qu'elles ont été obtenues par frottement circulaire de petits cylindres de pierre.

Les deux faces du disque présentent des stries rectilignes de différentes longueurs qui se recoupent parfois et sont piquetées de nombreuses petites cavités. Ces dernières semblent dûes à la décomposition de la roche et à la disparition des cristaux d'actinote et de biotite qui s'y trouvent. Les stries rectilignes semblent intentionnelles (1).

Les anneaux-disques sont jusqu'ici assez rares dans les dépôts préhistoriques d'Indochine. Au Tonkin, dans les provinces de Hoa Binh et de Son La, M^{lle} COLANI [5] en a recueilli six dont elle a donné une description comparative ; VERNEAU [23] en a fait connaître un fragment du pays des Bahnars (Centre-Annam); MANSUY [18] a décrit du gisement de Somrong Sen, au Cambodge, un « disque ou bracelet en roche ophitique ». Plus récemment enfin, M^{lle} COLANI en a recueilli des fragments au Tran Ninh (Laos), près de jarres funéraires et dans la grotte de Ban Ang [6].

A la même série peuvent se rattacher d'autres pièces de Somrong Sen [5], des fragments d'anneaux en phtanite et coquilles de Pho Binh Gia [16, 19], l'anneau de calcaire et le « disque en terre cuite avec perforation centrale portant un dessin cruciforme grossier » de Ba Xa, [20], les anneaux en calcaire et jade polis de Cho Ganh [5].

Parmi ces diverses pièces, celui de Na Mou présente, avec celui du pays des Bahnars (diamètre extérieur reconstitué = 0^m22) les plus grandes dimensions. Comme ce dernier et ceux de Lang Tien, Ban Mon, Ban Buon, il est fait d'une roche schisteuse relativement tendre.

Le bord externe tranchant du disque de Na Mou se retrouve sur ceux de Lang Tien et de Somrong Sen; la plupart des anneaux cités plus haut présentent aussi un bord de section triangulaire à angles plus ou moins mousses.

Le disque de Na Mou diffère des pièces de Somrong Sen, de Cho Ganh et de Ban Mon par la technique de la perforation centrale. M^{lle} COLANI a en effet démontré, par la trouvaille, dans ces deux derniers gisements, de résidus de fabrication nommés par elle « disques d'évidement » et de pièces inachevées, que la perforation était obtenue par un sciage préalable délimitant profondément le disque central, qu'un coup sec de percuteur achevait ensuite de détacher. Des « disques d'évidement » ont été aussi trouvés à Som-

(1) A noter qu'un morceau d'anneau de Ban Mon porte aussi « quelques éraillures disposées sans ordre ». COLANI M. [5].

rong Sen. Cette technique est donc différente de celle employée à Na Mou, précédemment exposée, et qui ne devait pas laisser de disque d'évidement. Par contre, un fragment d'anneau de Ba Xa (Station sud-est), en phtanite, a été obtenu par un procédé analogue à celui de Na Mou [20, pl. XIV, Fig. 20].

M^{lle} COLANI a déjà comparé ses disques du Tonkin avec un spécimen trouvé à Volnay (Côte-d'Or) et figuré par DÉCHELETTE [7] qui cite des anneaux disques parmi l'outillage néolithique de France et d'Italie. On en a signalé aussi en Espagne, dans le Néolithique ancien, en Egypte dans des tombeaux de la III^e dynastie, et dans l'Inde, à une époque plus récente [3].

Il est d'autre part intéressant de noter la présence d'objets semblables dans le Préhistorique chinois; ANDERSSON [1] signale en effet dans le mobilier de la grotte sépulcrale de Sha-Kou-T'un (province de Fengtien) des « anneaux de pierre diverses » et des anneaux de coquilles de lamellibranches d'eau douce; la station de Yang Shao Tsun (Honan) lui a de même livré des anneaux de pierre (1); au Kansu, un cimetière contemporain de la station précédente lui a donné un anneau de jade [2].

L'usage de ces disques, tout au moins des plus grands d'entre eux, a déjà donné lieu à plusieurs hypothèses que nous citerons au sujet de la destination du disque de Na Mou.

Celui-ci, à cause de la petitesse de sa perforation centrale, sans parler de sa grande dimension et de son bord tranchant, n'a pu être un bracelet, solution proposée par DE MORTILLET à propos des anneaux-disques néolithiques d'Europe et non admise par DÉCHELETTE. Sa grande dimension rend peu probable, son usage comme pendeloque décorative. Enfin son poids et le peu de dureté du schiste employé ne permettent guère d'y voir une arme de jet, lancée après rotation rapide autour de l'index passé dans le trou central, comparable au « tchakra » employé actuellement par les Akalis de l'Afghanistan, qui se retrouve aussi chez les anciens peuples de Mésopotamie, de Palestine et d'Egypte.

Reste l'hypothèse d'un objet rituel. Celle-ci paraît la plus vraisemblable.

Il est à signaler qu'en Chine les ossements humains de Sha-

(1) L'âge des industries de Sha-Kou-T'un et de Yang Shao Tsun est rapporté par son inventeur à « l'Énéolithique » et se placerait d'après lui vers le troisième millénaire avant J.-C. Malgré l'absence de tout objet de bronze, ses arguments sont : la présence et l'abondance de poteries polychromes faites au tour présentant de curieuses affinités avec les poteries peintes énéolithiques de Babylonie. (Pré-Sumérien), de Suse, d'Asie-Mineure et de Anau, près d'Askabad dans le Turkestan Russe; la présence à Yang Shao d'un vase tripode considéré comme le prototype direct des vases de bronze du type « Li » de la dynastie Chou.

Kou-T'un étaient accompagnés de très nombreux anneaux-disques en pierre et surtout en coquilles auxquels ANDERSSON assigne une signification rituelle possible. Il est enfin permis de rapprocher ces anneaux-disques des « *Pi* », « *Yüan* » et « *Huan* » de la Chine archaïque [12].

Ces trois mots désignent des anneaux-disques de jade dont la perforation centrale est d'une surface petite (*Pi*), plus grande (*Yüan*), que la surface pleine, ou égale à celle-ci (*Huan*).

Les « *Pi* » (qui sont donc des disques percés, alors que les « *Huan* » et « *Yüan* » sont des anneaux) symboliseraient le génie du ciel [12]. Ils étaient offerts aux divinités du ciel et de la terre, parfois aux génies des eaux : en 109 avant J.-C., le Fleuve jaune ayant rompu ses digues, l'empereur y fit jeter un anneau de jade pour apaiser le génie du Fleuve [4]. On s'en servait dans les sacrifices [14]. Sous la dernière dynastie, un disque de jade représentait encore l'image de la divinité du ciel dans le temple du ciel à Péking [12].

Les « *Yüan* » et « *Huan* » qui servaient d'ornements de ceinture avaient aussi un sens symbolique : Envoyer un « *Yüan* » à quelqu'un était le mander auprès de soi [6]. L'envoi d'un *Huan* à un exilé par l'empereur était signe d'amnistie et permission de rentrer en son pays. Faire présent d'un *huan* à un ami était exprimer ses remerciements et ses vœux, tous les principes divins étant supposés résider dans un anneau, ou cercle sans commencement ni fin [9].

De tous ces faits nous ne retiendrons que le caractère rituel et symbolique, dans la Chine historique, de ces disques et anneaux de jade, dont les anneaux de matières plus modestes des dépôts énéolithiques du Fengtien et du Honan semblent être les prototypes directs.

Il ne paraît donc pas impossible de rapprocher nos anneaux-disques néolithiques indochinois de leurs semblables de l'Énéolithique et des premiers temps historiques chinois et de trouver dans cette comparaison un argument en faveur de leur signification rituelle (1).

Il n'est pas douteux que les plus petits de ces disques aient servi d'ornements, de pendeloques, d'amulettes, de boucles d'oreille, peut-être de bracelets, tout comme les « huan » ont servi d'ornements de ceinture. Mais l'idée symbolique et la vertu propitiatoire qui s'attachait à leur forme originelle a pu précisément les faire adopter pour cet usage décoratif.

(1) Que nos anneaux-disques indochinois aient été par rapport aux objets semblables des temps historiques chinois des prototypes, comme les anneaux énéolithiques du Fengtien, ou des imitations dues aux tribus « barbares » voisines de l'Empire, discuter cette question serait poser tout le problème de la chronologie absolue du Préhistorique indochinois.

Les roches qui composent le matériel lithique de Na Mou sont très probablement de provenance locale. Bien que nos renseignements géologiques sur cette région du Haut-Laos soient jusqu'à présent fragmentaires, on y connaît, à peu de distance du Sud de Na Mou, des « schistes siliceux durs, des grès grisâtres » sous-jacents aux grès rouges secondaires qui forment la plus grande partie du pays Lu [11]; c'est à ce complexe de terrains primaires qu'appartiennent sans doute les grès et les schistes métamorphiques utilisés à Na Mou.

Sauf l'anneau disque, les objets de cette station appartiennent à des types déjà connus de la région de Luang Prabang où de nombreuses pièces furent rassemblées par achat aux indigènes ou recueillies sans méthode dans les alluvions récentes du Mékong [13].

L'industrie qu'elles révèlent fut déjà comparée par Mansuy à celle de Somrong Sen et attribuée aux derniers temps de la période néolithique indochinoise [17]. D'autres stations, entre autres Cho Ganh [5], Ba Xa [20] (au Tonkin), Minh Cam [21], Tam Toa [22] (en Annam), ont livré un outillage analogue, de sorte que cette période néolithique, à la fin de laquelle apparaissent, à Somrong Sen, le cuivre et le bronze, est bien caractérisée en Indochine.

Le polissage complet des pièces de Na Mou, les haches plates rectangulaires à bords équarris, enfin l'anneau-disque dont les exemplaires variés, précédemment cités, proviennent, en Indochine, de la dernière phase du Néolithique, ne laissent aucun doute sur l'attribution de la station de Na Mou à cette même période.

Il faut enfin noter que toutes les haches « lato sensu » de Na Mou sont à bords droits et que la hache à tenon d'emmanchement, par ailleurs si fréquente en Indochine, n'est pas représentée dans cette localité.

D'après HEINE-GELDERN [10], la hache à section rectangulaire et sans tenon, uniquement représentée à Na Mou, caractériserait la civilisation indonésienne, alors que la hache à tenon est l'outil typique de la civilisation môn-khmère. Dans cette hypothèse, la station de Na Mou aurait été habitée par des peuplades indonésiennes pures de tout mélange, alors que toutes les autres stations du Néolithique récent connues en Indochine ont jusqu'ici présenté le mélange des deux sortes de haches et des deux civilisations qu'elles caractériseraient.

LISTE DES MÉMOIRES CITÉS

1. ANDERSSON J.-B. — An early Chinese culture (*Bulletin of the Geological Survey of China* (Péking, Octobre 1923).

2. ANDERSSON J.-B. — Preliminary report on archæological researches in Kansu (*Memoirs of the geol. Survey of China, Séries A, n° 5, Péking, 1925*).

3. ARNE T.-J. — Painted stone age Pottery from the Province of Honan (*Palæontologia sinica*. Séries D, vol. I, fasc. 2.).
4. CHAVANNES R. — Les mémoires historiques de Se MaTsien (Paris 1895-1905).
5. COLANI M. — Notices sur la Préhistoire du Tonkin. I. Deux petits ateliers. II. Une pierre à cupules. III, Stations hoabinhiennes de la région de Phu Nho Quan (*Bull. Serv. Géol. Indochine*, vol. XVII, fasc. I. Hanoï, 1928).
6. COLANI M. — Champs de jarres monolithiques et de pierres funéraires du Tran Ninh (*Præhistorica Asiæ orientalis*. I. p. 103-127. Hanoï 1932).
7. DÉCHELETTE J. — Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. T. I. Archéologie préhistorique (Paris, Picard, 1908).
8. EVANS J.-H. — Report on the terminology to be employed with regard to the Prehistory of S. E. Asia (Comm. au 1^{er} Congrès Préhistorique d'Extrême-Orient. Hanoï. 1930).
9. GILLES H.-A. — A Chinese-English Dictionary (Shanghai 1909-1911).
10. HEINE-GELDERN R. — Urheimat und früheste Wanderungen der Australasier (*Anthropos*, T. XXVII (1932), p. 608 sqq.).
11. JACOB et DUSSAULT. — Exploration géologique dans le Haut Laos (*Bull. Serv. Géol. de l'Indochine*, vol. XII, fasc. 4. Hanoï. 1924).
12. LAUFER B. — Jade. A study in chinese archæology and religion (*Field Museum of nat. History. Anthropological series*, vol. X. Chicago, 1912).
13. LEFÈVRE-PONTALIS P. — Note sur les objets des Ages de la Pierre et du Bronze recueillis par M. Massie dans la région de Luang Prabang (in *Mission Pavie. T. III, Etudes diverses*. Paris. Leroux. 1904).
14. LEGEE J. — The chinese classics (Oxford, 1893).
15. MANSUY H. — Station préhistorique de Somrong Sen et de Long Prao (Cambodge). (Hanoï. Schneider. 1902).
16. MANSUY H. — Gisement préhistorique de la caverne de Pho Binh Gia (Tonkin). *L'Anthropologie*, t. XX, 1909).
17. MANSUY H. — L'industrie de la pierre et du bronze dans la région de Luang Prabang (Haut Laos). (*Bull. Serv. Géol. Indochine*, vol. VII, fasc. I. Hanoï. 1920).
18. MANSUY H. — Contribution à l'étude de la Préhistoire de l'Indochine. VII : Résultats de nouvelles recherches effectuées dans le gisement préhistorique de Somrong Sen (Cambodge). (*Mém. Serv. géol. de l'Indochine*, vol. X, fasc. I. Hanoï. 1923).
19. MANSUY H. — Stations préhistoriques dans les cavernes du massif calcaire du Bac Son (Tonkin). (*Mém. Serv. Géol. Indochine*. Vol. XI, fasc. 2. Hanoï, 1924).
20. MANSUY H. et COLANI M. — Néolithique inférieur (Bacsonien) et Néolithique supérieur dans le Haut-Tonkin. (*Mém. Serv. Géol. Indochine*, vol. XII, fasc. 3. Hanoï. 1925).
21. PATTE E. — Résultats des fouilles de la grotte sépulcrale néolithique de Minh Cam (Annam). (*Bull. Serv. Géol. Indochine*. Vol. XII, fasc. I. Hanoï. 1923).
22. PATTE E. — Le kjökkenmødding néolithique du Bau-Tro à Tam Toa près de Dong Hoi (Annam). (*Bull. Ecole française d'Extrême-Orient*. T. XXIV, n° 34. Hanoï, 1924).
23. VERNEAU. — Les âges de la pierre et du bronze dans les pays des Bahnars, des Sédangs, des Reungas et dans l'Arrondissement de Bienhoa (in *Mission Pavie. T. III : Etudes diverses*. Paris. 1904).



Quelques plaquettes de pierres gravées ou peintes des cavernes pyrénéennes.

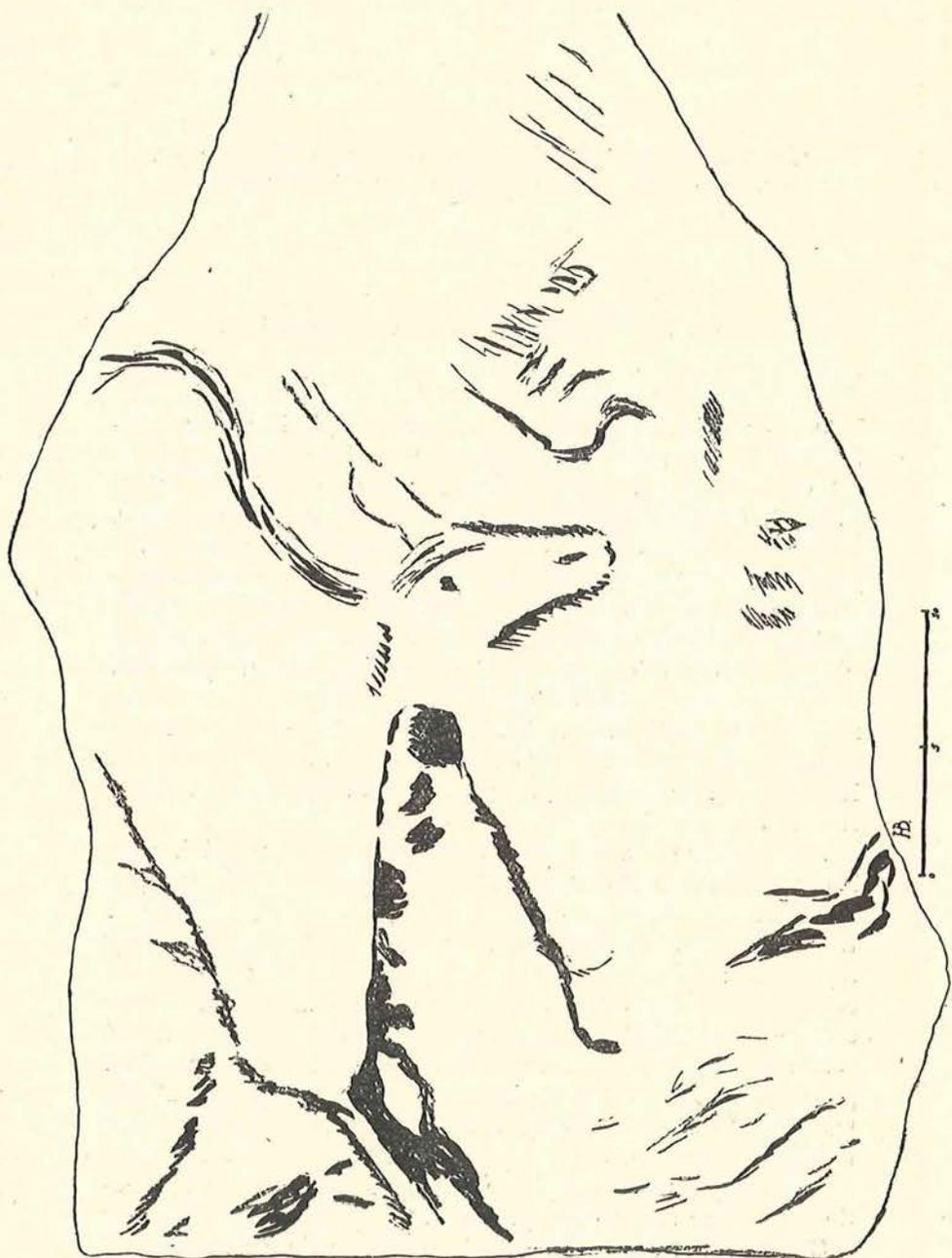
PAR LE

Comte BEGOUEN et M. Louis BEGOUEN

Au cours de nos explorations des cavernes de la région pyrénéenne, nous avons été surpris du grand nombre de pierres gravées que nous récoltions, en particulier dans la grotte des Trois-Frères (Ariège). Ce sont généralement des plaquettes de schiste micacé, mais il y a aussi des galets et des morceaux de vieille stalagmite. Il y en a à tous les degrés de perfection, depuis la pierre ornée seulement de quelques traits indistincts, mais où l'œil exercé de M. l'Abbé BREUIL retrouve des cornes et même des têtes de bisons, jusqu'à l'œuvre d'art terminée présentant une belle silhouette d'animal. Parfois des figures nombreuses se superposent et s'enchevêtrent rendant la lecture assez difficile. Les animaux le plus fréquemment figurés sont le bison et le cheval, le renne est excessivement rare. Notons aussi le bouquetin, le glouton, des poissons, un renard ? etc., etc.

Très souvent ces animaux sont représentés avec des flèches sur le corps, parfois la tête manque, elle n'a pas été dessinée. Presque toutes ces pierres ont été cassées, et volontairement, semble-t-il. Il nous est arrivé de pouvoir en raccorder un certain nombre en rapprochant des fragments trouvés à plusieurs mètres de distance et parfois dans des années différentes. L'ancienneté de la cassure est prouvée en certains cas, par un léger dépôt stalagmitique formé sur la cassure elle-même, et aussi parfois par le fait que les deux parties n'ont pas le même aspect extérieur, la même patine, n'étant pas dans les mêmes milieux et n'ayant pas, par conséquent subi la même altération, quoique le raccord se fasse avec certitude. Enfin presque toutes ces pièces présentent des traces de calcination ou tout au moins d'action du feu.

Ces deux faits, cassure volontaire et action du feu ne peuvent-ils pas s'expliquer par des raisons rituelles ? Ces dessins sur pierre ayant été faits dans un but magique n'auraient eu toute leur valeur,



Plaque de pierre avec peintures noires. — Grotte de Labastide (Hautes-Pyrénées).

même avec les flèches d'envoûtement, qu'en étant brisées et en passant par le feu.

Nous n'avons pas recueilli que des gravures, quelques pierres ont également été peintes, et leur nombre a peut-être été plus grand qu'on ne le suppose, seulement avec le temps, les couleurs ont disparu. On sait que des pierres peintes ont été trouvées dans le gisement magdalénien de Parpallo en Espagne par M. Pericot. Parmi les deux pierres peintes trouvées aux Trois-Frères, une d'elles représente un bison au galop, celui-ci est également gravé, et la couleur rouge ne dépasse pas le trait. L'autre représente une tête d'animal qu'il est difficile d'identifier. La teinte rouge paraît entourée d'un petit filet blanc. Ce petit filet blanc est en très léger relief, c'est un petit feston de stalagmite, dont la présence ne peut s'expliquer que de la façon suivante : l'ocre rouge avait dû être délayée dans une matière grasse, moelle ou graisse. Une fois la pièce abandonnée dans la grotte, elle fut mouillée par l'eau de suintement chargée de calcaire, mais cette eau ne restait pas sur la surface grasseuse et par capillarité filait sur les bords où en s'évaporant elle a laissé ce petit feston de calcaire.

Au cours d'une visite que nous fîmes à la grotte de Labastide, Hautes-Pyrénées, avec l'Abbé Breuil, Norbert Casteret et Paul Wernert, nous retournâmes, par hasard, une large dalle de pierre posée sur le sol. Quel ne fut pas notre étonnement de constater que sa face inférieure présentait des traces de couleur noire permettant de distinguer nettement une tête de renne, ainsi que quelques taches indistinctes. Cette belle pièce est maintenant au Musée de Toulouse. C'est une dalle de calcaire gris bleuté presque entièrement couverte d'une pellicule de stalagmite. Elle est de forme irrégulière, plutôt triangulaire, mesurant 0^m57 sur 0^m35 environ sur ses plus grandes largeurs, sur une épaisseur de 0^m03 à 0^m04.

M. l'abbé Breuil a bien voulu en relever le dessin. A côté de la belle tête de renne allongée, visible pour tout le monde, surtout quand on la mouille légèrement, il a pu relier entre elles les différentes taches noires et faire ainsi renaître une autre tête plus petite de cervidé, qui, il faut le reconnaître, est difficile à distinguer.



De quelques galets coloriés aziliens provenant de gisements autres que le Mas d'Azil.

PAR LE

Comte BEGOUEN.

Pendant longtemps la rive gauche de l'Arize, sous la haute voûte d'entrée de la grotte du Mas d'Azil, a été considérée comme ayant le monopole des galets coloriés. Il est certain que nulle part ailleurs on n'en a récoltés en si grande abondance. Il n'en est pas moins vrai que d'autres gisements ont fourni quelques-unes de ces curieuses pièces, mais c'est par unités qu'on les y compte tandis que c'est par centaines que la rive gauche de l'Arize en a livrées. Bien entendu il ne sera pas question ici des gisements bien connus de Birzek, Bobache, etc.

Chose étrange, les auteurs des découvertes de ces pièces, pourtant exceptionnelles, se sont toujours contenté de les signaler dans leurs publications, sans jamais les figurer, et parfois même en négligeant de les décrire, ce qui ne permet pas de relever les ressemblances ou les différences qu'elles peuvent avoir avec celles de la station-type. Ils se contentent d'indiquer leur présence.

Sans avoir la prétention de faire une étude d'ensemble, je me propose de combler, en partie, ces fâcheuses lacunes, d'autant plus que plusieurs de ces galets marqués de rouge sont conservés au Musée de Toulouse. Je vais donc passer en revue quelques-unes de ces différentes provenances, que j'ai été à même d'étudier, laissant de côté, ne les ayant pas vus, les galets coloriés que M. et M^{me} Vaillant-Couturier ont trouvés dans la grotte de Montardit (Ariège) et dont ils ont fait mention dans l'*Anthropologie*.

De même M. André Niederlender a exposé, au Congrès de Périgueux, une très intéressante série azilienne provenant de ses belles fouilles dans le Lot, et dont naturellement la publication lui revient de droit (1).

(1) Au sujet de ces galets, M. André Niederlender a bien voulu m'envoyer la note suivante, dont je le remercie sincèrement :

« Ce gisement situé près de Rocamadour au confluent de l'Alzon et de l'Ouysse s'appelle l'abri Pagès. Il est exposé au Nord. Il a été fouillé par MM. André Niederlender et Raymond Lacam. Il n'a donné qu'une seule couche bien azilienne par sa faune (lapin et cerf) mais où le harpon manque. On a trouvé une vingtaine de galets, assez déteints, mais ayant été, sauf deux, complètement recouverts de couleur rouge. Sur ces deux, quelques points rouges ont été peints sans ordre. Outre ces galets peints, on a recueilli un certain nombre de galets gravés, dont un avait été précédemment couvert de rouge. Ces gravures sont composées de traits parallèles, parfois coupés par un ou plusieurs autres. Cet ensemble diffère quelque peu de l'Azilien typique ».

Evidemment c'est un facies nouveau, et par conséquent d'autant plus intéressant, mais il est nettement apparenté à l'Azilien, probablement final et mérite donc d'être cité ici.

Grotte de Montfort (Ariège). — Dans l'étude que M. Miquel a publiée longtemps après ses fouilles, puisque celles-ci datent de 1889-1892, et que son article n'a paru qu'en 1926, dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, l'auteur dit qu'il a

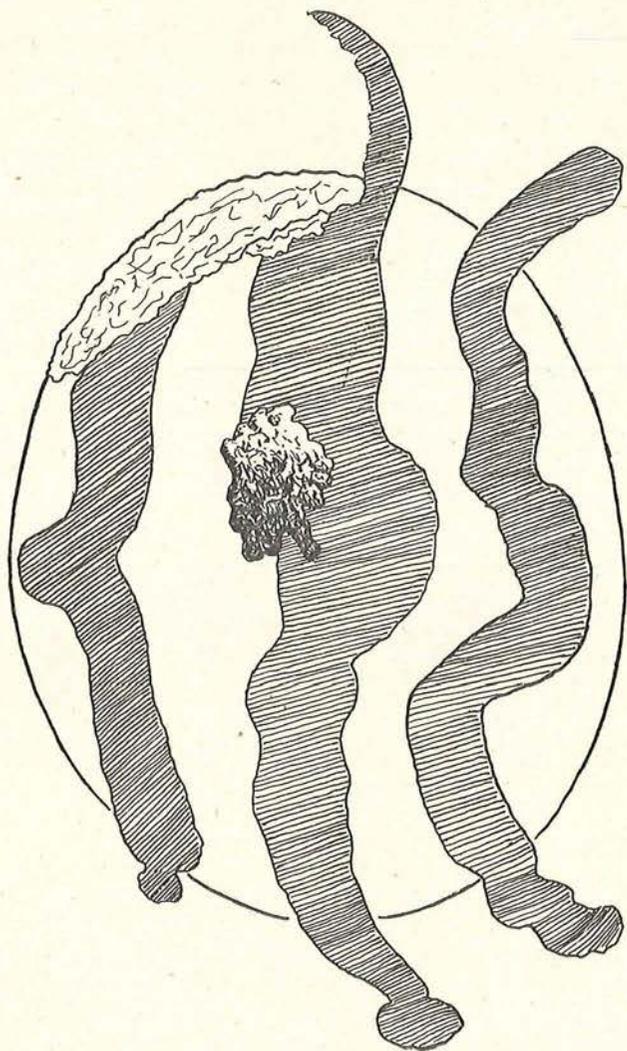


Fig. 1.

trouvé dans la galerie de gauche de la grotte de Montfort près Saint-Lizier (Ariège) six galets coloriés. Quant je lui ai acheté sa collection pour le Musée de Toulouse, elle n'en contenait que deux. Ceux-ci avaient été reproduits dans l'album que M. Pilloy préparait pour Piette sur *l'Age du Renne dans les Pyrénées*. On

sait que cet ouvrage quoique complètement terminé n'a jamais paru en librairie. M. l'abbé Breuil m'a dit qu'il n'en existait que deux exemplaires, un dans la famille, l'autre au Musée de Saint-Germain. Tout le reste a été détruit pendant l'occupation allemande à Saint-Quentin, où habitait Pilloy. Quelques planches séparées existent çà et là. C'est ainsi que j'ai un positif sur verre de la planche renfermant la reproduction des galets de Montfort, provenant de la collection de projections de Cartailhac.

1. — Le plus grand (*Fig. 1*) est un gros galet de quartz de forme ovoïde légèrement aplatie mesurant 0^m10 sur 0^m08 avec une épaisseur de 0^m03. Il est orné dans le sens de la longueur de trois bandes sinueuses en forme de festons rouge vif qui, dépassant la surface supérieure empiètent plus ou moins sur la face inférieure. Une forte concrétion calcaire recouvre un des bouts et cache une petite partie des bandes colorées.

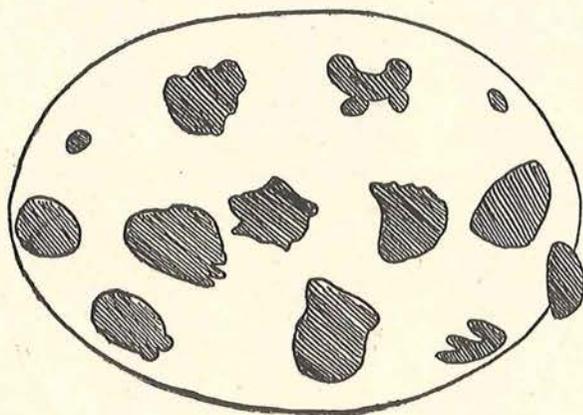


Fig. 2.

Ce caillou a servi de percuteur. Deux fortes cupules ont été causées par le martelage au centre des deux faces, et l'une d'elles a abîmé la couleur, ce qui prouve que l'usage de cette pierre comme percuteur est postérieur à l'apposition de la peinture. Ce cas d'ailleurs n'est pas rare. Au Musée de Saint-Germain, M. l'abbé Breuil a placé dans la vitrine de l'Azilien, avec les silex et les harpons plats, tous les galets présentant des fractures ou des meurtrissures dues à un travail effectué postérieurement à la peinture.

2. — L'autre galet (*Fig. 2*) est ovale et plat, mesurant 0^m076 sur 0^m054 et d'une épaisseur régulière de 0^m01. Il est orné de trois lignes parallèles de taches irrégulières rouge vif, posées trois, six

(l'une d'elles retournant sur un des bords) et quatre (les deux extrêmes des deux côtés étant très petites).

D'autres pierres de la collection, fortement colorées en rouge ne peuvent rentrer dans cette série, tel un gros éclat concave de granit entièrement recouvert d'ocre et ayant probablement servi de grand godet. Un objet semblable a été signalé dans le niveau azilien de Sordes par M. l'abbé Breuil.

Grotte de La Tourasse (Haute-Garonne). — Dans le gisement de La Tourasse, près de Saint-Martory (Haute-Garonne) les fouilles de M. Darbas ont mis à jour un certain nombre de galets schisteux, dont il fut question au Congrès de l'A. F. A. S. à Toulouse. Il y eut alors un rapide échange de vues entre A. de Mortillet, Cartailhac et plusieurs autres. Cartailhac avait fait entrer au Musée d'histoire naturelle de Toulouse le produit des fouilles de La Tourasse, et quoiqu'en ait dit M. Cazedessus, au Congrès de l'A. F. A. S. de Lyon en 1926, rien n'a été changé à l'arrangement qu'en fit alors mon éminent prédécesseur. Aucune pièce n'en a été distraite. Les étiquettes écrites de sa main, y sont toujours, et M. l'abbé Breuil, revoyant cet ensemble, l'a parfaitement reconnu, tel qu'il l'avait vu lors du Congrès de Toulouse, mais son souvenir, après de nombreuses années avait exagéré le nombre des galets portant des traces de peinture et avait étendu cette particularité à une série d'autres pièces n'en ayant pas. Il est donc fâcheux que M. Cazedessus n'ait pas regardé avec soin les vitrines du Musée avant de publier son article, cela lui eût évité d'écrire le passage suivant, dont tout visiteur du Musée peut constater l'inexactitude : « Il existait autrefois au Musée de Toulouse, « une trentaine de galets peints, déteints passablement, mais intelligibles, concrétionnés de La Tourasse, dont M. le P^r H. « Breuil certifie l'existence les ayant eus en mains lors du Congrès « de l'A. F. A. S. à Toulouse. Ils firent alors l'objet d'une discussion entre nos éminents collègues Cartailhac et A. de Mortillet. Depuis cette époque, des arrangements les ont sans doute « fait passer dans des tiroirs, où ils se trouvent mélangés avec des « pièces analogues ».

Quoiqu'il en soit, le lot de galets de schiste de La Tourasse se compose de seize pièces. La plupart sont des retoucheurs ou présentent sur leurs bords des traces d'usure et d'utilisation. Une d'elles mesurant 0^m17, affecte une forme phallique très nette, accentuée encore par une veine de la pierre. *Quatre* enfin présentent des traces de couleur, plus ou moins délavée. M. l'abbé Breuil a bien voulu dessiner les *trois* sur lesquelles la peinture est restée assez nette. Elles sont toutes en schiste gris-bleu foncé.

1. Le plus grand (*Fig. 3 a*) dont une seule face subsiste, et encore incomplète sur un bout, mesure 0^m12 sur 0^m035 . Les bandes qui recouvrent sa partie médiane sont de trois tons de rouge diffé-

||| Brun-rouge. || Rouge très vif. ■ Noir brun.

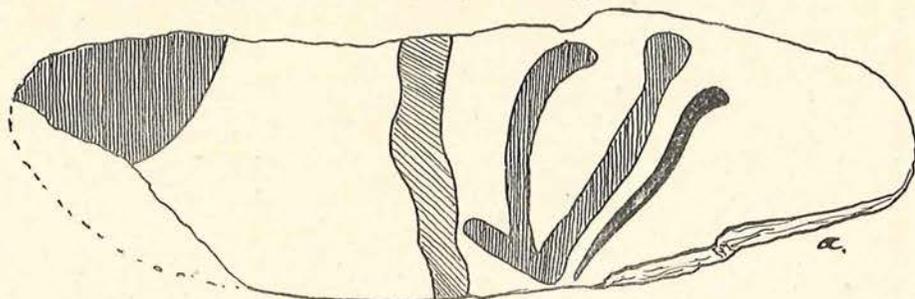


Fig. 3 a.

rents; la plus importante qui, irrégulière, traverse toute la pièce est d'un rouge assez vif, tandis que sur la droite trois traits, dont deux en angle aigu, forment une sorte de V avec un tiret à la base,

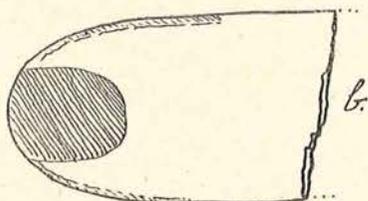


Fig. 3 b.

sont brun rouge, de même qu'une large tache demi-ronde sur le bout ébréché, tandis qu'une barre, légèrement sinueuse, parallèle à la bande extérieure du V est d'un noir brun assez foncé.

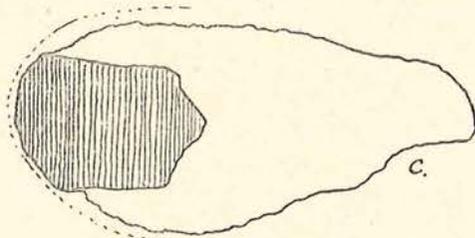


Fig. 3 c.

2. Un galet ovale brisé (*Fig. 3 b*) de 0^m04 sur 0^m025 présente sur le bout une tache rouge vif, de la forme d'un angle au bout d'un doigt. La tranche de chaque côté est légèrement coloriée de même sur 0^m03 environ.

3. Un éclat de galet (fig. 3 c) est taché au bout de la même façon mais la tache au lieu d'être ovale, affecte plutôt la forme d'un rectangle irrégulier. Elle est d'un rouge brun. La pièce incomplète comme nous l'avons dit, mesure 0^m07 sur 0^m02.

Grotte de La Crouzade (Aude). — Les deux belles pièces de schiste avec des ornements rouges, trouvées à La Crouzade par Rousseau en 1874, c'est-à-dire bien avant les découvertes de Piette au Mas d'Azil (1889), sont classiques mais peu connues, n'ayant jamais été publiées, et rares, je crois, sont les préhistoriens qui ont été les voir dans les vitrines poudreuses du Musée de Carcassonne. Ces galets non seulement à cause de la date de leur découverte, mais encore par leur importance, offrent un intérêt qu'est venu augmenter la découverte par MM. Helena père et fils, dans cette même grotte de la Crouzade, de galets coloriés semblables, dont grâce à la bienveillance de M. Philippe Helena j'ai publié les plus curieux (Bulletin de la *S. P. F.*, 1929).

M. Genson, directeur du Muséum de Béziers, me signale dans une lettre que dans les collections qu'il a données à ce Musée se trouvent six galets coloriés provenant de la Crouzade, et un trouvé dans la petite grotte de Bize. Il m'annonce leur prochaine publication.

Grotte de Bize (Aude). — M. Philippe Helena a bien voulu me montrer à Narbonne la belle série de galets coloriés trouvés par lui dans la petite grotte de Bize (Aude) voisine de la grande, où Tournal avait fait dès 1828 ses premières découvertes. Ces galets proviennent d'une couche très importante située au-dessous de dépôts très épais néo ou énéolithiques et au-dessus du paléolithique supérieur. Cette couche comprenant de nombreux foyers est bien datée par une faune et une industrie caractéristiques (cerf, sanglier, lapin (très abondant), *helix nemoralis*, etc., grattoirs ronds, lissoirs en bois de cerf, etc. Ces galets, au nombre d'une trentaine, je crois, sont très typiques, ornés de points, de bandes parallèles ou croisées, de signes en forme d'S ou d'O avec un point au milieu, le tout d'une belle couleur rouge. M. P. Helena en prépare la publication dans les *Annales de l'Institut de Paléontologie humaine*.

Grotte de Marsoulas (Haute-Garonne). — Voici maintenant deux galets coloriés absolument nouveaux provenant de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne). Nous les avons remarqués, M. Breuil et moi, dans la collection de M. Lasselín, instituteur dans cette

localité, sans qu'il ait pu nous préciser à quel endroit il les avait recueillis. Le calcaire un peu gras, qui salissait encore l'un d'eux, et rendait les taches de couleur très peu visibles, me laissent supposer qu'ils proviennent d'une couche de travertin mou que nous avons rencontrée au-dessus et un peu en avant des foyers magdaléniens, en dehors de la grotte, lors des fouilles que nous y avons effectuées M. Townsend Russel et moi (1). Ce filon ne nous avait donné que des éclats amorphes de silex et des fragments d'os, sans rien qui put permettre de préciser une époque. Cependant, nous avons constaté dans les os, peu nombreux d'ailleurs, l'absence du renne et la présence du cerf, ce qui, joint à sa position stratigraphique, nous avait fait supposer que cette couche était azilienne. Les galets coloriés de M. Lasselin tendraient à confir-

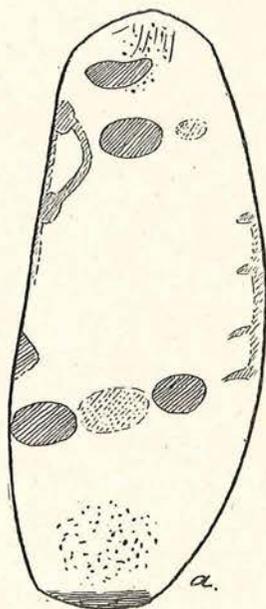


Fig. 4 a.

mer cette hypothèse. Il y a lieu de noter que M. Breuil a signalé dans les vitrines du Musée d'Agen, des harpons aziliens, indiqués comme provenant des environs de Salies-du-Salat, ce qui correspondrait bien à Marsoulas. Mais Cartailhac croyait que ces harpons provenaient d'un autre gisement de la région, resté inconnu ou oublié. Enfin Miss Garrod a parlé d'Azilien pour une des grottes de Lespugne fouillées par M. de Saint-Périer.

(1) C^{te} BEGOUEN et T. RUSSEL. — La campagne de fouilles de 1931 à Marsoulas, Tarté et Roquecourbère. (Toulouse, Privat, 1933).

1. Galet en schiste (*Fig. 4 a*) gris foncé, plat, d'un ovale irrégulier, 0^m09 sur 0^m025, orné de sept taches rouges, dont deux plus déteintes ; sur les bords, il y a d'un côté, une sorte de liseré avec quatre dents aiguës, et sur l'autre une courbe s'appuyant sur deux ronds. Aux deux extrémités se trouvent des traces d'emploi du galet comme retouchoir et on remarque sur le bord inférieur une légère usure en biseau, mais les meurtrissures sur les surfaces planes dues à l'usage sont recouvertes par l'une des taches peintes et lui sont donc antérieures. Cela est en contradiction avec ce que nous avons constaté sur le gros galet de Montfort (voir *fig. 1*).

2. Galet de même matière (*fig. 4 b*) et de même genre mesurant 0^m06 sur 0^m02. Sur une des extrémités, sur la droite, on voit deux taches, rouge-brun foncé, mordant l'une sur l'autre. A l'autre bout on voit que le galet a également servi de retouchoir.

Quoique visibles, les traces de peintures sur ces deux galets, sont assez délavées.

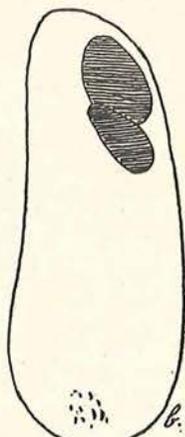


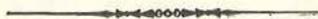
Fig. 4 b.

*
**

Si maintenant nous voulons essayer de tirer des conclusions et une sorte de vue d'ensemble de ces différents gisements en les comparant à la station type du Mas d'Azil, nous voyons qu'ils n'ont guère en somme entre eux qu'un seul point commun, c'est l'application d'ocre rouge sur des galets le plus souvent plats, car non seulement la nature de la pierre change, ce qui s'explique par les conditions géologiques de chaque gisement, mais le style même de ces décorations est assez variable. Il n'y a que deux des galets que j'ai précédemment publiés (1) de la Crozade qui soient du type classique du Mas d'Azil.

Je constate en terminant que si le nombre des stations où l'on récolte des galets coloriés augmente, nous n'y voyons rien qui nous permette de comprendre la raison d'être de ces pièces énigmatiques. Le mystère persiste.

(1) C^{te} BEGOUEN. — A propos des galets coloriés du Mas d'Azil. (*Bulletin de la S. P. F.*, séance du 25 juillet 1929 et tirage à part).



Recherches préhistoriques en Dordogne Charente et Gironde.

PAR

Joseph BÉRAUD (à Bordeaux).

I. — Outillage d'époque Paléolithique et Néolithique provenant de Monmarvès (Dordogne).

1° Stations en plein air sur les plateaux de *Monmarvès*, canton d'Issigeac. Le silex y est abondant. De fort belles pièces y ont été rencontrées depuis le Chelléen jusqu'à la pierre polie. Planches I, II, III.

Outillage Paléolithique. Nature du silex, forme, couleur. — **Chelléen-Hache** ou **Coup-de-poing**. PLANCHE I, fig. 3, silex aquitain jaunâtre avec rainure à la partie supérieure pour l'emmanchement.

Acheuléen. — **Coup-de-poing** (Pl. I, fig. 4), silex blond translucide, surface cacholonnée, entaille pour emmanchement au premier tiers de la pièce, extrême pointe inférieure brisée (fig. 1 face et profil), jaune, taille à grands éclats. **Pointe en amande**, fig. 6, admirablement taillée, silex blond laiteux translucide à surface cacholonnée, belle patine. **Instrument triangulaire** (fig. 2, face et revers), silex blanc cacholonné, outil fin de l'Acheuléen, adroitement façonné : ceux de cette forme et surtout en ce bel état de conservation sont très rares.

Néolithique. — **Percuteur** (fig. 5), plaque de silex d'un blanc opaque ayant conservé une partie de son cortex. Caractéristiques : a) léger dégrossissage sur les bords pour bien tenir l'outil en main, b) emplacement des doigts bien indiqué, c) étoilures à la pointe inférieure déterminant son usage.

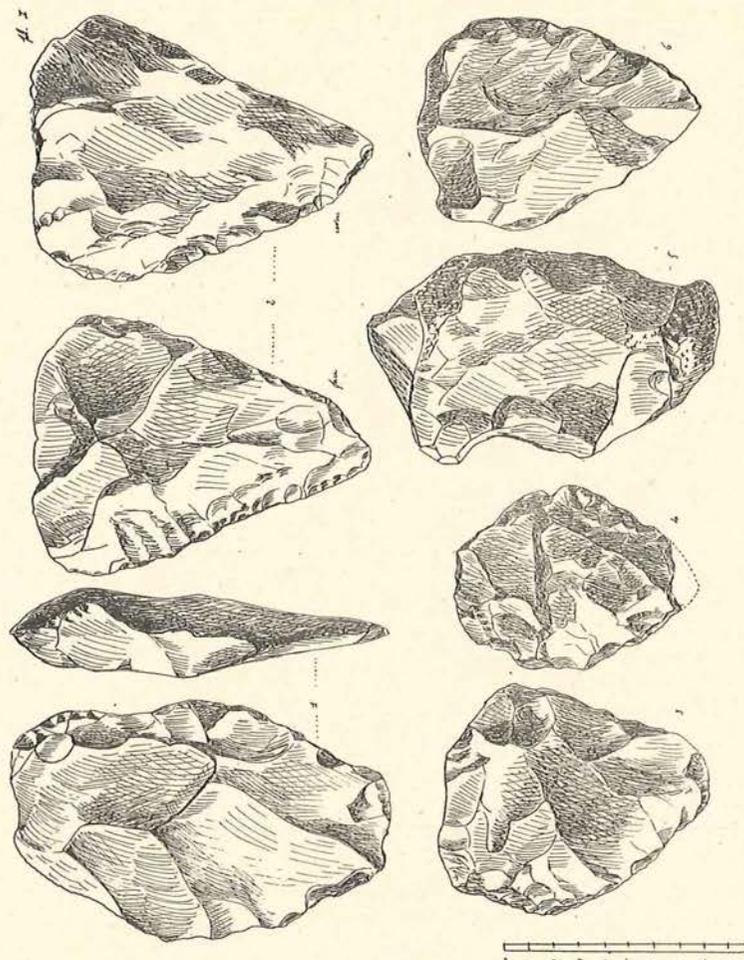
Outillage moustérien ou **néolithique**, sa forme, nature du silex, sa couleur, Planche II.

Pointe à main moustérienne, fig. 7, silex jaune.

Néolithique. Lames : fig. 9, courbe, blond cacholon ; fig. 10, droite, blanc calcédonieux. **Pointes**, fig. 8 et 21. **Perçoirs** : fig. 11

blond, fig. 12 résinite; Perçoirs, Grattoirs : fig. 16, gris bleuté;
fig. 20 blond transparent.

PLANCHE I.

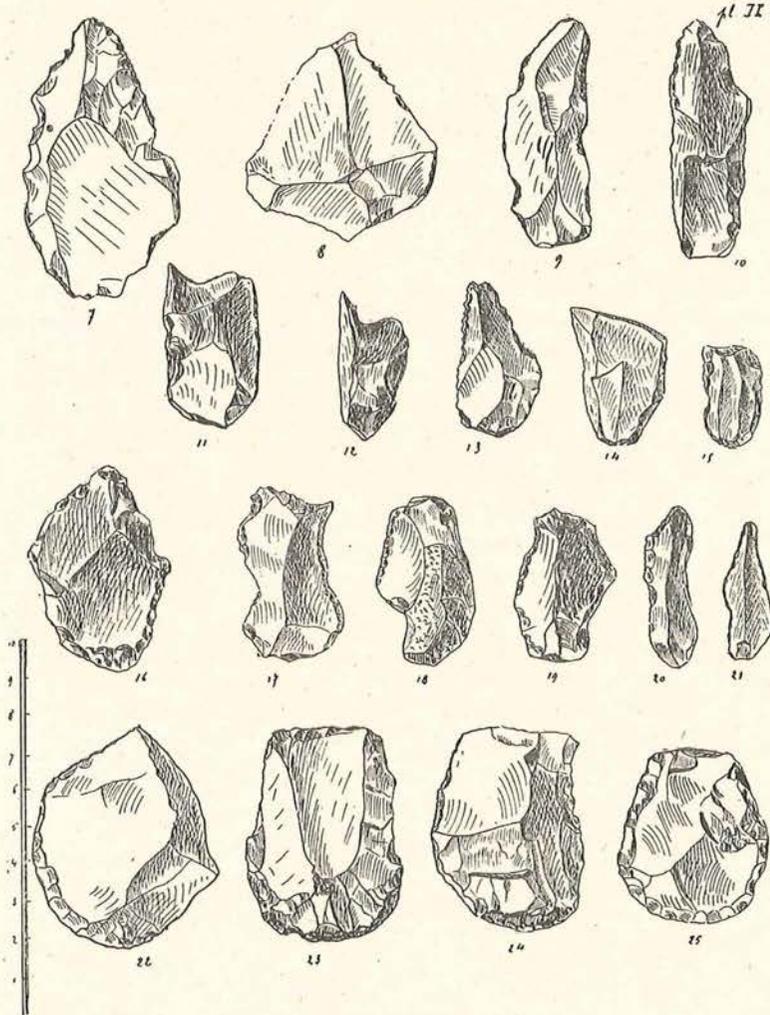


Monmarvès (Dordogne).

Lame denticulée, fig. 13 jaune; lame à troncature oblique, fig. 14:
tranchant très effilé sur un bord et terminé par une pointe, silex jaune
fin et translucide. **Grattoirs** : fig. 15 et 17 blond transparent ;
fig. 18, silex noir avec son cortex; fig. 19 noir avec pédoncule.
Grattoir sur bout de lame : fig. 24 blond translucide; grattoirs

doubles : fig. 23, résinite, fig. 25 gris bleuté ; grattoir avec tranchant sur un bord : fig. 22 et terminé par une pointe.

PLANCHE II.



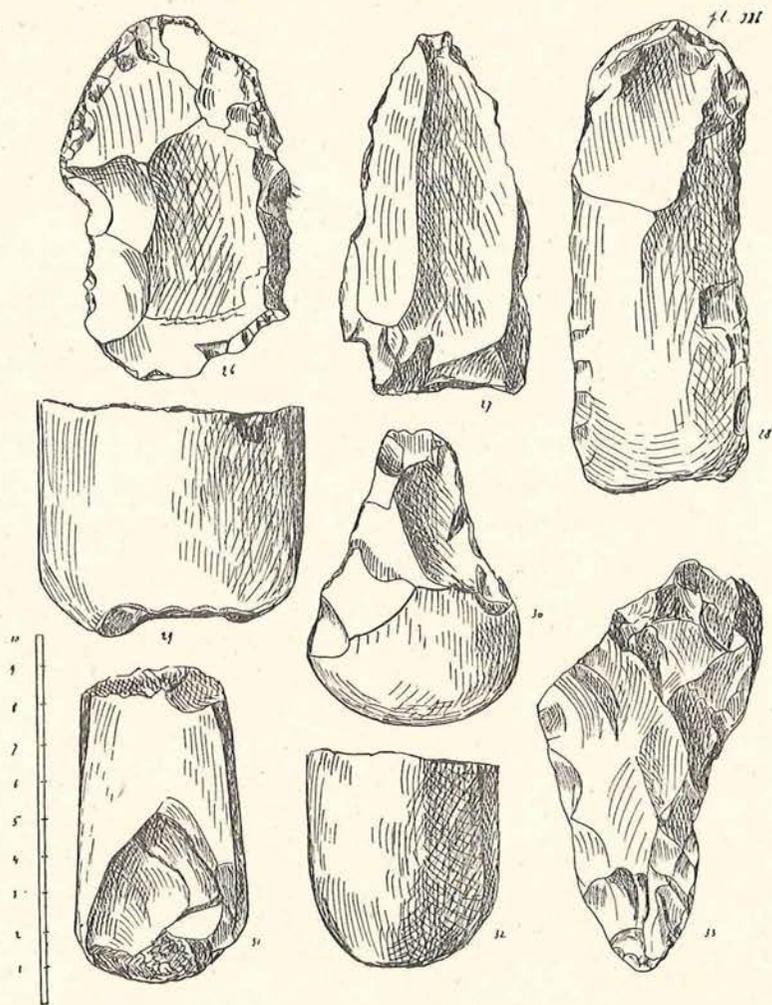
Monmarvès (Dordogne) (suite).

Haches polies et divers, planche III.

Grattoir moustérien sur bout de lame : fig. 26, silex beige veiné de rose.

Pointe néolithique : fig. 27, jaune, base taillée avec encoche pour emmanchement. **Pic**, fig. 33, forme campinienne, silex blond très lustré. **Haches polies** ramassées, avec de nombreux éclats,

PLANCHE III.



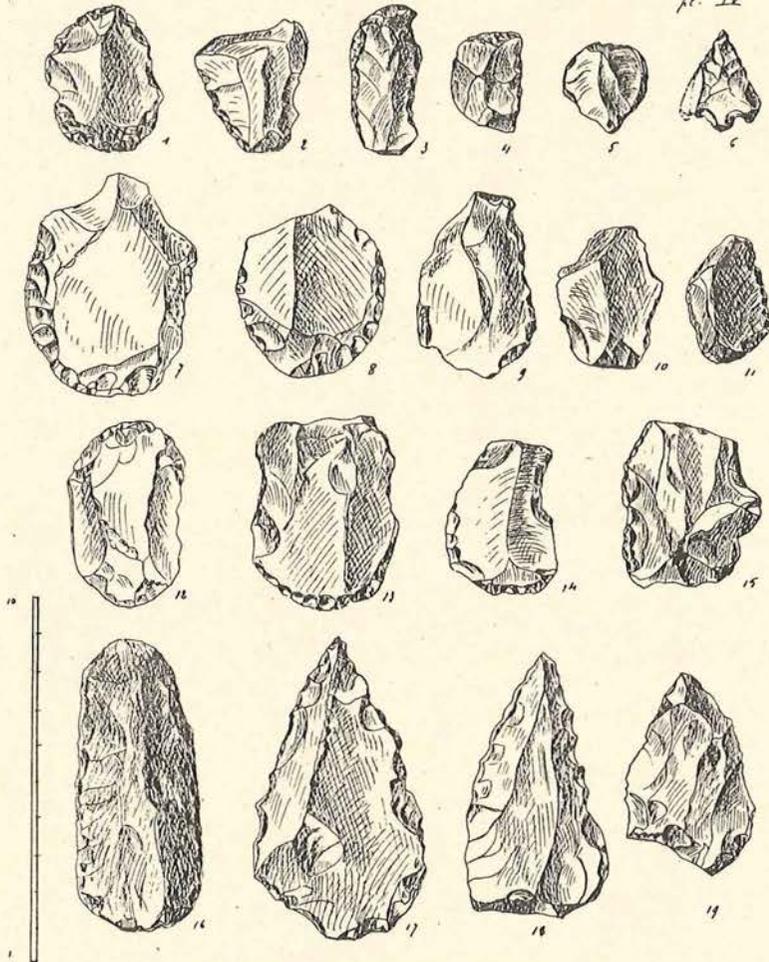
Monmarvès (Dordogne) (suite).

dans trois ateliers de retaillage en plein air : retaillée après cassure, fig. 28 tranchant rectangulaire sur un bout et grossièrement aminci en grattoir du côté opposé ; hache brisée et retaillée pour emmanchement : fig. 30, silex jaune clair : conservation du tranchant resté intact avec amincissement par éclats à l'autre bout ; hache brisée

teinte brune, fig. 31 : plus épaisse que les autres, bien en main, a été utilisée en cet état comme percuteur double, étoilures bien visibles aux deux extrémités; fig. 29 : le tranchant est très endommagé, silex blanc; fig. 32 : tranchant intact, silex blond, ces deux dernières haç hes brisées et non retaillées.

PLANCHE IV.

Pl. IV



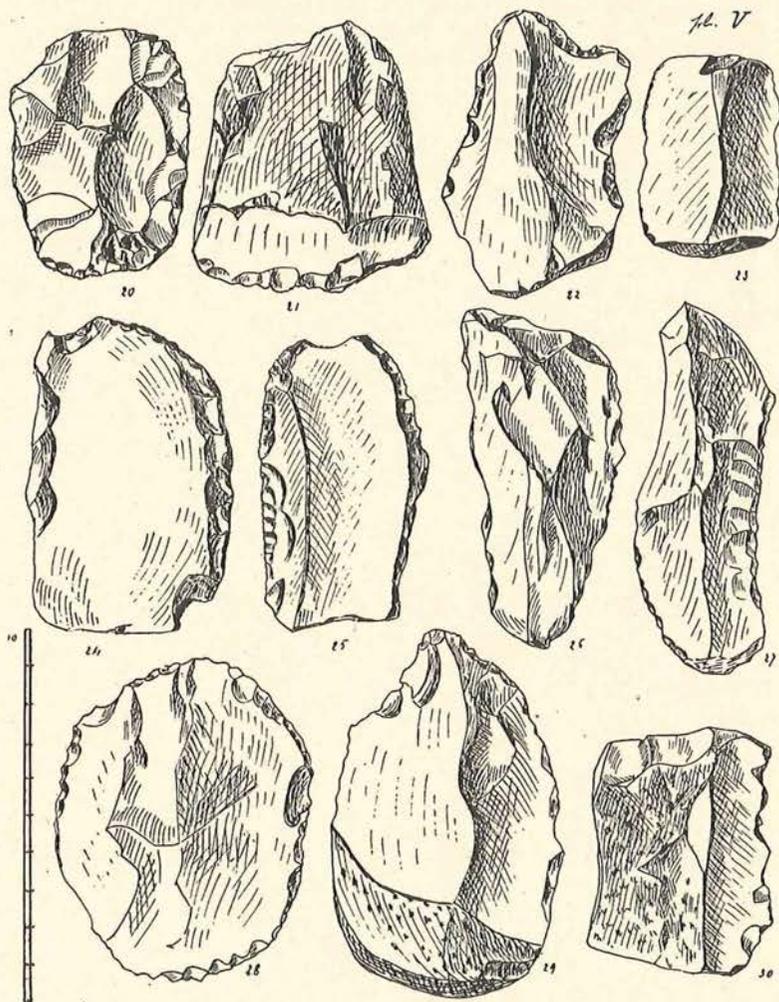
Baignes-Sainte-Radegonde (Charente).

II. — Outillage d'époque Paléolithique et Néolithique provenant de Baignes-Sainte-Radegonde (Charente).

2° Station en plein air à Baignes-Sainte-Radegonde (Charente). Outillage lithique, sa forme, nature du silex, couleur, planches IV et V.

Néolithique. Pointe de flèche, fig. 6, à pédoncule et deux ailerons (un cassé) silex grenat. **Grattoirs** : grattoir double, fig. 12, jaune; grattoir-burin : fig. 11, finement retouché, gris; g. concaves; fig. 2, grenat; fig. 9 jaune; g. carénés, fig. 8 : discoïdal, grenat,

PLANCHE V.



Baignes-Sainte-Radegonde (suite).

fines retouches; fig. 15 gris rubané; g. discoïdaux plus allongés : fig. 7 grenat, fig. 1 blond, fig. 5 blond; g. divers : fig. 10 blond, fig. 4 noir, fig. 13 jaune, fig. 14 gris rubané. **Lame à 2 coches**, fig. 3 noir translucide. **Hache polie** cassée, fig. 16 et très réduite

après retaillage, fauve, ressemblerait plutôt à une ébauche d'herminette.

Moustérien. Pointes à main : fig. 17 blanchâtre, éclatement à l'emplacement du pouce ; fig. 18, jaune ; fig. 19, blanc translucide ; cette dernière rappellerait l'époque néolithique ; fig. 29, gris rubané, silex avec conservation d'une partie du cortex.

Type Campinien. — Tranchet trapézoïdal fig. 21, se coupant en biseau, le reste aminci au moyen de retailles successives.

Néolithique. Grattoirs : g. sur bout de lame, fig. 25, concave, dos abattu, gris cacholon ; g. double caréné, fig. 23 gris cacholonné ; g. discoïdal, fig. 20 ; g. divers : fig. 1 jaune, fig. 22-26 blanc. **Lame tronquée**, fig. 30 avec conservation d'une partie du cortex. **Burin-rabot**, fig. 27 gris. **Racloirs :** r. plat, fig. 24 à deux échancrures sur bords opposés en diagonale rappelant la scie à encoches, p. 179 Déchelette ; r. discoïdal, fig. 28 jaune.

III. — Périodes Paléolithique et Néolithique dans la région des Graves, au sud de Bordeaux.

Si la Dordogne et la Charente ont fourni un important outillage de l'Age de la Pierre, la Région des Graves est, à peu près, inconnue au point de vue préhistorique. Le silex, d'ailleurs, n'existe qu'à l'état de rognons, de cailloux roulés, ce qui lui a valu son nom de : Région des Graves.

Découverte de trois Stations Néolithiques dans le domaine de Ferrand (15 k. de Bx.) communes de Martillac et de Saint-Médard d'Eyrans, côté rive gauche de la Garonne.

Stations en plein air aux lieux dits.

1° Belloc, à l'est du village de Martillac, au versant du coteau qui domine la plaine jusqu'au fleuve.

2° Matelot (lot des Mattes). 3° Brane, ces deux parcelles de terre sablonneuse, étaient traversées jadis par l'ancienne voie romaine allant de Bordeaux à Bazas (des Bituriges chez les Vasates).

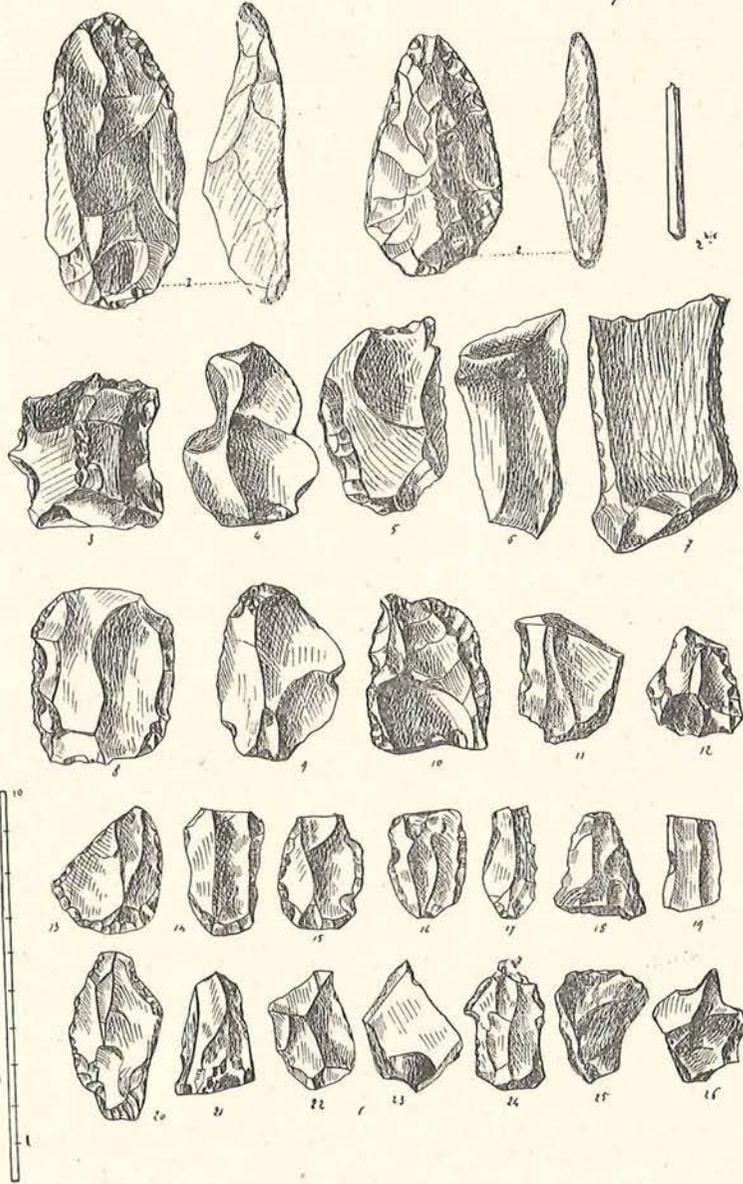
Ces stations ont été, facilement déterminées par leur outillage lithique, le charbon de bois (vestiges de cabanes et de foyers, les fragments de poterie qui s'y trouvaient mêlés. Les terrains légers, faciles à cultiver, semblent avoir été particulièrement choisis à l'époque néolithique.

Outillage en silex. Néolithique. Planches I, III, IV, V.

Grattoirs, tranchets, perçoirs, lames diverses...

PLANCHE I.

pl. I



Martillac, Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde).

Nature du Silex et sa pénurie dans la région : les indigènes ne disposant pas de l'abondance du silex périgourdin ont souvent utilisé le silex roulé provenant des graviers et ramassé dans le pays, facile à distinguer par sa qualité inférieure et ses nuances moins nettes.

Nomenclature de cette industrie lithique : Planche I (1).

Pointe lancéolée, finement travaillée. *Fig. 2*, silex brun-violet opaque.

Grattoir avec belles retouches, *Fig. 1*, brun-jaunâtre opaque, forme typique.

Grattoir double, *Fig. 3*, caréné, gris-veiné; G. à encoches: *Fig. 4*, brun; G. divers : concave *Fig. 7*, noir; *Fig. 8-9*, brun moucheté; *Fig. 11*, brun; *Fig. 13*, blond transparent; *Fig. 14* et *17*, noir veiné de blanc; *Fig. 15*, fauve; *Fig. 16*, gris bleu opaque; **grattoir-burin** *Fig. 5*, brun; *Fig. 10*, marron; *Fig. 20*, busqué noir transparent; *Fig. 12* et *21*, brun. **Tranchets**, section oblique: *Fig. 6*, résinite, *22*, gris-bleu, *23*, fauve; à section transversale: *Fig. 25*, brun. **Perçoirs**, *Fig. 26*, fauve; *Fig. 24*, à bec silex gris-bleu concave. **Lames**, fragments: *Fig. 18* et *19*, blanc calcédonieux. On remarque sur ces silex de belles retouches.

... **Pointe en os** (*fig. 2 bis*) fragment de poinçon.

Outillage néolithique en silex fauve, grossier, du pays. Pl. IV, V.

Percuteur (pl. IV, f. 6) obtenu dans un rognon de silex par un dégrossissage à gros éclats, outil bien en main, ici, c'est l'arête irrégulière qui a servi à frapper et conserve les traces d'écrasement produites par les chocs. Pièce (pl. V, f. 2) tirée d'une plaque de silex avec cupule naturelle, larges retouches sur les bords. **Grattoir** (pl. V, f. 4) pourvu d'une profonde encoche avec conservation du cortex sur les deux faces.

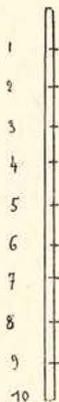
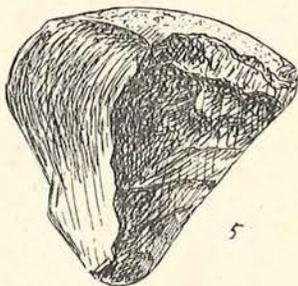
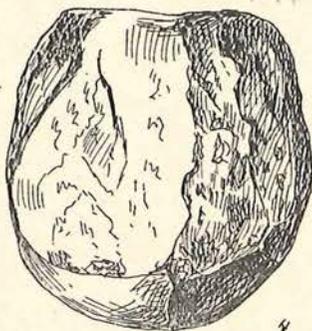
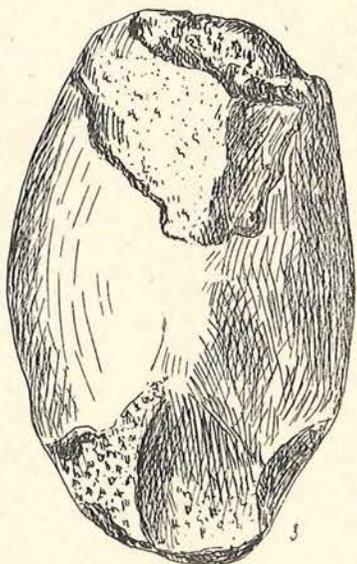
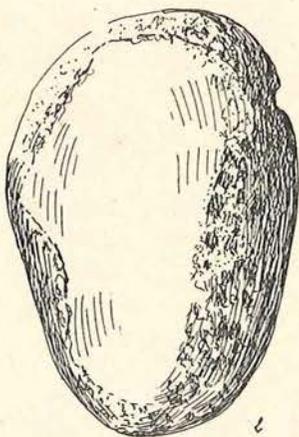
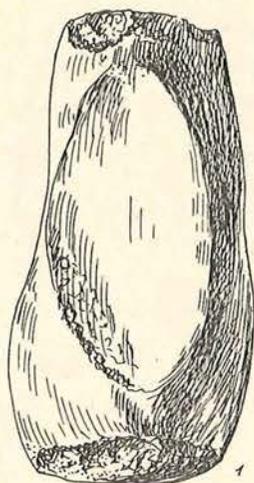
Haches, herminettes. Planche III.

Hache polie en silex (*fig. 7*) cassée et non réutilisée; les haches en cette matière sont très rares dans la région. **Hache polie en grès siliceux** à grains serrés (f. I) caractéristiques : traces de piquetage du côté de l'emmanchement, une fois brisée le tranchant a été utilisé comme broyeur; autre fragment de **hache** (f. 6) en grès rougeâtre, employé comme percuteur double sur ses deux pointes.

(1) *Nota.* — Dimension de l'outillage : voir sur les planches de dessin leur grandeur d'après l'échelle.

PLANCHE II.

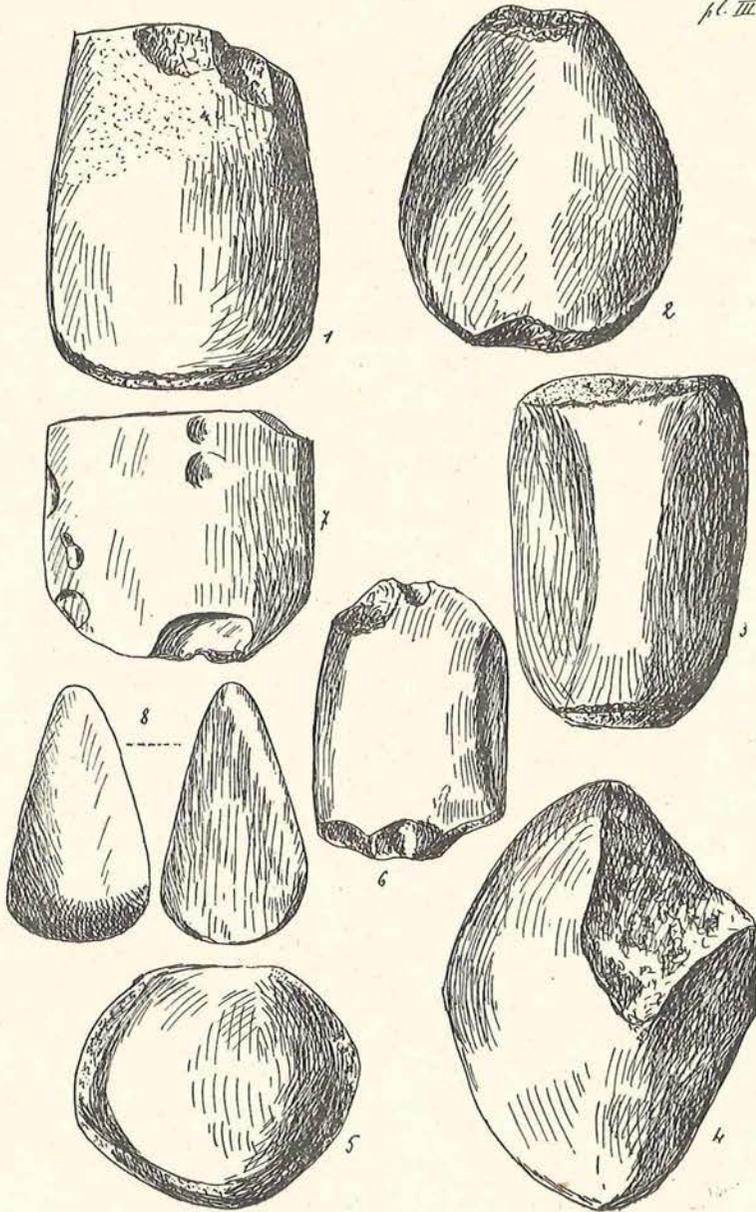
pl. II



Martillac, Saint-Médard-d'Eyrans (*suite*).

PLANCHE III.

pl. III



Martillac, Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde).

Herminette (f. 8) en roche volcanique gris-vert avec tranchant en biseau sur une face et le revers uni.

Pour l'outillage plus important, les gros silex faisant défaut, ces primitifs ont dû recourir aux **galets** du voisinage charriés par la Garonne afin de s'en servir, soit à l'état brut, soit après un dégrossissage sommaire par l'enlèvement de forts éclats.

1° **Grès siliceux**. Variété de broyons, molettes, percuteurs. Pl. II, III, IV, V.

Pilon-broyeur (pl. II, f. I), traces d'usage sur les deux pointes.

Molettes (pl. II, f. 2), ovoïde (pl. III, f. 5), sphéroïde, utilisées sur le pourtour.

Broyons (pl. II, f. 3), usure aux extrémités et prolongée sur les faces.

Broyons (pl. III, f. 2, 3), usure sur les pointes.

Percuteurs (pl. II, f. 4), étoilures visibles sur les deux faces planes.

Percuteurs (pl. III, f. 4), étoilures sur un angle seulement.

Pierres à retoucher les silex (pl. IV, f. 5 et pl. V, f. 5) petits outils faciles à tenir entre le pouce et l'index.

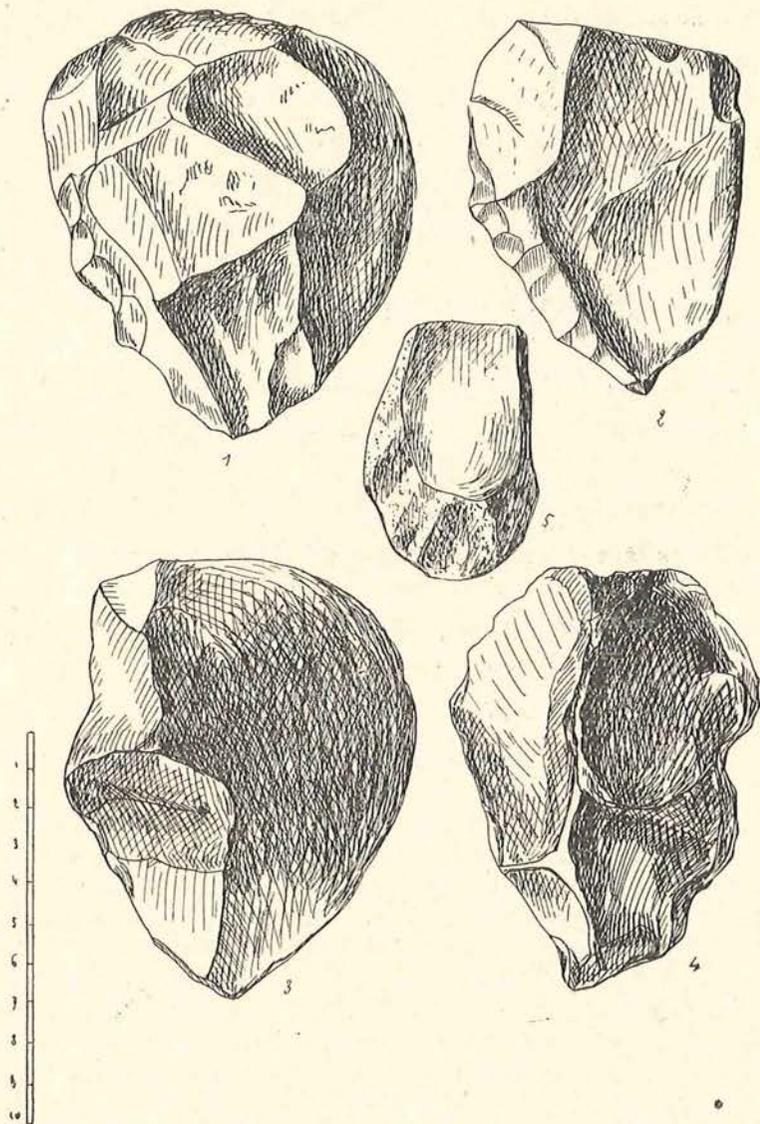
Quartzite (pl. II, f. 5), **broyon** à base trapézoïdale, avec dégrossissage sur les bords pour être mieux tenu en main.

Paléolithique. Pl. IV et V.

2° **Quartzite**. — **Utilisation de Galets**, par l'enlèvement de grands éclats, pour la fabrication d'instruments divers : coups-de-poing, percuteurs... **Coups-de-poing** (pl. IV, f. I), cordiforme, après évidemment par percussion sur une seule face. **Pointe** (pl. IV, f. 2), sur le côté refendu, retouches successives se terminant en angle aigu. **Percuteur-tranchant** (pl. IV, f. 3) détaché d'un galet et finissant en pointe. **Racloir ou Coup-de-poing** (pl. V, f. I) provenant d'une roche roulée gris-foncé, caractéristique : bulbes de percussion sur la face et le revers avec conservation d'un talon du côté opposé à la pointe, toutes les aspérités émoussées par le temps ou l'action des pluies, de roche identique et suivant les mêmes procédés de fabrication que les outils chelléens rencontrés dans la Haute-Garonne.

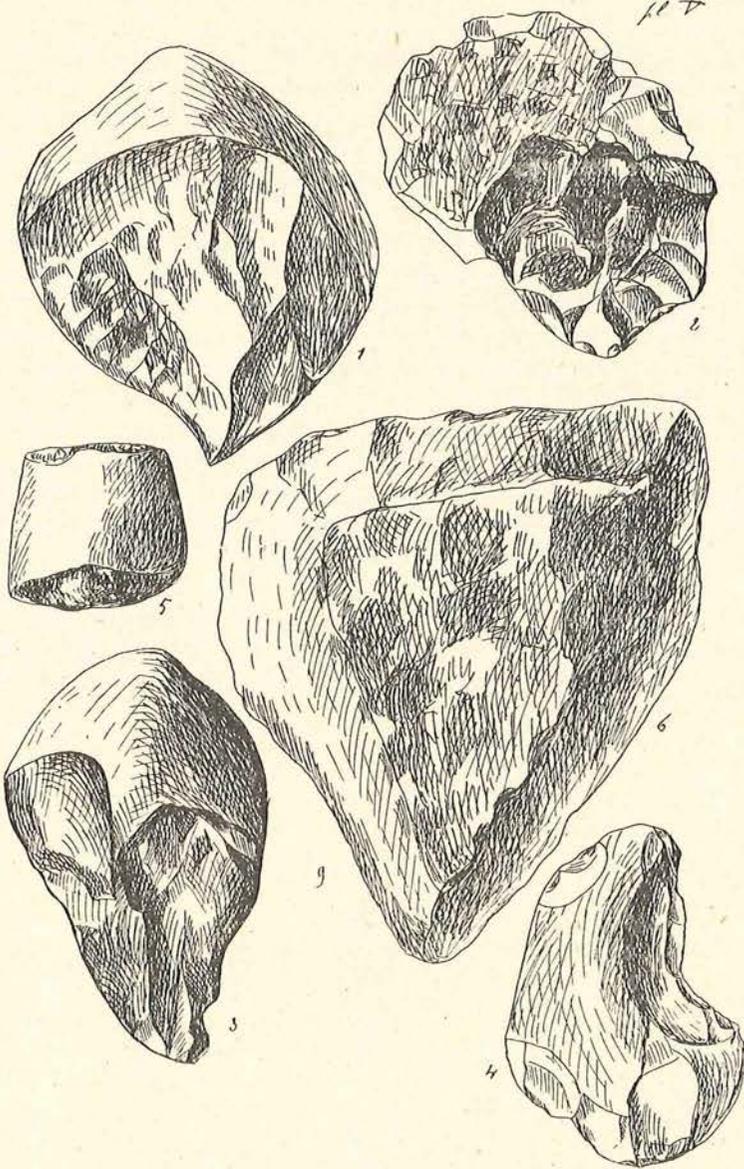
Il y a tout lieu de voir dans ces pièces discoïdes de 0.10 env. se terminant en pointe une origine paléolithique. Le **Coup-de-**

pl. IV



Martillac, Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde).

PLANCHE V.



Martillac, Saint-Médard-d'Eyrans (suite).

poing chelléen (pl. V, f. 3) trouvé dans la région de Merveilla, Vieille Toulouse (Haute-Garonne) permettra d'établir la comparaison; on remarque sur ce galet de quartzite la même patine, et toutes les caractéristiques de la pièce précédente. D'ailleurs, Déchelette a fait de cet outillage la description suivante :

« Quand le silex fait défaut, l'industrie paléolithique inférieure utilise le quartzite... dont la taille est moins régulière que le silex... la hache chelléenne se trouve remplacée par des éclats moins typiques... tous ces outils sont d'un aspect très primitif... »

Meule à main ou polissoir triangulaire, fig. 6, Pl. V, granite micacé ou calcine avec fragments de pyrite (inconnu dans le pays). Caractéristiques : *a*, du côté de la face, les bords ont été usés par frottement en déterminant un biseau sur toute l'épaisseur de la pièce ; *b*. au revers, surface entièrement plane produite, également, par frottement prolongé.

Cette **Région des Graves**, riche en grands vins est bien pauvre en outillage lithique. La période romaine y a laissé plus de traces. C'est à Saint-Médard-d'Eyrans qu'ont été trouvés les deux beaux sarcophages en marbre, déposés au musée du Louvre, représentant Endymion endormi et le Sommeil de Diane.

Ces quelques notes ont eu pour but de faire connaître une contrée plus connue par ses jaspes, ses variétés d'agathes que par ses silex et qui semblait à peu près ignorée, jusqu'ici, au point de vue de la préhistoire.



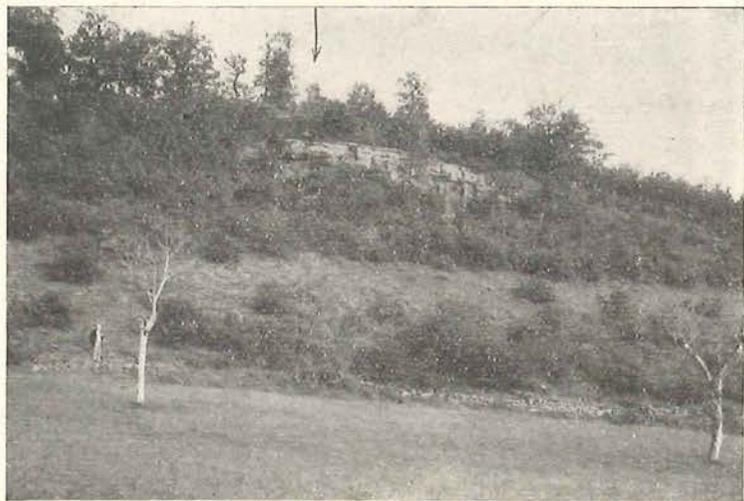
Découverte d'un gisement post-paléolithique avec restes humains, au Roc du Barbeau dans la Combe-de-Vergne, commune de Tursac (Dordogne).

Prise de date, par S. BLANC.

(Séance du vendredi 21 septembre 1934).

La veille de l'ouverture du Congrès, M. Maurice Vidal de Plazac m'avait prévenu qu'il venait de sonder un habitat-abri sous roche au Roc du Barbeau, commune de Tursac.

Les échantillons qu'il m'avait apportés m'ont fait penser qu'il pourrait s'agir d'un gisement tardenoisien ou tout au moins néolithique ancien à microlithes.



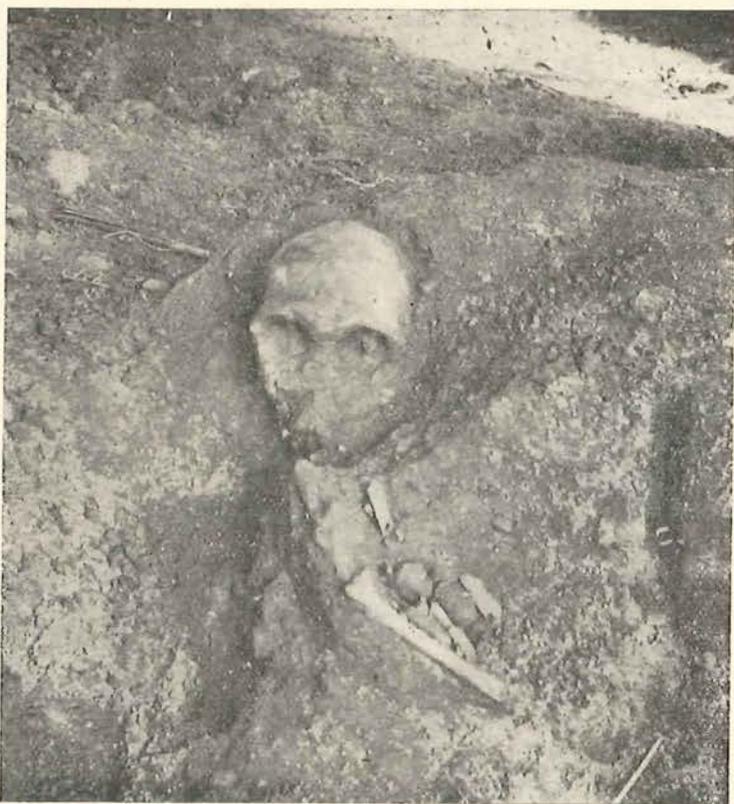
Le Gisement du Roc du Barbeau : le squelette était sous le petit abri (voir la flèche).
(Photo Lacaille).

Je conseillai au fouilleur d'arrêter ses travaux jusqu'au moment où j'aurais vu.

Impatient il fit un nouveau sondage le 18 septembre et ce jour-là, d'un coup de pioche, brisa un coude humain. Il me prévint aussitôt et je lui conseillai une fois de plus d'arrêter ses recherches.

Hier, 20 septembre, un coup de téléphone me signalait que le squelette était en danger, des pillards ayant bouleversé une partie du gisement.

Je me suis donc rendu au Roc du Barbeau : j'y ai reconnu, en place, une extrémité inférieure d'humérus et j'ai vu un autre os, une côte probablement, pointant hors de la couche de cendres. Il est donc possible qu'un squelette soit enfoui dans le gisement.



Le Crâne de l'Homme du Roc du Barbeau, tel qu'il se présentait
le 4 octobre 1934.

(Photo Lacaille.)

J'ai fait prendre les mesures protectrices indispensables (clôture du gisement, protection des restes humains par matelas de terre fine).

Au cas où un examen plus approfondi du gisement permettrait d'affirmer qu'il y a bien là un fossile humain préhistorique je ferais commencer d'urgence les travaux de plâtrage et d'enlèvement.

La présente communication faite après une visite trop rapide et trop sommaire du gisement est une simple prise de date.

N. B. — La tête du squelette a été dégagée par M. Vidal le 3 octobre à 16 heures. Elle a été photographiée pour moi par notre collègue M. Lacaille. L'enlèvement du bloc pouvant contenir le squelette a été effectué sous ma direction le 11 octobre. Le bloc plâtré est au Moustier. Ce qui frappe quand on examine le crâne ce sont ces arcades sourcilières proéminentes, son front fuyant, ses dents très usées, ses dimensions réduites, il a des *apparences néanderthaliennes* ce qui ne veut pas dire que ce soit un néanderthal. L'outillage lithique qui l'accompagne est sauveterrien en général; quelques rares pièces provenant probablement du sommet appartiennent au Tardenoisien II.



Station magdalénienne des Grands Rochers.

*Commune de Saint-Amand-de-Coly, près de Saint-Geniès.
(Dordogne).*

PAR

S. BLANC.

En juin 1930, mon ami regretté, M. Belis, Inspecteur de l'Enseignement Primaire à Sarlat, vint me dire que mon collègue, M. Brugéras, Instituteur à Saint-Geniès avait cru reconnaître un foyer préhistorique à quelques kilomètres de sa résidence.

Brugéras avait vu juste; malheureusement, la partie la plus riche et la plus facile à explorer était déjà louée et je dus me contenter d'acquérir le droit de fouiller un lambeau écrasé sous le toit éboulé de l'abri.

SITUATION

Le gisement des Grands Rochers est situé sur la rive gauche d'un petit ruisseau, « La Chironde », sous-affluent de la Vézère. Il se trouve à 6 kilomètres de Saint-Geniès et à 25 mètres environ à gauche de la route qui relie ce village au village de Coly,

Il est exposé plein sud et sa base domine le fond de la vallée de 4 mètres environ.

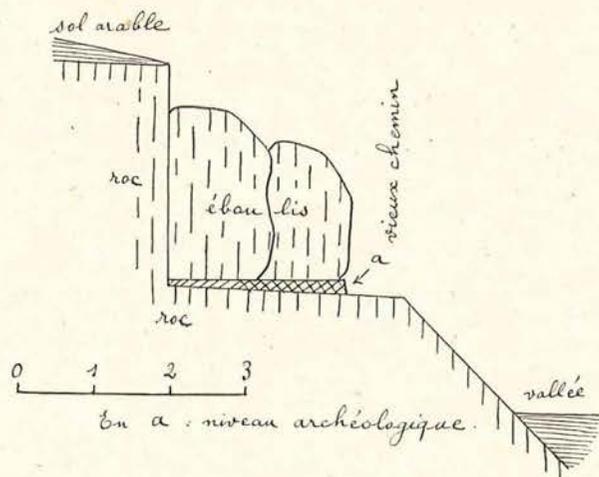
CONDITIONS DE GISEMENT

Etabli sur fond rocheux, l'habitat s'étendait sur 80 mètres de long. Dans toute la partie médiane les surplombs se sont effondrés tandis qu'ils forment toujours abri aux deux extrémités.

Pour dégager la couche archéologique, nous avons dû faire sauter les énormes blocs rocheux qui la recouvraient; et comme les frais d'exploitation ont été très élevés, nous nous sommes bornés, M^{me} Blanc et moi, à éviter un emplacement de 3 mètres de front sur 2^m75 de pénétration.

En avant, la couche mesurait 0^m30 d'épaisseur; elle allait s'amincissant vers le fond de l'abri, si bien qu'elle n'avait plus que 0^m10 d'épaisseur quand nous avons arrêté nos travaux.

Le sol rocheux était recouvert à droite d'une mince couche de peroxyde de fer ; l'industrie lithique et osseuse était emmêlée au milieu de plaquettes calcaires et de galets brisés, le tout soudé en partie par du calcaire cristallisé.



Coupe schématique du gisement
"Les Grands Rochers."

Le roc, éboulé directement sur la couche, avait pulvérisé une bonne partie de l'outillage osseux et avait brisé presque tout le reste de cet outillage ainsi qu'une certaine quantité d'outils en silex. Si l'on ajoute à cela l'état mi-brécheux du gisement il est compréhensible que nous ayons trouvé fort peu d'objets entiers.

GÉNÉRALITÉS SUR L'INDUSTRIE

L'industrie lithique était fort abondante si l'on considère comme outils tous ces éclats informes, utilisés pendant quelques instants et rejetés dès qu'ils sont émoussés. Elle était assez rare si l'on ne retient que les objets de forme définie.

L'industrie osseuse a permis de savoir que le gisement appartient aux niveaux magdaléniens « 2 » et « 3 » (H. Breuil).

Ces niveaux étaient-ils mélangés ou séparés ? Il nous est impossible de le dire étant donné que le tracé d'un vieux chemin (l'un de ces anciens chemins que nous appelons en Périgord « chemin

classé ») a enlevé toute l'avancée de l'abri et que tout ce qui reste est intimement lié comme nous l'avons dit.

INDUSTRIE LITHIQUE

Nuclei. — Nous en avons extrait 34 dont 19 sont des grattoirs carénés ou des rabots, et deux des retouchoirs. Le plus grand a 0^m120 et le plus petit 0^m027.

Nous ne comptons pas comme nuclei des burins prismatiques et un beau racloir que nous citerons plus loin.

Les éclats. — Il y en avait plus de 3000 provenant soit de l'épanelage du nucléus, soit de l'avortement des lames et éclats, soit du bris des lames non retouchées, soit de l'écrasement des outils finis.

Environ 1/4 ont pu servir de couteaux, de scies ou même de tranchets et de pointes récurrentes. Huit sont des lames d'avivage des nuclei.

Racloirs et scies. — Sur un éclat nucleiforme de 0^m100 de long, 0^m092 de large et 0^m035 d'épaisseur, un angle arrondi a servi de racloir. Un éclat, base de nucleus, et un éclat triangulaire sont des racloirs rappelant les formes moustériennes. Deux éclats rectangulaires forment scie et tranchet.

Grattoirs. — Nous en avons 42. Un seul est double (Pl. I : fig. 10) ; il est ovalaire et très beau. Les 41 autres se répartissent ainsi : 3 sont ovalaires, et, parmi eux 2 sont tronqués à la base ; 9 sont des têtes de lames dont 4 me paraissent avoir été tronqués volontairement ; un est pédonculé ; 17 sont des grattoirs-burins de formes très diverses (Pl. I, *Fig.* 1, 11, 23) ; 2 des grattoirs-pointes burinantes (Pl. I *Fig.* 9) ; un est sur plateau de nucleus ; enfin 5 sont sur bout de lame (Pl. I, *Fig.* 8).

Le plus long a 0^m089 et le plus court 0^m019.

Tranchets. — Il y en a 4, très nets : 2 sont de petits éclats tétraédriques ; 2 sont des trapèzes (Pl. I ; *Fig.* 21 et 22) et proviennent de lames tronquées, le 21 à troncatures abattues, le 22 à troncatures sans retouches.

Burins. — Le burin est l'instrument dominant. Sans parler des 17 grattoirs-burins, dont 4 à troncature retouchée oblique déjà indiqués, nous avons 120 burins et 3 pointes burinantes : 4 sont des burins prismatiques (Pl. I ; *Fig.* 23) ; 18 sont des burins dou-

bles dont un du type de Noailles; 65 des becs de flûte divers, parfois très fortement arqués soit à droite, soit à gauche; 23 sont à troncature retouchée (oblique le plus souvent) ou sur lame apointée (Pl. I; *Fig.* 2, 3, 4 et 5); 8 sont des burins de fortune ou à un coup; 2 des burins-perçoirs.

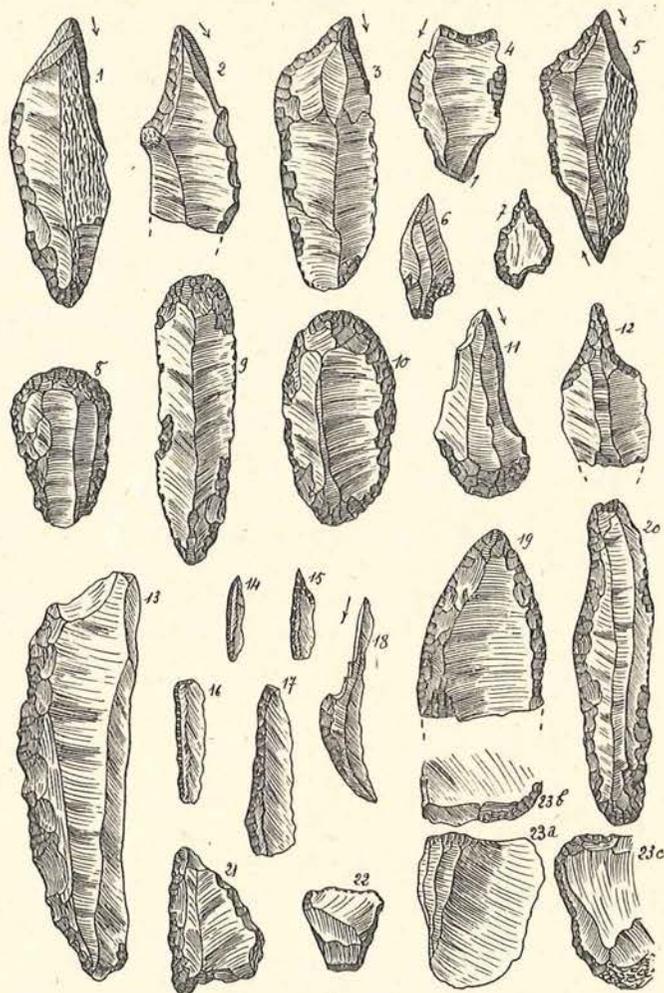


Planche I. — Industrie lithique des Grands Rochers. 1/2 grandeur réelle.

Perçoirs. — En dehors des deux pièces précédentes, « Les Grands Rochers » nous ont donné 10 autres perçoirs de 0^m049 à 0^m027 (Pl. I; *Fig.* 7 et 12) et aussi des lamelles-perçoirs à dos abattu (Pl. I; *Fig.* 15),

Pointes. — Nous avons trouvé aussi 4 pointes triangulaires sans retouches latérales dont la longueur va de 0^m046 à 0^m065; 2 pointes ovalaires finement retouchées (Pl. I, *Fig.* 19; et dans « Initiation à la Préhistoire », *Fig.* 53, n° 10); puis une pointe à cran atypique (pl. I, *Fig.* 6).

Lames. — Elles sont fort peu nombreuses, une trentaine environ et la plupart, très minces, sont cassées. Celles que nous avons dégagées sont généralement des lames frustes, mais certains fragments sont très finement retouchés, ce qui les fait ressembler à des lames aurignaciennes.

Deux d'entre elles sont particulièrement remarquables : la lame, Pl. I, *Fig.* 13 qui a 0^m105 de long est un couteau courbe à dos abattu ; la lame Pl. I, *Fig.* 20, de 0^m086 de long, est un racloir pédonculé dont le pédoncule est à l'opposé du cône de percussion.

Fragments de quartz. — Une des caractéristiques essentielles du gisement c'est la grande quantité d'objets en quartz hyalin ou fumé. Nous en avons 88. Tous sont de dimensions réduites, sauf un grattoir nucléiforme de 0^m096 de long. On y reconnaît des lames à dos, des scies, des lames à encoches dont nous n'avons pas fait état dans ce qui précède.

A cet inventaire complet ajoutons 47 *Coups de burin* et 81 *Lamelles à dos abattu*. Beaucoup de coups de burin et de lamelles à dos abattu sont des perçoirs, des pointes récurrentes, des outils à tatouer, des pointes à tracer et même de véritables pointes de dard. La moitié des lamelles est de forme rectangulaire, les tronçatures sont rarement retouchées.

INDUSTRIE DE L'OS ET DE L'IVOIRE. ART ET PARURE.

Elle comprend :

Une *Sagaie* courbe à biseau simple et à section quadrangulaire, à canelure courte et large (Pl. II, *Fig.* 1).

3 *Sagaies* coniques droites à grand biseau simple (Pl. II, *Fig.* 2).

Une *Sagaie* biconique ronde ornée (Pl. II, *Fig.* 3).

2 *Sagaies* ornées, à deux pointes et à gibosité (Pl. II, *Fig.* 5 et 6), la première à section ovale, la seconde à section triangulaire.

Une *Sagaie* ornée, courbe, à deux pointes (Pl. II, *Fig.* 4) et à section triangulaire.

5 *Sagaies* ornées, à deux pointes et à section triangulaire : l'une est presque entière, les quatre autres sont cassées aux deux extrémités.

4 *Coins* en bois de renne et de grand cerf (Pl. II, *Fig.* 11).

5 *Baguettes demi-rondes* dont une, ayant 0^m179 de long (Pl. II, Fig. 7) est ornée « en tête de face » avec oreilles stylisées.

3 *Baguettes demi-rondes* apointées dont une, à canelure profonde mesure 0^m157, tandis qu'une autre ornée de traits parallèles à peu près semblables à ceux de la fig. 4, Pl. II, mesure 0^m111.

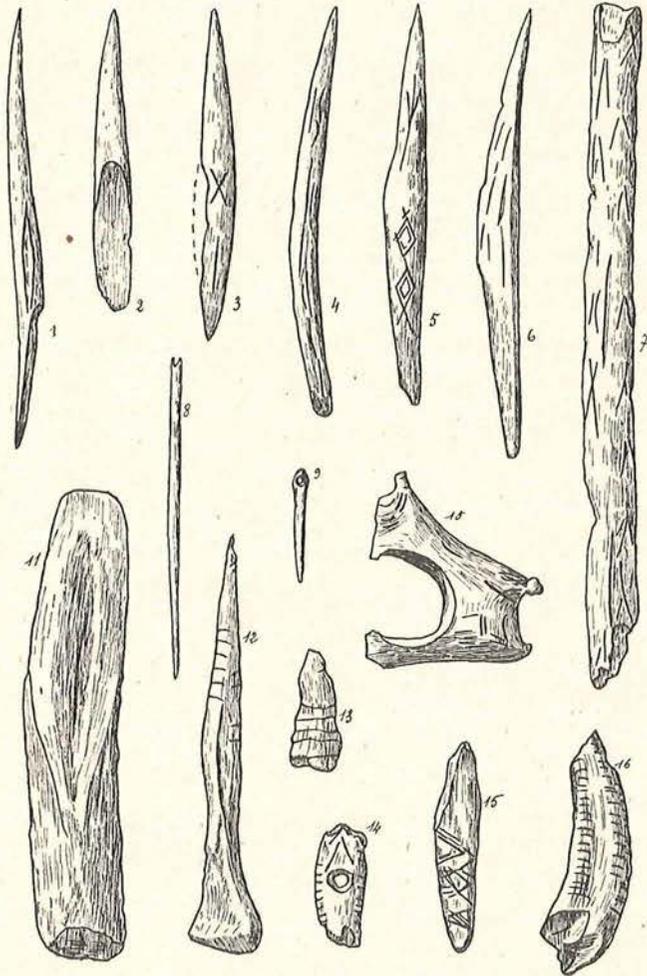


Planche II. — Industrie de l'Os et de l'Ivoire. Art et Parure. 1/2 grandeur réelle.

Une *Baguette* ronde de 0^m315 (longueur primitive dans la couche 0^m360); la partie médiane pulvérisée n'a pu être conservée.

10 *Lissoirs* dont deux apointés (poignards ?) et un orné de cornes de saïga.

5 *Aiguilles* ou fragments d'aiguilles : la plus grande et la plus petite sont représentées, Pl. II, *Fig.* 8 et 9.

Un *Perçoir* sur radius de renne, avec 4, 6 et 12 « marques de chasse » disposées sur trois arêtes (Pl. II, *fig.* 12).

Un autre *Perçoir* plus court et cassé.

2 *Perçoirs* à trou de suspension.

Des fragments de *perçoirs* ou de *sagaies* coniques, certaines à biseau simple et à canelure.

Deux morceaux de *Bois de Renne* régularisés, quadrangulaires, tous les deux cassés, l'un orné de « marques de chasse » sur ses quatre angles, l'autre orné de « marques de chasse » et de « V » sur trois de ses arêtes (Pl. II, *Fig.* 16).

Un petit *os* plat percé et orné de « marques de chasse » sur les deux arêtes, ainsi que d'un « V » sur une face et d'un losange entourant le trou de suspension sur l'autre face (Pl. II, *Fig.* 14).

Un morceau de *Bois de Renne* orné de traits parallèles (Pl. II, *Fig.* 13).

Un autre fragment d'*os* plat portant des traits enchevêtrés qui donnent l'impression d'une tête de cervidé.

Un fragment d'*os* dont une face est représentée Pl. II, *Fig.* 15. et qui porte sur la face inférieure une multitude de traits parallèles.

2 fragments de « *Bâtons de Commandement* » sculptés et gravés qui forment des têtes d'animaux stylisés (Pl. II, *Fig.* 10), et dont les trous ont été creusés au burin par zones concentriques (technique aurignacienne).

Des *Cornes* et des *Bois* débités, sciés, portant parfois de longues et profondes canelures; la base de l'une des cornes présente un biseau simple très allongé.

Des *Languettes* de baguettes demi-rondes.

Des *déchets de fabrication* de *sagaies*.

Un *os* plat *Retouchoir*.

3 *côtes sciées* en long.

Parmi les fragments d'*os*, qu'on est convenu d'appeler « *Déchets de cuisine* », nous avons un fragment d'*os* rond pouvant former *bouton*; d'autres fragments nombreux qui affectent la forme de *burins d'os*; deux autres semblent avoir été des *pointes de flèches* à cran.

Pour la parure nous avons trouvé :

Une *canine de Renne* percée.

Un petit *os* percé.

Une planorbe.

2 hélix.

10 autres coquilles de gastéropodes.

3 fragments de valves de lamellibranches dont un de pecten et

deux indéterminables ornés de « marques de chasse » sur le bord intérieur.

Une petite *ostrea edulis* (valve inférieure entière).

Enfin le gisement nous a livré une trentaine de morceaux d'ocre, de manganèse et aussi un petit bloc de bois sensiblement parallépipédique, carbonisé, qui s'est clivé et délité par la suite.

FAUNE

La faune des « Grands Rochers » est une faune très froide et peu variée.

Le *renne* domine; *saïga* et *grand cerf* sont bien représentés; nous n'avons qu'une seule vertèbre de *bison*; nous avons trouvé une dizaine de crânes et de mâchoires de petits rongeurs.

Il n'y a pas de *cheval*.

CONCLUSIONS

Avec ses coins, ses sagaies bi-coniques et ses baguettes demi-cylindriques, le gisement des Grands Rochers appartient indiscutablement au niveau 3 du Magdalénien, avec quelques survivances du Magdalénien II.

L'abondance des burins, robustes en général, qui sont, et de beaucoup, les outils les plus soigneusement taillés, nous fait croire que cette tribu façonnait de nombreux outils en bois et en os.

L'abondance du quartz et la présence de lamellibranches marins apportent, croyons-nous, la preuve d'échanges organisés entre les habitants des « Grands Rochers » et leurs contemporains.

L'art était encore primitif et aucune pierre, aucun galet (nous les avons tous examinés), ne porte de traces de gravure ou de peinture.

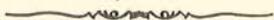
L'isolement de la couche archéologique entre le roc de base et le plafond éboulé ne nous a permis de faire aucune constatation stratigraphique.

Nous tenons à appeler l'attention :

1° Sur l'apparition de pièces géométriques (et nous savons que de très petits outils géométriques existaient déjà au Moustérien).

2° Sur les burins d'os et les pointes d'os à cran qui viennent à l'appui des constatations faites en Moravie, dans la grotte Pekarna, par le D^r Absolon, de Brno (1).

(1) Voir aussi les communications faites à ce sujet au Congrès par MM. Bé-gouen, Mercier, Elie Peyrony.



Les Dessins rupestres d'Equidés de la Grotte de Portel (Ariège).

PAR

les Professeurs **E. BOURDELLE** et **P. JEANNEL**

du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Outre les grands centres préhistoriques, riches en dessins rupestres, que l'on trouve en France et dont certains, comme les Eyzies, offrent une importance capitale, il en est d'autres, moins connus ou inconnus, peut-être moins importants aussi, dont l'intérêt ne peut être négligé. C'est à notre avis, le cas de la Grotte de Portel dans l'Ariège, découverte et décrite pour la première fois dans ses éléments essentiels par l'un de nous, en 1908 (1). Nous croyons devoir rappeler ici les faits principaux relatifs à cette découverte et à la description de cette Grotte.

La Grotte de *Portel* est encore connue sous le nom de Grotte de *Crampagna*. Elle s'ouvre à 520 m. d'altitude, sur la crête du Plantaurel (calcaires crétaciques) dans la commune de Loubens, canton de Varilhès (Ariège). Elle se trouve dans la propriété de M. Vézian qui en assure la protection depuis la découverte des peintures et qui, d'autre part, a fait exécuter des fouilles dont les résultats ne nous sont pas encore connus. La Grotte de Portel a été fouillée au siècle dernier par Noulet qui y avait recueilli des restes quaternaires, sans industrie humaine, du Néolithique et des ossements humains récents.

L'un de nous (1) a découvert les peintures néolithiques le 6 mars 1908 au cours d'une exploration biospéologique, en compagnie de M. J. Fauveau, inspecteur des Forêts à Foix. Le jour de cette découverte et trois jours après, le 9 mars, avec L. Jammes et F. Regnault, soixante peintures furent relevées. Enfin le 8 avril 1908, une troisième visite avec M. l'abbé Breuil et J. Jammes, fit découvrir une nouvelle Galerie jusqu'alors inconnue en raison de sa difficulté d'accès, mais dans laquelle se trouvent les peintures les mieux conservées.

(1) Dr JEANNEL. — Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 18 Mars 1908. C. R. Académie des Sciences. 23 Mars 1908 et 1^{er} Juin 1908.

La Grotte de Portel est formée par un système de plusieurs galeries rectilignes et parallèles, creusées dans des joints de stratification entièrement redressés et unies entre elles par des passages bas dans des diaclases. Dans sa partie profonde elle comprend trois galeries principales s'enfonçant à 300 m. environ de l'entrée. Dans chacune d'elles la paroi de droite est lisse et sèche, celle de gauche humide et stalagmitée. Les peintures occupent les parties sèches et rocheuses. Les peintures sont au nombre d'une centaine. Quelques-unes représentent l'homme (Voir *AFAS*, Congrès de Lille, 1909). Les animaux figurés appartiennent à diverses espèces. Le plus grand nombre est fourni par les *Chevaux*. Ensuite viennent les *Bisons*. Il se trouve encore des *Bouquetins*, quelques *Rennes* et un *Mammouth*.

Les Chevaux en majeure partie, sont dessinés au trait en noir, grands d'environ un mètre. Il existe cependant aussi, un petit Cheval de 0^m20, en teinte plate rouge et des encolures de Chevaux en pointillé rouge. On a relevé encore des Chevaux simplement gravés (grandeur environ 0^m50)

Par contre les Bisons sont en général polychromes, rehaussés par de la gravure. Ces différences techniques semblent indiquer des époques différentes dans l'exécution des peintures.

La répartition topographique des peintures est aussi intéressante à noter. La partie profonde de la caverne, seule ornée, est constituée par trois galeries : celle de gauche, la plus vaste, renferme des polychromes (bisons, hommes, etc...) et un seul cheval, le petit cheval rouge, au pied d'une paroi. La galerie médiane qui s'ouvre dans la précédente, à côté du petit cheval rouge, est presque entièrement occupée par des chevaux au trait en noir, tous de même facture. La galerie de droite enfin, la dernière découverte, renferme les Bisons polychromes, les Rennes, le Mammouth et presque pas de chevaux, sauf ceux gravés.

*
* *

A l'exemple de ce que l'on constate le plus souvent, en particulier aux *Eyzies*, dans la Grotte de *Font de Gaume*, et surtout dans celles des *Combarelles*, il y a dans la Grotte de Portel, une tendance marquée à la prédominance des dessins d'Equidés sur les dessins des autres animaux. On constate même une localisation manifeste de dessins relatifs à ces animaux dans un diverticule spécial de la Grotte, la branche moyenne, alors que les dessins d'Equidés sont rares et ne sont pas de même nature que les précédents dans les deux autres branches de la Grotte et qu'ils se trouvent mélangés à des dessins d'autres animaux. Ce premier fait

est déjà très intéressant à enregistrer et doit permettre de rattacher les dessins d'Equidés de la branche moyenne de la Grotte de Portel à une époque différente de celle des dessins des autres grottes.

La nature des dessins d'Equidés de la Grotte de Portel est presque exclusivement, peut-être même exclusivement caballine, c'est-à-dire qu'elle se rapporte à des « *chevaux vrais* ». Parmi toutes les figures relevées, une seule dont les contours sont assez mal affirmés, est discutable et susceptible d'être rapportée à un type asinien ou hémionien.



Fig. 1. — Dessin rappelant assez bien le Cheval sauvage de Prjewalski (*Type I*).

Les dessins caballins de la Grotte de Portel, dont nous reproduisons ici les plus remarquables, rappellent à peu près exactement ceux qui existent dans les grottes des Eyzies ou d'ailleurs, et relèvent certainement des mêmes types (1).

A une exception près, les chevaux représentés se caractérisent par des formes épaisses, ramassées, arrondies; le corps est bref, avec un ventre tombant; les membres sont courts; l'encolure est en général puissante, bien portée; la tête, presque toujours imparfaitement représentée, paraît courte, large, à profil droit, subconvexe ou subconcave. En somme on a l'impression assez nette que

(1) CAPITAN, BREUIL, PEYRONY. — Publications de l'Institut Océanographique de Monaco, 1910 et 1924. — E. BOURDELLE. — Les Equidés préhistoriques représentés par les dessins et sculptures rupestres des Eyzies (Dordogne) (*Bull. Soc. Nat. d'acclimatation*, N^o 12, 1933.)

les dessins caballins de la Grotte de Portel, se rapportent à des formes *ellipométriques*, *brévilignes* ou *médiolignes*, *eurythorax* ou à tendance *mesothorax*, à profils *rectilignes* ou légèrement *conca- vilignes* ou *convexilignes*.

À une analyse plus poussée de ces formes de chevaux, on peut reconnaître trois types assez bien différenciés.

UN PREMIER TYPE, *ellipométrique*, *bréviligne*, *rectiligne* (type I, *Fig. 1*) se caractérise par un corps épais, une croupe ronde, des membres courts et fins, une tête à profil rectiligne ou légèrement



Fig. 2. — Dessin faisant penser au Cheval de Solutré (Type II)₂

convexe, à oreilles courtes. Manifestement, cette forme s'apparente d'une façon très étroite au cheval de *Prjewalski*, si ce n'est le cheval de *Prjewalski* lui-même.

UN DEUXIÈME TYPE (type 2, *Fig. 2*) est *ellipométrique*, *médioligne* et *conca viligne*. Il se caractérise par une tête courte, forte, à profil subconca ve, à orbites saillantes; la croupe est ronde, courte, oblique, en somme *avalée*; le ventre est gros, tombant, les crins sont épais et fournis. De telles formes font penser à ce que devait être le cheval de *Solutré*, qui tout en s'apparentant, ainsi que le pensait Trouessart, au cheval de *Prjewalski*, s'écartait déjà morphologiquement de lui.

UN TROISIÈME TYPE (Type 3, *Fig. 3*) *ellipométrique*, *bréviligne* et *conca viligne*, se fait surtout remarquer, par la puissance de l'avant- main et principalement par le développement de l'encolure, une dis-

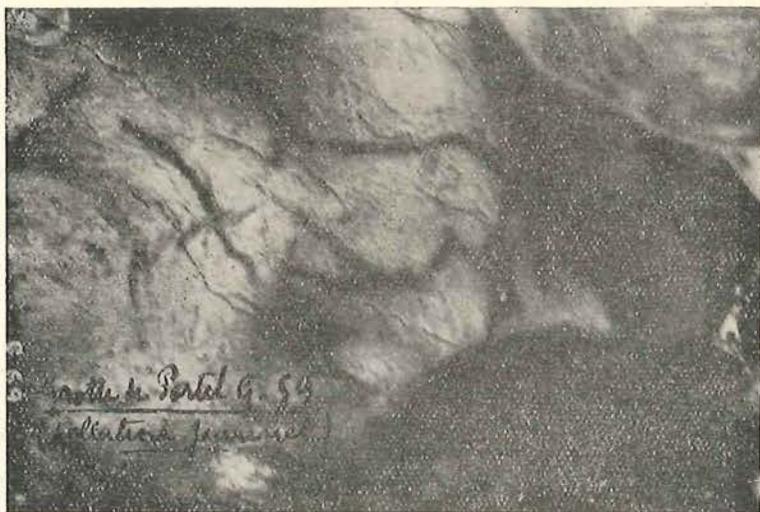


Fig. 3. — Dessin rappelant les poneys de Shetland et du Nord-Ouest de l'Europe (Type III).



Fig. 4. — Dessin de Cheval de type déjà un peu longiligne mais se rattachant encore au type I. (Les traits de la photographie originale de ce dessin ont été légèrement accusés pour la reproduction).

proportion par faiblesse de l'arrière-main et, en particulier, par sa croupe courte et avalée. Il s'agit manifestement ici d'un type caballin qui rappelle les poneys actuels de Shetland et du N.-O. de l'Europe et qui se rattache sans doute au *type celtique* (*Equus celticus*, Ewart).

En ce qui concerne les dessins de chevaux de la Grotte de Portel, nous ne pensons pas qu'il faille aller au-delà des trois types que nous signalons et, jusqu'à plus ample information, nous estimons que les formes caballines observées, se rattachent à l'un ou



Fig. 5. — Dessin d'un équidé asino-hémionien (Les traits de la photographie originale ont été légèrement accusés pour la reproduction).

l'autre de ces types. C'est par exemple, le cas du cheval représenté par la Fig. 4. Ce spécimen, bien qu'accusant des tendances un peu longilignes, un corps plus long, un ventre moins tombant, une tête plus allongée, des membres plus fins, doit encore se rapporter au type I, c'est-à-dire au cheval de Prjewalski. Il est sans doute le précurseur des formes caballines qui ont caractérisé pendant longtemps le Midi de la France et dont le cheval de Camargue est peut-être un des derniers représentants.

A côté des dessins d'Équidés qui se rapportent à des chevaux vrais, les photographies relevées dans la Grotte de Portel montrent un spécimen, représenté par la Fig. 5, nettement différent des autres. La tête, dont le dessin est peu net, est relevée, elle paraît petite, courte, pourvue de longues oreilles en position cou-

chée. Le corps est bref à dos droit. La queue est grêle et dégarnie de crins dans ses parties supérieures, mais avec un toupillon terminal. Les membres ne sont pas apparents. Malgré le peu d'éléments figurés, on a cependant l'impression que ce dessin représente une forme asino-hémionnienne et, plus vraisemblablement, peut-être, un âne vrai. On peut s'étonner cependant que la représentation de ces formes dans les dessins d'Equidés de la Grotte de Portel, encore plus qu'ailleurs, soit si rare.

*
* *

Outre les observations d'ordre général qui précèdent, les dessins d'Equidés de la Grotte de Portel permettent encore des considérations d'un caractère plus particulier.

C'est ainsi que parmi les dessins de chevaux, il en est un représenté par la fig. 3, qui se caractérise par une disproportion très accusée, de l'arrière-main et de l'avant-main. Si, ainsi que nous l'avons fait remarquer, cette disproportion est une caractéristique ethnique, elle dépasse manifestement ici la réalité, et il y a eu certainement exagération de la part de l'artiste, qui a accusé d'une façon excessive la faiblesse du train postérieur chez le sujet représenté.

Ce dessin montre que, si les artistes primitifs avaient une notion très précise des formes et que s'ils arrivaient à représenter très exactement leurs sujets, ils étaient loin d'avoir la même notion des proportions. Sans doute c'est souvent que des disproportions ont été ainsi réalisées par des artistes primitifs dans leurs œuvres rupestres et, à notre avis, cette possibilité doit nous rendre très prudents dans l'interprétation des formes en vue de la détermination des types.

Dans presque tous les dessins d'Equidés des Grottes de Portel, des bandes foncées des épaules tout au moins, de l'encolure, voire même des reins, traduisent sans doute les raies normales de la robe dont les animaux représentés étaient porteurs. La fig. 2 est particulièrement démonstrative sous ce rapport. On peut même se demander si les dessins « au point » de la Fig. 6 ne sont pas des représentations conscientes de crinière, naturellement rayée analogue à celle qui existe chez les zèbres et que l'on retrouve parfois chez certains chevaux actuels à titre exceptionnel. La présence des raies dans les dessins d'Equidés des Grottes de Portel, serait la preuve que les sujets représentés appartiennent à un type assez primitif.

*
* *

A ne considérer que les chevaux proprement dits, les dessins rupestres de la Grotte de Portel nous donnent d'ailleurs l'impres-

sion, plus encore que les dessins d'Equidés des Eyzies, au sujet desquels l'un de nous a déjà émis un avis, que si des types de chevaux sont déjà assez bien différenciés, la population équine représentée apparaît encore plus primitive et moins évoluée que celle des Eyzies. Les formes du type I, en particulier, s'apparentent très étroitement au cheval de Prjewalski et des décalques des dessins de ces formes sont superposables aux photographies prises parmi les spécimens vivants que le Muséum National d'Histoire Naturelle possède au Jardin des Plantes. Dans cette famille que nous



Fig. 6. — Dessins au point, probablement relatifs à des encolures de chevaux.

entretenons depuis plus de trente ans, on trouve d'ailleurs suivant l'âge, suivant le sexe, suivant les saisons même, des variantes morphologiques parfois très accusées. Mais ce ne sont là que des caractères individuels et non raciaux, qui peuvent déjà permettre d'expliquer plus les formes représentées que les variations morphologiques, évolutives d'un type primitif.

Nous ne pensons pas en tout cas, en ce qui concerne les formes de chevaux représentés par les dessins des Grottes de Portel, qu'on puisse aller au delà des trois types dont nous avons essayé de dégager les principales caractéristiques,



**Etude sur le Quaternaire aux environs
des Eyzies.**

(ESSAI DE CHRONOLOGIE).

PAR

Maurice BOURGON,
Instituteur aux Eyzies.

Les recherches de M. S. Blanc et les miennes sur les industries des plateaux de la région, des observations — dont quelques-unes personnelles — sur divers gisements et surtout des études entreprises sur la géologie quaternaire locale m'ont conduit à dresser une chronologie quaternaire valable pour la région des Eyzies (1).

J'ai résumé mes opinions dans un tableau qui comprend une chronologie locale (colonnes 1 à 6) et une chronologie générale (colonnes 7 à 10) (2). Je vais me borner à l'expliquer brièvement.

TERRASSES DES VALLÉES. — Se reporter à la *Fig. 1*, Pl. I et à la colonne 1 du tableau. Les hauteurs ont été mesurées au baromètre-altimètre (3).

DÉPÔTS SUR LES NIVEAUX. — Voir les *fig. 2*, Pl. I et 3 et 4, Pl. II ainsi que la colonne 2. Les lettres suivant l'énumération de chaque dépôt permettent de se reporter aux figures.

SUCCESSION DES PHÉNOMÈNES DE CREUSEMENT DES VALLÉES ET DE FORMATION DES DÉPÔTS. — Les colonnes 1 et 2 donnent mon explication des faits observés. Elles doivent être lues ensemble en commençant par le haut de la colonne 1. Les lettres *a, b, c...* permet-

(1) Je tiens à témoigner ma gratitude à ceux qui ont bien voulu m'aider de leurs précieux conseils: M. le P^r Breuil, M. D. Peyrony et mes amis MM. J. Maury et S. Blanc.

(2) J'ai eu à choisir entre plusieurs bonnes chronologies quaternaires. Je n'ignore pas les principales critiques que l'on adresse à chacune d'elles; mais j'ai cru devoir, provisoirement, m'arrêter à une synthèse des théories déjà classiques de Penck, Haug, Déperet et de la théorie toute récente de Breuil. (Breuil et Koslowsky: Essai de stratigraphie paléolith. Anthropologie. t. XLI, année 31).

(3) Les grottes et abris, les paliers du fond des vallons secondaires, se retrouvent à peu près aux mêmes niveaux que les terrasses et doivent leur être assimilés. Sur les grottes on lira avec intérêt les opuscules de M. J. Maury.

tent de suivre les alternances successives de creusements ou de ravinements et de dépôts.

COMPARAISON AVEC LA CHRONOLOGIE GÉNÉRALE. — J'ai noté des divergences et des points de contact.

Les formations tertiaires des plateaux se retrouvent sur les niveaux supérieurs. J'ai donc attribué à la fin du Tertiaire le creusement depuis 120 jusqu'à 100 mètres.

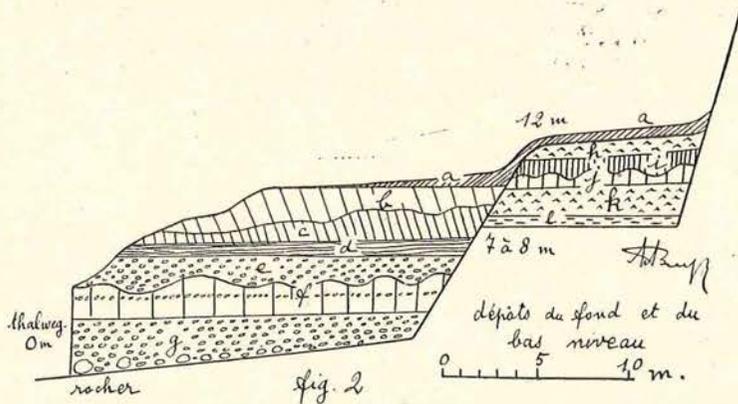
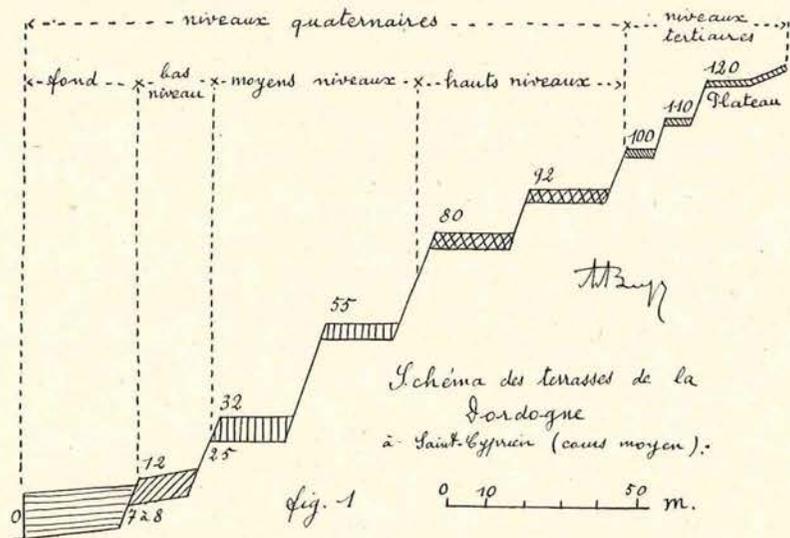


Planche I.

Le fond de la vallée supporte deux cycles alluvionnaires : les graviers (1), sables et limons inférieurs et les graviers, argiles et limons supérieurs.

(1) Graviers siliceux formés de roches originaires du Massif Central (dépôts e et g).

Les graviers du cycle supérieur (dépôt *e*) renferment du Moustérien roulé et du Paléolithique supérieur intact (1) ; ils dateraient donc de la débâcle würmienne. Les argiles du Ruth (dépôt *d*) à éclats levallois et à Aurignacien seraient à peu près de la même époque. Les limons supérieurs (*c* et *b*) seraient du Würm II et les tufs de la Beûne (2) et le limon *a* post-glaciaires.

Le cycle inférieur est plus ancien. Je crois que les deux nappes de graviers du fond peuvent être raccordées à deux éries de cailloutis morainiques gisant dans les terrasses des hautes vallées du Cantal (3) ; la nappe supérieure *e* à la moraine würmienne de la terrasse de 20 mètres ; la nappe inférieure *g* à une formation morainique de la terrasse de 40 mètres, emboîtée entre la moraine würmienne et la glaciation mindélienne des plateaux ; cette terrasse de 40 mètres serait donc rissienne (4). Le creusement de la vallée se serait donc terminé chez nous lors du dépôt des graviers inférieurs, vraisemblablement à la débâcle rissienne (5).

Le limon ocre *j* des pentes, très fin, fendillé, décalcifié, avec ses menus cailloux craquelés par le froid m'a paru pouvoir être mis en parallèle avec le lœss ancien. Il pourrait donc être rissien. Le limon rouge *i*, calcaire, dû au ruissellement sur les pentes, serait de l'interglaciaire Riss-Würm.

Les marnes *m* et *n* et le conglomérat *p* semblent pouvoir être rapprochés des graviers inférieurs et des marnes de la haute terrasse de la Somme qui date du début du Quaternaire ; le conglomérat *p* formé de calcaire local, arraché au sous-sol, et roulé doit d'ailleurs être contemporain du creusement depuis 100 jusqu'à 80 mètres. Il peut donc être reporté au premier interglaciaire.

Les autres dépôts et les creusements dont il n'a pas été parlé peuvent facilement s'intercaler entre ces points de repère.

GISEMENTS DANS LES DÉPÔTS. — Colonne 3.

Gravière de Trélissac. — La base est à 10^m50 sur l'Isle. Elle est en bas niveau et peut être située au début du second interglaciaire. Mais seuls les coups-de-poing *intacts* sont de cette époque. Les coups-de-poing *roulés* sont plus anciens.

La Micoque est aussi en bas niveau. Ses couches archéologiques, de la base à la terre rouge, peuvent être attribuées au Mindel-Riss

(1) Gravière Alphonse Chadourne à Tayac. Recherches S. Blanc.

(2) Ces tufs recouvrent le Paléolithique supérieur par endroits.

(3) Haug, p. 1820.

(4) Ces deux nappes de graviers passent donc des terrasses de la haute vallée dans le fond de la vallée moyenne. Un tel chassé croisé a déjà été signalé dans la vallée de la Durance et, par Penck, dans le nord des Alpes.

(5) M. D. Peyrony était déjà arrivé par d'autres voies à la même opinion.

et au Riss. La terre rouge stérile n'est autre à mon avis que le limon *i*; elle daterait donc du Riss Würm ainsi que le Micoquien (à faune tempérée) qui la surmonte (1).

Combe Capelle. — Le sommet du gisement est formé par le limon *i*. Le Moustérien de tradition à faune modérée qui y gît daterait aussi du Riss Würm. Les couches profondes seraient risiennes et pré-risiennes (2).

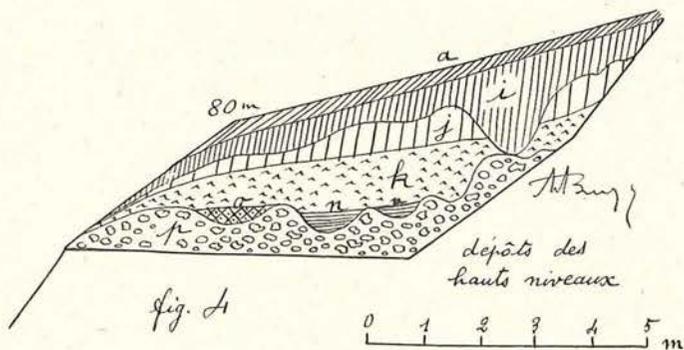
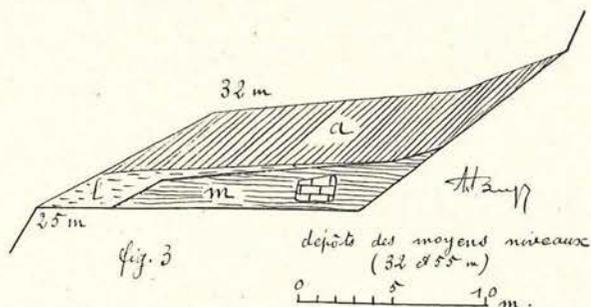


Planche II.

Le Moustier. — Formations fluviales à faune tempérée à la base, sous des dépôts würmiens à Renne. Le Moustérien de la base (couche *B*) est donc du dernier interglaciaire (R.-W.). Le Mous-

(1) Voir la coupe dans : *Initiation à la Préhistoire*, par S. Blanc. Consulter aussi : PEYRONY. — *Etudes parues dans Afas*, 1906, B. S. géol. Bordeaux 1908. Afas, 1929. Voir BREUIL. — *Chronol. Paléolith. B. S. P. F.*, déc. 1932 et Clactonien, extrait de *Préhistoire* (Leroux).

(2) BREUIL. — Voir note qui précède.

térien de tradition et le Moustérien type du sommet, tous deux à faune froide, sont Würmiens I (1).

La Ferrassie. — La base a la même faune que la base du Moustier et les niveaux supérieurs de la Micoque et de Combe Capelle. Les éclats utilisés *intacts* de cette base dateraient du R.-W. ; les éclats *dérivés* seraient plus anciens ?

La Combe. — Les éclats utilisés (Tayacien) et roulés qui gisent en avant de la grotte me paraissent contemporains des éclats roulés de la Ferrassie, les deux industries ayant une remarquable parenté.

Abri Armand Chadourne. — Le Moustérien C et le niveau à éclats utilisés A (Tayacien tardif ?) ont donné du Renne. Ils sont donc würmiens (2).

Le Ruth et la gravière Alphonse Chadourne ont déjà été cités. Quand aux autres gisements ou industries, ils sont trop connus pour que j'insiste.

INDUSTRIES DE PLEIN AIR. — Les colonnes 4-5 et 6 exposent la classification établie par M. S. Blanc et moi pour les industries des plateaux au Sud des Eyzies (3).

Les 9/10 de l'outillage provenaient du silex sénonien local. La patine du silex est le cacholong ; les colonnes 4 et 5 indiquent l'évolution de ce cacholong qui va de la surface blanche et très altérée (cacholong accentué) au noir voilé (cacholong à son début). Les objets néolithiques du plateau ne sont pas cacholonnés.

Ces patines se retrouvant indifféremment sur les divers sols, nous nous sommes basés sur elles pour dresser une chronologie des matériaux recueillis.

Le Moustérien typique et le Micoquien qui sont du Würm et du Riss-Würm, ne présentent que de rares traces de gelées. L'Acheuléen et les industries à éclats anciennes, tous à vieilles patines, portent au contraire de nombreuses traces de gelées que l'on peut attribuer à une période froide antérieure au Würm, au Riss probablement (4). Ces constatations et l'étude des séries industrielles discernées (col. 6) ont permis de rattacher cette chronologie à la chronologie générale.

(1) PEYRONY. — Le Moustier: Revue anthropologique, nos 1, 3, 4 et 6 de 1930.

(2) Fouilles S. Blanc et A. Chadourne.

(3) BLANC et BOURGON. — B. S. P. F., mars 1933 et déc. 1933. Outils à dépecer, 1933. S. H. A. Périg., Boredon, mai 1934.

(4) Ce serait alors le Riss qui aurait laissé sur les industries de plein air et dans les terrains (limon *i*) les fortes traces de froid.

Chronologie locale

Chronologie générale

CREUSEMENT DES VALLÉES	DÉPOTS	GISEMENTS DANS LES DÉPOTS	INDUSTRIES DE PLEIN AIR			Industries	Glaciations	Etages marins	Eres
			Séries	Sections	Industries				
a) Creusement d'un réseau de vallées disparues.	b) Remblaiement de ces vallées par les sables du Périgord qui ont aussi recouvert les plateaux.								Tertiaire Eogène Neogène
a) Erosion des sables du Périgord et creusement des vallées actuelles de 120 jusqu'à 100 m. (niveaux supérieurs).	b) Argiles et limons des plateaux et des niveaux supérieurs.								
a) Remaniement des limons tertiaires, creusement de 100 à 80 m. (hauts niveaux).	b) Conglomérat de calcaire local roulé p. Rares lambeaux de limons o.					Eclats d'Ipswich.	Günz-Crags froids.	Silicicén Plateaux 90-100 m.	Quaternaire
c) Ravinement du conglomérat, creusement de 80 à 32 m. (moyens niveaux).	d) Marnes des hauts et moyens niveaux m et n.	Coups de poing roulés de la base de Tré-lissac (Chelléen).					Interglaciaire.	Milazzien Haute Terrasse 55-60 m.	
a) Ravinement des marnes, creusement de 32 à 7 m. (bas niveau).	b) Marnes détritiques des pentes l. Cailloutis des hauts et moyens niv. k. Cailloutis inférieurs parfois roulés des bas niveaux k.	Coups de poing intacts de Tré-lissac (vieil acheuléen). Base de la Micoque (Eclats de technique clactonienne). Niveaux moyens de la Micoque et de Combe Capelle (Tayacien).	I Silex profondément cacholonné-maltraité par les gelées. Surface mate et rude. Patine blanche.	1. Surface altérée, s'écaillant, happant à la langue. 2. Ces caractères s'atténuent. 3. Ces caractères disparaissent.	Clactonien. Chelléo-Acheuléen. Tayacien. Acheuléen. Tayacien.		Mindel.		
a) Ravinement du limon ocre des pentes, creusement de 7 m. au fond actuel.	c) Remaniement par la gelée de la surface des cailloutis. Limon fin, ocre des pentes, remanié par les gelées j. b) Limon terreux rouge de ruissellement sur les pentes i. Cailloutis supérieurs des bas niveaux h. Gravier inférieurs du fond g. Début? du remplissage des grottes.	Niveau acheuléen de la Micoque. Eclats roulés de la base de la Ferrassie? Eclats roulés de la Combe (Tayacien). Niveau supérieur de Combe Capelle (Moustérien de tradition). Niveau supérieur de la Micoque (Micoquien). Base de la Ferrassie. Base du Moustier (Moustérien à faune tempérée).	II Silex cacholonné plus superficiellement. Surface lisse et ne happant pas.	1. Patine blanche. 2. Patine blanche bleu-tée.	Acheuléen. Levalloisien. Moustérien. Moustérien de tradition. Levalloisien. Micoquien.		Interglaciaire.	Tyrhénien Moyenne terrasse 28-32 m.	
a) Ravinement des limons et graviers inférieurs du fond.	c) Limon ocre inférieur du fond ou sable à lits de graviers f. Remplissage des grottes. b) Graviers supérieurs aurignaciens du fond e. Argile du fond d. Terre à briques c. Limon ocre supérieur du fond b. Tufs de la Beune.	Moustérien type et de tradition à faune froide des grottes. Abri Chadourne (Moustérien et Tayacien). Périgordien. Aurignacien. Eclats du champ Pagès au Ruth. Solutréen. Magdalénien. Azilien périgourdin. Sauveterrien. Tardenoisien et Néolithique. Bronze et fer.	III Silex très superficiellement cacholonné. IV Silex commençant à peine à se cacholonner. V Silex non cacholonné.	Patine bleue. Patine noire voilée. Patine noirâtre lustrée.	Levalloisien. Moustérien type et de tradition. Moustérien de tradition. Néolithique.		Riss.		
c) Ravinement des limons et graviers supérieurs du fond.	d) Limon terreux gris des pentes a.						Interglaciaire.	Monastrien et Flandrien Basse terrasse (18-20 m.) et fond	
							Würm I.		
							Interstade.		
							Würm II. Stade des Bulhs		
							Post-glaciaire.		

Cette classification est strictement locale. Elle ne peut avoir la rigueur d'une stratigraphie. Mais elle a permis à M. S. Blanc et à moi d'utiliser de nombreux documents, jusqu'ici plutôt négligés, et qui, sans cela auraient été perdus (1).

CONCLUSIONS

Un coup d'œil d'ensemble jeté sur le tableau permet de dégager les quelques conclusions suivantes :

— Nos vallées se seraient creusées plus tôt que celles du Nord de la France.

— Les hommes préhistoriques auraient apparu chez nous plus tard que dans la Somme et même qu'en Bergeracois.

— Le vrai Chelléen est rare en Périgord noir, ainsi que l'Acheuléen ; ils sont remplacés au Mindel-Riss (et même au Riss Würm.) par diverses industries à éclats utilisés. Le Moustérien et le Levalloisien sont bien représentés (2).

— Le Méolithique et le Néolithique sont largement représentés.

Ce tableau n'a qu'une valeur strictement locale. Il serait arbitraire de l'appliquer, tel quel, même à une région voisine. Il n'est pas non plus définitif ; il résume mes opinions actuelles ; et si des observations ultérieures m'y obligent, je me ferai un devoir et un plaisir de le rectifier.

(1) MM. BREUIL et REYGASSE ont déjà utilisé les patines comme base de chronologie. M. S. BLANC et moi serions heureux que nos collègues qui explorent des stations de plein air (et ils sont nombreux) tentent de faire chez eux, s'ils ne l'ont déjà fait, un travail identique à celui présenté ici. Il ne faut pas oublier que les hommes préhistoriques n'ont pas toujours et partout eu des grottes ou des abris à leur disposition. Et si l'on peut arriver à tirer quelque chose des industries de surface (de beaucoup peut-être les plus répandues), doit-on refuser de le faire ?... A-t-on le droit de réduire au silence des pierres qui ne demandent peut-être qu'à parler ??

(2) BREUIL (voir les notes plus haut) était déjà arrivé à ces conclusions.



La station de Lacan et son outillage.

PAR

Abbés J. BOUYSSONIE et L. LEJEUNE
et J.-F. PÉROL, à Brive-la-Gaillarde.

La grotte de Lacan (commune de Malemort, près Brive, Corrèze), — on dit aussi Lascamps, ou Puy-de-Lacam — a été signalée depuis longtemps. Un de nous l'avait indiquée, au Congrès de Périgueux en 1905, comme étant une des rares stations des environs de Brive à rapporter au Magdalénien. De récentes découvertes sont venues confirmer et compléter cette attribution.

La grotte est à flanc de coteau, exposée au midi, ouverte et vide ; il en coule un filet d'eau potable ; en avant s'étend un vaste talus sableux qui s'étage en larges marches. M. et M^{me} Kidder ont fouillé avec une parfaite méthode la plate-forme la plus élevée, devant le seuil de la grotte. Ils ont trouvé un ensemble fort intéressant en instance de publication.

Le reste du talus ne pouvait être attaqué que par une exploitation industrielle. De fait, une sablière avait déjà entamé le pied du talus voilà plus de trente ans, et nous avons recueilli une belle série, dès cette époque. A nouveau, la sablière s'est ouverte, en grand, organisée par M. Allard. Grâce à l'obligeance de celui-ci, nous pouvons suivre systématiquement les travaux, aidés à l'occasion par M. H. Delsol. Nous exprimons tous nos remerciements à M. Allard et à ses ouvriers.

Voici les résultats actuels. A 55 mètres de la grotte et sous 3 mètres et plus de sable bien stratifié (dépôts de pente) existait un foyer d'âge solutréen, assez important ; en avançant vers la grotte, d'autres maigres foyers s'amorcent, sur le même plan, tandis que l'épaisseur du dépôt d'ailleurs entièrement stérile, croît et dépasse 5 mètres. Plus en surface, en se rapprochant de la grotte, des lits de galets, avec terre noirâtre, paraissent être des foyers en place : ils ont donné un outillage magdalénien, et quelques gravures sur plaque de grès (rennes). Enfin, dans la terre végétale, sur toute l'étendue du talus, on trouve des silex épars dont un certain nombre, surtout ceux ramassés vers le pied du talus, paraissent d'âge mésolithique et néolithique. Il y avait aussi pas mal de débris de céramiques d'âges divers ; M. et M^{me} Kidder ont publié, dans

la Revue Archéologique (1932) une série de pierres avec inscriptions qui doivent être du même âge que certaines céramiques.

Donnons quelques détails sur l'outillage préhistorique en silex, seul conservé.

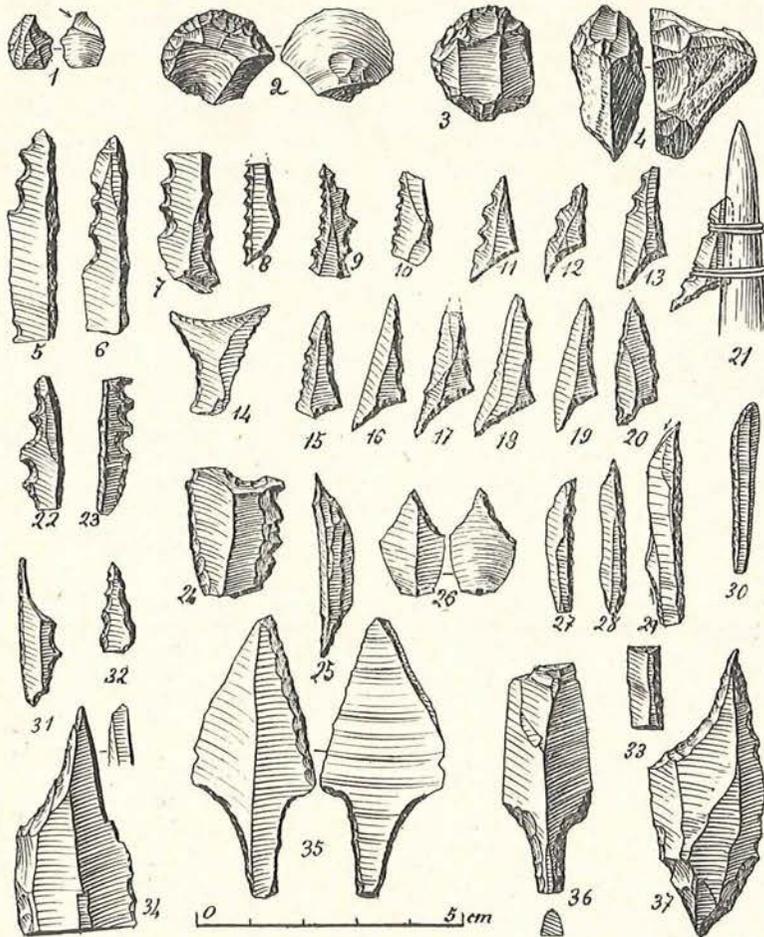


Fig. 1. — Outillage particulier au gisement de Lacan (Corrèze)
(au n° 21, un essai de reconstitution).

Du foyer solutréen et de ceux qui l'avoisinent, viennent plusieurs jolies pointes à cran, des fragments de feuilles de laurier et des lames à face plane; en outre quelques grattoirs et burins; enfin des lames à bord abattu nettement incurvé et des pointes avec pédoncule net (Fig. 1, n° 36) survivance évidente des lames de Bos-del-Ser et des pointes de Font-Robert.

Nous rapportons au Magdalénien : 1° des grattoirs sur bout de lame (généralement peu soignés), des grattoirs-rabot nombreux, des grattoirs-burin ; 2° des burins de types divers : le plus grand nombre de ceux-ci est du genre bec-de-flûte, assez grossiers, du reste ; d'autres sont sur angle de lame à troncature retouchée, et souvent s'effilent jusqu'à devenir pointus (fig. 1, n° 34) ; plusieurs burins sont munis d'un pédoncule (fig. 1, n° 35) ; 3° des pointes burinantes (fig. 1, n° 37) ; 4° une belle série de perçoirs, parfois très fins (fig. 1, n° 25, 26) ; 5° de nombreuses lamelles à bord abattu, type lames de canif : elles sont très rarement tronquées à l'extrémité, mais celle-ci est parfois arrondie (fig. 1, n° 27 à 30 et 33) ; un nombre relativement grand porte des encoches profondes et régulières (fig. 1, n° 5 à 8 et 22, 23) ; 6° enfin, et c'est la série la plus curieuse, des triangles (environ 300) de petite taille, ayant deux bords, les côtés les plus petits, nettement abattus, le troisième côté, mince, tantôt rectiligne, tantôt denticulé (fig. 1, n° 10 à 13, 15 à 20 et fig. 2) ; en marge de ces triangles, existent d'autres petits éclats à bord plus ou moins abattu, de formes diverses, en particulier plusieurs en Y (fig. 1, n° 14 et n° 9, 31, 32). Citons aussi, en nombre plus restreint, des pièces moustériennes (sans doute rapportées), de belles lames retouchées, des raclettes, des nucléi, des lamelles de coup de burin avec crête retouchée, et même des sortes de crochets accidentels dont le bord interne porte des traces d'utilisation.

A une période plus récente, autour du Mésolithique, peuvent être rattachés : peut-être plusieurs microlithes à forme géométrique, en tout cas des burins du modèle tardenoisien rares mais typiques (fig. 1, n° 1) ainsi qu'une série de petits grattoirs courts, tantôt surélevés, tantôt plus minces, ayant parfois un bord en biseau (fig. 1, n° 4, 2 et 3).

Le Néolithique indiscutable n'est guère représenté que par une hache polie et une pointe de flèche à ailerons, trouvées assez loin de la grotte.

Cherchons des points de comparaison. Les burins effilés avaient été remarqués par l'Abbé Labrie au gisement Magdalénien moyen de Fontarnaud. Les pièces pédonculées du Magdalénien se rapportent plutôt à la fin de cette période (grottes de Saint-Sozy et de La Forge, Lot) ; ici, d'après le reste de l'outillage, elles seraient d'un âge un peu plus ancien ou même contemporaines du Solutrén. Les perçoirs et lames de canif abondent dans le Magdalénien plutôt moyen (La Madeleine, l'Abri Mège, l'Abri Reverdit à Sergeac, Raymondin, Jolivet, Combe-Cullier, etc.). On y trouve aussi, quoique plus rares, des lamelles à coches : celles de Combe-Cullier (*Anthrop.* 1908, p. 414) sont particulièrement semblables aux nôtres ; or, à notre avis, d'après l'outillage en os, cette station

serait du Magdalénien III (1). On en a trouvé aussi, en nombre, à Bruniquel, mais souvent différentes des nôtres qui se présentent toutes avec le bord opposé aux coches, abattu. Celui-ci était donc préparé : était-ce pour que le doigt puisse s'y appuyer sans se blesser, ou pour que la pièce soit enchassée dans la rainure d'un manche à la façon des éléments de faucilles ?

Les autres petits outils à bord abattu paraissent très différents de ceux de La Madeleine, et inversement les triangles sont rares dans les gisements du même âge. Les nôtres, du reste, diffèrent aussi du type mésolithique par leur dimension un peu plus grande et par leur retouche plus abrupte et comme brutale. Ils ne sont pas accompagnés de croissants ni de trapèzes bien typiques, comme cela a lieu dans les niveaux du Magdalénien final de Cuzouls et du Martinet.

Comme ils ont été trouvés souvent en connexion immédiate avec les autres instruments qui paraissent être du Magdalénien III, ils doivent appartenir, pour la plupart, à la même époque, ce qui constituerait un fait nouveau. Une autre particularité, ce sont ces coches très nettes qui n'existent au même degré dans aucune industrie géométrique connue. A quoi servaient ces triangles ? On y verrait volontiers des barbelures mobiles de flèches ou de harpons ; les coches pouvant servir à retenir de fines ligatures qui fixaient le silex solidement dans un hampe à rainure (fig. 1, n° 21) (2). Nous comprenons moins le rôle des pièces en Y.

Le Magdalénien VI est peu représenté ici puisque nous avons trouvé le bec-de-perroquet, si caractéristique en un seul exemplaire. Mais les petits grattoirs ronds ressemblent fort à de l'Azilien ; les mêmes avec biseau, sont du modèle que l'on trouve, par exemple à Sordes et à Cuzouls, dans une période de transition du Magdalénien au Mésolithique ; à Cuzouls, du reste ils sont accompagnés comme ici de petits burins dits tardenoisien. M. Krokuski, au cours d'une visite, fut frappé de la ressemblance de ces petits grattoirs avec ceux de l'extrême fin du Paléolithique en Pologne. Enfin, on est tenté de rapprocher un certain nombre de microlithes de Lacan de ceux de Remouchamps (Belgique), classé aussi, sur les confins du Paléolithique ou Mésolithique.

En résumé, le site de Puy de Lacan paraît avoir été fréquenté d'abord par des Solutréens qui vinrent camper en plein air sur des

(1) Tout récemment, M. Darpeix a publié l'outillage de la Forge (Dordogne) qui contient des lames denticulées identiques à celles de Lacan, et rapporte ce gisement au Magdalénien moyen (Cf. *Bull. de la Soc. Arch. du Périgord*, 1934).

(2) Nous nous trouvons en convergence d'idée avec M. D. Peyrony, qui a publié une hypothèse analogue au Congrès de l'A. F. A. S., 1935. Je n'ai eu connaissance de son texte qu'après avoir écrit celui-ci et dessiné la fig. 1 (J. B.)

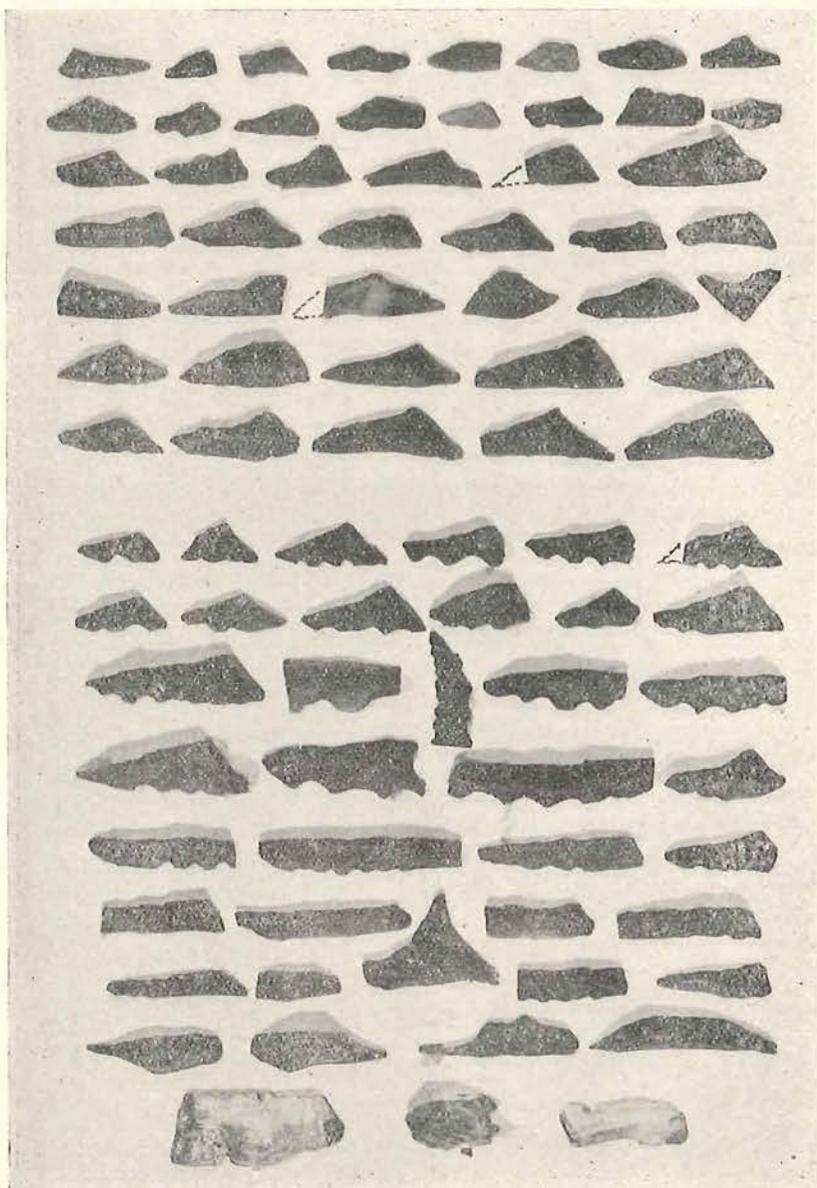


Fig. 2. — Un lot de triangles et pièces denticulées de Lacan (Coll. L. Lejeune). —
3/4 gr. nat. — En bas, 2 burins et un petit rabot en cristal de roche

éboulis de rochers, bien en avant de la grotte et en contre-bas. Survint une période de ravinement intense des pentes pendant laquelle se forma un énorme talus de sable (1) disposé en bancs stratifiés, alternativement rubéfiés et blancs d'épaisseurs variables mais toujours assez faibles. Il est à remarquer qu'un pareil remplissage a dû demander un temps notable. Ce n'est que vers le milieu de la période magdalénienne que d'autres hommes vinrent, qui s'établirent, à différents étages sur ce sable, en consolidant le sol par un pavage de galets roulés empruntés à la rivière voisine.

Plus tard les derniers magdaléniens et premiers mésolithiques vinrent dans ces parages. Ce fut ensuite un lieu de halte tout indiqué pour les hommes du Néolithique, de l'Âge du Fer, des temps gaulois et romains et du haut moyen âge, passant de la basse Corrèze vers les plateaux du Centre ou inversement.

Si la grotte elle-même a été fréquentée, les dépôts qu'elle a pu contenir ont été vidés toutes les fois que de nouveaux occupants voulurent l'utiliser, ce qui augmente singulièrement la complexité des recherches actuelles.

(1) La roche dont est constituée la colline est un grès grossier, plutôt friable.

